10
7-C
16

liotheca

oll. Rom.

Jesu

Q.7.5.53.

16

L'HISTOIRE DU TEMPS, OU RELATION

De ce qui s'eſt paſſé de memorable en Europe, & principalement en Angleterre, depuis les regnes de CHARLES II. & de JAQUES II.

Avec des Réflexions de Politique ſur ces Evenemens.

Traduit de l'Anglois.

TOME TROISIE'ME.

A AMSTERDAM,

Chez ABRAHAM WOLFGANG, prés de la Bourſe, l'An 1691.

A MONSEIGNEVR
TJAARD

Baron d'Aylua, Seigneur d'Odland & de Clingenberg, Gritman, & Dikgraaf de Wonseradeel &c. Deputé ordinaire de la part des Nobles à l'Assemblée des Etats de la Province de Frise, & Conseiller au College de l'Amirauté.

MONSEIGNEVR,

Je prens la liberté de Vous presenter la Traduction d'un Ouvrage, qui ayant déja reçû un accueil favorable du Public, me paroît d'autant plus digne de porter Vôtre Illustre Nom. Plusieurs considerations m'ont determiné à Vous l'offrir, mais je dois avoüer

que celle de la reconnoiſſance m'y a particulierement engagé. Vous étes naturellement ſi genereux & ſi bienfaiſant, qu'il ſuffit d'avoir beſoin de Vôtre Protection, pour en reſſentir les effets. Il y en a bien d'autres que moy, qui l'ayant appris par un heureuſe experience au milieu de leurs diſgraces, en portent, comme je fais, le reſſentiment gravé dans le plus profond du cœur.

Ce n'eſt pas, Monſeigneur, par cette ſeule qualité que Vôtre Merite ſe fait diſtinguer, puis que Vous n'excellez pas moins dans les autres qui concernent le Gouvernement public, & le ſervice de la Patrie, ou les devoirs de la Religion; & que par tout elles ſont ac-

accompagnées d'une Candeur & d'une Integrité, qui Vous ont acquis avec juſtice, l'Eſtime & la Veneration publique.

Que ne pourrois-je point dire ſur ce ſujet, Monſeigneur, auſſi bien que ſur Vôtre Illuſtre Maiſon, où le Merite n'eſt pas moins hereditaire, qu'il s'eſt rendu éclatant dans tous les glorieux Emplois Politiques & Militaires auxquels elle a été toûjours élevée, & qu'elle ſoûtient encore ſi dignement aujourd'huy pour la gloire de ſa Patrie. Tout le monde ſait le rang que Vous tenez à cet égard, & celuy que tenoit le grand General d'Aylua, auſſi celebre par ſa Sageſſe, qu'il le fut par ſa Valeur

& par ſon desintereſſement ; dont non ſeulement ces Provinces, mais encore toutes les Puiſſances Confederées pleurent encore la perte.

Mais Monſeigneur, je ne me propoſe pas de faire Vôtre Eloge, ny celuy de Vôtre ancienne Maiſon : Il merite une meilleure plume que la mienne. Je me contente de Vous conſacrer ces fruits de mon Travail, & de Vous ſupplier de les recevoir comme un témoignage de ma reconnoiſſance, & comme une preuve du reſpect & de la veneration avec laquelle je ſuis.

MONSEIGNEVR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur, * * *.

TABLE

Des principales matieres contenuës dans ce Troiſiéme Volume de l'Hiſtoire du Temps.

LEs raiſons qui ont obligé l'Auteur à continuer ſon Hiſtoire. Reflexions ſur la conduite de nôtre flote. Que les François ont eſté fort trompez. Conſequence de l'expedition des François par rapport à eux & à nous. La difference qu'il y a entre les Anglois d'aujourd'hui, & les Anglois d'autrefois ; raiſons de cette difference. Reflexions ſur la bravoure que les Hollandois ont fait paroître en cette occaſion. Sur le combat de Fleuri, commandé d'un côté par le Duc de Luxembourg, & par le Prince de Waldeck de l'autre. N°. 1.

Qu'il y a une conſpiration. Qu'on n'en peut diſconvenir ſans injuſtice. Reflexions ſur la certitude d'un memoire preſenté au Roy de France par certains Anglois. Diverſes preuves qui montrent que ce memoire eſt veritable. Que l'Egliſe Anglicane a interêt que la conſpiration ſoit découverte. N°. 2.

Reflexions ſur la victoire que le Roy vient de remporter en Irlande. Cette victoire eſt venuë à propos. Les grands avantages qui en reviennent à l'Irlande, à l'Angleterre, & à nos alliez. Remarques ſur la ſageſſe & bravoure perſonnelle que ſa Majeſté a fait paroître au paſſage de la Boine. A quels dangers elle s'eſt expoſée. Sa Majeſté miſe en parallele avec les grands hommes dont parle l'Hiſtoire. N°. 3.

Reflexions ſur l'adminiſtration de la Reine pendant l'abſence du Roy. Comparaiſon de la conduite de cette Princeſſe avec celle de la Reine Eliſabeth, lors de l'invaſion de 1588. En quoi cette invaſion differe de celle des François. Examen de la ridicule diſtinction dont on s'eſt aviſé au ſujet de l'invaſion des François. Remarques ſur la juſtification des cinq Evêques. N°. 4.

Re-

Reflexions sur la distinction de Roy *de jure* & *de facto*. Que l'intention du Parlement n'a jamais esté qu'on prêtat serment à leurs Majestez en qualité de Roy & Reine *de facto* seulement. Quelles sont les suppositions sur lesquelles on regarde certaines gens comme des Prevaricateurs. Reflexions sur un acte que le Parlement d'Ecosse vient de passer sur un semblable sujet, & sur un autre acte de tolerance pour les Episcopaux. Sur la conduite du Roy de France à l'égard du Roy Jaques; & sur la maniere dont on a traité en France le portrait du Roy Guillaume. N°. 5.

Combien sont mal-honnétes gens ceux qui ont appellé les François, combien fous, & combien lâches. Le peu d'avantage que le Roy de France a tiré de son expedition. Cette grande levée de boucliers mise en parallele avec celle de l'Empereur Caligula. Reflexions sur une medaille que le Roy de France a fait fraper sur sa pretenduë victoire navale. Avis aux Mécontens moderez d'Angleterre. N°. 6.

Remarques sur une lettre que l'Auteur a reçûë cette semaine. Sur un livre nouveau intitulé *avis aux Refugiez*. Passage du même livre qui prouve que tous les Protestans étrangers ont generalement approuvé la derniere revolution d'Angleterre. Autre passage au sujet de l'Archevêque de Cantorberi. Avis aux Catholiques Romains d'Angleterre sur le gouvernement present. N°. 7.

Que la vie de sa Majesté est d'une tres-grande consequence à l'Europe. En quel temps la Monarchie Angloise paroîtra dans son plus grand éclat. Remarques sur le courage en general, & sur celui de sa Majesté en particulier. Sur le mouvement que fait aujourd'hui nôtre flote. Particularitez de certaines lettres écrites au Roy de France par le Roy Charles Second sur la maniere de bâtir les Vaisseaux. Qu'il est mal-honnéte de plaisanter aux dépens du Roy Jaques, comme ont fait depuis peu certains faiseurs de libelles. N°. 8.

Re-

Reflexions ſur un livre nouveau intitulé *l'Evangile nud*, condamné par l'Univerſité d'Oxford. Sur un autre livre intitulé *jugement des Egliſes étrangeres ſur les rites & offices de l'Egliſe Anglicane.* Sur certaines calomnies que l'Auteur impute aux Non-Conformiſtes. Sur la conduite de la milice dans la derniere invaſion des François. N. 9.

Reflexions ſur le retour du Roy. Sur la levée du ſiege de Limerick. Que ce ſiege fut levé à propos. A combien de fâcheuſes conſequences on s'expoſe quand on s'opiniâtre à continuër un ſiege à contre-temps. Exemple de François I. Bevûë groſſiere des Hiſtoriens François ſur la vie de ce Prince. Sageſſe avec laquelle le Roy de France diſpenſe ſes Louïs en Angleterre; on le prouve par un fait d'un des regnes precedens. N°. 10.

Reflexions ſur l'établiſſement du Presbiterianiſme en Ecoſſe. La part que le Roy y prend. Diverſes preuves qui montrent que l'Epiſcopat d'Ecoſſe eſt tout autre que l'Epiſcopat d'Angleterre. Bizarrerie de certains peuples au ſujet des Evêques, & ſur tout des Baſques Eſpagnols. N°. 11.

Remarques ſur les derniers avantages des Turcs en Hongrie. Sur la lenteur des Allemands. Que c'eſt en partie une ſuite de la perte du Duc de Lorraine. Preuves notables que ce Prince a eſté empoiſonné, & pourquoi. Remarques ſur la mort du Prince dernier Palatin. Sur ſa conduite à l'égard de ſes ſujets Proteſtans. Et ſur la conduite des Suiſſes dans la conjoncture preſente. N°. 12.

Importance de la preſente ſeance du Parlement: Qu'il dépend aujourd'hui de l'Angleterre de ſe rendre heureuſe. Ce que nous devons eſperer de la preſente guerre, ſi le ſuccés en eſt heureux. Il en eſt aujourd'hui de la France & de l'Angleterre, comme autrefois de Rome & de Carthage, il faut que l'une ou l'autre tombe. Re-

marque notable ſur l'avarice des Carthagenois. Sur la harangue du Roy ; & ſur un livre nouveau intitulé *le ſalut de la France à Monſeigneur le Dauphin.* N°. 13.

Reflexions ſur le conſentement de la Chambre des Communes qui veut qu'on ſecoure le Roy, & qu'on lui accorde un ſubſide pour la flote. Qu'il eſt neceſſaire de faire paſſer une armée dans le continent. On le prouve par cinq conſiderations. Exemples de la neceſſité de la diverſion dans la guerre, pris des Hiſtoires Greques & Romaines. N°. 14.

Reflexions ſur le ſuffrage de la Chambre des Communes, qui accorde un ſubſide pour l'armée. Quelles en ſont les conſequences. Reflexions ſur la decadence de l'Eſpagne, pour avoir voulu aſpirer à la Monarchie univerſelle, & combien le Prince Guillaume d'Aurange y eut de part. Le Roy d'Eſpagne d'alors mis en parallele avec le Roy de France d'aujourd'hui. Comparaiſon du Prince Guillaume & du Roy d'Angleterre d'à preſent. N°. 15.

Reflexions ſur les pertes de l'Empereur. La veritable raiſon de ces pertes. L'artifice des Prêtres, & les maux qui s'en enſuivent. Les Gouvernemens ſages ſe ſont bien donnez de garde de s'abandonner au Conſeil des Eccleſiaſtiques : ſur tout les Venitiens. Remarques ſur la conduite du Pape preſent, par oppoſition à celle de ſon Predeceſſeur. N°. 15.

Sur qui principalement doit tomber le fais de la preſente guerre. Reflexions ſur l'idée qu'on avoit en dernier lieu du droit divin de la Royauté. Sur un complot formé pour aſſaſſiner le Roy Guillaume. Sur un autre nouvellement découvert pour empoiſonner le Roy de Pologne. Sur la reſolution de la Chambre des Communes d'établir un Chantier à Plimoth. Sur la retraite des François d'Irlande, & ſur la reception que le Roy de France a faite à Monſieur de Lauzun. N°. 17.

Remar-

Remarques ſur le livre du Docteur Sherlock qui traite de la maniere de prêter les ſermens. Explication de la doctrine de l'Egliſe Anglicane, comme elle eſt expliquée dans le livre de la Convocation de l'Evêque Overhall. Conjectures ſur les raiſons qu'on a euës d'aſſembler cette Convocation. N°. 18.

Nouvelles remarques ſur le livre de la Convocation d'Overhall, & ſur les additions du Docteur Sherlock. Conſiderations ſur les raiſons qui ont donné occaſion de faire paroître ce livre, & comment il a paru. Juſqu'où il juſtifie le gouvernement preſent dans ce qu'il dit ſur les Maccabées. Deux reflexions ſur le temps de la publication de ce livre. N°. 19.

De la diſtinction de Roy *de facto* & *de jure*, Roy de facto eſt equivoque. En quel ſens il peut quadrer au gouvernement preſent. N°. 20.

Peu de gouvernemens trouveroient bon qu'on diſputât ſur des queſtions auſſi delicates, que le ſont celles de leurs droits. L'ingratitude de ceux qui ont inventé la diſtinction de Roy *de facto*. Reflexions ſur l'adreſſe de ceux de Hereford. Juſqu'où l'on peut recourir à l'Ecriture ſur la nature du gouvernement. Que les membres du Parlement & les Juriſconſultes ſont les veritables Juges de ces ſortes de queſtions. N°. 21.

Reflexions ſur l'idée d'un Roy entierement établi. Il eſt neceſſaire de diſtinguer là-deſſus. Lettre du Roy Jaques I. à l'Archevêque Abbot au ſujet de la Convocation du Clergé de 1604. Diverſes conſiderations ſur cette lettre. N°. 22.

Nos diviſions d'Angleterre ſont ridicules & inſoûtenables. Reflexions ſur l'affaire de Milord Maire agitée dans la Chambre des Communes. Autorité fameuſe d'une faculté Romaine, & d'un Synode Proteſtant, qui reconnoiſſent l'une & l'autre qu'on peut legitimement ſe ſouſtraire de l'obéïſſance d'un Souverain pour cauſe d'oppreſſion notoire. Relation de la revolte des Catalans ſujets d'Eſpagne. N°. 23.

Re-

Reflexions ſur le gouvernement abſolu de la France. Comparaiſon de ce gouvernement avec l'autorité des Dictateurs Romains. Si quelque choſe peut contribuer à ſauver la France dans la conjoncture preſente, ce ſera ſa puiſſance abſoluë, & pourquoi. N°. 24.

Apologie pour la feuille precedente. Qu'il n'eſt pas ſeur d'être voiſin d'un Prince abſolu; ſur tout du Roy de France. Bevûës de nos Rois à l'égard de la France. Deux endroits remarquables du Roy du temps qu'il étoit Prince d'Orange. N°. 25.

Heureuſe fin des ſeances du Parlement. La derniere conſpiration découverte à propos. Reflexions là-deſſus. Conſiderations ſur la maniere extraordinaire de cette découverte; & ſur les moyens dont on ſe devoit ſervir pour executer la conſpiration. N°. 26.

Remarques ſur le procés de Milord Preſton. Sur ce que les Conſpirateurs ſollicitent le Roy de France de faire paſſer des troupes en Angleterre. Ce qu'on peut eſperer d'une armée de François. Exemple de Strasbourg. N°. 27.

Remarques ſur le voyage de ſa Majeſté en Hollande. Sur les riſques qu'elle a couru. Quel en eſt le preſage. Conſiderations ſur les heureuſes circonſtances qui ont ſuivi ſont arrivée en ce pays-là. N°. 28.

Remarques ſur deux lettres qu'on donne à l'Evêque d'Ely. Neceſſité de la juſtification des Evêques ſuſpendus. Ce qui les obligent à ſe juſtifier. Conſiderations ſur certains endroits de ces lettres. N°. 29.

Raiſons de la diſcontinuation de cette Hiſtoire. Les Evéques ſuſpendus ſe ſont attirez bien des diſgraces, en demeurant muëts dans cette conjoncture. La conſpiration s'eſt tramée de longue main. La juſte part que nous y devons prendre en cette conſideration. N°. 30.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Les raiſons qui obligent l'Auteur de continuer cette hiſtoire.* 2. *Reflexions ſur la conduite de nôtre flote.* 3. *Que les François ont été fort trompez.* 4. *Les conſequences de l'expedition des François par rapport à eux & à nous.* 5. *La difference qu'il y a entre les Anglois d'aujourd'hui & les Anglois d'autrefois, & les raiſons de cette difference.* 6. *Reflexions ſur la bravoure que les Hollandois ont fait paroître en cette occaſion.* 7. *Conſiderations ſur le combat de Fleuri commandé d'un côté par le Duc de Luxembourg, & de l'autre par le Prince de Waldeck.*

Du Mecredi, 1 Juillet 1690.

J'Avois tout à fait reſolu de ne plus écrire, & de ne plus embaraſſer perſonne ni m'embaraſſer moi-même de cette ſorte d'hiſtoire; mais quoique j'aye pû faire ou dire, je n'ai pû reſiſter aux preſſantes ſolicitations de

pluſieurs perſonnes de conſideration, & aux importunitez du Libraire : Et ce qui m'a le plus determiné à continuer eſt la ridicule confiance d'un certain parti qui publie adroitement que je n'oſe le faire dans l'état où les affaires ſont à preſent. Il eſt juſte que je faſſe ſavoir à ces étourdis (car nos mécontens ont fait voir par toute leur conduite qu'ils ſont veritablement tels) que je n'ai jamais cru leurs affaires plus deſeſperées que je les crois preſentement, quelques grandes que ſoient les eſperances qu'ils ont que la France les ſecourra ; & je ſuis perſuadé qu'un peu de tems, j'oſe dire peu de ſemaines, nous feront voir clair comme le jour, combien ils ont contribué à ruïner le parti qu'ils embraſſent, en attirant la Flote de France ſur les côtes d'Angleterre, & combien le Roy de France aura lieu de ſe repentir d'avoir prêté l'oreille aux importunitez d'un parti, *qui n'a eu ni la force ni le courage de tenir la parole qu'il lui avoit donnée de faire un formidable ſoûlevement en Angleterre à la vûë de ſa Flote.*

Je croi qu'il eſt fort naturel que la vûë d'une Flote Françoiſe plus puiſſante que la nôtre, qui vient nous braver juſques dans nôtre Canal, émeuve la bile des veritables Anglois, & leur inſpire un

un juſte reſſentiment contre un parti que nous avons dans nôtre propre ſein, & qui nous a attiré cet Ennemi : Mais ſi nous conſiderons en même tems *combien les François ont été trompez dans cette affaire, les fâcheuſes conſequences que cette expedition doit naturellement faire retomber ſur eux, & les avantages qui nous en reviendront neceſſairement*, nous trouverons que nous y gagnons conſiderablement.

Nos Ennemis ont été fort trompez. On avoit promis au Roy de France, *que ſa Flote arrivant trouveroit la nôtre tout à fait dépourvûë, & ſi fort diſperſée qu'à peine y auroit-il vingt Vaiſſeaux enſemble, que pluſieurs Capitaines ſe declareroient pour lui* (ou tout au moins pour le Prince dont il viendroit défendre les droits:) *Que tout auſſi-tôt que ſa Flote paroîtroit ſur nos côtes, un parti conſiderable feroit dans le Royaume un puiſſant ſoûlevement, & que ce parti ſe joignant aux François ils travailleroient tous enſemble avec la même vigueur aux interêts de la cauſe commune*, comme ils parloient. Tout cela fut une puiſſante amorce contre laquelle le Roy de France ne put tenir; ce fut ces belles promeſſes qui le determinerent à éprouver toutes ſes forces du côté de la Mer, & qui l'engagerent à

équiper une Flote, dont je ne ſaurois le blâmer, dans l'état où ſe trouvoient ſes affaires, quoiqu'il l'ait fait d'une maniere & avec des dépenſes qui doivent neceſſairement avoir épuiſé ſes cofres, ſans qu'il lui ſoit poſſible de s'en relever. Je dois ici avertir le Lecteur que ce que je viens de dire ſont les propres termes du Memoire, qu'une certaine perſonne a preſenté au Conſeil de Verſailles, au nom & par les ordres de tous ceux de ſon parti. Nos Ennemis ont autant de raiſon que nous de ſe ſouvenir des effets de ces grandes promeſſes & de ces magnifiques eſperances. La bonté divine qui fit changer le vent en un moment empécha qu'on n'attaquât nôtre Flote à l'improviſte, & peut-être qu'on ne la brûlât. Nos Officiers ont tous fait leur devoir, & ont ſatisfait aux engagemens de fidelité auxquels ils ſe ſont ſoûmis par leur ſerment; & on eſpere que le tems fera voir que leur retraite n'a pas été moins raiſonnable que judicieuſe, & nous obligera de dire d'eux ce qu'on diſoit autrefois des Romains dans une occaſion fort ſemblable, *qu'ils avoient ſauvé Rome en temporiſant*. Pour tout dire en un mot, nos Ennemis domeſtiques, qui étoient ſi échaufez à faire paſſer les François en Angleterre, n'ont

n'ont eu ni la force, ni le courage, ni l'honneur, ſi je l'oſe dire, de ſatisfaire à la parole qu'ils leur avoient donnée.

Je ne ſaurois m'empêcher de demeurer d'accord que j'ai une foibleſſe qui me fera condamner, je le ſai bien, par preſque tout ce qu'il y a de gens, c'eſt que j'aurois ſouhaité que ceux dont les promeſſes ont attiré les François en Angleterre, leur euſſent tenu parole; & que nous euſſions eu occaſion une fois pour toutes d'eſſayer nos forces avec les leurs. Il eſt vrai qu'une guerre inteſtine, eſt la plus dangereuſe & la plus étrange de toutes les guerres; mais il n'eſt pas moins vrai auſſi qu'il eſt beaucoup mieux d'attaquer de certains maux dans leur racine, & de les extirper entierement, quoiqu'il faille ſe ſervir des cauſtiques les plus violens, que de les conſolider en apparence par des remedes lenitifs, qui n'otant pas la cauſe du mal ne font qu'en ſuſpendre les effets pour un tems, de ſorte qu'on hazarde par ce moyen tout le corps pour conſerver un membre infecté. Permettez-moi de vous dire que ſi ce parti qui attaque le gouvernement preſent avec tant de violence, eût eu le courage de s'oppoſer l'épée à la main à la décente de ſa Majeſté en Angleterre, & l'eût obligée

de s'ouvrir un paſſage pour venir à Londres au travers d'un ruiſſeau de ſang, c'eût été un bonheur pour l'Angleterre, & il y a déja long-tems que nous ſerions délivrez des funeſtes ſuites de l'inſoûtenable folie de nos mécontens. Et j'oſe dire que ſi leur poltronnerie ne les eût garentis alors des armes de leurs Majeſtez, bien loin que la Nation eût eu la mortification de voir une Flote Françoiſe ſur ſes côtes, qu'elle ſeroit vraiſemblablement de l'heure qu'il eſt dans le cœur de la France, renouvellant les Victoires d'Edward III. & de Henri V. ſous un regne auſſi heureux que l'eſt celui de leurs Majeſtez.

Pour faire voir que l'expedition navale de la France lui doit être neceſſairement déſavantageuſe, je me contenterai de remarquer, que les Françcis ont non ſeulement fait en cela de grandes dépenſes qui n'aboutiſſent à rien, mais qu'ils ont été obligez de negliger des choſes beaucoup plus neceſſaires, & qui pouvoient beaucoup plus contribuer à relever leurs affaires chancelantes, je veux dire qu'ils ont perdu l'occaſion d'envoyer plus de troupes en Irlande pour s'oppoſer aux forces redoutables de ſa Majeſté, qui eſt une faute capitale que toutes les maximes de la veritable

ble Politique les obligeoit à ne pas commettre. Toutes autres raiſons à part, les grandes dépenſes que le Roy de France a faites pour équiper ſa Flote, & celles qu'il a falu faire pour ſes Penſionnaires d'Angleterre, qui vont peut-être plus loin qu'on ne s'imagine, ſuffiſent pour l'obliger à ſe repentir d'avoir fait cette entrepriſe; ſur tout dans un tems où il a tant à dépenſer de toutes parts, & où il eſt reduit à des extremitez ſi fâcheuſes pour avoir de l'argent. Un peu de tems nous fera voir clairement quels ſont les autres desavantages auxquels la France s'eſt expoſée par cette action.

Il n'eſt pas beſoin de parler des avantages que nous en retirons, car puis qu'elle eſt desavantageuſe aux François, il faut neceſſairement qu'elle ſoit avantageuſe aux Anglois. Il eſt juſte que nous experimentions à peu de frais combien le ſecret eſt avantageux dans les affaires d'Etat, que nous apprenions comment il le faut garder, & que nous ſoyons convaincus par nôtre propre expérience qu'il eſt impoſſible que nous puiſſions être delivrez que par ceux dont Dieu ſe ſert comme d'inſtrumens convenables pour operer nôtre delivrance. Nous apprendrons auſſi par cette eſpece

d'affront que la France nous a fait à juger comme il faut de nos Ennemis, c'eſt-à-dire à ne les pas trop craindre & à ne les pas trop mépriſer auſſi, qui eſt une des premieres & des plus neceſſaires maximes d'Etat, qu'on ne peut negliger ſans ſe perdre, comme ſe ſont perduës des Monarchies tres-puiſſantes qui ont donné dans l'une ou dans l'autre de ces deux extremitez. Je croi pouvoir dire, que nous ne ſommes peut-être pas aujourd'hui le même peuple qui s'eſt autrefois ſignalé à la bataille d'Azincourt & à celle de Poitiers: Et que les François ne ſont pas la même Nation avec laquelle nos Ancêtres eurent affaire il y a déja quelques ſiecles, lorſque nous fimes leur Roy priſonnier dans le champ de bataille. Guillaume III. eſt le ſeul capable de faire renaître le genie guerrier de l'Angleterre, que le regne indolent & effeminé de Charles II. avoit enſeveli. Et je doute fort, que le premier de ces Princes tout brave qu'il eſt, puiſſe d'abord nettoyer nos eſprits de la craſſe dont les débauches publiques des trente dernieres années les avoient infectez. Quand je penſe aux regnes de Charles II. & de Jaques II. cela me fait ſouvenir d'un Aphoriſme de Machiavel qui dit, *qu'un Prince foible ſuccedant à*

un grand Prince peut ſe ſoûtenir ; mais que deux Princes foibles qui ſe ſuccedent immediatement affoibliſſent beaucoup un Etat, & l'expoſent à de grands dangers. Et je ſuis perſuadé que ſi le regne du Roy Jaques eût été auſſi long que celui de ſon Frere, nous ſerions indubitablement tombez dans une moleſſe d'où il n'eût pas été poſſible de revenir, quoique le Roy Jaques fût aſſez brave de ſa perſonne.

Je n'ai plus que ceci à dire de la Flote de France ; c'eſt qu'encore que j'euſſe peut-être mieux aimé à l'imitation du Prophete Royal être expoſé à toute autre disgrace, que d'être reduit à fuir devant l'ennemi, ſi j'avois eu l'honneur d'occuper le poſte que certaines gens occupoient ; cependant il eſt vrai de dire qu'on n'a jamais regardé comme une action de prudence & de bonne Politique, de hazarder une bataille à forces inégales, lorsqu'en temporiſant juſques à ce qu'on ait reçû du ſecours, on ne perd qu'un peu de reputation, qu'on peut entierement rétablir dans la ſuite par un heureux ſuccés.

Il eſt juſte de donner aux Hollandois qui ſe ſont comportez avec tant de bravoure dans le dernier combat naval les loüanges qu'ils meritent. Ce n'eſt pas

la premiere fois que cette Republique s'eſt miſe en état de défendre par les armes la liberté de l'Europe, dans un tems où d'autres puiſſances qui n'y étoient pas moins intereſſées qu'elle ne pouvoient ou ne vouloient pas ſe joindre avec elle dans une entrepriſe ſi noble & ſi glorieuſe. Sous le regne de Charles II. les Hollandois furent preſque les ſeuls qui tinrent pluſieurs fois les choſes en quelque équilibre dans cette partie de l'Europe, lorsqu'en même tems l'Angleterre fut contrainte par les intrigues de la France, qui trouva le moyen d'entretenir avec les deux derniers Rois une amitié inſeparable, d'appeſantir les chaînes de l'Europe, & de porter la grandeur de la Monarchie Françoiſe juſqu'où nous la voyons aujourd'hui. Nous ne ſaurions accuſer les Hollandois que d'une ſeule fauſſe démarche, c'eſt d'avoir fait ſeparement une paix precipitée avec la France lors du traité de Nimegue; faute qui a été relevée par une perſonne auſſi celebre par ſon ſavoir que par ſa naiſſance dans un livre imprimé en Anglois, & tres-digne de la curioſité des Lecteurs. Mais ceux qui ſavent le ſecret de cette affaire, bien loin de les blâmer ſont contraints de convenir, que ce fut un trait de la plus juſte

Poli-

Politique qui ait jamais été pratiquée. Car la verité eſt, & les Hollandois le comprirent fort bien, que le Roy Charles & le Roy de France avoient réſolu d'employer toutes choſes pour faire la paix avec les autres puiſſances confederées, & laiſſer les Hollandois en proye aux armes unies de ces deux Couronnes. Pour prevenir ce funeſte coup les Hollandois trouverent moyen de faire par avance une paix à part; à laquelle le Roi de France n'auroit jamais donné les mains pour rien du monde, ſans qu'il croyoit par la étoufer dans ſa naiſſance la grandeur Martiale du Prince d'Orange qui alloit tous les jours en augmentant.

Il ſe trouve preſentement que la Victoire du Duc de Luxembourg en Flandres eſt devenuë peu de choſe ou à rien du tout; puis que les François quoique plus nombreux preſque de la moitié, ont perdu beaucoup plus de monde que les Hollandois. Le Roy de France ſe trouve aujourd'hui dans un état que la perte de mille hommes lui eſt plus conſiderable, que celle de quinze-cents ne le ſeroit aux Hollandois: parce que les derniers peuvent lever en tout tems avec de l'argent autant d'Allemans, & autres étrangers qu'il leur plaira, ce que

l'autre ne ſauroit faire. Tout le fruit que la France pouvoit tirer de cette Victoire, ſuppoſé quelle en fût une, étoit de mettre ſous contribution le pays de ſes Ennemis, & convertir la guerre Offenſive en Défenſive du côté des Hollandois : or comme rien de tout cela n'eſt arrivé, on doit conclure à coup ſeur que l'action de Fleuri n'eſt une Victoire qu'en France.

Je dois convenir que le Duc de Luxembourg a fait dans cette action tout ce qu'il pouvoit faire en faveur de ſon Maître pour expier *le crime d'empoiſonnement dont il s'étoit rendu coupable, & le ſacrilege de l'horrible Meſſe qu'il fit dire à ſon prêtre*, qui furent cauſe l'un & l'autre qu'il fut ſi long-tems à la Baſtille. Mais le nom de Luxembourg ſera bien plus odieux aux Hollandois à cauſe des cruautez inouyes que ce General commit à la priſe de Bodegrave & de Swammerdame, il y a dix-ſept ans, qu'à cauſe de la perte qu'ils ont faite par le moyen de la conduite qu'il a tenuë à Fleuri. Monſieur du Buſſon dans la vie du Maréchal de Turenne parle de ce que fit Luxembourg à la priſe de ces deux places, en ces termes : *Il fit dit-il deux actions remarquables, en maſſacrant toutes ſortes de perſonnes, même les femmes & les*

& les enfans. On l'ouït ſouvent au milieu des triſtes gemiſſemens des aſſiegez crier à ſes Soldats, point de quartier, pillez, tuez, & violez. Il fit lui-même ce qu'il avoit dit, & ſes troupes à ſon exemple aprés avoir enſanglanté toutes les ruës, entrerent dans les maiſons, où ils firent des cruautez inconcevables : Les femmes furent violées entre les bras de leurs Maris, les filles entre les bras de leurs Peres; & tous ceux qui voulurent s'oppoſer à ces horribles excés furent maſſacrez, & déchirez en mille piéces. Voilà comment parle de Monſieur le Duc de Luxembourg un Hiſtorien de ſa nation, de ſa Religion, & de ſon parti.

Le glorieux avantage que les armes de ſa Majeſte viennent de remporter en Irlande, merite à juſte tître que nous y faſſions nos reflexions, nous le ferons à la prochaine.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Qu'il y a une conſpiration. 2. Qu'on ne peut diſconvenir de cette verité ſans injuſtice. 3. Reflexions ſur la certitude d'un Memoire preſenté au Roy de France par quelques Anglois. 4. On fait voir par pluſieurs raiſons que ce qu'on dit de ce Memoire eſt veritable. 5. On montre enfin que l'Egliſe a interêt que la conſpiration ſoit découverte.

Du Vendredi, 18 Juillet 1690.

SI quelqu'un nous eût dit dans un autre tems que celui-ci, qu'il ſe trouveroit des gens aſſez impudens, ou aſſez ſimples pour deſavoüer ou pour revoquer en doute la realité d'une conſpiration en Angleterre, dont le but eſt de rétablir le Roy Jaques par le ſecours de la France, nous ne l'euſſions jamais cru; cependant cela eſt, & nos yeux ſont les témoins fidelles qui nous convainquent qu'on tâche aujourd'hui de

de tourner la conſpiration en ridicule ; Dieu ſait qui ſont ces gens-là, & quel eſt le but qu'ils ſe propoſent. Je ne ſaurois mieux caracteriſer ce ridicule entêtement qu'en le comparant à l'extravagance des anciens Sibarites, *qui firent tuer tous les coqs de leur ville, de peur qu'ils ne troublaſſent leur repos par leur chant nocturne, quoique l'Ennemi fût alors devant leurs murailles.*

Outre le ridicule qu'il y a de douter de la verité d'une conſpiration, cela s'appelle revoquer en doute la prudence & la juſtice d'une Princeſſe qui poſſede juſqu'au prodige tout ce qu'il y a de bon & de grand, & attaquer la moderation des membres de ſon conſeil, par l'avis & par les ordres duquel pluſieurs perſonnes du premier rang ont été empriſonnées pour crime du haute trahiſon, non ce n'eſt pas pour rien, je le puis aſſeurer, que nôtre illuſtre Reyne n'a fait aucune diſtinction en ce qui regarde le ſang ou l'alliance, lors qu'elle a vû que le ſalut de l'Angleterre ne permettoit pas qu'elle en fit ; & ce n'eſt pas pour rien qu'elle a été contrainte de changer ſa douceur naturelle qui ne reçut jamais d'alteration, & d'emprunter en cette occaſion une eſpece de ſeverité : Je prie Dieu que le deſaveu

qu'on

qu'on fait de la conſpiration, n'en ſoit pas une partie.

J'ai vû cette ſemaine un écrit intitulé *Recherche modeſte des cauſes des malheurs qui ſont arrivez en Angleterre depuis peu de jours*, dans lequel je trouve un Memoire, qui devoit dit l'Autheur étre preſenté au Roy de France, au nom de pluſieurs Anglois de toutes qualitez, pour le ſoliciter à les ſecourir dans la penſée où ils étoient de rétablir le Roi Jaques. J'apprens qu'il y a de certaines gens qui par adreſſe ou par ignorance doutent de la certitude de ce memoire. J'abandonne cet écrit à ſa propre deſtinée, & je conſens qu'il tombe, ou qu'il ſe ſoûtienne par ſon merite; mais la force de la verité, & l'attachement que j'ai pour ma patrie m'impoſent une eſpece de neceſſité de faire quelques reflexions là-deſſus; leſquelles priſes en gros mettront peut-étre ce memoire dans une auſſi grande évidence, que le peut permettre l'état où ſont à preſent les affaires & en Angleterre & en France. Je dois avertir le Lecteur en paſſant, qu'on pourroit dire là-deſſus bien des choſes, que la bonne politique nous oblige de cacher encore pour quelque tems, outre qu'en les rendant publiques nous commettrions

trions des perſonnes de Paris d'un rang aſſez diſtingué. Je renfermerai dans les d'Articles ſuivans les conſiderations que j'ai à faire ſur ce memoire.

1. Peut-on s'imaginer que le Roy de France, qui a, il en faut convenir un des meilleurs conſeils qu'aucun Prince Chrétien ait eu, eût été aſſez fou que d'équiper une ſi puiſſante flote à ſi grands frais dans un tems où tous ſes voiſins ſont en guerre avec lui, & dans une conjoncture où la moitié de la dépenſe qu'il a faite ſuffiſoit ſelon toutes les apparences pour conſerver l'Irlande à ſon allié, ou à tout le moins pour prolonger la guerre, ce qui lui étoit quaſi la même choſe : peut-on dis-je s'imaginer, qu'il eût été ſi fou que de faire tout cela, ſans avoir une eſperance plauſible que la dépenſe qu'il étoit obligé de faire ne ſeroit pas inutile, ce qu'il ne pouvoit eſperer que par le ſoûlevement que ſes troupes jointes aux mécontens pouvoient exciter en Angleterre ? Il n'y avoit que cela ſeul qui fut capable de balancer le peril & les accidens dont cette entrepriſe pouvoit être ſuivie ; & il ne falloit pas moins que le ſoûlevement dont on ſe flatoit pour obliger le conſeil de Verſailles à changer ſes premieres meſures, qui étoient

de tirer en longueur la guerre d'Irlande.

2. C'eſt quelque choſe de ſurprenant qu'un fait ſoit un ſecret à Londres, qui court les rues à Paris; Car ni le Roy de France ni ſes Miniſtres ne ſe font du tout point un devoir de cacher dans le monde qu'un parti d'Anglois *ait ſolicité ce Prince de paſſer en Angleterre, & de briſer le joug de l'uſurpation ſous laquelle ce Royaume gemit*, pour me ſervir de leurs termes. Il y a de l'heure que je parle à Paris plus de cent Panegyriques imprimez au ſujet des deux grandes victoires, que Louïs XIV. a remportées par mer & par terre, pour parler comme ces Panegyriſtes; où l'on convient de bonne foi du Memoire dont je parle; Et de tous ces Panegyriques à peine y en a-t-il un qui ne diſe gravement au Roy de France, *que ſes armes glorieuſes & invincibles ſont le ſeul azile des Anglois opprimez; que ſes oreilles royalles ont été ouvertes aux cris & aux gemiſſemens de cette nation, & que c'eſt à preſent qu'il s'eſt réveillé pour répondre à leurs prieres.* Tous ceux qui ont quelques habitudes dans les pays étrangers avec des gens de lettres ſavent cela, & tous les jours on publie des écrits de cette nature dans la

la plû-part des villes de France.

3. Mais nous avons une preuve notable de la verité de ce Memoire dans une harangue de Monſieur de Même, l'un des conſeillers d'Etat, qui fut prononcée à Paris en preſence de l'Academie, immediatement aprés qu'on y eût reçû la nouvelle du combat de Fleuri. Cette harangue eſt imprimée par l'Imprimeur du Roy; & je ne doute pas qu'elle n'ait été reimprimée en Hollande. L'endroit qui regarde le ſujet que je traite eſt conçu en ces termes: „ Pendant que nôtre Auguſte Monar-„ que a ſes yeux ſur le Lion Hollan-„ dois ſoûmis & étendu à ſes piés, & „ qu'il le contraint de ceder à la force de „ ſes armes invincibles; il force en mê-„ me tems l'Ocean de ſoûmettre ſes „ vagues à une flote Royale la plus „ belle & la plus puiſſante qu'aucun de „ ſes Predeceſſeurs ait jamais miſe en „ mer, c'eſt cet element humide qui „ lui offre de nouveaux lauriers à cueil-„ lir, & c'eſt ſur lui qu'il jette les fon-„ demens d'un nouvel Empire. Les „ divines vertus de ſon eſprit ont at-„ tiré la veneration de ceux-mêmes qui „ étoient il n'y a pas long-tems jaloux „ de ſa grandeur: Et les Huguenots „ Anglois eux-mêmes, tout informez

„ qu'il

„ qu'ils ſont de l'averſion qu'il a pour „ leur Religion, lui ont addreſſé leurs „ ſupplications comme au ſeul azile des „ opprimez. C'eſt ici que la fortune „ le ſuit avec un appareil extraordi- „ naire de gloire, en ce que les Here- „ tiques eux-mêmes font la cour à ce „ grand Vainqueur de l'hereſie, & le „ ſupplient d'ajoûter à ſes autres gran- „ des qualitez celle de leur Liberateur. Or je vous prie peut-il y avoir rien de plus clair, que ce que dit là-deſſus un conſeiller d'Etat, neveu de Monſieur d'Avaux, qui reconnoît ingenue- „ ment qu'un certain parti de Prote- „ ſtans Anglois a invité le Roy de „ France à cueillir de nouveaux lau- „ riers ſur la mer, & à devenir par „ terre ſon Liberateur?

4. Ceux qui ont quelque connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans les Cours étrangeres, ſavent que Monſieur le Cardinal de Bouillon dans le memoire qu'il preſenta au Cardinal Neveu au ſujet de la conduite de ſon Maître envers le Duc de Savoye, ne fit aucune difficulté de dire à ſa Sainteté, que „ le Roy de France étoit indiſpenſable- „ ment obligé de demander des ſeure- „ tez au Duc de Savoye, afin de ne „ pas laiſſer à ſes Ennemis une porte

„ ou-

„ ouverte de ce côté-là, dans un tems
„ où il devoit occuper une ſi conſide-
„ rable partie de ſes forces du côté de
„ l'Angleterre, à quoi il ſe trouvoit
„ obligé non ſeulement par l'Alliance
„ qu'il y avoit entre lui & ſa Majeſté
„ Britannique (il entend le Roy Jaques)
„ mais qu'il y étoit encore obligé par les
„ prieres redoublées des ſujets de ce
„ Prince tant Catholiques que Prote-
„ ſtans : Et ce fut avec juſtice qu'on
crut à Rome que le Cardinal de Bouil-
lon ne parla de ſujets Proteſtans & Ca-
tholiques, que pour perſuader le Pape
que c'étoit à bonnes enſeignes & bien à
propos que le Roy de France faiſoit
une entrepriſe ſur l'Angleterre, *puis
qu'il y avoit été ſolicité non ſeulement
par les Papiſtes, mais encore par les Pro-
teſtans eux-mêmes.*

5. Je ſuis obligé d'avertir le pu-
blic, qu'il y a dans Paris & ailleurs une
infinité de perſonnes conſiderables par
le rang qu'elles tiennent & par la figu-
re qu'elles font, qui ſont aujourd'hui
reduites à la dure neceſſité de diſſimu-
ler leur Religion, & qui ſoûpirent
aprés la delivrance qu'elles eſperent
du ſuccés des armes de nôtre Roy.
Ainſi ce n'eſt pas une choſe ſurprenante
que ces perſonnes-là étudient avec
tout

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

toute l'application poſſible ce qui ſe paſſe à Verſailles ſur les affaires d'Angleterre ; puiſque toutes leurs eſperances ſont de ce côté-là : Et il n'eſt pas difficile à croire que celles qui ſont de la premiere qualité peuvent découvrir une infinité de choſes, que l'éloignement dérobe à nôtre connoiſſance ; ſur tout lorſque la Cour de France ne croit pas qu'il ſoit fort de ſon interêt de les tenir ſecretes, comme il eſt arrivé du memoire dont je parle. Et que ſait le Lecteur ſi par ce que je viens de dire, je n'ai pas aſſez clairement inſinué comment & par quels moyens ce memoire a vû le jour. J'ajoûterai ſeulement que je ſai d'Original qu'il y a de l'heure que je parle pluſieurs perſonnes illuſtres en France, *qui tremblent en leur cœur pour l'arche de Dieu, & qui craignent que la mauvaiſe vie de Hophni & de Phinées ne la livrent aux Ennemis.*

Voilà ce que j'avois à dire ſur le memoire dont il eſt parlé dans l'écrit que je viens de citer ; & je ne doute point que l'Autheur ne régale le public dans une ſeconde partie des autres cinq Articles qu'il n'a pas voulu rapporter, tout auſſi-tôt qu'il le jugera à propos ; & il eſt d'autant plus obligé que certains mi-

miſerables Ecrivains ſe ſont donnez la liberté de publier une infinité d'extravagances, ſous le nom *d'une ſeconde recherche modeſte*, &c. pour l'amour du tître ſeulement.

J'ai eu ſouvent la curioſité de ſavoir pour quoi certaines gens ne peuvent pas ſoufrir qu'on diſe, *qu'il y a une conſpiration*; je n'en ſai qu'une raiſon qui me paroît tres peu ſolide, qui eſt qu'ils ne veulent pas convenir qu'il y ait de conſpiration, de peur de flétrir par un tel aveu une Egliſe dont quelques-uns des membres peuvent s'y être engagez. C'eſt aſſeurément une des plus ridicules & des plus inſoûtenables raiſons qu'on puiſſe s'imaginer. Nous ſommes tous Chrétiens, & à cauſe de cela nous ferons-nous une honte de reconnoître qu'il ſe commettous les jours mille infamies dans toute la Chrêtienté, ſous pretexte qu'un tel aveu retomberoit ſur l'Egliſe Chrêtienne en general? Je voudrois fort qu'on me dit en quel tems on a fait un crime de haute trahiſon à une Egliſe particuliere, pour convenir qu'il peut s'être trouvé deux ou trois perſonnes de ſa communion qui ſe ſoient engagées dans une conſpiration? Et je ne me ſouviens pas d'avoir jamais ouï dire que perſonne ait deſ-

deſavoüé un de ſes membres, par ce qu'il étoit gangrené. Pour moi je croi qu'au lieu de deſavoüer la conſpiration ſur une raiſon ſi frivole, l'interêt d'une Egliſe qui voit qu'un de ſes membres y eſt embaraſſé, ſeroit au contraire, d'imiter l'action Heroïque de Brutus premier conſul Romain, qui condamna non ſeulement ſon fils pour avoir trahi les libertez de la patrie, mais qui voulut que la ſentence fût executée en ſa preſence : Je me ſouviens qu'un Italien ſavant & grand Politique remarque au ſujet de cette action extraordinaire de Juſtice, *qu'il étoit neceſſaire de faire mourir le fils de Brutus pour conſerver la liberté que Rome avoit aquiſe tout de nouveau.*

Je ſuis encore un coup obligé de renvoyer à la prochaine les reflexions que j'avois promiſes ſur les ſurprenantes victoires que ſa Majeſté vient de remporter en Irlande.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur la victoire que le Roy vient de remporter en Irlande.* 2. *Que cette victoire eſt venuë à propos.* 3. *Les grands avantages qui en reviennent à l'Irlande, à l'Angleterre, & à nos Alliez.* 4. *Remarques ſur la bravoure perſonnelle dont ſa Majeſté a payé au paſſage de la riviere de Boine & de la prudence qu'elle a fait paroître en cette occaſion.* 5. *A quels dangers Elle s'eſt expoſée.* 6. *Sa Majeſté miſe en parallele avec les grands hommes dont parle l'hiſtoire.*

Du Vendredi, 25 Juillet 1690.

QUi eſt-ce qui peut décrire la moindre petite partie des actions Heroïques que ſa Majeſté a faites en Irlande, ou qui peut exprimer comme il faut les grands avantages qui en reviennent neceſſairement non ſeulement à l'Angleterre, mais encore à toute l'Europe en general? Un ſujet ſi grand & ſi ſublime ne peut être digne-

ment traité que par ces Autheurs celebres de l'antiquité, qui chantoient les loüanges de leurs Dieux : Et comme Apelle ſeul avoit le privilege de peindre Alexandre le grand ; Je ſouhaiterois auſſi qu'entre les Ecrivains de ce ſiecle, quelque plume delicate & auſſi heureuſe que l'étoit le pinceau de ce celebre peintre entreprît de tranſmettre à la poſterité des exploits de Guillaume III. que les ſiecles à venir auront de la peine à croire. C'eſt ici que je ſuis contraint d'avoir auſſi mauvaiſe opinion de ma plume, que les Ennemis de cette hiſtoire la peuvent avoir eux-mêmes : Et c'eſt ici que je conſens que tout le monde diſe de moi, que j'ai demeuré infiniment au deſſous de mon ſujet ; puiſque je confeſſe que je ſuis entierement accablé ſous le prodigieux poids du ſujet que j'ai à traiter.

Je reduirai à trois chefs tout ce que je prendrai la liberté de dire au ſujet de la ſurprenante victoire de ſa Majeſté. 1. Je parlerai *de la conjoncture favorable où elle eſt arrivée* ; 2. *Des avantages dont il faut neceſſairement qu'elle ſoit ſuivie : Et* 3. *de la glorieuſe part que ſa Majeſté y a eu perſonnellement.*

Jamais remede ne fut appliqué plus à propos à un mal, que le fut la victoi-

re

re d'Irlande aux maux dont l'Angleterre étoit menacée ; & je puis avancer hardiment que ſi ſa Majeſté eût reçû en Irlande le moindre échec du monde, les campagnes d'Angleterre ſeroient peut-être déja teintes du ſang de ſes Habitans : Et nos ennemis domeſtiques auſſi-bien que ceux de dehors nous auroient déja reduits à des extremitez infiniment plus grandes, que toutes celles auxquelles nous nous ſommes trouvez expoſez juſqu'ici. Je n'aurois pas grand tort quand je dirois, que ſi cette victoire eût retardé de quelques jours, nos affaires d'Angleterre auroient eu peut-être à ſoûtenir une des plus malheureuſes criſes qu'une nation ait jamais ſoufferte. En un mot quelques-uns de nos lâches compatriotes avoient attiré ſur nos côtes une Flote Françoiſe la plus puiſſante que la France ait jamais miſe en mer : la perfidie ou la poltronnerie de quelques autres, & peut-être toutes les deux enſemble, nous avoient contraints de joüer le vilain rolle de ſimples ſpectateurs, pendant que nos Alliez ſoûtenoient tout le choc d'un combat naval, & s'immortaliſoient à nôtre honte éternelle par une glorieuſe défenſe ; nous avions enfin été contrains de fuïr devant un Ennemi qui n'a jamais oſé paroître juſqu'ici dans la

manche d'Angleterre, & la neceſſité nous avoit forcez de lui abondonner ſans coup ferir pour un tems, un des plus brillans joyaux de la Couronne d'Angleterre, je veux dire la ſouveraineté de la manche : Dans cette triſte conjoncture nous avions reçû coup ſur coup la nouvelle de la défaite de nos Alliez par terre, qu'on faiſoit monter plus haut que l'échec qu'ils avoient reçû par mer : Et pour comble de malheurs, nous avions dans nôtre ſein un Ennemi, tout prêt à porter la cruauté plus loin que ne la porta Neron dans l'embraſement de Rome, & à chanter non ſeulement des chanſons de triomphe à l'aſpect de nos malheurs, mais encore à contribuer de toute ſa force à groſſir les miſeres & les deſolations de l'Angleterre.

Tel étoit nôtre état, & tel étoit l'état de nos Alliez, lorſque le ciel propice nous envoya cette delivrance ; delivrance ſi merveilleuſe dans ſes circonſtances, ſi merveilleuſe encore dans la conjoncture favorable où elle arriva, & ſi fort neceſſaire à la liberté de l'Europe qui chanceloit ; qu'il ſemble que nos afflictions & nos miſeres paſſées ne nous avoient été diſpenſées par la divine providence, que pour nous en faire

faire mieux ſentir le prix, & pour nous faire eſtimer d'avantage le glorieux inſtrument dont la ſageſſe infinie a voulu ſe ſervir pour nous la procurer. En un mot le meurtre du Comte d'Eſſex n'arriva jamais plus à propos pour hâter celui de Milord Ruſſel, que la victoire d'Irlande arriva pour reſſuſciter pour ainſi dire, les peuples d'Angleterre.

Nous voyons en partie quels avantages nous reviennent déja de cette victoire; mais un peu de tems encore nous fera voir clair comme le jour qu'elle nous eſt infiniment avantageuſe. Qui peut nombrer la milliéme partie des avantages que les pauvres Proteſtans d'Irlande ont tirez d'une ſeule victoire; Ceux-là ſeuls peuvent les repreſenter, *qui ſe ſont trouvez enfermez dans de ſombres priſons, allarmez à tout moment par la fatale crainte qu'on ne leur ouvriroit les portes que pour les mener à la boucherie, & qui tout à coup ont été mis en liberté à l'approche de leur illuſtre Liberateur.* Perſonne enfin ne peut dire juſqu'où va le changement qu'une ſeule journée a produit à Dublin, que celui qui s'étant vû ſur l'échafaut ſans aucune eſperance d'en revenir, a obtenu amniſtie lors qu'il

le faloit preciſément, c'eſt à dire dans un tems où l'épée étoit déja levée pour donner le dernier coup.

Il eſt difficile de decider laquelle a le plus gagné à cette Victoire, de l'Angleterre ou de l'Irlande : comme elles étoient en concurrence pour la grandeur du danger, elles le ſont auſſi maintenant pour la grandeur de leur delivrance. J'ai déja touché en paſſant le peril dont nous étions ici menacez, car d'en faire une deſcription exacte ce ſeroit un portrait auſſi hideux que difficile, pour ne pas dire impoſſible. Pour moi je ne puis enviſager les riſques que nous avons courus qu'avec la même horreur qu'un paſſager qui eſt heureuſement parvenu au port, regarde de-là les flots d'une mer écumante qui le menaçoient il n'y a que quelques heures d'une mort inévitable. Je ſuis perſuadé que la victoire de ſa Majeſté en Irlande, a déja mis à couvert l'Angleterre que nous pouvions comparer à une barque qui commençoit d'enfonçer, & j'eſpere qu'en peu de mois d'ici nous la verrons dans une entiere ſeureté. Je croi que perſonne ne doute que le Roy de France n'eût reſolu de faire effectivement une incurſion en Angleterre ſous pretexte d'y ré-

ta-

tablir le Roy Jaques, comme quelques uns ſe flatoient ; mais la victoire d'Irlande l'obligera neceſſairement à changer de baterie, où je n'entens rien en matiere de politique. Je ſuis le plus trompé du monde, ſi cet orgueilleux Monarque, qui eut la vanité de dire lorſqu'on lui porta la nouvelle de ces deux Victoires (comme on parle à Paris) *qu'il n'étoit pas au pouvoir de la fortune de traverſes aprés cela le deſſein qu'il avoit formé ſur l'Angleterre, & qu'il étoit fâché pour l'amour du grand nombre d'amis & du peu d'ennemis qu'il y avoit, qu'il lui en coûtât ſi peu ;* je ſuis le plus trompé du monde dis-je, ſi l'experience ne fait voir qu'il a mis bas les armes avant que d'avoir gagné la Victoire, & qu'il s'eſt plus fait de mal par cette entrepriſe, que deux ans de guerre ne lui en auroient fait en ſe tenant ſur la défenſive.

Quand je penſe au caractere different de ſa Majeſté & du Roy de France, & ſur tout par rapport à l'invaſion que le dernier ſe propoſoit de faire en Angleterre, cela me fait ſouvenir de ce qui a été dit d'un Tiran dans une occaſion fort ſemblable par une bouche infaillible. *Je mettrai ma boucle en ſes narines, & mon mords en ſa bouche,*

& il s'en retournera par le chemin par lequel il eſt venu. Il n'entrera point en cette ville, & n'y tirera aucune fléche: Il ne ſe preſentera point devant elle avec le bouclier, ni ne dreſſera point de terrace contre elle. Je ne ſai pas pourquoi il m'arrive de citer un ſi long paſſage de l'écriture tout d'une ſuite; mais la verité eſt que la reſſemblance qu'il y a entre les quatre Princes dont il s'agit eſt ſi grande, que je n'ai pû m'empécher de faire cette remarque: j'eſpere que cela ne m'arrivera plus, ſi tant eſt que quelqu'un s'en ſcandaliſe.

La Victoire d'Irlande doit merveilleuſement ranimer la vigueur de nos Alliez, & diligenter prodigieuſement les meſures qu'ils ont à prendre. Elle eſt veritablement un ciment qui lie la confederation où les puiſſances de l'Europe ſont preſentement contre la France, & qui en rend la continuation aſſeurée. Ce qui determina ſa Majeſté à faire le voyage d'Irlande ne fut pas ſeulement le deſir de la gloire, ce doux Tiran des grandes ames, Elle y fut auſſi portée par un interêt d'Etat: Elle previt ſagement, que les affaires domeſtiques auſſi-bien que celles de dehors avoient beſoin d'un coup hardi de ſa main; & qu'il n'y avoit qu'un exploit

ploit extraordinaire qui pût rétablir l'Europe dans les droits veu la conjoncture des affaires. Le ciel a répandu ſes faveurs ſur cet heroique deſſein, & a voulu convaincre le monde encore une fois, que la Maiſon de Naſſau étoit deſtinée pour être l'Ange gardien & la conſervatrice non ſeulement des Proteſtans, mais encore des libertez de l'Europe; & pour rendre cette verité d'autant plus évidente, la providence a voulu relever encore l'éclat de cette maiſon par l'éclat de trois couronnes.

Cette remarque me conduit au troiſiéme chef que je me ſuis propoſé de traiter, qui eſt la glorieuſe part que la bravoure perſonnelle de ſa Majeſté s'eſt aquiſe dans cette Victoire. J'en tremble encore quand je penſe à combien de morts s'eſt expoſé un Prince de la vie duquel dépendent tant d'autres vies. Quand je me le repreſente au paſſage de la Boine, traverſant cette riviere à la barbe d'un Ennemi redoutable par ſon nombre & par l'avantage des poſtes qu'il occupoit; quand je le vois à la bouche du canon des Ennemis l'épée à la main; & lorſque je me le figure en ſuite dans le champ de bataille de l'autre côté de la riviere, cou-

vert de fumée & de pouſſiere, environné de piques rompuës, de drapeaux déchirez, d'Eſcadrons rompus & fuyans, au milieu du feu & de la fumée, des morts & des mourans. Quand je le conſidere dans toute cette action faiſant tout à la fois le devoir d'un Roy, d'un General, d'un Brigadier, d'un Capitaine, d'un Canonnier, & d'un ſimple Soldat; quand je le vois par tout avec une tranquillité d'eſprit qui n'eſt que pour ſui ſeul, ſachant tout, faiſant tout, & ſurmontant toutes les difficultez qui ſe preſentent; quand je le conſidere dis-je dans toutes ces fonctions, je ſuis contraint de ſouhaiter ou qu'il fut moins courageux, ou qu'il fût invulnerable.

Quoiqu'un boulet de canon ne reſpecte perſonne, & n'épargne ni le General ni le Soldat; il faut pourtant convenir que la main inviſible qui le dirige fait une diſtinction entre les hommes : Et la providence en permettant qu'un coup de boulet éffleurât l'épaule du Roy, un autre ſa bote, & qu'un troiſiéme lui paſſât à un travers de doigt de l'eſthomac, a fait voir demonſtrativement par un évenement ſi remarquable, le ſoin particulier qu'elle prend de ce Prince.

La

La conduite du Roy dans cette bataille confirme la verité du principe de ce ſavant ſoldat Xenophon, qui diſoit qu'un Prince doit être l'ame de ſon armée. Et ſi jamais la definition qu'Ariſtote a faite de l'ame a été recevable, ce fut lors que ſa Majeſté fut à ſon armée, *toute en tous, & toute en chaque partie.* Par tout où l'honneur & la neceſſité tout enſemble appellerent le Roy à cette memorable journée, il paya de tant de bravoure, & fit voir une intrepidité ſi merveilleuſe, qu'il peut avec autant de raiſon, ou peut-être plus, dire de ſoi-même ce qu'un ancien diſoit de ſoi, *pour combien me contez-vous?* Je me ſouviens que Xenophon dont je viens de parler, d'écrivant les rares qualitez de Cirus, nous dit, qu'il y a dans l'ame d'un Heros je ne ſai quoi qui ſe communique à ceux qui ſont autour de lui. Cela s'eſt trouvé vrai des troupes que nous avions en Irlande, car il ſembloit que la preſence & l'exemple de leur brave chef leur infuſât une bravoure auſſi extraordinaire, que l'étoit la raiſon pour laquelle elles combattoient.

Sa Majeſté a ſi-bien imité le Heros du Nord, le grand Guſtave Adolphe, qu'il paroît clairement qu'elle veut

aller plus loin que cet excellent original. Dans une des lettres de ce Roy, au Chancelier Oxeſtern, qui lui avoit remontré en ſujet affectionné qu'il ne devoit pas s'expoſer dans le combat, on y trouve ces mots, *ſi jamais un Prince doit faire paroître la grandeur de ſon courage, c'eſt au commencement d'une conquête; c'eſt alors, dit-il, qu'il doit penſer à finir heureuſement une guerre, en la commençant de même; & pour cet effet il faut conquerir avec toute la diligence poſſible, & il faut conquerir en perſonne: la renommée, ajoûte t-il, doit marcher bien loin devant les étendars; & c'eſt par la ſeule terreur de ſon nom qu'il doit renverſer les murailles & ouvrir les portes des villes. Ceux qui comme Alexandre (dit encore ce brave Roy) quittent leur patrie pour aller chercher ailleurs le ſceptre & la gloire, doivent tout hazarder, & ils doivent par leur valeur perſonnelle ſe diſtinguer d'avec les autres Princes qui demeurent chez eux.* Voilà comment parle Guſtave Adolphe : Et on peut dire qu'il n'y eut jamais rien de plus ſemblable à ce que fit ce grand Prince à la fameuſe Ile de Rugue, qui donna tant de reputation à ſes armes lors qu'il entra en Allemagne pour la premiere fois, que ce qu'a fait ſa

ſa Majeſté au paſſage de la Boine. L'action de Rugue fut la planche d'une glorieuſe ſuite de victoires, qui aquirent au Roy de Suede une reputation immortelle ; & l'action de la Boine a fait la blanche pour conquerir le reſte de l'Irlande, & pour cueillir d'autres lauriers dans la ſuite. La Boine en un mot a été au Roy Guillaume ce que le fameux Rubicon fut à Ceſar : Mais avec cette difference, qu'au lieu que le but de Ceſar étoit de mettre Rome aux fers, celui de nôtre Monarque veritablement invincible étoit de mettre l'Europe en liberté, de ſecourir ſes Alliez, d'aſſeurer le repos & le bonheur de ſes ſujets, & de s'aquerir une gloire qui durera autant que les ſiecles.

Aprés avoir ainſi begayé ſur cet illuſtre ſujet, il eſt juſte qu'aux reflexions que nous avons faites ſur les victoires que ſa Majeſté a remportées au dehors, nous en ajoûtions de nouvelles ſur l'heureuſe & ſage conduite que ſa Majeſté a tenuë au dedans : nous le ferons à la prochaine.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Reflexions ſur l'adminiſtration de la Reine pendant que le Roy étoit en Irlande. 2. La Reine Marie & la Reine Eliſabeth miſes en parallele, où l'on fait voir par pluſieurs circonſtances le rapport qu'il y a entre l'invaſion que les François vouloient faire en Angleterre, & celle que les Eſpagnols entreprirent en 1588. *3. En quoi different ces deux invaſions. 4. Examen de la ridicule diſtinction dont on s'eſt aviſé au ſujet de l'entrepriſe des François. 5. Avec une remarque ſur la défenſe des cinq Evêques.*

Du Vendredi, 1 *Aouſt* 1690.

JE deſtinois cette feuille à des reflexions ſur l'adminiſtration de ſa Majeſté pendant l'abſence du Roy : Mais comme je me propoſe d'en faire l'Hiſtoire à part, je ne dirai pas ici tout ce que j'ai à dire la-deſſus. Je me contenterai d'aſſeurer, que jamais Princeſſe n'eut à faire un plus difficile perſon-

ſonnage, & que jamais Princeſſe ne s'en tira mieux. Il ſemble que le ciel n'a voulu nous faire eſſuyer un des plus fâcheux tems que l'Angleterre ait jamais vû, que pour faire briller avec plus d'éclat la ſageſſe, le courage, & la juſtice d'une Princeſſe, qui a confirmé les craintes des uns, & relevé les eſperances des autres, en méritant comme elle a fait le tître d'une autre Reine Eliſabeth. Ce fut ſous le glorieux regne de cette derniere Princeſſe, que nos Ancêtres virent le Canal d'Angleterre couvert de l'invincible Flote d'une Couronne, qui aſpiroit alors à la Monarchie Univerſelle : Et c'eſt ſous l'heureux Regne de la premiere, que nous avons vû dans le même Canal la formidable Flote d'une autre Couronne qui n'eſt pas moins ambitieuſe que l'étoit l'Eſpagne, & qui n'en veut pas moins qu'elle aux libertez de l'Europe. L'une & l'autre de ces deux Flotes ont été les derniers effors des deux puiſſances qui les ont équipées : elles étoient toutes deux deſtinées à renverſer la Religion Proteſtante en Angleterre ; & à faire monter ſur le Thrône d'Angleterre un Roy Catholique Romain. Comme ces deux Flotes étoient égales dans le but qu'elles ſe propoſoient, & peut-être auſſi

auſſi dans leur force ; auſſi fut fort ſemblable la conduite des deux Princeſſes contre leſquelles elles étoient envoyées: Et j'eſpere que je ne ferai aucun tort aux illuſtres cendres de la Reine Eliſabeth ſi je dis, qu'à comparer les circonſtances de ſon regne avec les circonſtances du regne de la Reine Marie, celle-ci l'a ſurpaſſée.

La Reine Eliſabeth étoit en poſſeſſion du Thrône d'Angleterre depuis trente ans lorsque les Eſpagnols entreprirent de l'en dépoſſeder, & par conſequent ſon droit étoit fondé ſur une longue poſſeſſion que perſonne ne lui diſputoit. Elle n'avoit d'ennemis dans ſon royaume que les Catholiques Romains, dont plus de la moitié ne vouloient pas prendre le parti des Eſpagnols. La Reine Eliſabeth eut le bonheur de voir que tous ſes ſujets Proteſtans ſentirent la felicité dont ils joüiſſoient ſous le gouvernement d'une Princeſſe de leur Religion, ſans qu'il ſe trouvât un ſeul mécontent parmi Eux. La Flote qui venoit l'attaquer étoit compoſée de matelots, peu ou point inſtruits des côtes d'Angleterre ; & ce qu'il y eut de remarquable fut, qu'il ny avoit pas ſur cette Flote un ſeul Officier, ou matelot Anglois Catholique Romain, beaucoup

moins

moins Proteſtant. La Reine Eliſabeth n'avoit pas la moindre raiſon du monde de ſe défier de la prudence, de la fidelité, & du courage de ſa Flote; & jamais on n'a vû un Admiral plus brave que l'étoit le ſien. Le ſuccés de l'entrepriſe des Eſpagnols dépendoit beaucoup d'un juſte concert de meſures entre la Cour de Madrid & celle de Bruxelles, éloignées l'une de l'autre de pluſieurs centaines de milles: Car le deſſein dépendoit en partie du Prince de Parme, Gouverneur de Flandres. En un mot, comme les Eſpagnols n'avoient été attirez que par deux ou trois prêtres inquiets; auſſi trouverent-ils quand ils furent arrivez dans le Canal, toutes les forces de la Reine Eliſabeth jointes enſemble pour s'oppoſer à leur décente. La Reine Eliſabeth avoit encore un autre avantage, car elle avoit, s'il m'eſt permis de le dire, le Chevalier François Walſingham qui ſavoit les moyens d'ouvrir le cabinet de la plus-part des Princes Chrêtiens, & même celui de Philippe lui-même, le plus clos & le plus caché de ce ſiecle-là. Walſingham qui l'avertit du deſſein des Eſpagnols deux ans avant qu'il éclatât; & qui par un rare trait de Politique (trop long pour trouver place ici) obligea Philipe à dif-

differer, ſon entrepriſe pendant un an entier, aprés que ſa Flote fut prête à mettre en mer : Elle avoit enfin un Walſingham, lequel aprés avoir ſervi ſa Maîtreſſe avec toute la fidelité poſſible, inſenſible qu'il étoit à tout autre interêt qu'à celui de ſa Princeſſe ; & aprés avoir découvert une infinité de conſpirations, ſans en étoufer aucune, eut l'honneur de mourir ſi pauvre, qu'à peine eut-il de quoi ſe faire enterrer. *Exemple rare qu'un Miniſtre d'Etat ſe ſoit oublié ſoi-même pour ſe donner tout entier aux ſoins de travailler à l'agrandiſſement de la Princeſſe qu'il ſervoit.*

Si nous conſiderons en détail les circonſtances dans leſquelles ſa Majeſté ſe trouve aujourd'hui, ſi nous faiſons reflexion ſur la conjoncture du tems de l'invaſion que les François s'étoient propoſez de faire en Angleterre, nous trouverons que toutes les circonſtances ſont plus fâcheuſes & plus dangeteuſes, que ne l'étoient celles ſous leſquelles ſe trouva la Reine Eliſabeth il y a cent ans, ſi nous en exceptons ſeulement la derniere, qui regarde le Chevalier François Walſingham. Comparons les unes avec les autres, & aſſeurons-nous que le parallele que nous en ferons ſera d'ici à cent ans plus éloigné de la flate-

rie

rie qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Il y avoit long-tems que la Reine Eliſabeth étoit en poſſeſſion du Thrône, mais ſa Majeſté & ſon illuſtre époux venoient d'y monter tout nouvellement; & cela en dépit des pratiques declarées & cachées de leurs ennemis & des ennemis de l'Angleterre, tant domeſtiques qu'étrangers, qui ont eu l'effronterie de leur diſputer leur droit. Quoique ſa Majeſté merite autant que la Reine Eliſabeth l'amour de ſes ſujets, & quoique la nature lui ait donné en partage mille agrémens & mille charmes qu'elle avoit refuſez à l'autre; cependant elle a trouvé à la honte éternelle de l'Angleterre, beaucoup plus d'ennemis chez les Proteſtans, qu'Eliſabeth n'en trouva chez les Catholiques Romains: Et tout cela par un ridicule principe qui aſſeure à ceux qui s'en ſervent une place aux petites maiſons. Le peuple étoit ſenſible au bonheur dont il jouiſſoit ſous le regne d'Eliſabeth, mais aujourd'hui nous flétriſſons la memoire de nos Ancêtres, d'aimer la miſere comme nous faiſons; & de regarder de mauvais œil le plus grand bien qui puiſſe arriver à un royaume, c'eſt d'avoir ſur le Thrône un Prince & une Princeſſe de nôtre Religion.

La

La Flote des Eſpagnols étoit compoſée de matelors qui ignoroient la ſituation de nos côtes ; mais il y a ſur la flote Françoiſe pluſieurs Officiers & matelots Anglois, & même Proteſtans, qui ſemblent vouloir imiter ce malheureux de l'antiquité, qui brûla une des ſept merveilles du monde, pour immortaliſer ſa memoire par une ſi vilaine action. La flote de la Reine Eliſabeth étoit compoſée des meilleurs & des plus braves Officiers que ce ſiecle-là ait produit: (car je ne ferai pas aſſez incivil pour dire qu'il n'y en a jamais eu de tels.) J'eſpere que les Officiers de la flote de leurs Majeſtez ſe croiront aſſez honorez d'être mis en égalité avec ceux d'Eliſabeth : mais helas, je ſouhaite que cette égalité ſe trouve entre les Admiraux, & que nous ne puiſſions pas dire, *hinc illæ lachrymæ, c'eſt ici le ſujet des larmes d'une partie de l'Angleterre!* Les Eſpagnols avoient dans l'invaſion de 1588. un deſavantage, qui fait ordinairement échoüer les grands deſſeins, c'eſt qu'ils étoient obligez de communiquer leur projet à pluſieurs perſonnes. Il faloit neceſſairement que le Gouverneur de Flandre & ſes Miniſtres fuſſent informez des meſures qu'on prenoit en Eſpagne, puis qu'ils devoient renforcer

les

les Eſpagnols d'une armée de terre : Et la ſeule faute que fit en ſa vie ce grand Capitaine le Duc de Parme, fut de ne pas joindre à propos ſes forces avec celles qui venoient d'Eſpagne ; faute qui à la verité contribua beaucoup à ruiner l'entrepriſe. L'invaſion des François tout au contraire a été ménagée dans la Cour de l'Europe la plus cachée, le Roy ſeul & Monſieur de Louvois ſon premier Miniſtre ont été du ſecret, avec une ou deux autres perſonnes auxquelles ils ont jugé à propos de communiquer le deſſein. Et je dois dire ici aux Lecteurs en paſſant, que ſi la mine s'eſt éventée avant qu'on ait pû la faire joüer, nous en ſommes obligez aux Anglois qui ont appellé les François, & qui n'ont pas eu l'eſprit de garder le ſecret, & nullement aux François ; car les Guinées d'Angleterre ont bien moins de cours en France, que les Louïs de France n'en ont en Angleterre.

La Reine Eliſabeth avoit toutes ſes forces en Angleterre toutes prêtes à oppoſer aux Eſpagnols ; mais les meilleures troupes de la Reine Marie & les mieux diſciplinées ſe ſont trouvées dans une Ile voiſine par un malheur qu'on peut appeller neceſſaire, & le Roy le plus grand General qu'il y ait aujourd'hui en

Eu-

Europe s'y eſt auſſi trouvé à leur tête. Les Eſpagnols n'avoient été attirez en Angleterre que par quelques miſerables prétres, mais les François étoient venus ſur nos côtes à la ſolicitation de gens plus conſiderables, & d'un plus grand credit dans leur patrie. Et qui ſait ſi le contre-tems qui eſt arrivé aux François en cette occaſion n'eſt pas auſſi capable de les outrer contre ceux qui les ont fait venir en dernier lieu ſur nos côtes, que le furent les Eſpagnols il y a cent ans contre ceux qui les avoient appellez; car le Duc de Medina Sidonia leur Admiral, à ſon retour en Eſpagne fit écorcher vif un des prétres Anglois qui avoient ſolicité ſon Maître à une ſi malheureuſe entrepriſe?

Voilà le parallele que j'avois à faire des circonſtances dans leſquelles ſe ſont trouvées les deux Reines, également bonnes, & qui faiſoient également les delices de tous les gens de bien & toutes choſes bien examinées on trouvera, que la conduite de la Reine Marie n'eſt en rien inferieure à celle de la Reine Eliſabeth: Et ſi cette maxime eſt encore veritable, *que plus le peril eſt grand, plus eſt-il glorieux de le ſurmonter*; on ne fera point de tort à la memoire immortelle de l'une, de donner la palme à l'au-

l'autre. Pour finir ce ſujet diſons qu'il ne tient qu'à l'Angleterre d'être heureuſe ſous un gouvernement qui reſſemble en une choſe au fameux gouvernement des anciens Parthes; car pendant que le Heros de l'Angleterre cueille chez les étrangers des lauriers qui ne flétriront jamais, ſon Heroïne ménage avec la même autorité & le même bonheur les affaires domeſtiques.

En combien de façons on trompe le monde? c'eſt un proverbe uſité en France, auquel on pourroit ajoûter, *combien ſont ingenieux les gens à ſe tromper eux-mêmes?* Nous avons aujourd'hui en Angleterre un notable exemple de cette derniere verité. Il y en a pluſieurs parmi nous, qui diront hardiment dans le monde, *qu'il n'y a perſonne qui ait plus d'horreur qu'ils en ont pour l'invaſion des François*; pendant qu'en même tems ils endorment leur conſcience par cette reſtriction mentale; *qu'encore qu'ils ne ſoient pas pour l'invaſion des François, & qu'ils fuſſent fâchez que le Roy de France gagnât nôtre pays pour ſon conte, ils ne ſeroient pourtant pas fâchez que le Roy Jaques fut rétabli par le moyen du Roy de France.* Il n'y a point de gens ſages qui ſe laiſſent prendre à ces ridicules ſubtilitez; ſans conter qu'il eſt

eſt le plus aiſé du monde de tourner la choſe, & de faire cette queſtion à ces Meſſieurs ; *Oſeriez-vous declarer devant Dieu & devant les hommes, que vous abhorrez & deteſtez de tout vôtre cœur toutes ſortes de moyens de rétablir le Roy Jaques par le ſecours & par l'entremiſe des François ; & que vous ſouhaitez non ſeulement que tous ces moyens ſoient inutiles ; mais vous promettez encore de ne donner jamais le moindre ſecours aux François, mais au contraire de les traverſer dans tous les moyens qu'ils employeront pour rétablir le Roy Jaques ſur le trône d'Angleterre ?* J'ai la charité de croire que pluſieurs perſonnes qui nous diſent !, *qu'ils regardent avec horreur l'invaſion des François*, n'auroient pas la hardieſſe de trahir ſi ouvertement leur conſcience & leur principes, en faiſant une telle declaration, qui eſt aſſeurément toute contraire aux ſentimens de leur cœur.

J'ai trop bonne opinion de ma patrie, pour croire que tous les Anglois ſoient aſſez fous pour ne pas renoncer de bon cœur à toute penſée d'appeller les François en ce Royaume, en vûë de s'en rendre Maîtres, (pour parler comme le dernier Apologyſte :) Mais il ne s'agit pas de cela. La queſtion eſt de ſa-

voir

voir ſi vous approuvez que le Roy Jaques ſoit rétabli ſur le trône par la Flote, par les troupes du Roy de France, & par les autres moyens qu'il peut employer pour cela? & un homme qui n'oſe pas dire l'un peut fort bien dire l'autre.

Je ſuis contraint de toucher ceci en paſſant à cauſe d'un écrit, intitulé *Défenſe de cinq Evêques où l'on juſtifie que c'eſt mal à propos que l'Auteur de la recherche modeſte les a calomniez.* J'ai tant de veneration pour les perſonnes de ce caractere, que j'aurois ſouhaité, qu'au lieu de cette expreſſion foible & défectueuſe, on ſe fût ſervi de quelque choſe de plus fort, & de plus à propos; & qu'on n'eût pas laiſſé les gens dans le doute ſur la queſtion capitale qui eſt de ſavoir *ſi ces Prêlats ſont prêts à renoncer au ſecours, au credit, & à l'appui du Roy de France pour le rétabliſſement du Roy Jaques, & à regarder tout cela avec horreur*; comme on eſpere que le zele qu'ils ont pour la Religion Proteſtante les obligera de faire, puis qu'il n'y a perſonne qui le puiſſe mieux faire qu'eux; & qu'ils fermeront en le faiſant la bouche à leurs Ennemis.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur la nouvelle distinction de jure & de facto.* 2. *Que l'intention du Parlement n'a jamais été qu'on prêtât serment à leurs Majestez en qualité de Roy & Reyne de facto seulement.* 3. *Quelles sont les suppositions sur lesquelles on regarde certaines gens comme des prevaricateurs.* 4. *Reflexions sur un acte que le Parlement d'Ecosse vient de passer sur un semblable sujet.* 5. *Considerations sur un autre acte du même Parlement qui accorde aux Episcopaux une liberté entiere.* 6. *Remarques sur la maniere avec laquelle le Roy de France en a usé avec le Roy Jaques.* 7. *Et sur la maniere avec laquelle on en a usé à Paris à l'égard du portrait du Roi Guillaume.*

Du Vendredi, 8 Aoust 1690.

C'Est un principe inconteſtable de droit, *que celui qui prête un serment, doit le prêter, & il est censé qu'il le fait, selon l'intention & au sens de ceux qui l'ont ordonné.* On n'a jamais abuſé

abuſé de ce principe avec plus de licence, & jamais il n'a été violé plus impunément, qu'il l'a été depuis quelques mois en Angleterre. Apprenons de-là à blâmer les Catholiques Romains avec plus de moderation de ce qu'ils prêtent les ſermens avec des reſtrictions mentales, puis qu'il ſe trouve tant de Proteſtans parmi nous qui ont depuis peu porté les choſes plus loin qu'eux à cét égard.

Lors que leurs Majeſtez furent venuës au trône, le Parlement prit pour la ſeureté du Gouvernement les précautions que la prudence pouvoit lui inſpirer, ce fut d'ordonner qu'on prêteroit ſerment de fidelité à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne d'Angleterre. Il eſt conſtant que l'intention du Parlement ne fut jamais qu'on prêtât ce ſerment à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne *de facto* ſeulement; car un Roy *de facto* ſeulement n'eſt autre choſe en bon François qu'un vrai Uſurpateur; & on n'eſt non plus lié par le ſerment qu'on lui prête en cette qualité, que je le ſerois d'avoir juré à un voleur entre les mains duquel je ſerois, de ne m'oppoſer à ſon larcin, ni de reveler ſon crime; ſerment que je puis legitimément violer de l'aveu de tous les Juriſconſultes lors que je ſuis en liberté, par

ce que je ne l'ai fait que par crainte, & lors que j'étois dans une dépendance phyſique.

Quoique le Parlement n'ait jamais approuvé une telle diſtinction dans les ſermens, cela n'empêche pas qu'on ne doive avoir de la douleur, que tant de gens qui n'ont pas eu aſſez de courage pour ſe reſoudre à perdre leurs charges en refuſant ſans détour de prêter les ſermens ayent établi une nouvelle forge pour y fabriquer la pernicieuſe diſtinction *de facto*, qu'ils ayent été par ce moyen les dupes de leur propre cœur, & qu'ils ayent privé le Gouvernement du veritable but qu'il s'étoit propoſé en impoſant les ſermens.

Je ſuis perſuadé autant qu'on le peut être, que ceux qui ont prêté les ſermens avec cette diſtinction ne ſe croyent obligez par là qu'autant de temps qu'il leur en faut pour ſe mettre en état de rétablir le Roy Jaques, qu'ils regardent comme Roy *de jure*; & je ne ſuis pas moins perſuadé que de tous les ennemis du Gouvernement preſent, ces gens-là ſont les plus à craindre.

Ce n'eſt pas à moi de decider ſi l'intention du Parlement a été au pié de la lettre, qu'on prêtât ſerment à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne *de facto*

facto ſeulement ; tout ce que je puis aſſeurer c'eſt, que dans l'acte qui ordonne les ſermens, il n'y a rien de poſitif par où on puiſſe raiſonnablement conclure que ç'a été la penſée du Parlement ; de ſorte que l'acte portant ſimplement qu'on prêtera ſerment au Roy Guillaume & à la Reyne Marie, en qualité de Roy & Reyne d'Angleterre, on doit naturellement ſuppoſer que cela veut dire qu'on le leur prêtera en qualité de Roy & Reyne *de jure* ; parce que dans le vrai ſens de la loi, un Roy *de facto* ſeulement eſt un veritable Uſurpateur ; tel qu'étoit, quoique ſous un autre nom, le Protecteur Cromwel. Or puis que l'acte du Parlement ne parle que de Roy & de Reyne, & puis que ces mots doivent naturellement s'entendre de Roy & de Reyne *de jure*, par les raiſons que je viens d'alleguer ; celui qui prête ſerment à leurs Majeſtez ſous cette reſtriction mentale de Roy & de Reyne *de facto* ſeulement, entreprend d'expliquer l'acte du Parlement contre la naturelle ſignification des termes, & uſurpe de plus *la puiſſance legiſlative, en ce qu'il donne à la loi une explication que les Legiſlateurs eux-mêmes ne lui ont point donnée* ; car c'eſt un principe dont tout le monde convient, *que ceux-là ſeuls ſont ca-*

capables d'expliquer la loi, qui ont le pouvoir de faire la loi, ou qui ſont autoriſez par ceux qui l'ont faite: Et de-là il s'enſuit, qu'un ſimple particulier n'eſt pas en droit d'expliquer à ſa maniere cét acte du Parlement qui ordonne qu'on prêtera à leurs Majeſtez ſerment de fidelité, mais c'eſt un privilege qui n'appartient qu'au Parlement, ou aux Juges du Roiaume, qui ſont, ſi je ne me trompe, ſubſidiairement autoriſez pour cela par nos conſtitutions.

De plus, ſi cette maxime ſubſiſte encore; *que celui qui prête un ſerment eſt cenſé & doit le prêter ſelon l'intention de ceux qui l'impoſent*, comme elle ſubſiſtera juſques à la fin du monde; il s'enſuit neceſſairement, que tout homme qui prête les ſermens à leurs Majeſtez, eſt obligé de le faire ſelon le ſens du Parlement: Et il eſt cenſé, comme je l'ai déja dit, que l'intention du Parlement a été qu'on prêteroit ces ſermens à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne *de jure*, à moins que le Parlement lui même, ou les Juges de la Cour de Weſtminſter ne l'ayent actuellement entendu & expliqué d'une autre maniere; ce qu'ils n'ont pas encore fait en termes poſitifs, par des raiſons qui me ſont connuës; & par conſequent ceux qui prê-

tent

tent ces ſermens avec leur diſtinction *de facto* jurent à tout le moins en mal honnêtes gens, pour ne dire rien de pis.

Mais pour examiner la choſe de plus prés; ſi l'intention du Parlement a été qu'on prêtât les ſermens à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne *de jure* (ce que le Parlement doit ſavoir mieux que perſonne, & juſques ici nous n'avons rien vû de public qui nous puiſſe perſuader le contraire;) je ſoûtiens hautement que ceux qui les ont prêtez dans un ſens tout contraire, c'eſt à dire avec leur diſtinction *de facto*, auront bien de la peine à ſe juſtifier de la juſte accuſation qu'on leur peut faire d'avoir prevariqué; parce que la plus-part des caſuiſtes & des Jurisconſultes conviennent, *qu'une reſtriction mentale, contraire au ſens naturel du ſerment, rend prevaricateur celui qui prête ce ſerment.* De ſorte qu'en ſuppoſant que l'intention du Parlement dans l'inſtitution des ſermens a été qu'on les prêtât à leurs Majeſtez en qualité de Roy & Reyne *de jure*; je ſoûtiens que celui qui les leur prête en qualité de Roy & Reyne *de facto* ſeulement, le fait avec une reſtriction mentale, contraire au ſens naturel dans lequel le Parlement les a inſtituez, & ſe rend par conſequent coupable de preva-

rication, vû la ſuppoſition que nous venons de faire.

Ce qui m'a donné occaſion de faire des conſiderations là-deſſus, eſt un acte du Parlement d'Ecoſſe que j'ai vû cette ſemaine, qui a tres ſagement fermé la porte à cette pernicieuſe diſtinction *de facto & de jure*; & qui l'a bannie d'un banniſſement éternel, en ordonnant un formulaire de ſerment, qui ſera prêté par tous ceux que le Conſeil de ce Royaume jugera à propos. On eſpere que cét acte du Parlement d'Ecoſſe aura l'honneur de faire la planche à l'Angleterre pour en faire un autre de même nature. Et je me ſouviens, que le premier Miniſtre du dernier Roy d'Eſpagne lui dit, que le Conſeil de Madrid ne faiſoit aucun tort à ſa gloire, d'imiter certaines maximes d'Etat du Conſeil de Lisbonne tout inferieur qu'il étoit.

Puis que je ſuis ſur les affaires d'Ecoſſe, je ne ſaurois m'empêcher de parler d'un autre acte du même Parlement, qui ferme entierement la bouche à un certain parti qui ſe trouve dans ce Roiaume auſſi bien qu'ailleurs, au ſujet du Gouvernement eccleſiaſtique qu'on y avoit établi en dernier lieu. Il n'y a pas long-temps qu'on nous étourdiſſoit des ſeveritez que les Presbyteriens de ce Royaume

me exerçoient envers leurs autres freres ; & certaines gens faiſoient fort valoir ces endroits-là, pour des raiſons & dans des vûës qu'ils ſavent mieux que perſonne. Le Parlement d'Ecoſſe vient preſentement de lever tout ſujet de ſoupçon & de jalouſie, *en revoquant toutes les lois penales faites contre ceux qui ne ſont pas de la religion dominante, ou qui font des aſſemblées clandeſtines ; & en levant tous les Teſts & autres obſtacles, afin de rendre par là tous les Proteſtans ſans diſtinction capables d'entrer dans les charges ; & de donner à chacun une entiere liberté de ſervir Dieu à ſa maniere*, pour me ſervir des propres termes de l'acte. Les Presbyteriens accordent ici aux Epiſcopaux par un acte du Parlement, un avantage qu'ils n'en pûrent jamais obtenir dans les deux Parlemens precedens, quelques inſtances qu'ils fiſſent pour cela : avantage qui diſſipera, je l'eſpere les prejugez dont les partis ſont reciproquement entêtez les uns contre les autres, & reünira ceux, qui ne different en rien dans les choſes eſſentielles à la religion Proteſtante.

Il s'eſt paſſé quelque choſe de tres remarquable au ſujet du Roy Jaques à la bataille de la Boine, qui fait aſſez voir

les veritables motifs des égards que le Roy de France a pour ce Prince. Monſieur de Lauzun avoit ordre de ſon Maître, de faire en ſorte que le Roy Jaques s'en retournât promptement en France, en cas que les affaires d'Irlande allaſſent mal : en conſequence d'un tel ordre Lauzun & Tirconnel l'obligerent dés le premier choc à ſe rendre en diligence au vaiſſeau qu'on avoit preparé pour ſon tranſport. Pour moi je ne ſaurois jamais avoir ſi mauvaiſe opinion de la valeur de ce Prince, que de croire qu'il n'eût pas risqué ſa perſonne dans une action où il s'agiſſoit pour lui de trois Royaumes, & qui devoit decider de ſon droit ; s'il n'en eût été détourné par les Miniſtres d'un Prince, dont il a ſuivi les conſeils à ſa ruïne depuis un bout juſqu'à l'autre. Peut-on s'imaginer que ç'a été par un autre principe que par celui de l'interêt, que le Roy de France en a uſé de la ſorte avec ce Prince infortuné ; ou peut-on ſe mettre dans l'eſprit que le Roy de France ſe ſoucie beaucoup, qu'un neveu ou un arriere neveu de France ſoit ſur le trône d'Angleterre ? Je ſuis ſeur qu'il ne ſe met pas plus en peine de l'un que de l'autre, pourvû qu'il puiſſe être aſſeuré que celui qui en ſera en poſſeſſion favoriſera

les

les deſſeins qu'il a formez contre la liberté de l'Europe ; & c'eſt là-deſſus uniquement qu'ont été fondées les liaiſons d'amitié qu'il a toûjours eu ſoin d'entretenir avec nos deux derniers Rois.

N'avons nous pas vû que Louïs XIV. a violé quatre fois la foi ſolemnelle, qu'il avoit jurée à ſon beaufrere par quatre traitez differens ; à l'obſervation de l'un deſquels il engagea ſa foi dans un temps où le Roy d'Eſpagne étoit à peine ſorti de ſon berceau, & que ſon innocence par conſequent devoit le mettre à couvert ? croirons-nous qu'il ſoit capable d'aimer d'une amitié deſintereſſée un couſin germain, dont il ne s'eſt ſervi que comme d'un inſtrument pour faire reüſſir ſes deſſeins ? Et comment peut le Roi Jaques raiſonnablement eſperer de trouver une veritable generoſité dans un Prince, qui par une dureté ſans exemple, indigne d'une tête couronnée, a forcé le Duc de Savoie, ſon couſin, ſon neveu, & ſon allié, à lui declarer la guerre, uniquement parce qu'il a voulu ſe débaraſſer des chaînes qu'il lui preparoit injuſtement, ſans en avoir le moindre ſujet ? Le Roi de France en a trop fait depuis quelques années, pour ſe faire eſtimer du côté de la fidelité ou de la generoſi-

té ; car en violant tous les ſermens qu'il avoit faits aux Proteſtans de ſon Royaume, il a ruiné des gens qui lui ont conſervé la couronne ſur la tête ; dans un temps où il étoit ſur le point de la perdre. La Cour de France en un mot fit voir d'une maniere convainquante de quelle maniere elle s'intereſſoit pour un Roy d'Angleterre exilé, car du tems de la derniere Uſurpation elle aima mieux refuſer à Charles I I. l'aſile qu'il lui demandoit, que de desobliger un Ambaſſadeur de Cromwel. Et je ne fais point de doute qu'aujourd'hui même le Roy de France ne ſacrifiât volontiers le Roy Jaques, s'il pouvoit en le ſacrifiant faire une paix avantageuſe avec le Roy Guillaume & ſes Alliez.

Le Roy de France à reçû la fauſſe nouvelle de la mort de ſa Majeſté au paſſage de la Boine, d'une maniere qui prouve demonſtrativement, qu'il regarde comme quelque choſe de funeſte à ſes affaires les heureux ſuccés de nôtre Monarque, & que la vie de cét illuſtre Prince eſt quelque choſe de fort à craindre pour lui : Je ne me ſouviens pas d'avoir lû dans l'hiſtoire qu'un Prince ait jamais fait paroître tant de foibleſſe en pareille occaſion. Nous liſons de Ceſar qu'il pleura ſur les cendres de ſon Antagoniſte :

goniſte : Et ce fut avec juſtice qu'on dit autrefois de cét illuſtre Romain, *qu'en faiſant relever la ſtatuë de pompée qui étoit tombée, il éleva la ſienne ſur des fondemens plus aſſeurez.* Mais Louïs le grand eſt aſſeurément le premier qui ait fait faire des feux de joie de la mort d'un Ennemi ; & il n'y a point eu de Prince avant lui, dont les Miniſtres ayent permis qu'on traînât dans les ruës de ſa capitale l'effigie d'un autre Prince ſon Ennemi. Le temps nous apprendra ſi le ridicule outrage qu'on a fait à un portrait demeurera impuni : L'original victorieux pourroit bien, & il y aſſez de temps pour cela, paſſer dans le cœur de la France à la tête de ſa redoutable armée, & apprendre à l'invincible Monarque, qu'il n'eſt pas impoſſible qu'il ſoit batu c'eſt alors que Louïs XIV. ſe trouvera au bout de ſes eſperances, & perdra pour jamais la penſée de la Monarchie univerſelle. C'eſt alors qu'on lui fera rendre conte de tous les malheurs & de toutes les calamitez ſous lesquels il a fait gemir la Chrétienté depuis trente ans.

On pourra trouver mauvais que je n'aye rien dit dans cette hiſtoire de la mort d'un des plus grands Capitaines de ce ſiecle, le Duc de Schombergh, le-

quel aprés s'étre ſignalé par mille actions glorieuſes, qui rendront ſa memoire immortelle, a couronné tous ſes faits Heroïques de la gloire de mourir en Irlande dans le lit d'honneur, en défendant une Religion qu'il avoit preferée à toute la grandeur qu'il pouvoit avoir en France. Mais comme je n'ai pas de ſa vie tous les memoires qu'il ſeroit neceſſaire pour parler de lui ſelon ſes merites, je ſuis contraint malgré moi de garder le ſilence. Cependant, ſi ceux qui ont eu l'honneur de le connoître, veulent avoir la bonté d'envoyer chez le Libraire une relation qui ſoit digne de ce grand homme, je leur rendrai toute la juſtice dont ma plume peut être capable.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Combien ſont malhonnêtes gens, ceux qui ont appellé les François, 2. Combien fous, 3. Et combien lâches. 4. Du peu d'avantage que le Roy de France a tiré de ſon expedition. 5. Cette grande levée de boucliers miſe en parallele avec l'expedition de l'Empereur Caligula. 6. Reflexions ſur une Medaille que le Roy de France a fait fraper au ſujet de ſa pretenduë victoire navale. 7. Avis aux Mécontens moderez d'Angleterre.

Du Vendredi, 15 Aouſt 1690.

QUel grand avantage à tiré le Roy de France des dépenſes immenſes qu'il a faites pour équiper cette invincible Flote ? Combien lui a couté cette oſtentation de vaine gloire ? Et combien eſt-il redevable aux ſolicitations de certaines gens, qui l'ont embarqué dans une ſi malheureuſe entrepriſe, dont il ne peut jamais de lui-

même reparer les fâcheuſes ſuites ? C'eſt une aſſez plaiſante queſtion à faire, de demander ſi ceux qui ont appellé ce Prince en Angleterre ſont plus fripons, que lâches, ou fous ? Pour moi je conſens de bon cœur qu'ils ſoient tous les trois enſemble : Et je ſerois fort fâché que quelqu'autre de mes compatriotes partageât avec eux ces trois belles qualitez.

On n'a jamais ouï dire qu'entre toutes les nations qui ſe piquent de quelque vertu, il ſe ſoit trouvé des gens qui ayent ſolicité & encouragé les étrangers, quelques pretextes qu'ils euſſent pour cela, à faire une invaſion contre eux-mêmes... L'amour pour la patrie a été de tout tems l'inſeparable qualité de toutes les nations civiliſées : C'étoit-là la paſſion dont on ſe faiſoit honneur, & où l'on tâchoit de ſe ſurpaſſer les uns les autres. Nous ne ſommes plus, helas ! dans ces heureux tems, où l'on aimoit mieux mourir, que d'appuyer ou de favoriſer une entrepriſe contre la patrie, quelque ingrate qu'elle fût, comme on a dit de Themiſtocles, *qu'il ne pouvoit dormir tout enfant qu'il étoit, à cauſe de la gloire de Miltiades, qui étoit mort dans le lit d'honneur combattant pour ſa patrie.* J'avouë auſſi que

ſi

ſi j'avois été de leur Religion, j'euſſe envié la gloire de Themiſtocles, *qui aima mieux être une victime immolée à la ſureté de ſa patrie, pour prevenir ainſi par un noble ſtratageme l'invaſion que Xercès ſe propoſoit de faire en Grece*; quoiqu'il eût en même tems toutes les raiſons du monde de ſe plaindre de ſon ingrate patrie, & d'avoir du reſſentiment des outrages qu'il en avoit reçûs. C'étoit ce ſiecle ici qui devoit produire des Monſtres, capables de dater leurs lettres *à bord du Vice-Admiral de France, à ſix lieües des terres d'Angleterre pourſuivant la Flote Angloiſe & Hollandoiſe, brûlant & coulant bas leurs vaiſſeaux*: cependant ces veritables Monſtres ont la hardieſſe de nous dire dans le corps de leurs lettres, qu'ils ſont de vrais Proteſtans, & des Proteſtans de l'Egliſe Anglicane. Ils ne ſont rien moins que Proteſtans; j'en ſuis ſeur, car la Religion Proteſtante n'enſeigne point à hair ſa patrie; & l'Egliſe Anglicane a interêt de deſavoüer ces membres adulteres & bâtards.

Ces miſerables ont porté l'infamie & la lâcheté plus loin que ne la porta Neron; & ſi cet Ennemi du genre humain vivoit aujourd'hui, il auroit plus de ſujet d'exhaler ſon fiel contre les Officiers An-

Anglois de la Flote de France, qui veulent l'emporter ſur lui dans l'art de ruiner leur patrie, qu'il n'en avoit contre le pauvre joüeur de Violon, par ce qu'il joüoit mieux que lui. Le Neron des Romains brûla Rome, pour la rebâtir & plus belle & plus magnifique : Mais nos Nerons Anglois ſe feroient un plaiſir de voir en feu les murailles de bois de l'Angleterre, & ſouhaiteroient de ne les voir jamais relevées : Et c'eſt de-là, comme d'une Ere nouvelle & heureuſe, qu'il datent leurs chants de triomphe.

Nous ne ſavons pas ſi les Anglois ont fait paroître beaucoup de bravoure ſur la Flote de France ; mais nous ſommes bien aſſeurez que ceux de leur cabale qui ſont à terre n'ont pas fait paroître la moindre vigueur. Ils n'ont eu ni l'honneur ni le courage de tenir leur parole à leurs complices de France. Je me ſuis ſouvent demandé à moi-même qu'elle peut avoir été la raiſon qui les a obligez à n'oſer rien entreprendre, en faveur d'un parti dont ils avoient de ſi magnifiques eſperances ; dans un tems ſur tout qui leur preſentoit l'occaſion la plus favorable qu'ils pouvoient jamais ſouhaiter. La raiſon la plus plauſible à laquelle je me ſuis determiné eſt celle-ci.

Jet-

Jettons les yeux ſur la nation Angloiſe en Général ; & nous verrons que ceux qui ſont contre le gouvernement preſent ſont principalement les plus ignorans, & les plus bigots. Je dis principalement, parce que je ſerois bien fâché de nier que quelques-uns d'eux, que je ne nommerai point, n'ayent beaucoup de piété & de ſavoir ; & par ce qu'il y a peut-être auſſi une bonne partie de nos Mécontens, qui ne le ſont que par un principe de ſtupidité & de bigoterie : car ſi vous demandez à ces gens-là, d'où vient qu'ils ſont contre le gouvernément preſent. Toute leur réponce ſe reduit à dire ; *que tels, & tels qu'ils prenent pour modelles de leur foi, ſont de leur ſentiment.* De ſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant, que des gens de ce caractere n'oſent s'embarquer dans une action, où il y va viſiblement de la vie. Ils ne ſont pas aſſez hardis pour enviſager la mort qui leur paroît effoyable ; outre qu'une conſcience criminelle qui les épouvante, les rend incapables de la magnanimité que poſſedent des ames & plus tranquilles & plus nobles. De ſorte que comme nous ſommes redevables d'une grande partie de nos malheurs, à la ſimplicité & à la bigoterie de quelques Anglois ; de même

me pouvons-nous dire en un ſens, que c'eſt à leur ſtupidité, ou plûtôt aux ſuites de cette même ſtupidité, pour ne pas dire à leur ame lâche & timide, que nous devons nôtre ſalut preſent.

Nous avons mille preuves pour nous convaincre que les partiſans des François, & ceux qui les ont appellez en Angleterre ne ſont pas fous à demi; & à la verité la plus-part de nos Mécontens ſont les plus pitoyables gens du monde. Ce fût aſſeurément ce riche partage de la nature, infiniment plus digne de pitié que d'envie qui fit venir nos Heros à Terre uniquement pour nous dire, *que les François avoient quarante mille hommes ſur leur Flote; qu'ils avoient une infinité d'amis tout prêts à ſe joindre à eux tout auſſi-tôt qu'ils auroient débarqué.* Ce trait de folie eſt aſſeurément des plus obligeans, & ſa Majeſté elle-même n'auroit ſeu rien faire de mieux pour renverſer leurs projets, & pour exciter la nation à ſe défendre vigoureuſement. Pour-moi je croi que nous ſommes ſi fort obligez à l'Auteur de cette entrepriſe, & aux ſoins obligeans qu'il nous a témoignez, que nous ſouhaitons, qu'à ſon retour en France il ſoit recompenſé de ſes peines: & la recompenſe la plus digne que je ſache d'un

d'un ſi grand politique doit être à mon avis la charge de ſecretaire des petites maiſons.

Quoique je ne ſois pas un fort grand Adorateur du Roy de France, je ne puis pourtant m'empêcher de plaindre ſon malheur, d'avoir été ſi mal ſervi des Anglois ſes amis & ſes Conſeillers; Et c'eſt aſſeurément grand pitié qu'un Prince qui a un des Conſeils de l'Europe le plus ſecret & le plus habile, ſoit entraîné par ſa malheureuſe deſtinée, où plûtôt par la neceſſité de ſes affaires, & contraint de s'embarquer dans une affaire capitale avec des gens, qui n'ont ni le cœur ni l'eſprit de joüer le rolle dont il les avoit inſtruits avec aſſez de ſageſſe. Je ne fais point de doute que le Roy de France n'ait de l'heure qu'il eſt bien de la peine à cacher ſa colere & le juſte reſſentiment qu'il a contre ces inutiles amis : Et il me ſemble que je vois Louïs le grand & Monſieur de Louvois, qui paroiſſent tout chagrins, quand ils viennent à calculer les frais de cette expedition, & qu'ils trouvent que les magnifiques eſperances dont ils s'étoient flatez de conquerir l'Angleterre ſe reduiſent au glorieux exploit d'avoir renverſé quelques chaumieres & quelques hutes de pécheurs.

L'ex-

L'expedition de la Flote de France contre l'Angleterre, reſſemble aſſez à celle que l'Empereur Caligula entreprit autrefois contre cette Ile; au moins quant à l'execution, car pour ce qui eſt du projet il faut convenir qu'il étoit grand & bien concerté. Caligula fit publier à Rome, qu'il vouloit porter en perſonne les aigles Romaines dans cette partie de l'Angleterre, ou les armes des Romains n'avoient encore pû percer. Il leva une nombreuſe armée, fit les preparatifs les plus ſplendides que Rome eût jamais vûs, & équipa une puiſſante Flote pour tranſporter tout cela. Etant arrivé ſur le bord de la mer avec ſes Legions, il donna ſes ordres pour l'embarquement de ſes troupes, & tout le monde ſe trouva prêt a ſauter à bord, lorſqu'en un moment il changea le premier ordre, & *commanda à tout le monde d'amaſſer un certain nombre de coquilles*, comme un trophée de ſa glorieuſe expedion: Et s'en retourna là-deſſus à Rome en triomphe avec toute ſon armée. Ce fut-là une victoire bien plus facile qu'aucune des victoires d'Alexandre ou de Ceſar; cependant ces grands Capitaines s'aplaudiſſoient bien moins des batailles d'Arbelle & de Pharſale, que ne faiſoit ce fou de

de ſa victoire de coquilles. Il fit élever un monument de ſa folie, qui ſe voit encore aujourd'hui ſur la côte de Hollande, quand la mer eſt baſſe; monument qui eſt le plus ancien reſte de la grandeur des Romains qu'on trouve dans cette Province.

Louïs XIV. il eſt vrai nôtre Ennemi preſent merite de n'être pas mis dans le predicament de Caligula nôtre ancien Ennemi, car il eſt digne d'une meilleure deſtinée, ſur tout quant au projet de ſon entrepriſe contre l'Angleterre. Mais pour parler franchement; je croi que Louïs XIV. a tiré auſſi peu d'avantage de ſon expedion, que Caligula en retira de la ſienne. L'un & l'autre de ces deux Heros ne peuvent pretendre tout au plus qu'une idée creuſe & chimerique de gloire: Et je ſuis le plus trompé du monde, ſi Caligula ne fut auſſi content de ſon expedition, que Louïs l'a été de la ſienne. Mais à dire vrai le Roy de France ſe trouve dans pluſieurs circonſtances qui peuvent rendre amere la douceur de ſon triomphe, ou Caligula ne ſe trouva pas. L'un ne couroit aucun riſque par ſon expedition, il n'avoit alors point d'Ennemis qui puſſent profiter de ſa folie, & l'Empire Romain étoit en

état

état de ſe paſſer aiſément de l'armée que l'Empereur emmenoit : Au lieu que le Roy de France par ſon expedition, a fait de grandes dépenſes inutilement, dans un tems où toute l'Europe eſt en armes contre lui, & qu'il a plus de beſoin que jamais de troupes & d'argent pour défendre ſon propre pays. Laiſſons-le donc, par pure compaſſion pour la foibleſſe humaine, laiſſons-le diminuer ſes pertes & adoucir ſon chagrin à la faveur de la flaterie, cette idole des ames foibles, & qu'il face fraper tant de médailles qu'il lui plaira ſur ſa derniere victoire navale, comme il l'a déja fait; qu'il éleve autant d'arcs de triomphe que le peuvent permettre ſes coffres épuiſez; il y auroit de la malhonnêteté à lui envier une ſi petite ſatisfaction, aprés un ſi grand & ſi important revers. Serons-nous moins genereux envers le Roy tres-chrétien, que le ſont les Barbares de Monomotapa à l'égard de ceux qui ſont dans l'affliction ? Ces bons & charitables Africains, lorſque leurs voiſins ont eſſuyé quelque grand malheur, leur accordent ſans ſcrupule *le ridicule honneur d'être conduits & reconduits dans un des Chariots de leurs Dieux*; afin, diſent-ils, que nous les recompenſions des

des malheurs qu'ils ont eſſuyé, en les mettant au rang de nos divinitez. Je ne fais point de doute, qu'on n'éleve quelque autel à Louis XIV. ſur ſon expedition; ſi tant eſt que le pieux Jeſuite Meneſtrier n'ait épuiſé déja toute ſon abondance : Et lorſqu'il aura encore une fois porté le blaſphême dans les arcs triomphaux, dans les inſcriptions, & ſur les médailles, plus loin que les Monomotapans, il eſt dificile que nous ayons moins de pitié que ces payens de l'extravagance d'une telle action

Comme j'ai dit au commencement de cette feuille, *que je ſerois bien fâché de nier que quelques-uns de nos Mécontens d'Angleterre, que je ne nommerai point, n'ayent beaucoup de pieté & de ſavoir*, il eſt juſte que je diſe un mot en leur faveur. Je ne ſai pas les correſpondances que ces réverends hommes ont avec les ſavans des pays étrangers : Mais je puis bien les aſſeurer d'une choſe, & toute l'Angleterre avec eux, qu'il n'y a dans toutes les Egliſes Proteſtantes qui ſont aujourd'hui dans le monde chrétien, ni Theologien ni Juriſconſulte qui ayent deſaprouvé publiquement la derniere revolution d'Angleterre, ou la maniere dont elle eſt arri-

vée. Bien-plus, je défie franchement ces Meſſieurs de me montrer un ſeul Theologien étranger de la Religion Proteſtante, dans toutes les Egliſes de l'Europe, *qui deſaprouve formellement la conduite de leurs Majeſtez, & des Anglois dans la preſente revolution.* Non ſeulement cela; mais ſi la choſe le meritoit, ou qu'il fût de la Politique, je parierois tout ce que j'ai de cher dans le monde, *qu'il n'y a point d'Univerſité Proteſtante chez les Etrangers qui fit difficulté d'approuver ſolemnellement le gouvernement preſent d'Angleterre, comme étant conforme à la parole de Dieu, & à la droite raiſon; & tout cela par un témoignage Authentique ſigné des Profeſſeurs, & ſeellé du ſeau de l'univerſité.* Ainſi il faut de deux choſes l'une, ou que ces réverends hommes ſoient plus ſavans que tous les Theologiens & les Juriſconſultes de l'Europe, ou qu'ils ſe trompent: Et s'ils ont là-deſſus quelques connoiſſances ſecretes inconnuës aux autres, il eſt juſte qu'ils en facent part au public; & ils n'ont aucune raiſon de craindre que la preſſe ne leur ſoit ouverte pour faire imprimer tout ce qu'ils jugeront propre à leur juſtification. S'ils ne jugent pas à propos de le faire en Angleterre, ils peuvent

vent le faire chez les Etrangers ; dont le desintereſſement leur permettra de faire imprimer tout ce qu'il leur plaira pour leur défenſe ; *& ſur tout ces Etrangers qui ont reçû en trois differentes langues, un livre qui a été défendu en Angleterre, uniquement parce qu'il ſembloit les attaquer.*

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Remarques ſur une Lettre que l'Auteur a reçû cette ſemaine.* 2. *Sur un livre intitulé* Avis aux Refugiez. 3. *Paſſage du même livre pour prouver que tous les Proteſtans étrangers en general approuvent la derniere revolution d'Angleterre.* 4. *Autre paſſage au ſujet de l'Archevêque de Cantorbery.* 5. *Avis aux Catholiques Romains d'Angleterre ſur l'établiſſement preſent.*

Du Vendredi, 22 *Aouſt* 1690.

COmbien d'affaires ne me ſuis-je point faites par la derniere partie de ma precedente, où j'ai dit *que toutes les ſocietez Proteſtantes des pays étrangers approuvent unanimement le gouvernement preſent d'Angleterre?* Au lieu de nier le fait, on me dit dans une obligeante lettre que j'ai reçû ë cette ſemaine, & cela *par pure compaſſion pour mon ame, qu'en imputant une choſe de cette nature aux Egliſes Proteſtantes, je fais*

fais bien voir que je ſuis un vrai Athée; & que je tâche de tourner la Religion en ridicule. La verité eſt que comme je n'ambitionne pas fort le nom d'Athée; auſſi ne ferai-je ou n'écrirai-je jamais rien qui puiſſe me le faire donner. Mais par pure reconnoiſſance envers le *reverend Theologien, qui a tant de pitié de mon ame, que d'offrir de faire ſoixante miles de chemin pour ſe rendre à Londres, dans la ſeule veüe de me convertir à la verité*: je lui dirai franchement, que j'ai ſujet de craindre qu'il ne perde ſes peines, puis que je hais également l'Atheïſme & la bigoterie. Car être converti à la verité ſelon lui, eſt j'ai grand peur, la même choſe que devenir Bigot; Ce que j'eſpere de ne jamais faire tant que j'aurai l'uſage de ma raiſon.

Mais helas l'Atheïſme n'eſt pas mon ſeul crime! on me dit dans la même Lettre, que je témoigne n'aimer pas l'Egliſe Anglicane par ce que j'attaque les colomnes & les appuis de cette Egliſe. A Dieu ne plaiſe que je ſois Ennemi d'aucune Egliſe Proteſtante ou ſocieté Orthodoxe; beaucoup moins encore Ennemi d'une Egliſe qui fait ſi belle figure parmi les Reformez, & qui eſt authoriſée par nos lois comme l'Egliſe de toute la nation. Lorſque

ce Monſieur viendra en ville pour faire ſa miſſion, il me verra apparemment à l'Egliſe plus ſouvent que certaines gens qu'il regarde comme des membres beaucoup meilleurs que je ne ſuis; ce qui au lieu de m'aquerir ſon amitié, le confirmera peut-être dans la mauvaiſe opinion qu'il a de moi : Car nous voyons ſouvent que ceux qui vont le plus frequemment à l'Egliſe, ne ſont pas ceux qui ſont le plus dans ſes interêts. Mais pour démontrer le peu de bon ſens dont ce Monſieur ſe croit en poſſeſſion, il faut pour une bonne fois que je prenne la liberté de lui dire, que je ne reconnois d'Egliſe Anglicane, que celle qui eſt dans les interêts du Roy Guillaume & de la Reine Marie; & non ſeulement moi, mais encore toutes les EgliſesReformées qui ſont aujourd'hui en Europe, condamnent avec juſtice ceux qui ont l'impudence de prendre le nom d'Egliſe Anglicane; & qui font en même tems tout ce qu'ils peuvent pour affoiblir un Prince dont la deſtinée decide du bonheur ou du malheur non ſeulement du parti Proteſtant, mais encore du Chriſtianiſme en general.

Dans le temps preciſément que je liſois cette lettre pleine de zele, on m'a

m'a apporté fort à propos un livre nouveau, qui fait grand bruit dans le monde, intitulé *Avis aux Refugiez*, composé par un savant de France, pour denigrer dans toute l'Europe la conduite des Protestans, & ce qu'ils ont fait par rapport à la derniere revolution d'Angleterre. Comme il y a plusieurs savans qui se proposent de répondre à ce livre, je n'y amuserai le Lecteur que pour en examiner deux passages qui ont de la liaison avec ce que j'ai dit de l'approbation que les Protestans étrangers en general donnent au gouvernement present. Nous savons que le témoignage d'un ennemi est d'un grand poids, quand il demeure d'accord du fait qui est en question. La question est entre certaines gens & moi, si les Protestans Etrangers approuvent unanimement la derniere revolution d'Angleterre, ou s'ils ne l'approuvent pas. Et nous avons ici un Ennemi mortel de cette revolution; Ennemi qui a plus déclamé contre elle, & dit plus de choses, que tous les Ennemis qu'elle peut avoir en Angleterre ne sont je croi capables de faire: nous avons dis-je cet homme qui soûtient ce que je soûtiens, & qui le reproche aux Protestans étrangers comme un crime;

crime au pied de la lettre aux yeux de nôtre Auteur ; & qui doit être tel aux yeux de tous ceux de ſa Religion. Mais voyons un peu ce qu'en dit ce zelé Jacobite François dans les pages 138. & 139. de ſon livre, & à la verité les expreſſions de l'original ſont aſſez Pathetiques.

Vous ne pouvez pas nier, (dit-il, parlant à tout le corps des Proteſtans en general) que vous n'ayez eu beaucoup de part dans la derniere cataſtrophe d'Angleterre, & que le détrônement du Roy de la Grand Bretagne n'ait été l'ouvrage de tout le parti ; il parle des Proteſtans. Les couronnes du Nord y ont contribué de leurs troupes ; les Princes Proteſtans d'Allemagne ont aſſemblé toutes leurs forces pour favoriſer l'entrepriſe ; la Hollande s'eſt épuiſée de vaiſſeaux, d'argent, de Soldats, & de ruſes pour fraper ce grand coup ; & les Cantons Suiſſes y ont contribué, en donnant alors toutes ſortes d'ombrages à la France. Pour ce qui eſt des particuliers, pourſuit nôtre Auteur, il eſt certain que les Miniſtres y ont contribué par leurs écrits & par leurs Predications ; & que chacun y a contribué de quelque choſe d'une manie-

re

„re ou d'autre, comme firent autre-
„fois les Israëlites à la construction du
„Tabernacle. Ceux qui n'ont pû y
„contribuer en argent, l'ont fait tout
„au moins en paroles & en souhaits.
„Enfin tous les bons Protestans y ont
„contribué de tout ce qu'ils ont pû : Et
„s'ils n'ont pas tous payé d'esprit, d'é-
„pée, ou de plume, ils l'on fait au
„moins de langue & de bonne volon-
„té. Vous avez témoigné vôtre ap-
„probation, ajoûte nôtre Auteur, de
„la maniere du monde la plus Authen-
„tique, non seulement par des prieres
„extraordinaires que vous avez faites
„dans vos Eglises devant & aprés le
„détrônement de ce Prince : (il en-
„tend le Roy Jaques :) Mais aussi par
„des feux de joie, par des Ambassa-
„des, & par une infinité de Panegyri-
„ques, sans qu'aucun de vous soit
„grand soit petit ait desaprouvé cette
„action, ou qu'il en ait parlé autre-
„ment que des grandes & saintes en-
„trepriſes de Moyse ou de Josué. Voi-
là comment parle l'Auteur de l'Avis aux Refugiez.

J'ai rapporté ce passage tout du long, parce que je ne pouvois mieux exprimer ni avec plus d'emphase l'approbation unanime que les Protestans étran-

gers donnent à nôtre derniere revolution, que l'a fait ce malicieux & cruel Ennemi. Et tant s'en faut qu'ils s'en faſſent un ſujet de honte, comme nôtre Auteur & ceux de ſon parti voudroient qu'ils fiſſent, tout le corps des Proteſtans étrangers au contraire s'en font honneur, & la regardent comme l'occaſion la plus favorable qu'ils ayent jamais eu en main pour défendre leur Religion & leurs libertez, qui ſans cette revolution étoient perduës pour jamais.

Il faut que ceux là ſoient bien malheureux qui ſont condamnez, j'ai penſé dire hais, de toutes parts. Cependant j'ai une veritable douleur que quelques-uns de nos Mécontens d'Angleterre ſoient expoſez à la même fatalité. Je ſai d'original, qu'il y a peu de noms moins precieux que les leurs chez les Proteſtans étrangers : combien peu en font de cas les amis même de France du Roy Jaques, (car je ne ſache pas qu'il en ait ailleurs hors de ces trois Royaumes,) on le fera voir par un autre paſſage de l'Avis aux Refugiez, que je prendrai la liberté d'inſerer ici dans cette veuë, & en veuë auſſi que les perſonnes intereſſées voient combien peu on leur ſait gré de s'être tenus dans la reſerve en cette occaſion, & combien

les

les partisans étrangers de l'obéissance passive, dont nôtre Auteur est un tres-ardent zelateur, goûtent peu leurs Casuistes. Voici le passage tel qu'il se trouve pag. 388. & 389.

„ Vous n'oseriez comparer vôtre Ar-
„ chevêque de Cantorbery, dit-il, avec
„ nôtre Archevêque de Bourges. (Ce
„ fut lui, si je ne me trompe, qui fut dans
„ le parti de Henri IV. & qui contribua
„ à lui faire avoir la couronne de France,
„ quoique ce Prince fut Protestant.)
„ Car ce dernier (poursuit nôtre Au-
„ teur) soûtenoit, que les couronnes
„ appartiennent au plus proche, de
„ quelque Religion qu'il soit; au lieu
„ que le premier se contente de trou-
„ ver mauvais qu'on donne le nom de
„ Roy à un autre, pendant que le Roy
„ Jaques vit encore. Il n'est pas fâché
„ qu'on ne rappelle pas ce Prince, &
„ qu'on prenne la resolution de l'exclure
„ pour jamais; mais il veut seulement
„ que durant sa vie on ne donne à per-
„ sonne le tître de Roy. Ne sont ce
„ pas là de beaux scrupules (ajoûte nô-
„ tre Auteur) & à proprement parler
„ des puerilitez de grammaire, & des
„ disputes de mots, dont on se moque
„ si fort aujourd'hui dans les écoles.
„ A ce conte il s'empresseroit fort à

„ faire ſa cour, pourvû que le Prince „ d'Orange ne s'appellât que Prote- „ cteur, ou Regent; ou que ce Prince „ eût ſuivi l'exemple d'Auguſte, qui „ ne voulut point le titre de Dictateur, „ & en prit un moins odieux, qui n'a- „ voit pas moins d'autorité que l'autre. Voila comment parle nôtre Auteur. La raiſon que j'ai ci-deſſus alleguée ne m'auroit peut-être pas obligé à rapporter ce paſſage; ſans que j'ai cru être obligé par honneur de le faire, puis qu'un des meilleurs amis du Roy Jaques y blâme ce grand & reverend perſonnage d'une choſe, qui devroit à mon ſens lui aquerir l'eſtime de ceux qui ne ſont pas de ſon ſentiment, je veux dire *de ne trouver pas mauvais qu'on ne rappelle point le Roy Jaques, & qu'on ſe reſolve à l'exclure pour jamais.*

Les deux paſſages de *l'Avis aux Refugiez* que je viens de rapporter m'aquittent de ce que j'avois promis à l'égard de ce livre: j'y ajouterai ſeulement que l'Auteur ne m'eſt pas inconnu, & je puis aſſeurer le Lecteur, qu'il a écrit par ordre du Roy Jaques & du Roy de France, qui lui a été porté par l'Archevêque de Paris. Et comme ce livre eſt encore aſſez rare dans ce pays-ci, je l'ai laiſſé chez les Libraires

pour

pour quelques jours, afin qu'on puiſſe voir, ſi j'ai fidelement traduit ou non les deux paſſages que j'en ai tirez.

Comme j'ai été obligé de prouver à nos Proteſtans Mécontens, que le gouvernement preſent d'Angleterre eſt generalement approuvé de tous les Proteſtans de l'Europe; qu'il me ſoit permis auſſi de dire un mot à nos Mécontens Catholiques Romains. Ces Meſſieurs s'imaginent peut-être qu'ils ont beaucoup perdu dans cette revolution, puis qu'ils voient par-là les eſperances qu'ils avoient d'établir leur Religion dans ces trois Royaumes tout à fait renverſées : Mais s'ils y penſent bien, ils trouveront que l'état où ils ſont ſous le gouvernement preſent, eſt plus digne d'envie que de pitié. Les anciennes familles Catholiques Romaines d'Angleterre, & les perſonnes ſages & moderées n'ont jamais approuvé les meſures violentes & precipitées qu'on prenoit ſous le regne precedent, & le ſont toûjours allarmez de l'évenement. Ce furent ſans contredit les nouveaux proſelites, & ceux qui font trafic de Religion, qui porterent le Roy Jaques à ſa ruine : Et nous ſavons tous à quelles deſolations & à quels carnages le changement qu'on ſe propoſoit alors eût

vraiſemblablement expoſé cette Nation. C'eſt à preſent que les Catholiques Romains d'Angleterre peuvent vivre heureux, c'eſt à preſent qu'ils peuvent jouir ſans trouble & ſans envie de leurs biens, & de l'exercice ſecret de leur Religion. Et cette condition eſt mille fois plus ſouhaitable que de ſe voir obligé à faire une guerre éternelle à l'eſprit de la Nation, & de courir riſque tous les jours de ſe voir forcé à une guerre civile, par la reſiſtance des Proteſtans travaillant à leur conſervation. Ils ont maintenant ſur le trône un Prince, qui outre ſes autres grandes qualitez Royales, poſſede veritablement celle d'être Ennemi de toute perſecution en matiere de Religion. Et ſi l'exemple enfin de ceux de leur Religion eſt de quelque poids chez eux, je dois leur dire, que tous les Catholiques Romains étrangers, excepté quelques partiſans de la Cour de France, & un ordre particulier de Moines, haïs generalement par tout, approuvent la derniere revolution d'Angleterre; & même les Catholiques Romains de France qui ne dépendent pas immediatement de leur Roy du côte des faveurs & des bien-faits, approuvent autant que qui que ce ſoit nôtre

tre gouvernement preſent, & font des vœux en ſa faveur, dans l'eſperance où ils ſont d'être enfin delivrez par ce moyen de la tyrannie ſous laquelle ils gemiſſent chez eux.

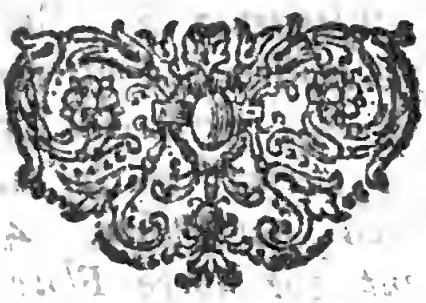

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *La vie de ſa Majeſté eſt d'une tres-grande conſequence à l'Europe.* 2. *Quand reviendra l'Angleterre à ſon premier éclat.* 3. *Remarques ſur le courage en general; & ſur celui de ſa Majeſté en particulier.* 4. *Sur le mouvement que nôtre Flote fait aujourd'hui.* 5. *Conſiderations ſur certaines lettres écrites au Roy de France par le Roy Charles Second, touchant la maniere de bâtir les Vaiſſeaux.* 6. *Combien il eſt malhonnête de plaiſanter aux dépens du Roy Jaques, comme ont fait depuis peu certains faiſeurs de libelles.*

Du Vendredi, 29 *Aouſt* 1690.

QUand je penſe aux dangers, auxquels ſa Majeſté expoſe tous les jours dans l'Ile voiſine ſa perſonne Royale; & quand je fais reflexion que ſa vie eſt de la derniere conſequence, je ſuis contraint de ſouhaiter ou qu'elle eût moins de bravoure, ou que ſes

ſes affaires demandaſſent moins de preuves de ſa valeur. C'eſt aujourd'hui que le ciel a permis que nos Alliez étrangers ayent un peu déconté de leur bonheur contre la France, en vûë uniquement d'élever ſa Majeſté à un plus haut periode de gloire, par un ſuccez qui n'eſt que pour Elle ſeule, & dont ſont exclus tous ceux qui ſont embarquez avec ce Prince dans la même querelle. Il n'y a jamais eu de Prince depuis Conſtantin où Juſtinian, qui ait été le centre pour ainſi dire, de tant d'eſperances & de tant de vœux : Et il ſemble que la providence l'a deſtiné, à la gloire, de delivrer ſeul le Chriſtianiſme des chaînes d'un Ennemi, qui ne cede en cruauté ni à Maxentius ni à Totila.

Ces deux Iles, toutes grandes qu'elles ſont, ne ſont pas encore un theatre aſſez ſpacieux pour que Guillaume Troiſiéme y puiſſe bien faire le glorieux perſonnage, auquel ſon heureuſe planete l'a deſtiné. L'ocean même n'eſt pas capable de borner cette grande ame, beaucoup moins des penſées auſſi vaſtes que les ſiennes peuvent-elles ſe renfermer dans les bornes étroites de l'Angleterre. Alors l'Angleterre paroîtra dans ſa plus grande ſplendeur, lors que ſon vi-

victorieux Monarque se sera aquis en personne un honneur auquel jamais ses Predecesseurs ne sont pavenus, je veux dire lorsque tous les Princes & Etats souverains qui sont presentement en guerre contre la France l'auront reconnu pour leur Generalissime, & si je l'ose dire pour l'ame de tout le parti. Et comme ce sera la premiere fois que Louis quatorze se sera trouvé un Roy en tête; aussi sera ce alors que l'univers attentif pourra faire commodément une juste comparaison entre un Roy qui n'a jamais osé hazarder sa personne à la portée du Canon, & un Roy, qui dans la chaleur du combat, au milieu des coups de Canon, du feu & de la fumée, fait paroître autant de tranquillité que s'il étoit dans son cabiner.

Il en est de l'esprit des Roys en un sens, comme de l'esprit de Dieu, dont ils sont les vives images; je veux dire qu'il y a des profondeurs impenetrables: Et comme je ne suis pas assez temeraire pour chercher trop curieusement les raisons qui ont obligé sa Majesté de prendre les surprenantes mesures qu'elle a prises depuis peu; & que d'ailleurs je n'ai pas assez de lumieres pour démêler toutes ses profondeurs; je dois aussi me donner la liberté de dire fran-

franchement que c'eſt en partie un effet de ſon grand courage, qui ne ſe laiſſe étonner par preſqu'aucunes difficultez, ni ébranler par aucune défience. C'eſt encore ce même courage, & vertu dominante de ſa Majeſté, qui nous a fait voir depuis un bout juſqu'à l'autre tant de fameux exemples de ſa bonté envers ſes Ennemis: Et c'eſt parce qu'il eſt prodigieuſement brave, qu'il a fait paroître ſa douceur & ſa compaſſion à ſes Ennemis aprés leur faute.

Cette verité paroîtra d'autant mieux, ſi nous conſiderons les effets que produit le courage dans un Prince, & juſqu'où il s'étend. Un grand Politique a dit „avec juſtice, que les plus importan„tes actions qu'un Roy puiſſe faire en „ſa vië, ſont celles qu'il fait au com„mencement de ſon regne, & dans un „temps où tout le Royaume change de „face en changeant de ſouverain. „C'eſt alors dit-il, que la bravoure & „le courage d'un Prince, ſont des „moyens tres-efficaces pour tenir ſes „nouveaux ſujets dans le devoir: Au „lieu que la peur, & le manque de re„ſolution, ſont tout au contraire les „choſes du monde les plus capables de „cauſer dans un Etat la révolte & la ſe„dition. Je me range de tout mon

cœur

cœur à ce ſentiment : Car il eſt certain que le courage ne conſiſte pas toûjours à ſe bien tirer d'affaire quand on a l'épée à la main ; il paroit dans le cabinet & dans le conſeil, auſſi-bien que dans un champ de bataille. C'eſt avec bien de la verité qu'on a dit de Ceſar, que s'il n'avoit pas été vaillant, il n'auroit jamais pardonné à ſes plus grands Ennemis ; & que la bataille de Pharſalle n'auroit pas manqué d'être ſuivie de mille executions : Et que ſi ce noble Romain n'avoit pas appris à mépriſer la mort, il auroit fait mourir la moitié des Bourgeois de Rome. De plus ſi ſon Succeſſeur n'avoit pas eu en partage cette vertu royalle, il n'auroit jamais pardonné à Cinna, ſon Ennemi mortel, & n'auroit jamais pû reſiſter aux empreſſemens de ſa chere Livia, qui ſolicitoit ſa mort. Il n'eſt pas à propos de faire ici voir en détail la juſteſſe du parallele que nous faiſons des deux Ceſars Romains & de nôtre Ceſar Anglois ; les preuves ne nous manquent pas, car nous en avons à choiſir. Une ſeule action de nôtre Ceſar, qui ſauve non ſeulement la vie à un Ennemi qui l'avoit trahi & qui avoit penſé lui faire perdre un Royaume par ſa trahiſon ; mais qui fait même penſer

cet

cet Ennemi de ſes bleſſures dans la chaleur du combat, & qui veut qu'on lui faſſe prendre la plus grande partie des cordiaux dont il avoit beſoin pour ſoi-même ; cette ſeule action, dis-je, l'emporte ſur toutes les marques de Generoſité que nous trouvons dans les fameuſes vies des deux autres.

Toute l'Europe a preſentement les yeux ſur le mouvement que fera nôtre Flote : mais c'eſt peine perduë pour tous ceux qui veulent penetrer pourquoi on embarque tant de troupes. Ce n'eſt pas ſous ce regne qu'on doit eſperer d'éventer les reſolutions de l'Etat. Mais on doit bien-plûtôt prendre le parti d'attendre patiemment que l'execution les ait renduës publiques. Sa Majeſté ne fait part à perſonne de ſon ſecret & de ſes deſſeins, qu'à celle avec laquelle Elle partage le trône ; & c'eſt pour les autres une eſpece de crime officieux pour le moins, que d'oſer s'en informer de trop prés. Je ne ſai ſi dans toutes les hiſtoires d'Angleterre on pourroit trouver une exemple d'une Flote auſſi nombreuſe, auſſi puiſſante, auſſi forte de troupes, auſſi-bien pourvûë de toutes choſes, & miſe en mer en auſſi peu de tems, que celle que nous avons vû ces jours paſſez ; ſur tout aprés

un

cœur à ce ſentiment : Car il eſt certain que le courage ne conſiſte pas toûjours à ſe bien tirer d'affaire quand on a l'épée à la main ; il paroit dans le cabinet & dans le conſeil, auſſi-bien que dans un champ de bataille. C'eſt avec bien de la verité qu'on a dit de Ceſar, que s'il n'avoit pas été vaillant, il n'auroit jamais pardonné à ſes plus grands Ennemis ; & que la bataille de Pharſale n'auroit pas manqué d'être ſuivie de mille executions : Et que ſi ce noble Romain n'avoit pas appris à mépriſer la mort, il auroit fait mourir la moitié des Bourgeois de Rome. De plus ſi ſon Succeſſeur n'avoit pas eu en partage cette vertu royalle, il n'auroit jamais pardonné à Cinna, ſon Ennemi mortel, & n'auroit jamais pû reſiſter aux empreſſemens de ſa chere Livia, qui ſolicitoit ſa mort. Il n'eſt pas à propos de faire ici voir en détail la juſteſſe du parallele que nous faiſons des deux Ceſars Romains & de nôtre Ceſar Anglois ; les preuves ne nous manquent pas, car nous en avons à choiſir. Une ſeule action de nôtre Ceſar, qui ſauve non ſeulement la vie à un Ennemi qui l'avoit trahi & qui avoit penſé lui faire perdre un Royaume par ſa trahiſon ; mais qui fait même penſer

cet

cet Ennemi de ſes bleſſures dans la chaleur du combat, & qui veut qu'on lui faſſe prendre la plus grande partie des cordiaux dont il avoit beſoin pour ſoi-même; cette ſeule action, dis-je, l'emporte ſur toutes les marques de Generoſité que nous trouvons dans les fameuſes vies des deux autres.

Toute l'Europe a preſentement les yeux ſur le mouvement que fera nôtre Flote: mais c'eſt peine perduë pour tous ceux qui veulent penetrer pourquoi on embarque tant de troupes. Ce n'eſt pas ſous ce regne qu'on doit eſperer d'éventer les reſolutions de l'Etat. Mais on doit bien-plûtôt prendre le parti d'attendre patiemment que l'execution les ait renduës publiques. Sa Majeſté ne fait part à perſonne de ſon ſecret & de ſes deſſeins, qu'à celle avec laquelle Elle partage le trône; & c'eſt pour les autres une eſpece de crime officieux pour le moins, que d'oſer s'en informer de trop prés. Je ne ſai ſi dans toutes les hiſtoires d'Angleterre on pourroit trouver une exemple d'une Flote auſſi nombreuſe, auſſi puiſſante, auſſi forte de troupes, auſſi-bien pourvûë de toutes choſes, & miſe en mer en auſſi peu de tems, que celle que nous avons vû ces jours paſſez; ſur tout aprés

un

un malheur qui ne nous menaçoit pas de moins que de ruine. Quand les siécles à venir diront que la Flote Angloise a fui devant ses Ennemis, par la lacheté & la mauvaise conduite de certaines gens qui étoient dessus; ils se souviendront en même tems, à la gloire immortelle de la Princesse qui tenoit alors les rênes du gouvernement, qu'une Flote beaucoup plus puissante, & mieux pourvûë de troupes que la premiere, fut remise en mer peu de semaines aprés; & se trouva en si bon état que l'Ennemi n'osa tenir pied ferme & la regarder seulement en face. C'est un grand bonheur pour l'Angleterre que nos ombrages & nos plaintes au sujet de l'achat & de la verité des charges sur la Flote se sont évanoüies: Et certes si on avoit suivi cette maxime en dernier lieu, & si on la suivoit encore maintenant, les Anglois pourroient dire avec raison ce que disoit l'ancienne Eglise de la Simonie: *Anathema danti*, *Anathema accipienti*; *Anathême à celui qui donne*, *Anathême à celui qui reçoit*; Car de tous les emplois de l'Etat, ceux qui regardent la guerre se doivent donner au merite, & non pas à l'argent.

J'ai eu occasion dans quelques unes de

mes

mes feuilles precedentes d'examiner qu'elles ſont les veritables raiſons qui ont rendu le Roy de France ſi puiſſant en Mer : Mais j'ai appris depuis quelques ſemaines certaines circonſtances ſur ce ſujet, que bien des gens ont peut-être ignorées juſqu'ici. Perſonne ne doute que le Roy Charles ſecond n'entendit les affaires de la Marine, & qu'il ne ſeût preſque auſſi-bien qu'aucun de ſes ſujets l'art de bâtir des Vaiſſeaux : J'ai vû des extraits écrits de ſa propre main, contenant diverſes experiences là-deſſus, & pluſieurs découvertes extraordinaires, qui font voir qu'il étoit un Prince merveilleuſement habile en cela ; auſſi-bien que dans toutes les autres choſes qui pouvoient contribuer à l'élevation de la France, & à l'abaiſſement de l'Angleterre ; Et comme il avoit tant fait de choſes en faveur de la premiere, il voulut auſſi faire part à Louis XIV. ſon intime Allié de toutes les connoiſſances qu'il avoit dans l'art de bâtir des vaiſſeaux. Dans cette vûë, il ne ſe contenta pas de communiquer fidelement au Roy de France de tems en tems ſes propres obſervations & ſes experiences, mais il lui fit part encore de celles de ſes plus habiles Officiers. En un mot ce Prince avoit ſi grand

grand' envie d'inſtruire la France dans les affaires de la Marine, & ſes ſoins allerent ſi loin, que j'ai vû depuis peu les doubles de diverſes lettres qu'il écrivit au Roy de France, par leſquelles il lui communiquoit ſes nouvelles découvertes dans l'art de bien conſtruire les Vaiſſeaux de guerre; & au bas d'un de ces doubles on y trouve ces mots de la propre main du Roy Charles; *l'original écrit de ma main fut envoyé tel & tel jours.* Choſe étrange! qu'un Prince qui aimoit ſi fort ſes aiſes, & qui écrivoit ſi mal, ait pû ſe reſoudre à écrire prés d'une feuille de papier à une fois, dans la ſeule vûë d'apprendre à l'Ennemi mortel de l'Angleterre les moyens de lui diſputer l'Empire de la Mer, l'un des plus beaux bijoux de ſa Couronne. Mais ce n'eſt pas encore tout, le Roy Charles porta plus loin encore l'amour qu'il avoit pour les Anglois; car on peut voir de plus le double d'une lettre écrite au Roy de France, toute remplie d'inſtructions ſur le même ſujet, & datée du tems qu'il travailloit actuellement avec les autres Princes de l'Europe, pour obliger le Roy de France à conclure une paix generale, qui ſe negotioit alors à Nimegue.

J'avoüe ici publiquement, que ſi j'avois

vois vû quelque choſe de ſemblable de la main du Roy Jaques, je ne l'aurois pas publié; quoique je ſois obligé d'avoüer en même tems, que j'approuve moins que perſonne la conduite que ſes Conſeillers Jeſuites lui ont fait tenir, & que qui que ce ſoit ne reſpecte plus que moi les belles parties dont le Roy Charles étoit effectivement revêtu. Je me ſouviens que les Anciens regardoient comme ſacrez les lieux frapez de la foudre; & que c'étoit un crime parmi eux de marcher ſur un terrain qui portoit les marques des coups du ciel. Nous devons auſſi, ce me ſemble, imiter les Anciens quand nous avons à parler des grands qui ont été le joüet de la fortune, & ne pas fouler aux pieds l'honneur ou la memoire de ceux que la colere divine a reduits dans le dernier abbaiſſement. On leur doit encore dans leur baſſeſſe la plus profonde je ne ſai quel reſpect & quelle veneration : Et nous devons nous contenter d'être delivrez de leur oppreſſion, ſans les ſuivre dans leur retraite, & ſans les inſulter dans leur malheur par des reflexions envenimées & par des plaiſanteries mordantes.

Je dis ceci d'autant plus volontiers, que nous entendons tous les jours chanter dans les ruës une infinité d'impertinences

nences au ſujet du Roy Jaques & de la Reine ſon Epouſe; impertinences ſi outrées que je ſuis perſuadé que le gouvernement eſt obligé par honneur d'en arrêter le cours. Cette licence effrenée s'eſt encore étenduë plus loin, & il n'y a pas long-tems que certains eſprits ſatiriques ſe ſont donné la liberté de faire dans leurs libelles des reflexions infames & qui attaquent l'honneur de cette Princeſſe du côté le plus tendre & le plus ſenſible : Le lardon même de Hollande a outré les choſes autant que perſonne. Tout cela vient de la trop grande liberté qu'on a de faire imprimer ce qu'on veut. Je prendrai la liberté de dire qu'il ſeroit plus de l'honneur & de l'interêt de certaines gens qui gouvernent, de moderer leur chagrin dans ces ſortes d'occaſions, que d'amuſer la populace en faiſant paroître leur indignation contre un écrit qui paroît attaquer de fort loin des perſonnes infiniment au deſſous de la qualité du Roy Jaques & de la Reine ſon Epouſe.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur un livre nouveau, intitulé* l'Evangile tout nud, *condamné par l'Univerſité d'Oxford.* 2. *Sur un autre, intitulé* Jugement des Egliſes étrangeres *ſur les rites & les* Offices de l'Egliſe Anglicane. 3. *Sur certaines calomnies contenuës dans le même livre contre les Nonconformiſtes.* 4. *Sur la conduite de la Milice dans la derniere invaſion des François.*

Du Vendredi, 5 Septemb. 1690.

DEux livres nouvellement imprimez, l'un intitulé *l'Evangile tout nud*, & l'autre *Jugement des Egliſes Reformées des pays étrangers ſur les rites de l'Egliſe Anglicane*, nous apprenent d'une maniere ſinguliere, combien il eſt dificile de garder un juſte milieu entre ces deux extremitez la bigoterie & la trop grande licence. Le premier a ſi fort donné dans l'une de ces extremitez, que la fameuſe Univerſi-

té d'Oxfort a jugé à propos de le condamner publiquement : Et le ſecond a donné dans l'autre juſqu'au prodige, en ſoûtenant qu'il n'eſt pas permis de faire le moindre changement dans un établiſſement, qu'on n'a jamais regardé juſqu'ici comme infaillible.

J'avouë que je ne ſaurois jamais m'empécher de deplorer la deſtinée du premier de ces livres, car l'Auteur y fait paroître une grande literature ; & je croi qu'il a bronché ſans aucun mauvais deſſein, par une equivoque à peu prés ſemblable à la beveuë d'un Philoſophe de l'Antiquité, *lequel voyant que les autres Philoſophes ſes Collegues deshonoroient leur profeſſion par le crime de l'avarice, devint incontinent Prodigue.* Si l'Auteur s'étoit exprimé moins durement ſur quelques-uns des miſteres de nôtre Religion, & qu'il eût donné à ſes penſées un tour moins paſſionné, il auroit peut-être évité la plus terrible diſgrace qui puiſſe arriver à un homme de ſon caractere, je veux dire la cenſure d'un des plus grands Luminaires du monde. Il n'eſt pas le premier qui ait ſouhaité, qu'on diſputât plus ſobrement & d'un ton moins deciſif qu'on ne fait ordinairement des miſteres de la Trinité : Et l'on me pardonnera bien ſi je dis,

dis, que c'eût été un bonheur pour la Religion Chrétienne, ſi ſous le nouveau nom de Socinianiſme on ne s'étoit jamais aviſé dans l'Europe de faire revivre les vieilles diſputes des Ariens & des Samoſateniens, & qu'on les eût laiſſées dans le tombeau où elles ont été enſevelies depuis mille ans. Quels que puiſſent être là-deſſus les ſentimens de ce ſavant homme, j'aurois ſouhaité ou qu'il les eût gardez dans ſon cœur, ou qu'il les eût debitez d'une maniere, à ne le pas expoſer à une condamnation ſi Authentique. Il n'avoit aucun ſujet de craindre qu'on lui fit un crime de penſer, ſous le regne d'un Monarque qui de tous les Princes de ſon ſiécle eſt celui qui penſe le plus. Ce n'a été que ſous le regne des deux derniers Roys, & ſeulement dans l'un de leurs Royaumes, qu'on a pourſuivi les gens comme des criminels, pour les obliger à découvrir le ſecret de leur cœur, quoi qu'il y allât de leur propre ruïne; & s'ils refuſoient de le faire, ils étoient reputez criminels, & ſouffroient en cette qualité. Quoiqu'il en ſoit, les ſavans ont profité de la publication de ce livre; puiſqu'il a donné occaſion à l'une des plus illuſtres Societez du monde, de faire connoître l'horreur qu'el-

le a pour un ſentiment, qui ſemble attaquer la Religion Chrétienne juſques dans ſes fondemens; & de refuter en même tems les calomnies de certaines gens, qui ont eu l'impudence d'accuſer de Socinianiſme, quelques membres de l'Egliſe Anglicane, des plus diſtinguez du côté de l'érudition.

Quelque grand Latitudinaire, ou partiſan d'une liberté trop generale, que paroiſſe l'Auteur de *l'Evangile tout nud*; l'Auteur *du Jugement des Egliſes Reformées des pays étrangers, ſur les rites de l'Egliſe Anglicane*, n'eſt pas moins outré que lui, dans une eſpece de reſtriction, qu'on peut appeller avec juſtice une pure bigoterie. Ce Monſieur ſous ombre de prouver, que les Proteſtans étrangers approuvent les coûtumes & les rites de l'Egliſe Anglicane, voudroit fort perſuader aux gens, qu'on ne peut pas faire le moindre changement dans ces rites & dans ces coûtumes: Et *que par conſequent les Eccleſiaſtiques qui ſe preſenterent pour cela dans la derniere convocation, ſont tombez dans l'erreur des Non-conformiſtes, c'eſt à dire qu'ils ont voulu tout de nouveau faire des changemens pour l'amour de la paix.* Je conviens de tout mon cœur avec l'Auteur; & tous ceux qui ont quelque con-

connoiſſance du monde & des livres en conviendront auſſi ; que les Proteſtans étrangers ont tous pour l'Egliſe Anglicane une juſte & profonde veneration ; & qu'elle fait aujourd'hui une des plus nobles & des plus conſiderables parties de la reformation. Il n'étoit pas beſoin que nôtre Auteur perdit ſon tems à prouver une choſe que perſonne ne nie : Et ſon livre ne prouve autre choſe depuis un bout juſqu'à l'autre, qu'une verité à laquelle les Eccleſiaſtiques dont il parle, & auxquels il donne un ſobriquet de plaiſanterie, donneront les mains auſſi-bien que lui ; en étant comme ils ſont de meilleurs juges, & y ayant peut-être plus d'interêt que lui.

Je ſerois aſſeurément bien preſomptueux ſi je me donnois la liberté de dire à ce ſavant Auteur, que depuis un bout juſqu'à l'autre de ſon Libelle il a tout à fait mal entendu la queſtion : Lui qui eſt aſſez hardi pour accuſer des Prêlats des plus ſavans de l'Egliſe Anglicane, & je puis dire du monde en general, de s'être *equivoquez faute de bons livres, ou de bonne Compagnie.* Quelle prodigieuſe Bibliotheque peut avoir amaſſé ce nouvel Ecrivain, ſans qu'on en ait ouï parler juſqu'ici, pour

accuſer de manquer de livres des gens reconnus dans toute l'Angleterre pour avoir les plus nombreuſes Biblioteques qu'un particulier puiſſe avoir, & pour s'en ſavoir mieux ſervir que qui que ce ſoit ? Et quelle Seraphique Societé peut-il entretenir, pour témoigner de la douleur de ce que des perſonnes qui font dans l'Egliſe la plus belle figure qu'on y puiſſe faire, manquent de bonne Compagnie ? Mais ſans autre compliment, ce Monſieur, n'en deplaiſe à ſes livres & à ſa Compagnie, a mal entendu la queſtion, & ce qu'il a dit eſt auſſi éloigné du fait, que l'orient eſt éloigné de l'occident. La queſtion n'eſt pas, ſi les reformez étrangers approuvent les rites & les offices de l'Egliſe Anglicane, & s'ils les regardent comme juſtes & legitimes : car perſonne ne nie cette verité : Mais la queſtion eſt de ſavoir, s'ils regardent ou s'ils ne regardent pas ces mêmes rites & ces mêmes offices comme des choſes tellement eſſentielles, qu'ils ne croient pas qu'on puiſſe legitimement y faire quelque changement pour le bien de la paix, & ſupprimer même certaines ceremonies indifferentes qui ſe pratiquent aujourd'hui dans l'Egliſe Anglicane, en vûë d'attirer par ce moyen un corps conſi-

de-

derable de Proteſtans domeſtiques de la même Religion quant aux dogmes, & les obliger à ſe joindre avec elle dans une ſeule Societé & dans la même communion. Que c'étoit-là le veritable état de la queſtion, je m'en rapporte à ces eminens & ſavans Prélats qui parurent dans ces changemens & dans la commiſſion Eccleſiaſtique qui preceda la convocation, & dans la convocation même : car perſonne d'eux ne condamna aucune des ceremonies de l'Egliſe Anglicane, comme mauvaiſe ; mais ils voulurent par un principe de charité Chrêtienne en ſupprimer quelques-unes, ou en mitiger l'uſage, pour attirer par ce moyen dans la communion de l'Egliſe les Non-conformiſtes moderez. Sur ce pied-là je défie nôtre Auteur avec tous ſes livres, de me montrer un Theologien étranger qui ne ſoit pas de ce ſentiment.

Mais tout Lecteur deſintereſſé ſentira facilement que le but de l'Auteur n'eſt pas tant de défendre les rites & les offices de l'Egliſe Anglicane, que de noircir les Non-conformiſtes, ce qu'il fait dans toutes les pages de ſon livre avec une bigoterie outrée. Ce n'eſt pas à moi de faire l'Apologie des fautes des deux partis ; quoique je ſouhai-

te avec passion que la memoire en demeure ensevelie dans un éternel oubli : Mais je prendrai la liberté de dire, que les Non-conformistes ont suffisamment expié les fautes qu'ils ont commises sous le regne precedent, par l'attachement unanime & sincere qu'ils ont fait paroître pour le gouvernement present. Attachement dont ils ont donné une preuve demonstrative dans la derniere revolution ; lorsqu'ils se sont défaits de si bonne grace des charges que le dernier Roy leur avoit données, & qu'ils ont donné les mains au gouvernement present, quoiqu'ils se visent éloignez par-là dans la suite des emplois publics. Je me sens obligé par honneur à rendre cette justice aux Non-conformistes ; & je le fais d'autant plus volontiers, que l'Auteur de ce libelle est assez temeraire pour attaquer le Roy & les deux chambres du Parlement à cause de la derniere tolerance qu'ils ont accordée ; car il dit en propres termes dans sa preface, *qu'on a commencé par une injustice en commençant par la suppression des lois* ; Et d'autant plus volontiers encore qu'il a la hardiesse d'attaquer les Calvinistes étrangers en general, pag. 38. où il appelle *sentiment malhonnête pour ne pas dire impie la Communion qui se fait étant*

tant assis. Nôtre Auteur n'en sauroit demeurer là, il faut absolument aprés avoir daubé les Calvinistes, qu'il donne un coup de dent à Calvin & à Beze, ce qu'il fait en les appellant par derision *les deux grands Apôtres de Geneve.* Grands en effet, quelque chose que ce Monsieur en puisse croire. Et si grands sur tout le premier, que je puis dire hardiment, qu'il n'y eût jamais d'homme plus sensé, ni qui possedât de plus belles parties. Quelque malheureux que puisse être Calvin de n'avoir pas l'estime des Bigots d'Angleterre, il n'a pas le même malheur chez les Catholiques Romains eux-mêmes: Et les savans de cette Communion ne parlent jamais de lui qu'avec le respect qui est dû à la profonde érudition de ce grand homme.

Pour ne revenir plus à ce Libelle, je ne puis m'empêcher d'examiner deux calomnies horribles dont il charge les Non conformistes, dans la derniere page de son ouvrage. La premiere est *qu'il se joignirent aux Papistes contre l'Eglise Anglicane, lors de l'invasion des Espagnols en* 1588. Il n'y a rien au monde de plus faux: Et j'ai beaucoup de panchant à croire qu'il l'a rêvé; car jusqu'ici on n'avoit ouï parler de rien de

tel. La ſeconde, *qu'ils ne veulent pas préter le ſerment d'alligeance au Roy & à la Reine* : fauſſeté de la même étofe que la premiere. Et pleût à Dieu que tout le monde en fût auſſi innocent que le ſont les Non-conformiſtes.

Je me contenterai de dire pour appuyer ce que j'ai écrit contre ce Libelle, que tout homme qui tâche de noircir un parti auſſi conſiderable que le ſont les Non-conformiſtes en Angleterre, dans un tems que le Roy & le Parlement leur ont accordé par une ordonnance ſolemnelle le libre exercice de leur Religion, vivant comme ils font ſous le gouvernement preſent d'une maniere paiſible, & avec toute la fidelité & l'affection requiſe; tout homme, dis-je, qui tâche de noircir ce parti-là, merite d'être regardé comme un Perturbateur de la tranquilité publique, & doit être pourſuivi ſur ce pied-là. En un mot, ce n'eſt pas un des moindres avantages dont nous joüiſſons aujourd'hui, de vivre comme nous faiſons ſous un Prince, qui a promis de maintenir l'Egliſe Anglicane dans tous ſes legitimes droits & dans tous ſes juſtes Privileges; & qui en même tems veut bien accorder ſa protection à ceux qui different de cette même Egli-

ſe, autant que les lois de la Nation le pourront permettre.

L'entrepriſe que les François ont faite en dernier lieu ſur nos côtes nous a été conſiderablement avantageuſe, puiſque nous avons éprouvé par là l'utilité, la fidelité, & la bravoure de la Milice d'Angleterre. Nous ſavons tous, que les Roys Charles II. & Jaques II. regardoient la Milice d'un œil chagrin; & qu'on a ſouvent eſſayé de s'en defaire pour faciliter les projets qu'on avoit alors en vûë, je veux dire pour établir le Papiſme, & nous rendre tous Eſclaves. La verité eſt que les Communes d'Angleterre n'ont que rarement, ou jamais favoriſé la Cour dans tous les changemens qu'elle a voulu faire: Et ç'a toûjours été pour le Prince un ſigne de mauvais augure, de n'oſer ſe fier à la Milice. En un mot, c'eſt la premiere fois depuis trente ans, que le Roy & la Milice d'Angleterre ayent été de bonne foi dans les mêmes interêts, quoique ce ſoit à la faveur de leur union ſincere & de leur confiance mutuelle, que l'Angleterre peut ſe mettre à couvert contre toutes les attaques de ſes ennemis tant domeſtiques qu'étrangers. Cette invaſion a donné occaſion, non ſeulement à la Milice, mais enco-

re aux Seigneurs & Gentils-hommes de la plûpart des Comtez d'Angleterre, & ſur tout à ceux de la Province de Devon, Cornwal, & Suſſex, de faire voir à tout le monde, qu'ils ſe ſouviennent encore de la bravoure de leurs Ancêtres, dont ils ont donné tant d'illuſtres preuves contre les ennemis de leur patrie; & que les moyens dont on s'eſt ſervi ſous les deux regnes precedens pour abatardir la nobleſſe d'Angleterre, & la faire tomber dans une molleſſe efféminée, n'ont pas ſi-bien réuſſi que l'auroient ſouhaité leurs ennemis.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur le retour de sa Majesté.* 2. *Sur la levée du siege de Limerick.* 3. *Que le Roy décampa quand il faloit.* 4. *A combien de fâcheuses consequences on s'expose en s'opiniâtrant à continuer un siege sans raison.* 5. *Exemple de François I. où l'on découvre une faute grossiere que les Historiens François ont faite en écrivant la vie de ce Prince.* 6. *Avec combien de sagesse le Roy de France dispense ses Louïs en Angleterre, on le prouve par un exemple arrivé dans l'un des regnes precedens.*

Du Vendredi, 12 Septemb. 1690.

JE ne sai si le voyage que sa Majesté fit en Irlande il y a quelques mois fut plus à propos, que l'a été son retour en Angleterre dans l'état où sont à present les affaires : Nous avons déja vû de quelle consequence étoit le voyage ; un peu de tems nous apprendra la ne-

neceſſité du retour, & ce que nos Alliez étrangers en eſperent. Cette ame grande & active, qui anime tout le corps de la confederation, agit depuis aſſez long-tems dans les extremitez de la ſphere de ſon activité; il eſt tems qu'elle agiſſe avec une entiere vigeur dans le principal ſiege de la vie, & qu'elle y répande la douceur de ſes influences, autrement la machine court riſque de tomber. De-là il s'en ſuit, qu'il n'y eût jamais Prince dans l'Europe plus neceſſaire, & plus ardemment ſouhaité de tous les Princes & Etats étrangers qui ſont à preſent unis contre la France, que ſa Majeſté l'eſt aujourd'hui. Ils conviennent tous que ſa preſence eſt le ſeul moyen capable d'animer les meſures qu'ils prenent tous enſemble pour la ſeureté de l'Europe, & de les fortifier par une union à toute épreuve : Et c'eſt ſa Majeſté que tous ces Princes & Etats conſultent aujourd'hui, comme les Romains conſultoient autrefois les livres de leur Sybille dans les affaires delicates.

Il n'eſt pas moins difficile de decider, ou ſa Majeſté a paru plus grand General, à la bataille de la Boine, ou à la levée du ſiege de Limerick. Elle a donné à la Boine des preuves inimitables.

bles de courage & de valeur, & c'eſt uniquement à ſa bravoure que nous devons le gain de la bataille : Mais en levant le ſiege de Limerick dans un tems ou des quatre Elemens trois conſpiroient à la ruine totale de ſon armée, en cas de plus long ſejour, ſa Majeſté a fait voir d'une maniere plus illuſtre encore une ſageſſe & une prudence conſommée, qu'on trouve rarement, pour ne pas dire jamais, avec un courage auſſi-grand que l'eſt le ſien. Elle a fait en cela comme le Cirus de Xenophon, qui faiſoit beaucoup plus de cas du titre de *pere de ſes Soldats*, que de tous les grands noms que lui donnoient les Perſes ſes Admirateurs; & qu'on ouït ſouvent dire, *qu'il aimoit mieux ſauver un des ſiens, que de tuer mille de ſes ennemis.* Je me ſouviens qu'un des plus grands hommes du ſiecle paſſé, donnant en mourant des conſeils à ſon fils, qui devoit ſucceder à la Couronne d'Eſpagne; lui dit, *que la veritable politique d'un Roy, ou d'un General conſiſte, à connoître le moment critique où il eſt à propos d'abandonner une entrepriſe: car ſans cette prevoyance*, (ajoûte Philippe II.) *on s'expoſe à de tres-fâcheuſes diſgraces, au lieu que par elle on remporte à la fin des avantages tres-grands &*

tres-

tres-conſiderables. Il allegue enſuite à ſon fils les differentes circonſtances qui doivent apprendre à un Roy ou à un General à ſe deſiſter quand il le faut d'une entrepriſe : L'une de ces circonſtances eſt, *lorſque la nature & les choſes qui ne dépendent pas de nous concourent, ou à rendre la choſe impoſſible en elle-même, ou incapable de balancer la dépenſe & la perte qu'on y feroit, quand même le ſuccés en ſeroit heureux.* On croiroit preſque, que Philippe, je ne ſai par quel inſtinct, eût addreſſé ce conſeil au grand petit fils de ſon ennemi juré Guillaume d'Orange, plûtôt qu'à Philippe III. car il quadre parfaitement bien avec les circonſtances où s'eſt trouvée ſa Majeſté devant Limerick. *C'étoit le débordement de la riviere, elle s'appelle le Shannon en Anglois. Le mauvais tems, la nature du terrain, & la ſaiſon de l'année où l'on alloit entrer*; choſes qui ne ſont pas en nôtre diſpoſition, qui rendoient impoſſible l'execution du deſſein qu'on avoit ſur Limerick; ou incapable en cas de ſuccés de recompenſer les incommoditez & les pertes certaines dont il auroit été ſuivi.

On a toûjours regardé en matiere de politique comme une maxime inconteſta-

teſtable, que la prudence ne paroît pas moins à ſavoir connoître le tems qu'il faut pouſſer une entrepriſe, & le tems qu'il faut l'abandonner : Et l'hiſtoire eſt également remplie d'exemples au ſujet des fatales conſequences dont l'erreur à été ſuivie dans l'un & dans l'autre cas.

Il eſt certain que dans tous les exploits de la guerre, il n'y en a point dans leſquels un General faſſe mieux paroître ſa ſageſſe, que dans les ſieges. Et la veritable pierre de touche pour éprouver l'experience d'un General, dans la guerre où dans la politique, eſt ſouvent lorſqu'il s'agit de decider s'il faut lever un ſiege ou le continuer. Combien d'exemples pris des hiſtoires des Grecs & des Romains, ne pourrois-je point alleguer pour faire voir les funeſtes conſequences dont a été ſuivie l'opiniâtreté de continuer trop long-tems un ſiege, malgré les juſtes raiſons qui conſeilloient de le lever ? Je me contenterai d'un exemple du ſiecle precedent, où l'opiniâtreté de vouloir continuer un ſiege ſans rime ni raiſon, fit perdre la bataille aux François, la Duché de Milan à la Couronne de France, & la liberté à ſon Roy. François I. s'étant ouvert un paſſage en Italie,

lie, en vûë de ſe remettre en poſſeſſion du droit qu'il pretendoit avoir ſur la Duché de Milan, vint d'abord aſſieger la forte ville de Pavie avec une armée tres-leſte & tres-nombreuſe. Les commencemens de ce ſiege parurent fort heureux : Mais peu de tems aprés, ſoit à cauſe du débordement de la riviere ; ſoit à cauſe des pluyes continuelles, ſoit en partie à cauſe de la ſaiſon, l'armée des François commença tous les jours à diminuer, auſſi-bien que les eſperances de prendre la ville. N'onobſtant toutes ces raiſons, qui auroient dû determiner François I. à lever le ſiege de Pavie ; (& qui ont fait reſoudre ſa Majeſté à lever celui de Limerick ;) ce Prince ne voulut jamais ſuivre le conſeil de ſes meilleurs Officiers, qui lui conſeilloient de décamper. En un mot il demeura devant la ville, juſqu'à ce qu'il ſe vit forcé à donner bataille, la plus fatale que les François ayent donné depuis prés de trois-cents ans, puiſque le Roy François y fut fait priſonnier, & eut la mortification d'étre emmene à Madrid en cette qualité. Tous les Hiſtoriens de ce ſiecle-là blâment l'opiniâtreté avec laquelle François Premier demeura devant Pavie, quoiqu'il fût d'ailleurs un des plus braves

&

& des plus ſavans Princes, qui ayent jamais occupé le Trône de France.

Je ne ſai ſi je dois remarquer ici une faute où ſont tombez preſque tous les Hiſtoriens de ce Prince. Ils diſent tous unanimement, qu'aprés que ſon cheval eut été tué ſous lui, & qu'on l'eut trouvé dans le champ de bataille défendant ſa vie en vaillant Roy & en brave Capitaine, il fut pris par un nommé d'Avila, Eſpagnol, & preſenté au Connétable de Bourbon, qui commandoit alors l'armée Imperiale, l'homme du monde pour lequel il avoit le plus d'averſion. C'eſt ainſi qu'en parlent les Hiſtoriens François, en vûë de rehauſſer la gloire de leur Nation, comme ſi un Roy de France ne pouvoit être fait priſonnier que par un Prince du ſang François. Les Eſpagnols de leur côté ſoûtiennent qu'il ſe rendit à Lanoi General de leur Nation. Mais j'ai raiſon de croire, que tous les Hiſtoriens que j'ai vû là-deſſus ſe ſont trompez: Voici ſur quoi je me fonde. Etant un jour à Paris & me trouvant dans la Bibliotheque du Roy de France, j'eus la curioſité de demander, s'il n'y avoit point quelques écrits de l'illuſtre & ſavante Ducheſſe d'Alançon, ſœur de François I. Entre pluſieurs écrits de la

la main de cette Princeſſe qu'on me montra, je vis une relation exacte de la bataille de Pavie, & du traité de Madrid qui s'en enſuivit, dans laquelle il me ſouvient d'avoir vû un paſſage tres-propre à éclaircir le ſujet dont je parle. *Le Roy*, dit la Ducheſſe, *étant bleſſé au viſage, tout couvert de ſang & de pouſſiere, & enſeveli ſous ſon cheval qui étoit mort ſur lui, fut d'abord reconnu par un nommé Comperan*, (ſi je ne me trompe,) *Soldat François; lequel aprés avoir empéché deux Eſpagnols de le tuer en cette poſture, appella le Duc de Bourbon pour recevoir le Roy: Mais le Roy voyant Bourbon s'ecria, qu'il aimeroit mille fois mieux mourir, que de ſe rendre entre les mains d'un* Traître; *& là-deſſus il appella le Prince d'Orange, qui étoit l'un des Generaux de l'Empereur, diſant qu'il convenoit mieux à un Prince ſouverain de ſe rendre à un Prince qui l'étoit auſſi.* Je fais cette remarque d'autant plus volontiers, que je ſai que Monſieur de Varillas fait ſemblant de ne pas ſavoir ce paſſage, & n'en dit pas un mot dans ſon hiſtoire de François I. en vûë uniquement de ravaler la gloire d'un Prince, par le moyen duquel ſa Majeſté, & ſes Ancétres de la Maiſon de Naſſau, ſont Heritiers de la principauté d'Orange.

ge. Il paroît que Monſieur de Varillas a fait cette omiſſion à deſſein puis qu'il cite le memoire de la Ducheſſe d'Alançon du traité de Madrid, qui contient la relation de la bataille de Pavie.

Mais pour revenir au ſiege de Limerick, je dis que ſa Majeſté à confirmé en le levant la verité du ſentiment de Plutarque, qui a dit *qu'un General doit ſuivre le penchant des cieux, & le changement des ſaiſons, à faute de quoi il fait des fautes irreparables.* Tout le monde ſait, qu'un camp eſt en tout tems ſujet aux maladies; mais il l'eſt ſur tout dans un pays humide, en une ſaiſon humide, & lorſque l'Automne s'approche. Le ſens commun nous dit, que l'Automne ſeule peut cauſer des maladies contagieuſes dans un camp, beaucoup plus le peut-elle lors qu'il s'y rencontre d'autres cauſes; dont la trop grande humidité eſt la plus conſiderable & la plus puiſſante. Et par conſequent on ne peut pas douter, que nous ne ſoyons autant obligez aux ſoins & à la prudence de ſa Majeſté, qui a ſeu prevenir un mal dont nos armées demeurant plus long-tems devant Limerick en une ſaiſon ſi peu favorable, auroient été immanquablement fatiguées, que nous le ſommes à la ſageſſe & à la vigueur avec

leſ-

leſquelles ſa Majeſté les conduiſit au combat de la Boine, & les anima par ſon exemple.

Il me ſemble que les Eſpions des François en Angleterre ne ſavent où ils en ſont au ſujet du deſſein de nôtre Flote. Et tres-aſſeurément celui qui pourra donner les meilleurs avis, ſera celui qui meritera le mieux la penſion. Je dois faire au Roy de France la juſtice de dire, qu'il ſait profiter de la folie des plus étourdis, & tirer avantage de la lâcheté d'autrui. Je ne ſaurois le blâmer de cela : tout mon chagrin eſt que nous ne puiſſions pas gagner en France autant de coquins qu'il en gagne en Angleterre. Nous nous glorifions à la verité de nôtre commerce & de nos richeſſes, & pourquoi ne le ferions-nous pas ? Et tous les jours nous parlons de la pauvreté des François, & de l'oppreſſion ſous laquelle ils gemiſſent : Les François il eſt vrai ſont generalement pauvres, & les Anglois pour la plûpart ſont plus riches : Mais ſoit dit à nôtre honte, & à leur gloire, les François, tout pauvres qu'ils ſont regardent comme une lâcheté de trahir leur patrie pour de l'argent : Et Louis XIV. même, nonobſtant les peſans fardeaux qu'il leur impoſe tous les jours, eſt

eſt heureux d'avoir des ſujets à l'épreuve des tentations de l'argent, & aſſez hardis pour combatre pour la gloire de leur Prince, & pour l'honneur de leur patrie. Si les ſujets du Roi de France avoient été auſſi-tôt tentez que nous, & qu'ils euſſent été auſſi-tôt que nous d'humeur à remuër, il y a déja du tems que la Monarchie Françoiſe ne ſeroit plus, & qu'elle auroit ſuccombé ſous l'effort des Princes unis.

Il y a quelque tems qu'une perſonne de tres-grande conſideration m'apprit une plaiſante avanture, qui fait parfaitement bien voir que les Miniſtres de France ſavent ſe ſervir utilement des moindres petits inſtrumens. Comme on avoit en vuë ſous le regne de Charles II. d'unir l'Angleterre & la France contre la Hollande, l'Ambaſſadeur de France ne fut point chiche alors de ſon argent, mais le diſperſa liberalement parmi ceux dont il pouvoit retirer quelque ſervice. Entre ceux qui reçûrent des marques de ſa bonté; il y eut un More appartenant à celui dont je tiens l'hiſtoire, & le plus abject de ſes Domeſtiques. L'Ambaſſadeur trouva moyen de donner dix Guinées à ce Garçon, pour ſavoir ſimplement par ſon moyen ce qui ſe diroit de la guer-

re de Hollande par les Domeſtiques plus relevez que lui, c'étoit-là tout ce qu'il pouvoit eſperer de lui; car il n'étoit pas de ceux qui avoient occaſion d'entendre parler ſon Maître en compagnie. Si un malheureux comme celui-ci, qui n'avoit preſque jamais ſorti de l'Ecurie, reçut dix Guinées tout d'un coup de l'argent de France, jugeons par-là comment furent partagez ceux qu'on crut capables de rendre des ſervices plus importans.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur l'établissement du Presbyterianisme en Ecosse.* 2. *Quelle est la part que le Roy y a.* 3. *Diverses raisons pour montrer que l'Episcopat d'Ecosse est tout autre que l'Episcopat d'Angleterre.* 4. *l'Humeur étrange & bizarre de certains peuples au sujet des Evêques, & sur tout des Basques Espagnols.*

Du Mecredi, 24 Septemb. 1690.

ENtre tous les injustes prejugez dont certains ignorans se sont entêtez contre le gouvernement present, le dernier changement qui s'est fait en Ecosse dans le gouvernement Ecclesiastique, n'est pas un des moindres; prejugé qui est la chose du monde la moins raisonnable & la moins fondée, je ne m'y arrêterai qu'autant qu'il sera necessaire pour faire voir la part que le Roy y prend, & pour montrer l'erreur où sont tombez là-dessus certains esprits credules; je reduirai tout

ce que j'ai à dire sur ce sujet à ce qui suit.

1. L'Episcopat d'Ecosse, sur la fin du regne de Charles II. & sous le regne du Roy Jaques, n'étoit rien moins que l'Episcopat d'Angleterre, n'en déplaise à certaines gens qui se sont avisez de les confondre. Ils étoient tout à fait differens l'un de l'autre dans plusieurs choses essentielles : ou plûtôt on peut dire, que l'Episcopat d'Ecosse ne meritoit pas ce nom à proprement parler. Pour le prouver une fois pour toutes, je dirai qu'une des parties essentielles de l'Episcopat est assurément, que les Evêques ne peuvent être depouillez de la Prélature ni de leurs benefices, sans avoir été prealablement jugez & condamnez ; & qu'ils ne peuvent être deposez que par un certain nombre d'Evêques ; leur caractere étant autrement indelebile. Ce privilege essentiel de l'Episcopat n'a du tout point eu de lieu dans la derniere Hierarchie d'Ecosse ; puisqu'on y conferoit simplement la Prélature *durante beneplacito* ; & que le Roy pouvoit par une simple lettre à son Conseil deposer pour toûjours les Evêques d'Ecosse, & les depouiller de leurs benefices, sans être obligé seulement de dire pourquoi il le faisoit. Le Docteur Bruce, recom-

commandable par ſon ſavoir & par ſa probité eſt une preuve d'éclat de cette verité. Ce Monſieur s'étant oppoſé avec empreſſement dans le Parlement de 1686. à la revocation des lois penales, fut pour cela même depouillé de ſon Evêché de Dunkeld, qui fut incontinent rempli par un autre : Et tout cela ſe fit par une ſimple lettre que le Roy écrivit à ſon Conſeil, ſans aucune autre formalité. Non ſeulement cela, ce ſavant homme fut encore dépoſé, par cette même lettre ſi je ne me trompe, non ſeulement de la Prélature, mais il fut auſſi declaré incapable d'aucun autre benefice inferieur dans toute l'étenduë du Royaume.

Ceux qui ne ſavent pas les lois d'Ecoſſe me diront peut-être, que la dépoſition de Monſieur Bruce étoit une violation de la Conſtitution de ce Royaume là, tout de même que la ſuſpenſion de Milord Evêque de Londres étoit une violation de celle d'Angleterre.

Pour détruire cette objection il n'y a qu'à dire, que bien loin que cette maniere de dépoſition fut une violation de la conſtitution d'Ecoſſe, qu'elle étoit au contraire un exercice naturel du pouvoir qui avoit été donné au Roy en plein Parlement du conſentement des Evê-

ques mêmes, & fondé ſur un acte explicatoire du ſerment d'allegeance. Il n'eſt pas beſoin qu'à cette diference qui diſtingue l'Epiſcopat d'Ecoſſe d'avec celui d'Angleterre, j'en ajoûte encore un autre, qui eſt, que l'une n'avoit point de Liturgye, ni rien de conforme à l'autre dans le ſervice divin.

2. Le gouvernement Epiſcopal d'Ecoſſe étoit devenu ſi precaire, qu'il dépendoit du Roy d'y faire les changemens qu'il jugeoit à propos; & l'acte du Parlement dont je viens de parler donne pouvoir au Roy, d'établir dans l'Egliſe le gouvernement qu'il lui plaira. Ainſi les Evêques étoient non ſeulement dans une dépendance abſoluë de l'autorité civile, & pouvoient être mis & démis à la volonté du Prince: Mais l'Epiſcopat même étoit par ce moyen devenu precaire, & pouvoit être changé en un autre gouvernement Eccleſiaſtique, ſelon le bon plaiſir du Roy. De ſorte que ſa Majeſté venant à la Couronne d'Ecoſſe étoit endroit *ipſo facto* d'établir tel gouvernement Eccleſiaſtique qu'elle eût voulu, ſi les Etats d'Ecoſſe n'y euſſent apporté du changement; & ſuppoſé qu'en vertu de ſon pouvoir, Elle eût établi le gouvernement Presbyterien, (ce qu'elle n'a

pas

pas fait) les Evêques n'eussent pas été en droit de s'en plaindre, puis qu'ils ont eux-mêmes donné leur voix dans le Parlement à l'acte qui confere ce droit au Prince: & qu'eux aussi-bien que les Ecclesiastiques inferieurs, avant que d'être instalez dans leurs charges signoient l'acte même aprés qu'il eût été fait, & étoient obligez de le signer, car c'étoit une condition que la loi exigeoit deux, & sans laquelle ils étoient incapables d'exercer leurs charges. Or sur ce piéd-là, tout le monde voit clairement que le gouvernement Episcopal d'Ecosse n'étoit pas proprement une constitution éternelle de la Nation, comme il l'est en Angleterre; mais qu'il étoit simplement une constitution du Roy, qu'il pouvoit changer à sa volonté, sans le consentement du Parlement.

3. Mais pour examiner la chose de plus prés, on peut dire, qu'il n'étoit pas au pouvoir de sa Majesté par la raison suivante, de maintenir, quand Elle l'eût voulu, l'Episcopat en Ecosse. Les états d'Ecosse en conferant la Couronne à leurs Majestez, le firent sous plusieurs conditions expresses, l'une desquelles étoit l'abolition de l'Episcopat: De sorte que sa Majesté en acceptant la Couronne sous cette condi-

tion, s'eſt obligée par avance à conſentir que le Parlement abolît le gouvernement Epiſcopal: & il n'y avoit que le Parlement qui pût proprement relever le Roy de la parole qu'il avoit donnée en acceptant la Couronne d'Ecoſſe, & c'eſt ce qu'il n'a pas voulu faire. Je ne croi pas qu'on s'aille imaginer, à moins que d'être fou, que le Roy auroit dû ne pas accepter la Couronne d'Ecoſſe ſous cette condition. Je ſuis ſeur que le Roy Jaques même tout Bigot qu'il puiſſe être, ne l'eût pas été aſſez pour cela.

4. Tant qu'il ne ſe trouvera pas un homme entre mille, qui regarde un gouvernement particulier de l'Egliſe comme étant de droit divin excluſivement à tous autres, il faut convenir qu'on doit toûjours preferer le gouvernement qui convient le mieux au genie & aux inclinations du peuple. Sans qu'il ſoit beſoin de perdre nôtre tems à courir en Ecoſſe pour demander à chaque particulier ſon avis là-deſſus, nous avons tout ſujet de croire que le genie de la Nation panche vers le gouvernement Presbyterien, lorſque nous voyons les Pairs & ceux qui repreſentent le peuple dans le Parlement, faire cette declaration par une loi ſolemnelle;

De

De ſorte que quand même l'établiſſement du gouvernement Presbyterien ne ſeroit pas une des conditions ſous leſquelles ſa Majeſté à reçû la Couronne d'Ecoſſe, cela n'empécheroit pas qu'elle n'y eût dû conſentir, à moins que de faire une choſe qui lui eſt du denier deſagrément, c'eſt à dire de ſe ſervir de la negative; ce qu'elle n'a pas fait, juſqu'ici ni dans le Parlement d'Ecoſſe ni dans celui d'Angleterre. Si donc les Ecoſſois aiment mieux le gouvernement Presbyterien, comme la declaration qu'ils ont faite en plein Parlement ne laiſſe pas le moindre lieu d'en douter; alors il en eſt du gouvernement Presbyterien en Ecoſſe, comme du gouvernement Epiſcopal en Angleterre; & celui qui murmure en Angleterre contre l'Epiſcopat, & celui qui murmure en Ecoſſe contre le gouvernement Presbyterien ſont tous deux également blâmables. Et non ſeulement cela, mais encore un Epiſcopal d'Angleterre a auſſi peu de juſtice & de raiſon de trouver mauvais qu'on établiſſe en Ecoſſe le gouvernement Presbyterien, que j'en aurois de me formaliſer des differentes maximes d'Etat qui s'obſervent chez les Hollandois & chez les Venetiens; car les affaires d'Angleter-

re & d'Ecoſſe dépendent auſſi peu de l'un & de l'autre de ces deux Royaumes, que le gouvernement de Hollande dépend de celui de Veniſe, encore que l'Ecoſſe & l'Angleterre ſoient gouvernées par un ſeul & même Souverain.

C'eſt quelque choſe de tout à fait bizarre que l'étrange diverſité d'inclinations des gens, & les averſions qui ſe trouvent parmi les hommes. J'ai toûjours regardé comme une remarque de bon ſens ce que dit le Chancelier Verulam dans la vie de Henri Septiéme, *qu'il eſt de l'interêt d'un Prince de s'accommoder quelques fois au goût de ſon peuple, quelque dépravé qu'il puiſſe être.* Je ne m'arrêterai pas ſur un ſujet auſſi deſagreable & auſſi ingrat que le ſeroit peut-être la recherche des raiſons de l'averſion que les Ecoſſois ont pour le gouvernement Epiſcopal, puiſque je ſouhaite de tout mon cœur que les deſordres des deux partis demeurent enſevelis dans un éternel oubli. Mais je croi pouvoir dire à coup ſeur, que les trois derniers Roys d'Angleterre euſſent fort bien fait de laiſſer les Ecoſſois dans une entiére liberté pour le gouvernement Eccleſiaſtique, & de ne s'être pas infatuez de la fauſſe Politique, qu'il étoit de leur interêt de n'avoir à quel-

que

que prix que ce fût qu'un seul & même gouvernement Ecclesiastique dans les deux Royaumes. Je consens avec plaisir que les tragedies dont cet entêtement a été suivi, aussi bien que les funestes crises auxquelles la dignité Royale a été exposée demeurent dans le silence.

On trouve dans l'histoire d'Espagne un exemple remarquable pour prouver que les plus sages des Princes ont jugé à propos du s'accommoder à l'humeur des peuples, quelque bizarre qu'elle soit quelquefois; exemple qui a beaucoup de rapport avec le sujet que je traite par allusion aux Ecossois; il ne paroîtra point surprenant qu'un Prince qui ne reconnoît point le gouvernement Episcopal ni le Presbyterien pour être de droit divin, s'accommode au genie des Ecossois, & consente à l'établissement du dernier, si nous considerons, que les Princes Catholiques mêmes, & ceux qui sont les plus zelez partisans de Rome, obligez qu'ils sont par les principes de leur Religion de regarder l'Episcopat comme une institution divine, ont accordé à leurs sujets qu'aucun Evêque n'entrât jamais dans leur pays sous quelque pretexte que ce fût. Voici le fait, les habitans de la

Biſcaye, l'un des plus anciens Royaumes d'Eſpagne, avoient accoûtumé de ne point laiſſer entrer d'Evêque dans leur pays. Je n'ai point ſeu d'où eſt venuë cette coûtume, ni ſi elle ſubſiſte encore. Mais toute ridicule qu'elle eſt, je trouve qu'elle a été obſervée du tems de Ferdinand le Catholique, & que le même Ferdinand confirma expreſſément ce Privilege aux Baſques. Voici „ quelle en fut l'occaſion. Ce Prince, dit „ mon Auteur, étoit inconſiderément „ entré dans la Biſcaye, ſuivi de l'Evê„ que de Pampelune. Là-deſſus les „ peuples commencerent à murmurer, „ & à regarder cette action comme une „ violation de leurs Privileges; & le „ Roy fut enfin obligé de renvoyer l'E„ vêque, & de leur confirmer leurs „ Privileges par ſerment; Mais l'aver„ ſion du peuple étoit ſi grande & ſi é„ trange, qu'aprés que l'Evêque ſe fut „ retiré, ils employerent pluſieurs jours „ à ramaſſer la pouſſiere des lieux par „ où l'Evêque avoit paſſé; ou ſur leſ„ quels ſa mule avoit marché, & la „ jetterent dans la mer avec mille im„ precations. Je n'ai pas été fâché d'alleguer cet exemple pour la rareté du fait, & pour faire voir combien il eſt dangereux de s'oppoſer aux anciennes coû-

coûtumes, & au penchant general des peuples, dans les choſes mêmes qui ſont hors du cours ordinaire : J'ai laiſſé chez le Libraire pour quelques jours un des Auteurs d'où j'ai tiré ce fait ; pour être vû par tous ceux qui en auront envie.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Remarques ſur les derniers avantages des Turcs en Hongrie.* 2. *Sur la lenteur des Allemans.* 3. *Que c'eſt en partie une ſuite de la perte du Duc de Lorraine.* 4. *Preuves remarquables qu'il a été empoiſonné, & pourquoi.* 5. *Remarques ſur la mort de l'Electeur Palatin défunt, & ſur la maniere avec laquelle il en a uſé envers ſes ſujets Proteſtans.* 6. *Sur la conduite des Suiſſes dans la preſente conjoncture.*

Du Mecredi, 1 *Octobre* 1690.

LEs avantages que les Turcs ont remportez en Hongrie cette campagne, & les petits progrés que les Allemans ont faits en Allemagne, ſont des preuves trop parlantes pour faire connoître la grande perte, j'ai penſé dire la perte irreparable que nos Alliez ont faite en perdant le Duc de Lorraine. Il ſembloit que la victoire fut enchaînée au char du ce Prince; & il ſembloit que toute la machine du corps

corps Alleman reçût ſa vie & ſon mouvement de cette ame active & courageuſe. Jamais la mort ne rendit un meilleur ſervice à la France, qu'en enlevant ce Heros, & les artifices de l'enfer n'ont jamais été mis en pratique plus à propos, que lors qu'on s'en eſt ſervi pour fraper ce coup fatal, c'eſt à dire dans la conjoncture de la plus grande criſe où la France ſe ſoit jamais trouvée. En un mot les conſequences de la mort de ce grand homme ont été telles qu'elles ſont une leçon ſalutaire & neceſſaire à tous les hommes, pour leur apprendre ce que vaut veritablement un Prince qui a & du bonheur & de la fortune.

Je n'ignore pas ce qu'a dit un fameux Hiſtorien, *que quand les Princes meurent ſubitement, on ne manque jamais de dire qu'ils ont été empoiſonnez*: Mais Dieu me pardonne, ſi je fais injuſtice à quelqu'un, en diſant que je croi que la trahiſon a fait décendre le Duc de Lorraine dans ſon tombeau. Nous ſavons tous qu'il y a une certaine puiſſance dans l'Europe, qui n'a jamais balancé juſqu'ici quand il a été queſtion de faire quelque choſe qui pût avancer ſes affaires, ou ruiner celles d'autrui: Et il n'étoit pas poſſible qu'un conſeil auſſi habile que l'eſt celui

de

de la puiſſance dont nous parlons ne ſentît, que la vie de ce Prince étoit un obſtacle inſurmontable à ſa grandeur; & qu'elle ne s'apperçût pas que la ſeule terreur de ſon nom étoit capable d'abatre le courage de ſes troupes, quand elles viendroient à combatre contre une armée, commandée par un General ſi redoutable. Quoique la France par ſes intrigues ſecretes ait trouvé moyen d'arrêter le cours de tant de victoires, remportées par cet ennemi mortel de ſon ambition, preciſément dans un tems qu'il alloit porter le fer & le feu dans le cœur de ſon pays; cette action quadre perfaitement bien avec ce qu'elle a fait depuis trente ans : Et ſi la France avoit manqué un tel coup, je croirois que Louis XIV. auroit fait une faute capitale vû le cours ordinaire de ſa politique.

Outre le tems de la mort de ce Prince, & les circonſtances où elle eſt arrivée, qui groſſiſſent extrémement les ſoubçons, il s'y trouve encore deux choſes qui contribuent beaucoup à la faire ſoubçonner.

La premiere eſt, que cet illuſtre Prince dans une des lettres qu'il écrivit à l'Empereur le jour qu'il mourut, fait connoître qu'il ſoubçonnoit d'avoir été em-

empoiſonné. Voici comment il s'exprime, & ſa Majeſté Imperiale l'a ſouvent repeté depuis d'une maniere aſſez publique; *je meurs*, dit le Duc de Lorraine, *& je ne ſai ſi c'eſt un effet de l'obligation où ſont tous les hommes de payer ce tribut à la nature, ou ſi ma mort eſt un ſacrifice immolé aux ambitieux & injuſtes deſſeins d'une couronne, qui a toûjours été ennemie de ma famille.* Ainſi ce pauvre Prince quitta le monde, ſoubçonnant que ceux qui avoient dépouillé ſa famille de ſon bien, l'avoient auſſi dépouillé de la vie : La campagne de cette année prouve demonſtrativement combien la France a gagné en perdant ce Prince.

On ſait qu'on parla en divers endroits de France de la mort du Duc de Lorraine pluſieurs ſemaines avant qu'elle, arrivât, & preſque dans les mêmes circonſtances qui l'accompagnerent dans la ſuite : ce bruit anticipé de la mort d'un Prince a toûjours paſſé pour un prejugé preſſant qu'on lui eût joüé un méchant tour : Et ce prejugé eſt dautant plus fort dans le cas dont il s'agit, qu'au mois de Janvier dernier un grand Miniſtre de France voulut parier mille piſtoles que le Duc de Lorraine ne commanderoit pas l'armée Imperiale

la campagne passée ; & qu'il y eut à Strasbourg le soir d'avant sa mort, une figure Astrologique exposée dans les Ecoles des Jesuites, qui contoit que ce Prince mourroit en trois semaines. J'ai trop bonne opinion de la capacité des Peres de cet ordre, pour croire qu'ils contoient effectivement sur l'Astrologie dans un espace de tems aussi court que le sont trois semaines : Je crains fort que cette prediction Astrologique ne fût toute semblable à celle que firent les Jesuites de la fléche, avant le meurtre de Henri Quatre : lesquels étant interrogez, comment ils savoient que ce meurtre se feroit avant qu'il eût été commis, répondirent, qu'ils le savoient par les regles de l'Astrologie : mais la suite fit voir qu'ils avoient tout au moins encouragé Ravaillac à commettre le parricide, & lui en avoient donné l'absolution par avance.

Il ne me reste plus qu'une chose à dire sur la mort du brave Duc de Lorraine qu'on ne peut jamais assez deplorer. Un savant Professeur de Lipsick, avec lequel j'ai l'honneur d'entretenir correspondance, me dit dans une lettre que j'ai reçûë de lui depuis peu, que les Medecins que l'Empereur envoya pour visiter le corps de ce Prince,

ce, y trouverent des marques d'une ſi grande malignité, qu'elle ne peut être à leur avis qu'un effet de poiſon : Et mon ami aprés avoir fait l'enumeration des ſymptomes ajoûte : *omnia hæc rarò ſi unquam in uno cadavere reperta, ſi non ſupereminenti veneni virulentiæ attribuenda ſint. On a rarement trouvé tout cela dans un cadavre, à moins que ce n'ait été l'effet d'un poiſon tres-dangereux.*

Je trouve moins étrange qu'on ait ainſi traité le Duc de Lorraine, s'il eſt vrai ce qu'on dit des Auteurs d'une probité inconteſtable, qu'il y a environ ſeize mois *qu'on voulut empoiſonner l'Empereur.* Je n'aurois pas parlé de ce fait, s'il n'avoit déja fait beaucoup de bruit à Vienne; & ſi l'Empereur par un effet de l'attachement ordinaire qu'il a pour les Jeſuites, n'avoit pas fait des démarches conſiderables pour étoufer ce bruit dans ſa naiſſance : Mais comme je n'ambitionne pas fort de paſſer pour un Inventeur de nouvelles, je renvoye le Lecteur pour s'inſtruire amplement de ce fait à ce qu'en a écrit une des meilleures plumes de l'Europe, dans un livre que j'ai laiſſé chez le Libraire pour cet effet.

Il ſemble que tout ceci ſoit une digreſſion, & une digreſſion hors d'œuvre, puiſque j'ai déja parlé du Duc de Lorraine, & de ſa mort : Mais j'avouë que l'inconſtance de la fortune qui vient de maltraiter l'Empereur du côté de Hongrie, & les dernieres victoires du Comte de Teckely, auſſi-bien que la lenteur avec laquelle les Allemans ſe ſont remuëz cet Eté du côté du Rhin, nous forcent à rappeller avec regret la perte que nous avons faite en perdant un homme de qui nous eſperions tant de choſes, & dont la mort à été cauſe qu'une armée qui avoit ci-devant cueilli tant de lauriers ſous ſa conduite, a fait ſi peu de choſe en dernier lieu. Mais loué ſoit Dieu, de ce qu'il nous reſte encore un General, auquel le Duc de Lorraine même auroit donné la preference ; General que le ciel a revêtu de toutes les qualitez neceſſaires à un Prince, qui eſt comme lui le grand Protecteur de la liberté mourante de l'Europe.

Comme l'Empereur & l'Empire ont perdu leur bras droit en perdant le Duc de Lorraine, ils ont auſſi perdu leur bras gauche en perdant le Prince Palatin de Nieubourg, qui eſt mort de-

depuis trois ſemaines. On n'a jamais pû obliger ce Prince tout Catholique Romain qu'il étoit, à violer les privileges de ſes ſujets Proteſtans, non plus qu'à travailler à la propagation de ſa Religion, aux dépens des lois & des conſtitutions fondamentales, à l'exemple de deux Roys voiſins, l'un deſquels l'a déja fait, & l'autre n'auroit pas manqué de le faire, s'il eût regné encore un an. Ce fut ce Prince qui conſeilla toûjours à l'Empereur de traiter humainement ſes ſujets Proteſtans de Hongrie : Et ce fut contre ſon avis, que l'Empereur ſe laiſſa empaumer par les Jeſuites qui l'obligerent à commencer une guerre, qui a été depuis ſi fatale au repos de la Chrétienté.

Aprés que ce Prince ſe fut mis en poſſeſſion du Palatinat par droit de ſucceſſion, il arriva une choſe, qui prouve bien que c'eſt un principe capital chez un certain ordre de Catholiques Romains, d'extirper l'hereſie à quelque prix que ce ſoit, & qui doit nous obliger à deplorer la deſtinée des Princes qui s'abandonnent aux conſeils cette Societé. Le bruit couroit non ſeulement à Heidelberg, mais encore par toute l'Europe, que les

les Jesuites avoyent aposté un esprit de l'autre monde, pour crier toutes les nuits aux oreilles du nouveau Prince Palatin, *qu'il seroit damné éternellement, s'il n'extirpoit de ses Etats l'Heresie & les Heretiques*; Le Prince enfin fatigué de ces visions, trouva moyen de se débarasser de cet impertinent conseiller par le moyen d'un de ses officiers, qui contraignit Monsieur l'esprit à bons coups de bâton de confesser toute l'intrigue. J'ai veu moi-même une relation imprimée de cette affaire, avec la réponce des Jesuites, & la replique de l'historien. Tant ces Messieurs se crurent obligez de se justifier d'un crime, reconnu par tous les Protestans du Palatinat, & par presque tous les Catholiques Romains qui ne sont pas les aveugles Admirateurs de ces Moines.

Enfin le Prince Palatin defunt, a fait voir par toute sa conduite qu'il n'est pas impossible qu'un Prince Catholique Romain en use humainement avec ses sujets Protestans; ce qu'il n'auroit jamais fait, s'il n'eût été à l'épreuve des solicitations de certaines gens qui ont enseigné de tout tems à leur devots une doctrine interessée, & moins propre à avan-

vancer les interêts du ſiege de Rome en general, qu'à avancer leurs affaires particulieres.

La maniere avec laquelle les Cantons Suiſſes en ont uſé dans la conjoncture preſente, eſt une marque ſignalée, s'il en fut jamais, des effets merveilleux que l'argent eſt capable de produire : C'eſt quelque choſe d'aſſez ſurprenant qu'un peuple ſi fameux par ſa valeur, & ſi recommandable par l'amour qu'il a pour ſa patrie, & pour la liberté de l'Europe en general, ait été capable de ſe laiſſer corrompre, & ait pû ſe reſoudre à perdre l'occaſion la plus favorable qu'il pouvoit jamais eſperer pour défendre la paix de l'Europe, & ſon repos particulier, contre les attentats de la France ; mais on eſpere encore que ce peuple genereux & guerrier briſera enfin ſes chaines (toutes dorées qu'elles ſont) & épouſera de tout ſon Cœur l'interêt commun de la Chrétienté.

Je me trouve ainſi au bout de ma feuille, que j'ai employée à parler des affaires étrangeres, quoique cette ſemaine ait produit chez nous des evenemens agreables, qui meritent qu'on en parle.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Que la preſente ſeance du Parlement eſt de grande conſequence.* 2. *Comment il dépend de l'Angleterre de ſe rendre heureuſe aujourd'hui.* 3. *Ce que nous devons eſperer du bon ſuccés de la preſente guerre.* 4. *Qu'il en eſt aujourd'hui de la France & de l'Angleterre comme il en étoit autrefois de Rome & de Carthage, c'eſt à dire qu'il faut que l'une ou l'autre tombe.* 5. *Remarque conſiderable ſur l'avance des Carthaginois.* 6. *Remarques ſur la harangue du Roy.* 7. *Et ſur un livre nouveau intitulé*, Le ſalut de la France, *adreſſé à Monſeigneur le Dauphin.*

Du Mecredi, 8 *Octobre* 1690.

IL faut être bien mal inſtruit de l'état des affaires preſentes, pour n'être pas perſuadé que les deliberations qui ſe prendront dans le Parlement qui eſt preſentement aſſemblé doivent être de la derniere importance. Toute l'Eu-

l'Europe a les yeux ſur ce Parlement ; & je dirai hardiment, que la deſtinée de l'Angleterre auſſi-bien que celle de tous les Proteſtans de l'Europe, dépend des reſolutions qu'il prendra. C'eſt ce Parlement qui doit decider la plus grande & la plus importante de toutes les queſtions, c'eſt de ſavoir *ſi nous ſerons les Eſclaves de la France, ou ſi nous jouïrons de nôtre liberté naturelle : ſi nous pourrons être en état de faire dans le monde une figure digne du nom Anglois, ou ſi en perdant la plus belle occaſion du monde de nous-mettre en cet état, nous nous rendrons nous mêmes le mépris & la juſte abomination, non ſeulement de ce ſiecle, mais de tous les ſiecles encore qui viendront aprés nous.*

Si jamais cette maxime à été recevable, *que tout homme eſt l'inſtrument de ſon propre bonheur*, elle l'eſt aujourd'hui, qu'il dépend du Parlement d'Angleterre de ſe rendre heureux, de rendre heureux le peuple qu'il repreſente, & de rendre heureux enfin leurs Enfans qui ſont encore à naître. Et ſi le ciel pour nous punir des ingratitudes que nous avons fait paroître au ſujet de la delivrance qu'il nous a déja accordée en partie, permet que ceux qui nous repreſentent different tant ſoit peu ce

qu'ils doivent faire pour nôtre ſeureté, (ce qu'à Dieu ne plaiſe, & nous avons tout ſujet de croire qu'il n'arrivera rien de tel,) adieu la Religion, l'honneur, la liberté, adieu tout ce que les hommes ont de cher; & adieu encore la plus belle & la plus heureuſe occaſion qu'un peuple ait jamais eu en main non ſeulement pour ſe rendre heureux, mais encore pour rendre heureuſes pluſieurs Nations voiſines, dont le repos & les aiſes ſont fort chancelans. En un mot ſi nous reculons aprés en avoir tant fait pour nôtre liberté, & avec tant de bonheur & de ſuccés; il eût mieux valu nous ſoûmettre ſans rien dire au joug qu'on nous preparoit ſous le regne precedent, que d'avoir ainſi rendu nos chaînes mille fois plus peſantes qu'elles n'ont jamais été, en donnant à nos ennemis une occaſion qu'ils n'attendoient pas pour nous perdre ſans reſſource.

Le ſalut de l'Angleterre ne dépend pas moins aujourd'hui d'un ſubſide conſiderable pour pouſſer la guerre, que de la diligence avec laquelle ce ſubſide doit être accordé: Dans l'état où nous nous trouvons preſentement, la lenteur & un refus poſitif ſont juſtement la même choſe, & l'un n'eſt pas moins fatal que l'autre; cette maxime *qui citò dat, bis dat,*

dat, qui donne promptement donne deux fois, n'ayant jamais été plus veritable qu'elle l'eſt aujourd'hui. En un mot, ſa Majeſté s'eſt expliquée là-deſſus d'une maniere qui fait bien voir qu'elle ne ſe dément point ; *Tous ceux, dit-elle, qui tâchent de gagner du tems & d'empêcher que le Parlement ne travaille avec application à cette affaire qui doit être preferée à toutes les autres, ne ſont ni mes amis, ni les amis de l'Etat.*

Autant que j'en puis juger par toutes les recherches que je ſuis capable de faire, il en eſt aujourd'hui de l'Angleterre & de la France, comme il en étoit autrefois de Rome & de Carthage : Il faut neceſſairement que la guerre finiſſe par la ruine de l'une ou de l'autre. Ceux qui s'imaginent qu'elle peut ſe terminer d'une autre maniere, ſe trompent fort, & ne ſe ſont pas donné la peine de ſe former une juſte idée des cauſes & des conſequences de cette guerre. Il ne s'agit, pas ici d'un point d'honneur, ſemblable à celui qui mettoit autrefois aux mains Rome contre Carthage, & Carthage contre Rome; ce n'eſt point non plus un interêt de commerce, tel qu'étoit le motif qui fit prendre les armes il y a quelques années à l'Angleterre & à la Hollande ; & ce

n'eſt point encore le deſir de faire des conquêtes, qui eſt le motif qui anime aujourd'hui la France contre ſes Voiſins; non ce n'eſt rien de tout cela, c'eſt une guerre de la derniere importance, une guerre fondée ſur des motifs d'interêt les plus compliquez où jamais l'Angleterre ſe ſoit trouvée engagée. Cette guerre decide de nôtre Religion, de nôtre liberté, de nôtre honneur, de nos lois, de nôtre puiſſance par mer, de nôtre puiſſance par terre, de nôtre commerce, de nôtre credit dans les affaires de l'Europe, de nos Etats de l'Amerique, & en un mot de nôtre tout. Si nous avons l'avantage, nous nous aſſeurons à nous-mêmes, & à nôtre poſterité une Religion qui nous à été ſeellée par le ſang de tant de Martirs, nous briſons pour jamais des chaînes dont on étoit prêt à nous lier, & nous avons en même tems la joïe & la ſatisfaction d'en débarraſſer nos Voiſins, qui n'en étoient pas moins menacez que nous; nous portons la gloire de l'Angleterre auſſi loin que nos Ancétres la porterent du tems d'Edouard Troiſiéme, & de Henri Cinquiéme, & nous le faiſons ſous les heureux auſpices d'un Prince du caractere de ces deux Heros, & qui n'a pas moins

de

de vertus qu'ils en avoient, nous nous asseurons par ce moyen la joüissance perpetuelle de nos lois, & nous nous mettons hors d'état de craindre que nos Conquerans nous en imposent de nouvelles. Si nous vainquons dans cette guerre, nous conservons le bijou le plus precieux & le plus brillant de la couronne d'Angleterre, je veux dire la souveraineté de la Manche, & le glorieux avantage de donner la loi sur l'Ocean; & nous confinons encore une fois nos ennemis dans leurs canaux & dans leurs rivieres; nous transmettons par ce moyen à nos décendans le courage que nous avons derivé de nos fameux Ancétres, & la possession de cette bravoure qui a teint si souvent du sang François les campagnes de France, & fait son Roy prisonnier, de sorte qu'on ne dira pas de nous qui vivons aujourd'hui que nous sommes les derniers de la race de ces braves Anglois du tems passé. Un hereux succés dans cette guerre nous asseure le nerf le plus fort du corps politique d'Angleterre, qui nous enrichit & nous rend heureux au dedans, qui nous rend puissans & redoutables au dehors, je veux dire le commerce; nous rentrons encore une fois en possession de la gloire qui est duë à la situation de-

nôtre pays & à ſa force naturelle, d'être le grand Empire de l'Europe ; & la ſeule puiſſance capable de tenir la balance égale entre les autres puiſſances ; nous nous aſſeurons par-là tant de pays & tant d'Iles que nous poſſedons dans le nouveau monde, & qui augmentent conſiderablement le revenu de nôtre couronne, l'étenduë de nôtre commerce, & les richeſſes d'une infinité de familles. En un mot ſi nous ſortons victorieux de cette guerre, nous immortaliſons nôtre memoire par tout ce qu'il y a de grand & d'heureux ; mais ſi nous ſommes vaincus, nous nous attirons tous les malheurs qui ſont capables de rendre la vie humaine un fardeau inſupportable.

Je me ſouviens d'un endroit du grand Hannibal, qui eût détruit ſans contredit l'Empire de Rome, ſi les Carthaginois moins fous & moins envieux n'avoient pas été trop avares lorſqu'il s'agiſſoit de contribuer aux frais de la guerre. Ce grand guerrier ayant fait d'inutiles effors pour l'agrandiſſement de ſa patrie, en dépit d'une faction domeſtique, qui empéchoit qu'on ne lui envoyât les ſecours d'argent dont il avoit beſoin, fut enfin forcé auſſi-bien que le reſte de ces ingrats Compatriotes, de ceder à la fortune des Romains.

Les

Les Vainqueurs jugerent à propos de demander un tribut accablant à leurs nouveaux Eſclaves : le Senat de Carthage ſurpris au dernier point d'une demande à laquelle il étoit ſi peu accoutumé, & faiſant reflexion ſur ſon état paſſé, en ſe rappellant le tems, où les Carthaginois alloient du pair avec les Romains, ne pût s'empécher de répandre des larmes à l'ouye d'une telle propoſition.

Tout ce qu'il y eut de Senateurs fondit en l'armes, Hannibal ſeul au lieu de pleurer comme les autres rougit, & ſe mit à rire d'un air mépriſant. On lui demanda pourquoi il rioit du malheur de ſa patrie. *Je ne ris point du malheur de ma patrie*, repondit-il, *je n'ai pas moins de douleur de ſa cruelle deſtinée que vous en avez vous-mêmes, mais je ris de la folie de mes Compatriotes, qui m'ont refuſé lâchement les moyens de les rendre Maîtres de Rome, & qui ſont forcez maintenant de donner une ſomme à des conquerans, que j'aurois rendu leurs Eſclaves, s'ils avoient voulu en donner autant il y a quelques mois.* Je n'allegue pas ce paſſage dans la crainte que nôtre Hannibal ait jamais ſujet de faire une ſemblable plainte; mais je le fais pour faire

voir les malheurs ou ſe ſont précipitez des Etats tres-conſiderables lors qu'ils ont voulu mal à propos épargner leur argent. Et je puis aſſeurer le Lecteur, que le *delenda eſt Carthago*, *il faut détruire Carthage*, n'eſt pas moins un principe aujourd'hui dans le Conſeil de France, par rapport à l'Angleterre, qu'il l'étoit autrefois dans le Senat de Rome, par rapport à Caton l'aîné : Et la proſperité de ces deux couronnes n'eſt pas aujourd'hui moins incompatible, que l'étoit il y a mille ans la proſperité de Rome & de Carthage.

Le Roy nous a dit dans ſa harangue, *qu'il n'a épargné ni ſa perſonne, ni ſes peines pour nous faire tout le bien qu'il le pû* : Expreſſion auſſi modeſte, & autant au deſſous de ce qu'il a fait au pié de la lettre, que ſes actions ſont au deſſus de la recompenſe : Eſt-ce là tout le cas que cette grande ame fait de ſes exploits, plus illuſtres & plus glorieux que ceux de tous les Heros de l'antiquité ? & refuſerons-nous de vivre à l'aiſe dans nos maiſons, s'il ne nous en coûte qu'un peu d'argent, dans un tems où nôtre Roy expoſe ſa perſonne, & tout ce qu'il a aux perils de la guerre, dans la ſeule vuë de nous ſen-

rendre heureux ? Il ne demande rien pour lui-même, il a tout au contraire employé dans cette guerre ſon propre revenu, qu'on peut appeller ſon bien perſonnel en qualité de Roy. Il ne ſe contente pas de riſquer ſa perſonne, & de la riſquer ſans reſerve, je le puis dire, mais il ſe refuſe encore ce qui lui appartient actuellement, & cela pour l'amour de nous uniquement, & en vuë de nous aider à fournir aux frais d'une guerre qui eſt proprement la nôtre. Si le Roy demandoit pour ſes propres beſoins, aurions-nous l'impudence de le refuſer ? quel preſent pouvons-nous lui faire qui vaille ce qu'il a fait à la Boine ? & que peut-on offrir qui ſoit digne d'un ſi grand General ? L'Angleterre peût-elle aſſez payer une telle victoire ? Ou les richeſſes des Indes pourroient-elles nous fournir quelque choſe capable de recompenſer ſa bleſſure, & tant de dangers qu'il a courus ? Non ; il ne demande rien pour lui-même ; ce qu'il demande il le demande pour nous : Et tout ce que nous avons à faire eſt de lui permettre de nous rendre heureux ; puis donc qu'il faut ſe diſtinguer en Angleterre de nom & de parti, & faire les fous avec les noms ridicules de Whig & de Tory :

tirons le miel du poiſon, & que les deux partis par une noble emulation travaillent à qui fera paroître plus d'empreſſement & de zele à ſervir ſa patrie en cette occaſion. Enfin ſi le Parlement travaille de ſon côté, comme nous avons toutes les raiſons du monde de croire qu'il travaillera; alors, en dépit de nos ennemis domeſtiques & étrangers, nous ſerons heureux nous-mêmes, & la Nation ſera & grande & floriſſante: les nouveaux avantages que nous avons remportez cette ſemaine en Irlande, ceux des Eſpagnols en Flandres, & la Diete de l'Empire qui épouſe avec vigeur les interêts du Duc de Savoye, ſont pour nous les avant-coureurs de cette grandeur & de cette felicité.

J'ai vû pluſieurs relations de la tyrannie que le Roy de France exerce & ſur ſes peuples, & ſur ſes voiſins, mais ſi quelqu'un aime l'eſclavage de la France, ou qu'il veuille s'inſtruire des maximes de cette Cour, je le renvoye à un livre que j'ai vû cette ſemaine en François, & que j'apprens avoir été traduit depuis peu en Anglois, intitulé *Le ſalut de la France à Monſeigneur le Dauphin*, où l'on trouve pluſieurs échantillons remarquables de la conduite du

Roy

Roy de France, capables d'épouvanter tout le genre humain, de rebuter tout le monde d'épouſer ſes interêts, & d'inſpirer une juſte horreur de tomber ſous un gouvernement comme le ſien.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur le conſentement de la Chambre des Communes pour ſecourir le Roy & lui accorder un ſubſide pour la Flote.* 2. *Qu'il eſt neceſſaire de faire paſſer une armée dans le continent.* 3. *On le prouve par cinq conſiderations.* 4. *On montre par des autoritez priſes de l'hiſtoire des Grecs & des Romains, qu'il eſt neceſſaire de faire diverſion dans la guerre.*

Du Mecredi, 15 Octobre 1690.

LE conſentement unanime de la Chambre des Communes, qui offre de ſecourir le Roy, enſemble le ſubſide qu'elle lui a accordé pour fournir aux frais, ſont des preſages heureux de ce que nous pouvons nous promettre dans la ſuite des deliberations de cette Auguſte Aſſemblée. Les remparts de bois de l'Angleterre * ſont avec juſtice le premier objet de ſes ſoins, & en effet il en eſt de l'Angleterre comme

* C'eſt ainſi que les Anglois appellent leur Flote.

me de l'ancienne Republique d'Athenes, & c'eſt principalement à ſes murailles de bois que la premiere peut confier ſon ſalut & ſa conſervation.

Je dis principalement, parce qu'une armée de terre, & une armée dans le continent eſt ſa ſeconde reſſource, & un moyen qui n'eſt pas moins neceſſaire que le premier pour mettre la derniere main à la delivrance de l'Angleterre, & par conſequent il demande auſſi un ſubſide proportionné. Quand nous mettrions en mer la plus redoutable Flote qui ait jamais paru ſur l'Ocean; quand nous ſerions en état de bloquer les François dans leurs Havres; quand nous chaſſerions de l'Ocean les Pirates François, qui traverſent tous les jours nôtre commerce; & quand même nous mettrions la France pour quelque tems hors d'état d'avoir un ſeul vaiſſeau en mer; quand nous ſerions capables, dis-je, de faire tout cela, l'été prochain; ſi nous ne faiſons pas dans le continent une diverſion conſiderable, tous les efforts que nous avons faits juſqu'ici pour la liberté de l'Europe deviennent inutiles, & ils aboutiront enfin à rien.

Tout homme exempt de prejugez ſentira cette verité, s'il ſe donne la

peine d'éxaminer les conſiderations ſuivantes. 1. Si nous n'avons pas une armée dans le continent, nous ne pourrons jamais faire à la France une guerre offenſive; & ſans une guerre offenſive, on ne reduira jamais la France dans les juſtes bornes où il faut qu'elle ſoit pour aſſeurer le ſalut de l'Europe. Quoique la France n'entreprenne pas aujourd'hui de faire ſur ſes voiſins de nouvelles conquêtes; cependant tant qu'elle conſervera celles qu'elle à faites avec tant d'injuſtice, ni nous, ni les Etats qui ſont de ſon voiſinage, ne ſerons jamais en ſeureté, ni jamais à nôtre aiſe; or à moins que l'Angleterre ne lui faſſe une guerre offenſive, elle eſt aſſez puiſſante pour conſerver ſes injuſtes conquêtes. Ceux-là ſe trompent fort, qui croient, que les Alliez en s'uniſſant contre la France, n'ont eu en vuë que d'empécher la France de faire de nouvelles entrepriſes contre ſes voiſins. Ce n'eſt point cela du tout, mais c'eſt les uſurpations qu'elle avoit déja faites, & la grandeur autant prodigieuſe que dangereuſe où cette couronne étoit déja parvenuë, qui ont obligé les Alliez à lui declarer la guerre, en vuë de la remettre dans ſes juſtes bornes. En un mot

mot tant que la France demeurera en poſſeſſion d'une grande partie de la Catalogne; de Pignerol & de Caſal; de Hunninghen; de la Duché de Lorraine; & de tant d'autres pays qu'elle tient en Flandres: il eſt impoſſible de toute impoſſibilité, que les Eſpagnols, les Italiens, les Suiſſes, les Allemans, & les Habitans des Pays-bas puiſſent jamais être en ſeureté; mais il faut au contraire qu'ils tombent tôt ou tard entre les griffes de la France; & ſi cela arrive, l'Angleterre alors cette barriere de l'Ocean, ne ſera pas aſſez forte pour reſiſter à un torrent ſi impetueux & ſi general.

2. Si nous ne faiſons pas dans le continent une diverſion conſiderable, nous reduiſons les Alliez à la cruelle neceſſité de pourvoir à eux-mêmes chacun en particulier, & de tirer le meilleur parti qu'ils pourront d'un mauvais marché, en faiſant la paix avec la France. C'eſt l'eſperance du ſecours d'Angleterre qui a fait ſubſiſter juſqu'ici une Alliance, que la France auroit déja rompuë il y a long-tems par le moyen de ſon argent; & ſi ce ſecours manque, tous les Princes & Etats Alliez ſeront neceſſairement contraints de demander la paix à la France, & de la faire à des conditions

tions qui rendront les fers de la Chrétienté plus pesans qu'ils n'ont jamais été. Je pourrois peut-être encore dire, que le Roy de France ne laisse de l'heure qu'il est aucune pierre à remuer, pour persuader un puissant état voisin de faire la paix avec lui : si cet état se laisse persuader, nous en payerons assurément la folle-enchere, & nous nous trouverons la triste victime de la France, malheur d'autant plus fatal qu'il ne sera plaint de personne : Je pourrois encore aller plus loin & dire, que les Etats de Hollande n'auroient pû donner de plus grandes & de plus illustres preuves de la veneration & du zele qu'ils ont pour le Roy d'Angleterre, aussi bien que de leur constance à soûtenir les interêts communs de l'Europe, qu'en resistant comme ils font aujourd hui aux offres tentantes que la France leur fait, & en tenant bon contre les douces esperances qui se presentent à leurs yeux, d'être les Maîtres absolus de tout le commerce du monde, dont une simple neutralité les auroit mis en possession sans contredit dans la conjoncture presente. Si nous considerons seulement les tristes consequences qui retomberoient sur nous necessairement en cas que la France fit la paix

avec

avec la Hollande, nous ne balancerons pas un ſeul moment à convenir de la verité ſuivante, que pour prevenir ce mal, nous devons de concert avec la Hollande, & les autres Confederez, faire une puiſſante diverſion dans le continent, & convertir la guerre de nôtre part de défenſive en offenſive. C'eſt cela ſeul qui peut détourner le coup dont nous ſommes menacez par une ſemblable paix : & ſans cela, tout ce que nous avons fait juſqu'ici contre la France, ne ſert qu'à hâter nôtre ruïne entiere & finale de quelques années plûtôt, qu'elle ne ſeroit peut-être arrivée.

3. Ou il faut prendre la France, ou la France nous prendra; il n'y a point d'autre milieu. Si nous ne prenons pas la France, alors, comme j'ai déja dit, nôtre confederation tombe, & nous demeurons ſeuls en proye aux forces unies de cette couronne. Si la France s'eſt trouvée en état de mettre cet été en mer une ſi puiſſante Flote, dans un tems où elle étoit obligée d'avoir ſur pié quatre armées differentes, dont quelques-unes étoient éloignées des autres de plus de trois cent lieües, & de ſoûtenir en même tems la guerre d'Irlande : qu'aurions-nous à eſperer ſe

vous

vous prie, ſi toutes ſes forces répanduës comme autant de torrens, venoient à ſe reünir dans un même corps; & ſi toutes ces machines de guerre, qui lancent la foudre contre tant de differens pays tout à la fois, étoient braquées contre l'Angleterre? comme je veux fort rendre à l'Angleterre la juſtice qui lui eſt duë du côte de la bravoure, je ne veux pas auſſi l'eſtimer plus qu'elle ne vaut, & la charger au de là de ce qu'elle peut porter vraiſemblablemeut. Et j'eſpere que perſonne ne trouvera mauvais, ſi je dis, que la France n'eſt pas un ennemi qu'il faille mépriſer à nombre égal, beaucoup moins encore lorſqu'elle eſt ſuperieure en nombre; & on a de la peine à croire, qu'un état particulier puiſſe avoir bon marché d'une puiſſance qui fait tête à tant de puiſſances tout à la fois, lorſque ſes troupes ne feront qu'un corps, & n'auront qu'un ennemi à combatre.

4. Je pourrois dire encore, que le ſeul moyen qui nous reſte pour porter la gloire & la valeur de l'Angleterre auſſi loin que nos Ancêtres l'ont portée, & auſſi loin qu'il eſt neceſſaire pour nôtre propre défenſe, c'eſt de porter nos armes dans le continent. Je ſerois fâché qu'on

qu'on allât s'imaginer, que nous ſommes preciſément aujourd'hui les mêmes gens que nous étions il y a trente ans. Nôtre ſituation Geographique n'a point changé, mais nous avons changé de maximes & de politique. Nous avions ſur le trône il n'y a pas long-tems un Roy, qui faiſoit ſon affaire capitale de jetter les Anglois dans la moleſſe, & qui imitoit la politique que les Venitiens pratiquent envers ceux auxquels ils veulent faire perdre le deſir de la liberté, c'eſt de leur permettre de ſe plonger dans toutes ſortes de débauches. Il n'y a que le ſeul exemple d'un Roy guerrier, & la guerre contre une nation qui eſt accoûtumée à la faire, qui ſoit capable de nous tirer de l'ordure & de la molleſſe où nos débauches nous ont jettez: Et nous n'avons jamais eu depuis que nous compoſons une nation, une guerre plus juſte, plus neceſſaire, plus importante, & plus digne que nous exercions nôtre courage. Je me ſouviens d'un conſeil qu'un Roy d'Ecoſſe mourant donna à ſes ſujets, c'eſt *de ne faire jamais de treve trop longue avec l'Angleterre, de peur qu'ils n'oubliaſſent par ce moyen l'art de faire la guerre*: Et la ſeule raiſon pourquoi quelques Senateurs Romains

ne furent pas d'avis qu'on détruisît entierement Carthage, comme le vouloit Caton l'aîné, fut *que les Romains n'ayant plus à combatre d'ennemis étrangers, tomberoient dans la moleſſe, où exciteroient une guerre civile*; la derniere raiſon ſe trouva la veritable. Puis donc que c'eſt quelque choſe de ſi ſouhaitable en ſoi, & puis qu'il eſt ſi neceſſaire à nôtre conſervation, que nous faſſions une eſpece de nouvel apprentiſſage, pour regagner la valeur Martiale de nos Ancétres, il vaut beaucoup mieux le faire aux dépens d'autrui, qu'à nos propres dépens; & il nous eſt beaucoup plus avantageux de faire de la France le teâtre de la guerre, que d'attendre qu'on nous porte la guerre chez nous, & que nous en ſoyons le teâtre nous-mêmes.

Enfin, ſans me charger d'une infinité d'autres raiſons que je pourrois alleguer, il faut de toute neceſſité que l'Angleterre ou la France ſuccombent dans cette guerre, comme j'ai dit dans ma precedente; ſi cela eſt nous ne ſaurions jamais prendre un meilleur parti, ni ſuivre une politique plus univerſellement reçuë, que d'éloigner la guerre de nos frontieres, & de la porter dans les pays de nos ennemis: ce

ſera là que de nôtre courage dépendra nôtre repos & nôtre ſeureté ; ce ſera là uniquement que nous contraindrons nos ennemis à contribuer aux frais de la guerre ſi nous mettons une fois le pié dans leur pays, ſans que la couronne d'Angleterre ſe trouve chargée d'autre choſe, ni qu'elle ſoit obligée de ſoûtenir quelqu'autre fardeau. Si nous examinons les hiſtoires Greques & Romaines, nous trouverons que la maxime dont je viens de parler a été religieuſement obſervée par ces nations auſſi polies qu'elles étoient braves. La Grece ne trouva pas de meilleur moyen pour ſe mettre à couvert des frequentes invaſions des Roys de Perſe, que de porter la guerre dans la Perſe même : Et ce qu'elle avoit fait d'abord pour ſe défendre & pour empécher que les Perſes ne s'emparaſſent de la Grece, fut enfin une planche qu'Alexandre trouva toute faite pour conquerir entierement une Monarchie qui avoit porté les bornes de ſon Empire depuis le Granie juſqu'à preſque la riviere de l'Inde. Rome dans ſa plus grande decadence, & lors qu'Hannibal, encore tout bouillant des fameuſes victoires de Thraſimene & de Cannes, n'étoit qu'à quelques journées du Capitole :

Ro-

Rome, dis-je, arrêta la roue de fortune, en portant la guerre en Afrique ſous les heureux auſpices du jeune Scipion : & par ce moyen elle éleva non ſeulement ſon Empire à une prodigieuſe grandeur, mais elle deſtruiſit de fond en comble l'Empire des Carthaginois.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, & peut-être n'en aurois-je pas tant dit, ſi certaines gens ne m'en avoient donné occaſion, en ſe declarant, & ſoutenant qu'il ne faut pas envoyer d'armée dans le continent. Je finirai par cet avertiſſement, qui eſt que ſi par nôtre negligence & par nos meſures erronées & mal concertées nous rompons la plus conſiderable & la plus heureuſe Alliance qui ſe ſoit jamais faite dans l'Europe ; nous ſerons alors avec juſtice l'horreur de nos amis, le mépris de nos ennemis, & les lâches inſtrumens de toutes les miſeres & de toutes les calamitez auxquelles la Chrétienté ſe trouvera neceſſairement expoſée par nôtre faute.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur le ſuffrage de la Chambre des Communes, qui donne ſon conſentement à un ſubſide pour une armée de terre.* 2. *Quelles en ſont les conſequences.* 3. *Reflexions ſur la decadence de l'Eſpagne pour avoir voulu aſpirer à la Monarchie univerſelle.* 4. *Et combien le Prince Guillaume d'Aurange y contribua.* 5. *Le Roy d'Eſpagne d'alors mis en parallele avec le Roy de France d'aujourd'hui.* 6. *Comparaiſon du Prince Guillaume d'Aurange avec le Roy d'Angleterre, d'aujourd'hui, illuſtre décedant de cette noble famille.*

Du Samedi, 18 *Octobre* 1690.

COmme j'écrivis ma precedente Lundi matin, & que je ne ſavois pas alors, que le different ſurvenu dans la Chambre des Communes au ſujet d'un ſubſide pour une armée de terre, s'étoit heureuſement terminé, ce

ce fut la raiſon pourquoi je l'employai à prouver qu'il eſt neceſſaire de faire paſſer dans le continent une armée conſiderable : mais comme cette illuſtre chambre a ſurpaſſé les ſouhaits & les eſperances de toute l'Europe en prenant la fameuſe reſolution qu'elle prit Lundi, qui ne peut manquer de lui aquerir l'eſtime de toutes les Nations voiſines, & de lui attirer de la part des François même le reſpect & la veneration que les ennemis mêmes ne ſauroient s'empécher d'avoir pour la vertu, j'ai voulu pour ce coup donner deux fueilles par ſemaine.

C'eſt à ce coup que l'Angleterre a travaillé pour elle; & c'eſt à preſent que nôtre Roy peut dire comme Ceſar ſur le bord du Rubicon, *jacta eſt alea, le ſort en eſt jetté*; & qu'il n'y a plus moyen de reculer. C'eſt ce conſentement qui doit decider de la deſtinée de l'Europe, & c'eſt les effets de ce même conſentement qui doivent denoüer cette grande queſtion, *ſi le genie d'Octave eſt plus fort que celui d'Antoine?* C'eſt ce conſentement qui a ſerré les nœuds d'une confederation, contre laquelle la France employoit tous ſes artifices pour tâcher de la rendre inutile; ce conſentement répand ſes influences non ſeulement

ment du côté des Alpes, mais il porte encore ſon feu & ſa vigueur juſques dans des climats plus chauds, & juſques dans l'Italie méme, autrefois la ſouveraine du Monde. La victoire de la Boine à fait pancher la balance de nos affaires Domeſtiques, & s'il en faut croire certaines gens peu charitables, elle a fait pancher auſſi la balance de la conſcience de quelques-uns ; Mais ce conſentement des communes a fait tourner la balance d'une grande partie du Chriſtianiſme, & a reüni dans l'interêt commun, tous les interêts ſeparez des puiſſances, qui ſembloient balancer ſur le parti qu'elles ſavoient à prendre.

Quoique je ne ſois pas fort entêté des noms & des nombres, & que je ne croye pas comme Pythagore qu'on doive leur attribuer, je ne ſai qu'elles vertus ſecretes ; cependant ſi je niois, qu'il y eût certain bonheur particulier qui ſuit ordinairement certaines familles, je nierois en même tems une infinité d'évenemens que nous trouvons dans l'hiſtoire. Je pourrois, s'il étoit neceſſaire, faire voir par les hiſtoires anciennes & modernes, que les plus ſages ont eu beaucoup d'égard dans tous les ſiecles à la bonne ou à la mauvaiſe fortune de certaines maiſons illuſtres.

Et si nous décendons jusques aux revolutions de la Grece & de l'Ancienne Rome, ou si nous considerons les revolutions de Veniſe, de Genes, de la France, de l'Allemagne, & celles qui ſont arrivées en Angleterre pendant le cours des derniers ſiecles, nous trouverons une diſtinction ſurprenante, bizarre, & ſuivie de bonne ou de mauvaiſe fortune au ſujet de certaines familles. Les Romains avoient leur *dies faſti & nefaſti*, leurs jours heureux & leurs jours malheureux; & Machiavel, quoiqu'il ſoit aſſez d'humeur d'imputer ces choſes à l'artifice des Prêtres, ne peut pourtant pas s'empêcher d'y ajoûter une foi toute extraordinaire. Comme les Romains croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux, ils croyoient auſſi avec plus de raiſon qu'il y avoit des familles heureuſes & malheureuſes: Et ſi nous jettons les yeux ſur leurs annales, nous ſerons contraints de reconnoître, qu'il y a eu des familles de Rome qui ſembloient être nées la plûpart pour le bien & pour le ſalut de leur patrie, & d'autres au contraire qui ſembloient être nées pour être flétries par une ſuite continuelle de mauvaiſe fortune, dont leur patrie a ſouffert auſſi bien qu'elles. On a ſi bien cru

cru dans tous les siecles qu'il y avoit des familles heureuses, que les sages Grecs disoient de leurs Amphictiones, ou assemblée de leurs Etats Generaux, qu'il falloit la remettre pour quelque tems, parce qu'il n'y avoit personne de la race des Heraclides; tant ils avoient bonne opinion du bonheur de cette famille. Je me souviens que vers la fin de la guerre de Mithridates, qui pensa dépouiller Rome de toutes les Provinces qu'elle possedoit en Asie, il fut résolu dans le Senat, qu'on ne prendroit pour Géneral dans cette guerre, qu'un décendant de la famille de Lucullus. Et dans la fameuse guerre Punique qui precéda celle de Mithridates, il fut arrêté dans le Senat qu'on se serviroit du jeune Scipion, par ce qu'il étoit neveu du grand Scipion l'Asiatique, & que les Romains esperoient, comme ils ne firent point difficulté de le dire eux-mémes, qu'étant de sa famille, il seroit aussi l'heritier de sa bonne fortune.

Je n'ai rien dit sur ce sujet, qui ne se puisse fort bien appliquer à l'illustre famille qui donne presentement un Roy à l'Angleterre: & ce n'est que pour cela que j'ai fait cette longue digression. Il semble qu'il n'y ait que cette seule maison qui combate pour la liberté de

l'Europe, & cela avec des puiſſances élevées au faîte de la grandeur, & qui aſpirent à la Monarchie univerſelle. Il en eſt de cette famille comme d'Alexandre encore enfant ; les Princes de cette maiſon n'ont voulu avoir affaire qu'à des Roys, & à des Roys aſſis au plus haut de la roue de fortune : Mais c'eſt aujourd'huy la premiere fois qu'ils l'ont pû faire avec quelque égalité.

Depuis la decadence de l'Empire Romain, juſqu'à Charles V. il ſemble que les Potentats de l'Europe ayent moderé leur ambition, & qu'ils ayent perdu ou du moins ſuſpendu le deſir de la Monarchie univerſelle. Mais ce Prince ambitieux reſuſcita ce vaſte projet ; & jamais Prince depuis Charlemagne ne l'a eu plus beau que Charles V. & ne ſe vit ſi prés d'en venir à bout. La maiſon d'Aûtriche étoit alors en ſon midi, maîtreſſe qu'Elle ſe voyoit de tous les royaumes d'Eſpagne, des royaumes de Naples, de Sicile, & de Sardagne, des royaumes de Hongrie, de Boheme, de l'Archiduché d'Auſtriché, & des autres pays hereditaires d'Allemagne, des dix-ſept Provinces-unies des Pays-bas, & de la belle Duché de Milan, auſſi bien que des vaſtes Etats & tréſors de Mexique & du Perou :

rou : Et pour ſurcroît de grandeur & d'éclat, elle êtoit en poſſeſſion de la couronne Imperiale. C'êtoit alors qu'on pouvoit dire, qu'il y avoit dans le Monde une Monarchie, dans l'étenduë de laquelle le ſoleil ſe couchoit & ſe levoit : Et ce fut alors qu'on découvrit le nouveau Monde, inconnu juſque-là, en vûë ſeulement de mettre la derniere main à ce puiſſant edifice, qui compoſoit le gouvernement d'Eſpagne. Tous ces grands & vaſtes pays (excepté les pays hereditaires d'Allemagne, & la dignité Imperiale, qui êtoient plus onereux que profitables à la couronne d'Eſpagne) paſſerent à Philipe II. & avec eux les vaſtes projets de ſon Pere au ſujet de la Monarchie univerſelle. Jamais Prince ne forma de plus grands deſſeins que Philipe, & jamais Prince n'eut plus de tête que luy : Et s'il perdit quelque choſe en perdant les pays hereditaires d'Allemagne, qui furent le partage d'un cadet de ſa maiſon ; il s'en recompenſa de reſte par la conquête du royaume de Portugal, & de toutes les Plantations qui luy appartenoient dans les Indes Orientales.

La Monarchie d'Eſpagne êtant au faîte de la grandeur & de l'elevation, & toute l'Europe êtant déja dans ſes

fers, ou craignant d'y être bientôt : cette grande machine échoüa au beau milieu de sa carriere, & échoüa si bien qu'elle est toûjours allée depuis en diminuant ; & qu'il y a déja long-tems qu'elle a perdu l'envie de la Monarchie universelle, & qu'elle borne tous ses foibles effors à conserver la sienne propre ; à quoy elle n'a pû réüssir avec toute son adresse.

Si nous consultons un habitant de la Chine, ou quelque autre Etranger des pays éloignez, qui sache qu'il y a dans le Monde une étenduë considerable de Pays qui s'appelle l'Europe, & qui ne sache rien des choses qui s'y sont passées : Et si nous luy faisons le plan de la grandeur où étoit l'Espagne du tems de Philipe second : Et que nous luy demandions, comment il a été possible qu'un si vaste Empire ait été si fort abaissé en si peu de tems, & reduit dans un si triste état qu'au lieu de faire des progrés nouveaux, il ne peut qu'à peine conserver ce qui luy reste encore ; cet Etranger ne comprendra jamais asseurément la possibilité d'un changement si precipité. Je m'imagine que son bon sens luy diroit, que rien n'a pû produire une si surprenante catastrophe, que les complots redoutables des autres puis-

puiſſances inferieures : ou il l'attribueroit peut-être aux innondations d'un certain peuple incommu, ſemblable à celuy qui renverſa l'Empire de Rome.

Mais ſi nous diſions à ce Chinois, que ce fut un Prince particulier qui fut l'Auteur, le Conducteur, & l'Executeur d'un changement ſi grand & ſi ſurprenant ; & que ce fut un Prince qui n'avoit pas alors en argent de quoy lever trois regimens de Cavalerie ; & que ce fut un Prince, dont les Etats étoient ſituez dans le Pays de ſes Ennemis ; ſi nous luy diſions tout cela, je ſuis ſeur qu'il croiroit que nous nous moquions de luy. Si nous diſions encore à cet étranger, que le Prince dont je viens de parler fonda une Republique d'une petite partie de cette redoutable & redoutée Monarchie, Republique qui en moins d'un ſiecle fut en état de tenir contre des Roys de l'Europe, & de ſoûtenir la guerre durant l'eſpace d'un ſiecle preſque entier, contre toutes les forces de ce puiſſant Empire, dont elle faiſoit autrefois une partie ; Republique encore qui a ſouvent fait la guerre avec avantage contre les plus puiſſans Potentats de l'Aſie, quelques éloignez qu'ils fuſſent d'elle : ſi je luy diſois tout cela, je ſuis certain que cet Etranger

croiroit que je ferois violence à mon imagination pour le repaître d'impossibilitez. Mais si je continuois à luy dire, que le Prince dont je viens de parler, en commençant dans l'Etat cette grande revolution, établit & soûtint non seulement dans la petite étenduë de sa Republique, une religion qu'on disoit alors nouvelle, parce qu'elle étoit opposée à la religion de ce tems-là, mais qu'il établit encore des reglemens, & donna des moyens qui servirent dans la suite à maintenir cette religion dans les pays voisins, où elle étoit prête à perir: Et si pour finir je luy disois encore, que de la race de ce Prince sont décendus successivement des Heros, qui ont achevé le glorieux ouvrage que leur ayeul avoit commencé; & qui ont été donnez du ciel pour être les grands défenseurs de la liberté de l'Europe, & les illustres Protecteurs de la religion; si je contois tout cela à nôtre Etranger, & que je luy appriſſe en méme tems la maniere fatale de la mort de ce Prince; s'il étoit payen, il le prendroit asseurément pour quelque chose de plus qu'un homme, & pourtant pour quelque chose de moins qu'un Dieu.

Tout ce que j'ay dit de Guillaume Prince d'Aurange, & beaucoup plus encore

core que je ne dis point, eſt vray au pié de la lettre : Et ce fut luy qui empécha que l'Eſpagne ne parvint à la Monarchie univerſelle : c'eſt à luy que les Hollandois ſont redevables du commencement & des progrés de leur grandeur ; & ſi la Religion Proteſtante s'eſt fortifiée dans l'Europe, & ſi elle s'y ſoûtient c'eſt à ce Prince qu'elle en a l'obligation ; & c'eſt à la Republique qu'il a fondée que nous ſommes obligez preſentement en Angleterre, du ſecours qu'elle a donné à ſon illuſtre Succeſſeur pour nous rendre heureux.

Aprés que l'Eſpagne eut abandonné ſes vaſtes projets, la France s'en mit en poſſeſſion, & il y a déja quelque tems qu'elle aſpire à la Monarchie univerſelle, avec autant de chaleur que faiſoit autrefois l'Eſpagne ; mais jamais elle ne fut plus entêtée de cette chimerique penſée, qu'elle l'a êté ſous le Regne de Louïs quatorziéme. Je croy que la Monarchie Françoiſe eſt preciſément ſous ſon Regne, ce qu'étoit l'Eſpagne ſous le Regne de Philipe ſecond, je veux dire qu'elle eſt au dernier periode de ſa grandeur, nous ſavons tous qu'il y a un tems fixé pour les Empires, auſſi-bien que pour la vie des hommes : Et c'eſt avec juſtice que le ſavant Xenophon

a remarqué, *que les Etats ne ſont jamais en plus grand danger, que lors qu'ils paroiſſent être hors des atteintes de la fortune.* Je pourai montrer une autrefois, que le petit-fils heritier du bonheur de ſon grand Pere, peut étoufer les vaſtes projets d'aujourd'huy, comme le grand Pere étoufa de ſon tems ceux de ces *grands Pirates de terre*, comme les ſages Barbares appelloient Alexandre le grand; & ſoit que je le montre ou que je ne le montre pas, le tems nous en apprendra la verité.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions ſur les pertes de l'Empereur.* 2. *La veritable raiſon de ces pertes.* 3. *L'artifice des Prêtres, & les maux qui s'en enſuivent.* 4. *Les gouvernemens ſages ſe ſont bien donné de garde de s'abandonner aux conſeils des Eccleſiaſtiques.* 5. *Sur tout les Venitiens.* 6. *Remarques ſur la conduite du Pape preſent, par oppoſition à celle de ſon Predeceſſeur.*

Du Vendredi, 24. Octobre. 1690.

IL y a peu de gens en Europe qui ne ſachent preſentement, qu'elle eſt la part que le Roy de France eut d'abord dans la guerre de l'Empereur contre le Turc, & de qu'elle maniere il en a uſé depuis pour l'entretenir, en vûë d'empêcher que ces deux puiſſances ne facent la paix. Ce fut le Roy de France qui alluma le feu & qui l'entretint entre l'Empereur & le Comte de Teckely, par le moyen d'un ordre de la

Cour de Rome, qui eſt toûjours à la devotion du plus fort & du plus riche : Et comme il porta l'Empereur par le moyen de ſes Penſionnaires à traiter le Comte de Teckely avec une extréme ſeverité ; il n'oublia rien d'un autre côté pour obliger ce Comte de ſe jetter entre les bras du Turc, en lui faiſant eſperer qu'il le défendroit des outrages que lui-même lui avoit attirez.

Pour rendre aux Turcs la juſtice qui leur eſt dûë, on doit dire en leur faveur qu'ils eurent de la peine à ſe laiſſer perſuader de rompre avec l'Empire, & de violer une tréve qui n'étoit pas encore expirée : Et le ſacré lien d'un ſerment fut d'abord une choſe que ces infideles eurent de la peine à digerer. Les raiſons de Louis quatorziéme, toutes dorées qu'elles étoient, l'emporterent bien moins chez les Ottomans, & les perſuaderent bien moins à commencer la guerre, que ne le fit ſon exemple ; & il n'eſt pas ſurprenant que ce Prince trouve les moyens de mettre dans ſes interêts les Prêtres Chrétiens, puis qu'il a trouvé le ſecret d'engager dans ſon parti le Moufti de Conſtantinople par le miniſtere de ſon Ambaſſadeur à la Porte. Ce chef des Prêtres Mahometans avoit un pretexte plauſible pour in-

insinuer à Mahomet IV. son Maître, qu'il pouvoit legitimement violer la tréve à un Empereur de religion contraire; puis qu'il avoit devant lui l'exemple recent d'un Prince, lequel quoiqu'il se glorifiât du titre de Roy tres-Chrétien, avoit violé les sermens solemnels qu'il avoit faits à des Chrétiens comme lui.

Comme ce furent les Emissaires de la France, qui porterent les Ottomans à faire la guerre à l'Empire: ce furent aussi les mêmes gens qui dissuaderent l'Empereur de faire la paix avec les Ottomans, lors qu'il pouvoit la faire à des conditions tres-avantageuses. L'Empereur a fait en cela une méchante démarche, & a perdu une occasion qu'il ne retrouvera pas aisément ni si-tôt; démarche dont il est tout à fait redevable aux intrigues des Jesuites de Vienne, pensionnaires de la France. L'Empereur lui-même, quoi qu'il soit d'ailleurs un Prince de probité, & qu'il ait des belles lettres une connoissance passable, a donné trop de marques qu'il n'est pas à l'épreuve des solicitations de cet ordre de Moines, & sur tout lors qu'ils les couvrent du pretexte specieux de la religion: de sorte que les mêmes gens qui ont obligé le Roy de

France à ruiner ſes ſujets proteſtans ; & à ruiner en même temps ſa reputation ; ont auſſi obligé l'Empereur de refuſer les propoſitions d'accommodement qui lui ont été faites par les Turcs, & tout cela ſous le faux pretexte de l'avancement de la religion Catholique. Il faut demeurer d'accord, que l'Empereur a paru diſpoſé à ſuivre le conſeil du defunt Duc de Lorraine, qui vouloit qu'il fit la paix avec la Porte à quelque prix que ce fût, & qu'il tournât toutes ſes forces contre la France ; & qu'il y a été fortement ſolicité par ſon Confeſſeur, dont les principes ſont plus moderez que ceux des Jeſuites, dont il n'a jamais été le partiſan. Ce bon Capucin ne fut pas aſſez fin pour faire aſſaut avec ces ruſez Politiques ; & la bonne volonté que ſon Maitre avoit pour lui, ne fut pas aſſez puiſſante pour balancer leurs plauſibles conſeils : Car malgré toutes les raiſons du Capucin, qui vouloit qu'on fit la paix, celles des Jeſuites qui vouloient qu'on continuât la guerre, l'emporterent haut à la main.

Bon Dieu ! qui pourroit s'empêcher de deteſter l'artifice des Prêtres, qui cauſe tant de deſordre dans le monde en general, & tant de confuſion dans pluſieurs Royaumes & états en particulier ;

lier ; ſur tout ſi l'on enviſage les horribles tragedies que ce même artifice a cauſées de tout temps dans le monde ? Car c'eſt à cette machine infernale qu'on doit imputer la plûpart des miſeres & des calamitez ſous leſquelles le monde a gemi depuis plus de treze-cents ans. C'eſt l'artifice des Prêtres Chrétiens, envelopé du pretexte de la propagation de la religion Catholique, qui eſt la cauſe que l'Empereur a traité le Comte de Teckely & ſes autres ſujets Proteſtans de Hongrie avec tant de ſeverité : Et c'eſt l'artifice des Prêtres Ottomans, couvert du pretexte de la propagation de la religion de Mahomet qui a porté les Turcs à rompre la tréve avec l'Empire. C'eſt encore l'artifice des Prêtres qui fut cauſe que les Turcs demanderent la paix, lors que leurs affaires furent en decadence ; & on établit un nouveau Moufti pour faire connoître la juſteſſe d'une telle action : Et c'eſt enfin les Prêtres qui détournerent l'Empereur avec leur artifice ordinaire, & qui l'empêcherent d'accepter la paix avantageuſe que les Turcs lui offrirent alors. Ainſi ſe verifie ce qu'a dit un Auteur celebre ; *in omni ævo & religione ſacerdotum technæ ſunt eædem : dans tous les ſiécles & dans*

toutes

toutes les religions, l'artifice des Prêtres a été toûjours le même. Je ſuis d'autant plus outré contre cette ſource maudite d'où coulent tous les malheurs qui affligent à preſent l'Europe, que j'ai vû depuis peu un livre, imprimé en Allemagne, & dedié à l'Empereur & à ſes Miniſtres, qui ne veut pas qu'on faſſe la paix avec les Turcs; dans lequel ſont renouvellées toutes les miſerables raiſons qu'on fit valoir il y a cinq-cents ans lors qu'on voulut duper le monde, & l'obliger à faire la guerre pour reconquerir la terre ſainte; mais debitées à la verité avec moins d'éloquence que ne fit Pierre l'hermite au Concile de Clermont. Et j'ai ouï dire à un ſavant homme, que ce libelle ridicule fit plus d'effet à la Cour de Vienne, parce qu'il étoit de la façon d'un pieux Jeſuite, que toutes les raiſons Politiques que des têtes plus ſolides & plus ſages employerent pour faire voir le contraire. Si les Prêtres enfin qui ſe mêlent de tout, ne s'étoient pas fourrez dans le conſeil de l'Empereur pour y balancer les reſolutions, toutes les forces de l'Empire ſeroient aujourd'hui bandées contre la France; & Niſſa, Widin, & d'autres places ne ſe ſeroient pas perduës, & l'importante

fortereſſe de Belegrade ne ſeroit pas aujourd'hui en danger de retomber entre les mains des Turcs.

Combien ſont à plaindre les Princes Papiſtes, qui s'abandonnent à la direction de ces ſortes de gens, d'ont l'interet n'a jamais été l'interêt du genre humain! Ces Princes n'ont jamais été ni grands ni heureux, & ils ont preſque tous fini miſerablement. Fouillons toutes les archives des ſiécles qui nous ont precedez, conſiderons les differens changemens par leſquels la religion a paſſé dans le monde chez les Payens, chez les Chrétiens, ou chez les Mahometans; & nous verrons que les regnes de tous les Princes bigots ne ſont marquez qu'avec des lettres noires. Jettons les yeux d'un autre côté ſur les Princes, qui ont fait la plus belle figure dans le monde, & qui ſembloient étre nez pour le bien du genre humain: Et nous trouverons que leur piété n'a eu rien de bigot, & qu'ils ont eu pour le clergé les égards qu'il faut avoir, ſans ſe ſacrifier aveuglément par un entêtement bigot à l'artifice des Eccleſiaſtiques. J'ai eu l'honneur de connoître un certain Prince d'Italie, lequel avant que de s'abandonner à la bigoterie paſſoit avec juſtice pour le Prince du ſiécle

le plus ſavant & le mieux fait ; & pour un Prince qui avoit cultivé ſes qualitez naturelles par les voyages, & par des converſations familieres avec les ſavans ; mais preſentement on le voit rarement, pour ne pas dire jamais, occupé à autre choſe, qu'à dire ſon chapelet, & toute ſa compagnie eſt une petite troupe de Prêtres ignorans, capables à peine de lire leur Meſſe, tant eſt ſuprenant le changement que produit la bigoterie avec ſes enchantemens, dans les ames même les plus belles.

Les Venitiens voyant le grand nombre de Tragedies, où l'artifice des Prêtres avoit precipité les autres gouvermens Catholiques Romains, ont ſi fort pris le contre-pié, qu'ils ont mieux aimé expoſer leur Clergé au mépris du peuple, que de lui laiſſer la moindre ombre d'autorité pour troubler l'Etat ; j'avoue que le remede eſt peut-être pire que le mal, & tel qu'il n'y a point de Proteſtans qui veuillent s'en accommoder ; cependant les Venitiens s'en accommodent ſi fort, qu'ils ne rempliſſent jamais un Benefice vaquant, qu'ils ne permettent que tous les poteaux de Veniſe ſoient remplis de libelles, pour expoſer au public la mauvaiſe vie & les mau-

mauvaiſes mœurs des pretendans. Je ne dis ceci que dans la ſeule vûë de faire voir combien les plus ſages gouvernemens ſont ſenſibles aux maux qu'entraîne cette infatuation du vulgaire, qui eſt le pur effet de l'artifice des Prêtres.

L'Empereur a perdu un de ſes plus fermes apuis, en perdant le Pape Innocent XI. ce fut lui qui ſans avoir en vûë des interêts particuliers, tourna toutes ſes penſées à maintenir la liberté du Chriſtianiſme, contre les attaques des Turcs Chrétiens auſſi-bien que des Mahometans. Mais le Pape d'aujourd'hui ſon ſucceſſeur n'ayent qu'en vûë d'enrichir ſa famille, n'a pas eu le temps de ſecourir l'Empereur, comme fit ſon predeceſſeur, cette lâche maxime, que nous croyions éteinte ſous le dernier Papat, a repris ſous celui ci une vigueur toute nouvelle: Et ce n'eſt pas ſans raiſon, que tous les Princes Catholiques Romains, excepté Louïs quatorziéme, ont une ſi grande veneration pour la memoire du Pape defunt. Pour finir nous dirons, que ce qu'a dit le Cardinal Bembo dans la lettre qu'il écrivit à ſon neveu, eſt vrai, & le ſera toûjours; *qu'un état ne peut jamais être à couvert ni floriſſant, lors que ceux*

qui

qui le gouvernent ont leurs interêts particuliers plus en vûë, qu'ils n'y ont ceux du public : paroles paralleles à celles du brave Themiſtocles, lors que les Perſes le ſoliciterent à recevoir de leur argent; *Je ne ſuis pas homme*, dit-il, *à me laiſſer tenter par d'autres charmes, que par ceux de ma patrie, & je ne reconnois point d'autre Maitreſſe qu'elle.*

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Sur qui doit principalement tomber le fais de la preſente guerre.* 2. *Reflexions ſur l'idée qu'on avoit en dernier lieu du droit divin de la Royauté.* 3. *Sur un complot formé pour aſſaſſiner le Roy Guillaume.* 4. *Sur un autre complot nouvellement découvert pour empoiſonner le Roy de Pologne.* 5. *Sur les ordres que la Chambre des Communes à donnez, d'établir un Chantier * à Plimouth.* 6. *Sur la retraite des François qui étoient en Irlande.* 7. *Et enfin ſur la reception que le Roy de France a faite à Monſieur de Lauzun.*

Du Vendredi, 31 *Octobre* 1690.

C'Eſt à preſent qu'il faut que la France ſoit la Monarchie univerſelle, ou qu'elle ſuccombe ſous le poids des effors qu'on fait contre. Elle de toutes parts. La preſente guerre hâtera ſans contredit la plus grande cri-

* *Le mot Anglois eſt Dock, il ſignifie un lieu pour bâtir & pour radouber les Vaiſſeaux.*

criſe que le Chriſtianiſme ait ſoufferte depuis pluſieurs ſiecles, & il faut qu'elle finiſſe de part ou d'autre par une triſte cataſtrophe. Non ſeulement cela, j'oſe ſoûtenir encore, que ſi nôtre Roy n'arrête la France dans ſa Carriere, il faut neceſſairement que tous les autres Princes de l'Europe enchaînez ſuivent le Char de triomphe de Louis Quatorziéme. C'eſt nôtre Prince qui eſt le centre des ſouhaits & des eſperances de nos Alliez: Et c'eſt lui qui eſt leur unique reſſource dans cette ſurprenante conjoncture, & la ſeule planche qui leur reſte aprés le naufrage. Qui peut penſer ſans horreur & ſans étonnement aux mouvemens convulſifs qu'a excitez dans le Chriſtianiſme l'orgueil & l'ambition d'un Prince, qui n'a jamais oſé faire la guerre que par brigue & par artifice? Et quel agreable plaiſir ne ſera-ce point à tant de Nations & d'Etats qui gemiſſent ſous l'oppreſſion, de voir que le grand Incendiaire du monde ſoit enfin reduit à rendre conte de toutes les violations qu'il a faites ſoit des traitez ſoit des ſermens, de tous les meurtres ſecrets & publics qu'il a fait commettre, des torrens de ſang qu'il a répandu, & de toutes les deſolations qu'il a faites ſur la terre?

On

On nous étourdiſſoit ſous quelques-uns des regnes precedens à force de nous dire que la Royauté eſt de droit divin ; & on le diſoit même des Roys, que le ciel en ſa colere avoit donnez pour châtier nôtre Nation, & pour ruiner nôtre Religion & nos libertez. Si jamais Monarque a merité cet excellent Privilege, c'eſt aſſeurément celui, auquel ſeul il eſt échû en partage d'être le Conſervateur de la Religion, le Liberateur de la patrie, & de trois Royaumes qui ſe trouvoient ſur le bord du precipice, & le grand Défenſeur des libertez de l'Europe contre le grand ennemi & le grand deſtructeur du genre humain. Si nos Mécontens ne voient pas en tout cela des caracteres de divinité, ils ſont plus que dignes de la deſtinée de celui dont nous liſons dans les livres ſacrez, qu'il a vû ſans y avoir part une miraculeuſe delivrance.

Quand nous penſons aux moyens horribles, dont s'eſt ſervi le Perturbateur de la Chrétienté, pour ſe delivrer de ſes craintes, nous trouvons dans toutes les démarches d'une vie illuſtre des rayons éclatans de cette benigne Providence, qui veille d'une façon ſpeciale ſur la perſonne des Roys. Si une perſonne conſiderable que je ne nomme-

merai point n'avoit pas insinué depuis peu à leurs Majestez dans une audience qu'il en eut, qu'on avoit formé un lâche dessein contre cette merveilleuse vie, je n'en aurois pas osé parler, quoique j'en fusse informé déja. Qu'il soit donc dit à la honte éternelle de l'Apollyon de l'Europe, que cette vie sacrée étoit également exposée au canon & au poignard, mais à un poignard employé & payé par la France. Ce que toutes les machines de la mort n'avoit pû faire en campagne, devoit être fait dans le Royaume par une main parricide, & le fil d'une glorieuse vie qui avoit soûtenu l'effort d'une guerre ouverte, devoit être coupé de la main d'un traître caché. Mettons le parricide qu'on s'étoit proposé de faire au rang des lâchetez & des infamies d'un regne, funeste à ses propres sujets, à ses voisins, & au genre humain en general. Et si l'on a quelque connoissance dans l'autre monde des affaires humaines, que les Manes de l'illustre Duc de Lorraine se reposent & soient satisfaites de ce que le tems approche qu'un Prince ami du defunt se vengera de leur ennemi commun, qui les avoit tous deux condamnez à la même destinée, quoique le succés en ait été different.

Il

Il eſt bien vrai ce qu'à dit Machiavel, *que les trahiſons ſecretes, ou les conjurations contre la vie des Princes, ne ſont rarement bien averées que quand elles réuſſiſſent*: & en effet il y a peu d'aſſaſſinats qui ſe ſoient découverts, qu'aprés que le coup a été fait; alors la choſe a éclaté, & toutes les contradictions ſe ſont évanouïes. Quelques ſecretes que puiſſent être les reſolutions d'un certain Potentat, & quelques fidelles que ſoient ſes Miniſtres; le ciel propice n'a pas laiſſé quelquefois de départir à propos & d'une façon ſurprenante aux perſonnes qu'on attaquoit un rayon de lumiere pour penetrer les tenebreuſes machinations qu'on faiſoit contre leur vie, mais de toutes les découvertes qui en ont jamais été faites, il n'y en a point eu de plus evidentes ni de mieux averées, que le noir deſſein qu'on avoit formé d'empoiſonner il n'y a pas long-tems le Roy de Pologne. Je voudrois fort qu'on me dît comment Meſſieurs Boileau & Peliſſon tourneront ce fait lors qu'ils viendront à cette partie de l'hiſtoire de Louïs le grand, & de qu'elle maniere ils s'y prendront pour colorer ce chef-d'œuvre d'infamie. Que l'aveu du grand Treſorier de Pologne eſt un beau morceau pour faire le

Panegyrique de ce Prince ! Et qu'il ſera glorieux à l'invincible Monarque, lorſqu'on verra l'hiſtoire de nôtre tems enflée des ordres qu'il a donnez, des recompenſes qu'il a promiſes, & du plan qu'il a dreſſé pour empoiſonner un Roy, qui n'eſt pas encore tout à fait détaché des interêts de la France, & tout cela dans la ſeule crainte qu'il ne changeât de parti, & n'embraſsât celui de l'Empereur. On n'employeroit pas mal ſon tems de joindre aux Panegyriques pleins de blaſphémes qu'on a faits depuis peu pour Louis Quatorze, les confeſſions du grand Treſorier de Pologne, de ſon Secretaire, & de l'Apotiquaire de l'Ambaſſadeur de France, qui ont tous trempé dans le complot, & qui ont tous avouë, que les Emiſſaires de la France les avoient mis en beſogne. Quelle agreable ſcene d'hiſtoire ne compoſeroient point les lettres qu'on a trouvées à Warſovie dans l'Hotel de l'Ambaſſadeur de France, au ſujet de ce noir & lâche complot ? & quelle idée avantageuſe n'auront point les ſiecles à venir de ceux qui ont été les Auteurs & les Promoteurs d'un ſi Heroique deſſein ? Je ſuis dans la derniere ſurpriſe d'apprendre qu'on ait fait imprimer en deux langues la relation

tion de cette conſpiration contre le Roy de Pologne, & que nous ne l'ayons pas faite imprimer en nôtre langue : ſi je pouvois me donner la peine de faire une traduction, ce que je n'ai jamais fait, j'aurois quaſi envie de me charger de ce ſoin-là, plûtôt que de nous voir privez d'une piece ſi curieuſe.

La reſolution de la Chambre des Communes d'établir à Plimouth un Chantier, ou pour parler plus clairement un lieu deſtiné à bâtir & à radouber les vaiſſeaux, ſatisfait aux plaintes qui ont été faites de ce qu'on a été privé d'une ſemblable commodité aprés laquelle on ſoûpire depuis trente ans. Il n'y avoit point d'homme ſage qui ne vît naturellement l'utilité, ou plûtôt la neceſſité d'un tel établiſſement, vû la ſituation de Plimouth, qui voiſine la France de fort prés : Et je me ſuis ſouvent étonné, auſſi-bien que pluſieurs autres, de ce qu'on ne l'a pas plûtôt fait : Mais aprés une recherche exacte, j'ai trouvé que les mêmes perſonnes qui vouloient aſſujettir leur patrie à la France, ou tout au moins à ſes conſeils & à ſa politique, ont auſſi traverſé une reſolution à laquelle on avoit autrefois penſé, c'eſt d'établir à Plimouth un Chantier pour les vaiſſeaux de guerre. Il y eut

ſous un des deux regnes precedens quelques nobles compatriôtes, qui virent au travers des meſures qu'on prenoit ici, que la France s'alloit fortifier par mer, & ſe rendre redoutable; & pour l'en empécher, entre pluſieurs autres expediens, ils propoſerent au Roy Charles ce que la chambre des Communes vient de conclure ſagement: mais la propoſition, toute juſte qu'elle étoit, & auſſi-bien concertée qu'elle pouvoit l'être, n'eut aucune ſuite, & fut enſevelie par l'ordre exprés de ce Prince. On devoit d'autant moins s'en étonner, que dans ce même tems-là le Roy Charles donnoit tous les jours par ſes lettres & par ſes Miniſtres des inſtructions à l'ennemi juré de l'Angleterre, afin qu'au moins il peut aller du pair avec les Anglois pour la force Navale, s'il ne pouvoit pas les ſurpaſſer: nous avons ſenti depuis peu à nos dépens, combien le Roy de France a profité de ces leçons.

Je me ſouviens d'avoir montré par pluſieurs preuves differentes dans un des Journaux du premier volume de cette hiſtoire, *que les Princes & les Etats qui ont conté ſur l'amitié du Roy de France, & qui ſe ſont ſervis de ſon aſſiſtance, ont toûjours été malheureux, & que les trou-*

pes auxiliaires que Louïs Quatorze leur a envoyées, s'en ſont toûjours retournées avec honte. Les troupes que la France avoit fait paſſer depuis peu en Irlande, ont encore un coup confirmé cette verité: Et le Roy de France s'eſt vû encore obligé d'abandonner à ſa propre défenſe un peuple dont il avoit pris la querelle. Lors de l'invaſion des Eſpagnols en 1588. Philipe Second avoit ſi fort dévoré l'Angleterre en idée, qu'il avoit déja fait entre les Grands, & les Commandans de ſon armée, & de ſa Flote, la diſtribution de ſa chimerique conquête. Il y a quelques mois que Louïs XIV. en faiſoit autant de l'Irlande; mais il contoit ſans ſon hôte, comme avoit fait Philipe II. L'un eut beaucoup de peine à pécher les débris de ſa Flote, & a garentir ſes reſtes délabrez de la fureur des vagues de l'Ocean; & l'autre n'en a pas eu moins à retirer les miſerables grapillages de ſon armée, hors d'un pays engraiſſé du ſang de ſes Compatriotes.

Il n'y en a point de plus à plaindre que Monſieur de Lauzun; car jamais homme n'eut de plus belles eſperances, & jamais il ne reüſſit plus mal. On peut dire qu'entre une infinité de victimes que Louïs quatorze a ſacrifié à ſon-

pes auxiliaires que Louïs Quatorze leur a envoyées, s'en ſont toûjours retournées avec honte. Les troupes que la France avoit fait paſſer depuis peu en Irlande, ont encore un coup confirmé cette verité: Et le Roy de France s'eſt vû encore obligé d'abandonner à ſa propre défenſe un peuple dont il avoit pris la querelle. Lors de l'invaſion des Eſpagnols en 1588. Philipe Second avoit ſi fort devoré l'Angleterre en idée, qu'il avoit déja fait entre les Grands, & les Commandans de ſon armée, & de ſa Flote, la diſtribution de ſa chimerique conquête. Il y a quelques mois que Louïs XIV. en faiſoit autant de l'Irlande; mais il contoit ſans ſon hôte, comme avoit fait Philipe II. L'un eut beaucoup de peine à pécher les débris de ſa Flote, & a garentir ſes reſtes délabrez de la fureur des vagues de l'Ocean; & l'autre n'en a pas eu moins à retirer les miſerables grapillages de ſon armée, hors d'un pays engraiſſé du ſang de ſes Compatriotes.

Il n'y en a point de plus à plaindre que Monſieur de Lauzun; car jamais homme n'eut de plus belles eſperances, & jamais il ne reüſſit plus mal. On peut dire qu'entre une infinité de victimes que Louïs quatorze a ſacrifié à ſon-

ambition & à ſon avarice, ce Monſieur n'a pas été une des moindres. Lauzun qui par les charmes de ſa converſation & de ſa perſonne, s'étoit aquis l'eſtime de Mademoiſelle, la premiere Princeſſe du ſang, & l'une des plus riches Princeſſes de l'Europe. L'amitié que ſon Maître avoit pour lui, & le conſentement de ſa Maîtreſſe, lui inſpirerent la hardieſſe d'informer le Roy de ſes amours, & de lui dire, que ſa Majeſté pouvoit le rendre un des Gentilshommes de France le plus heureux & le plus riche. Le Roy de France parut extrémement joyeux de la bonne fortune de ſon favori; & ſous pretexte qu'une demande publique de mariage feroit remuer tous les Princes du ſang, & feroit peut-être échouër la choſe, le Roy permit à Lauzun d'épouſer ſecrétement Mademoiſelle; & lui promit de diſpoſer les choſes en ſorte, qu'il pourroit dans la ſuite rendre ſon mariage public: Mais tout cela ne fut que pour duper le pauvre Lauzun & Mademoiſelle par un mariage, dont il devoit avoir tout le profit dans la ſuite: car comme le grand appanage de Mademoiſelle devoit retourner à la couronne en cas qu'elle n'eût point d'Heritiers, la ſolemnité du mariage ne fut pas plûtôt faite,

faite, que le Roy de France relega l'Epoux à Pignerol, ſitué entre les froides Montagnes des Alpes; où il demeura pendant pluſieurs années, juſques à ce que la Princeſſe fût hors d'âge d'avoir des Enfans. De ſorte que par un tour tout ſemblable à ceux dont la France ſe ſert ordinairement, Louïs Quatorze a pourvû à ce qu'aprés le decez de Mademoiſelle, ſes grandes & Vaſtes terres retournaſſent à la couronne. Il ſeroit dificile de dire dequoi Lauzun eſperoit le plus, du côté de Mademoiſelle, ou du côté de ſon expedition d'Irlande. Il eſt certain qu'il n'a pas été plus heureux d'un côté que de l'autre; & je ne doute point que la vente qu'il a faite de ſon bien en France, pour en acheter un plus conſiderable en Irlande, ne ſoit pour lui un juſte motif de chagrin, preſentement qu'il a été contraint d'abandonner tout à la fois ſes grands projets, & ſes magnifiques eſperances, qui lui promettoient des montagnes d'or.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Remarque sur le livre du Docteur Sherlock, qui traite de la maniere de prêter les sermens. 2. Explication de la Doctrine de l'Egliſe Anglicane, comme elle eſt expliquée dans le livre de la Convocation de l'Evêque Overhall. 3. Conjectures ſur les raiſons qu'on a eües d'aſſembler cette Convocation.

Du Vendredi 7 Septembre 1690.

LE livre du Docteur Sherlock eſt enfin ſorti de deſſous la preſſe, & ce Docteur ci-devant exalté de tout le parti comme le plus grand Maître en l'art de raiſonner que le ſiecle ait produit, en eſt aujourd'hui traité avec le même mepris avec lequel il regarde la raiſon de tous les hommes excepté celle des gens qui ſont dans ſes interêts. J'abandonne ce livre à ſa propre deſtinée, & je laiſſe l'Auteur le défendre dans le monde du mieux qu'il pourra.

Mais

Mais je voudrois fort ſavoir, ce que diront preſentement ceux qui pretendent être des ſujets ſi zelez de l'Egliſe Anglicane : il paroît aſſez clairement, qu'ils ne declamoient contre l'infaillibilité de l'Egliſe, lorſqu'ils diſputoient contre les Papiſtes, que parce qu'ils étoient fâchez qu'on crût qu'une autre Societé que la leur eût le Privilege de l'infaillibilité ; & je ſuis le plus trompé du monde s'ils n'avoient tous les égards poſſibles pour un homme qui ſoûtiendroit dans le monde l'infaillibilité de l'Egliſe Anglicane. L'Auteur de l'hiſtoire de l'obeïſſance paſſive, crut qu'il ne ſeroit pas moins avantageux à ſa cauſe de produire les autoritez d'une foule de Theologiens de l'Egliſe Anglicane, qu'il le ſeroit de mettre une armée en campagne contre le gouvernement preſent : mais aprés tout, ce ne ſont qu'autant de Theologiens Anglois, qui ne quittent ni leur coin ni leur chaire. Mais ici nous avons en corps une Convocation entiere, qui repreſente l'Egliſe Anglicane, & qui fait tout d'une voix & d'un conſentement unanime des reglemens, qui obligent tous ceux qui ſont membres de cette Egliſe de ſe ſoûmettre au gouvernement qui eſt preſentement établi par-

mi nous, comme à l'autorité de Dieu même : Et cela, en termes auſſi clairs & auſſi poſitifs, que s'ils avoient été inſpirez par un eſprit Prophetique.

J'avouë de bonne foi que je ſuis fait d'une maniere, que les raiſons tirées de l'Ecriture & du bon ſens, me determinent beaucoup plus que de ſemblables autoritez : mais puiſque nous vivons dans un ſiecle, où le bruit & les prejugez generaux ſont d'un plus grand poids que les raiſons ſolides, je conviens que le Docteur Sherlock n'a pas fait une découverte peu conſiderable dans les reflexions qu'il nous a données ſur le livre de la Convocation de l'Evêque Overhall, qui n'a jamais été beaucoup examiné. Mais pour mieux éclaircir la matiere, j'employerai cette feuille à faire quelques remarques ſur ce livre.

Cette Convocation fit compoſer ce livre, qui contient tant de deciſions touchant le gouvernement, le 10. d'Avril 1606. Ce fut au commencement du regne du Roy Jaques, tems ou les Evêques de la Reine Eliſabeth vivoient encore, c'eſt à dire avant qu'une nouvelle eſpece de gens plus accommodans à l'humeur de ce Prince, fuſſent entrez dans l'Egliſe. Il n'eſt pas beſoin

que

que j'avertiſſe le public, que par un ſtatut de Henri VIII, nulle Convocation ne peut faire, ni publier aucuns reglemens, non pas même traiter d'aucuns nouveaux Canons ſans l'autorité du Roy: Et ſi cela n'eſt permis par nos lois en aucun cas, beaucoup moins peut on s'imaginer qu'un Roy ſi jaloux & ſi entendu ait ſouffert, qu'un corps d'Eccleſiaſtiques diſcutât un point ſi delicat, ſans en avoir prealablement reçû les ordres pour les autoriſer dans cette diſcuſſion.

Il eſt encore aſſez viſible, que le Roy ne fut pas content de leurs deciſions, puis qu'elles ne furent jamais ſeellées du ſeau Royal, ni ne furent jamais publiées comme Canons de l'Egliſe. Cependant nous voyons clairement par le placet du Clergé, qui eſt au bas de chaque page, quels étoient alors les ſentimens de l'Egliſe Anglicane, & quelle étoit ſa doctrine.

On eſt encore à deviner quels furent les motifs qui obligerent Jaques I. de faire examiner au Clergé tant de ſpeculations touchant le gouvernement. Il eſt vrai que les livres de Buchanan, & de Knore parurent dans le Royaume voiſin, celui de Goodman parût en Angleterre, il y en eut auſſi quelques-

uns en France, ſur tout celui de Junius Brutus, ſans oublier celui du fameux Doleman : dans leſquels on avançoit des maximes populaires & republiquaines ; & leſquels auſſi furent peu goûtez du Roy Jaques I. comme tout le monde ſait fort bien ; Mais comme toutes choſes furent entierement pacifiées en Ecoſſe ; de même toutes ſortes de démelez aſſoupis en France par le moyen de l'Edit de Nantes ; & c'eût été faire trop d'honneur au livre de Doleman compoſé en faveur du Roy Jaques, ſi ce Prince eût convoqué une aſſemblée generale du Clergé pour y faire des conſiderations : c'eſt pourquoi je me propoſe de donner au public mes conjectures ſur l'hiſtoire de ce temps-là, autant qu'il ſera neceſſaire pour nous conduire aux veritables raiſons qui determinerent Jaques Premier à ſouhaiter qu'on decidât cette matiere d'une façon ſi ſolemnelle.

Le traité entre l'Archi-Duc Albert, l'Eſpagne conjointement avec lui, & les Etats des Provinces unies ſe negotioit alors : Il n'eſt pas beſoin de dire ici combien Jaques Premier & Henri Quatre Roy de France y eurent de part. Mon deſſein eſt en établiſſant cette matiere de ne décendre dans le détail, que

pour

pour en faire remarquer deux periodes. Le premier fut de ſe défendre contre la tyrannie Eſpagnole, en quoi les Provinces unies étoient fondées ſur une conſtitution, par laquelle il leur étoit permis de reſiſter à l'oppreſſion de leurs Princes, tant qu'ils ne gouverneroient pas ſelon les lois. Le ſecond periode fut lorſque les mêmes Provinces unies ſecoüerent tout à fait la domination Eſpagnole, & prirent la qualité d'Etat libre & Souverain, ce qui ne fut le commencement de la guerre que quinze ans aprés. Qu'on faſſe valoir les lois tant qu'on voudra pour juſtifier ce que ces Provinces firent durant le premier periode; on ne peut excuſer le ſecond par d'autres lois ſpeciales qu'euſſent ces Provinces, que par les lois generales du genre humain & de la Societé humaine. Mais l'Etat des Provinces unies glorieuſement conduit par les Ancétres de ſa Majeſté, devint enfin la terreur de l'Eſpagne, au lieu qu'auparavant il avoit été ſon principal appui.

L'Archi-Duc Albert s'étant épuiſé au ſiege d'Oſtende, & les ſecours de l'Eſpagne ne lui venant que lentement, crut qu'il étoit neceſſaire de propoſer un traité de paix. Il ſeroit inutile de re-

remarquer l'attachement que le Roy Jaques témoigna si brusquement pour les interêts de l'Espagne ; & il ne le seroit pas moins de dire comment Gondamer Ambassadeur d'Espagne, avoit alors autant de credit à la Cour d'Angleterre, que nous avons vû de nos jours qu'en avoient les Ambassadeurs de France : Il n'est pas necessaire non plus d'apprendre aux Anglois, en combien d'occasions le Roy Jaques fait connoître l'aversion qu'il avoit pour tout ce qui paroissoit populaire, ou qui sembloit favoriser la resistance des sujets contre leurs Princes, quelque bornée que pût être leur autorité. L'aversion qu'il conçût pour la doctrine de Buchanan fut extreme & durable ; & ce fut là ce qui l'empécha de secourir son Gendre dans la guérre de Boheme ; quoique ce Royaume fût un Royaume electif, qui défendoit sa liberté contre un Prince, qui s'étant emparé de la couronne sans les suffrages de ses sujets, exerçoit contre eux sa tyrannie sans aucun respect pour leurs lois qui ne permettoient rien de semblable. Le Roy Jaques avoit encore la tête toute remplie des idées de l'autorité Royale lorsqu'il assembla cette Convocation ; parce qu'il ne venoit que de composer son li-

livre intitulé *Avis à tous les Roys & Etats*; dans lequel il avoit soûtenu que les Souverains reçoivent, immediatement de Dieu leur autorité. Il n'eſt pas dificile de juger parce que je viens de dire de l'eſprit & des principes du Roy Jaques, qu'il n'étoit pas fort pour les pretentions des Etats de Hollande. Il fut queſtion de decider avant toutes choſes un point ſur lequel rouloit tout le reſte, c'eſt que les Etats de Hollande ne vouloient entendre parler d'aucun traité, qu'on ne les reconnût prealablement pour un Etat libre & Souverain: & les Eſpagnols qui n'avoient pas encore renoncé à leurs droits, paſſerent aux Hollandois toutes leurs pretentions, en leur paſſant cet article. Ces preliminaires acrocherent le traité pendant ſept ou huit ans, & j'ai ſujet de croire que le Roy Jaques ne pût être favorable aux Hollandois ſur ce point-là.

La choſe fut fort debatuë; car outre un grand nombre de dépeches qu'on fit pour cela, (dont j'ai vû prés de mille originaux) la Hollande même étoit fort partagée là-deſſus, & il y avoit un parti conſiderable qui prêtoit volontiers l'oreille aux expedients qu'on propoſoit; au lieu que les veritables Pa-

Patriotes demeurerent toûjours fermes dans leur premiere demande. Et quoique le Roy Jaques de l'eſprit dont il étoit ſouhaitât peut-être qu'on trouvât un expedient ; cependant l'Egliſe d'Angleterre & les Anglois en general s'étoient engagez trop avant dans cette querelle, pour en demeurer là. C'eſt ce qui ſemble avoir donné au Roy Jaques une juſte occaſion de conſulter ſon Clergé ſur un matiere ſi capitale, & de ſi grande importance.

De ſorte que pour reſoudre cette queſtion, le Clergé avoit à combattre l'inclination du Roy auſſi bien que ſon interêt ; ce qui donnera ſans doute plus de poids à ſa deciſion, puiſque la flaterie, ou l'eſperance de ſe pouſſer à la Cour ne pouvoient y avoir aucune part, & qui plus eſt, il avoit plûtôt ſujet de craindre tout le contraire. Auſſi les termes de cette deciſion, touchant *un gouvernement qui paroît illegitime dan les commencemens de ſon établiſſement, & dont on peut dire pourtant lorſqu'il eſt entierement établi qu'il porte les caracteres de l'autorité divine*, (pour parler comme la convocation,) *en ſorte que ce ſeroit un crime de lui reſiſter & de ſe revolter contre lui* ; conviennent ſi bien au cas où étoient alors les Etats de Hol-

lan-

lande, qu'il eſt impoſſible de s'imaginer, que les membres de la Convocation ne les euſſent pas en vûë; puis que c'étoit alors la queſtion de politique la plus agitée; & à la quelle l'Angleterre avoit le plus d'interêt: de ſorte que ces paroles ne ſont point des paroles qui foient échapées aux membres de cette Convocation qui repreſentoit l'Egliſe Anglicane, par hazard, ou à la hate, & ſans y faire toutes les conſiderations neceſſaires. Et ce fut peut-être pour cela que le Roy Jaques ne voulut jamais donner ſon approbation au livre qui s'en enſuivit, & ne voulut jamais permettre qu'on le publiât ſous ſon autorité.

En tout cela je ne pretens decider de rien, je me contente de croire que mes conjectures ſont plus que probables; puiſqu'il ſeroit tout à fait ſurprenant qu'on eût renouvellé ces ſortes de diſputes, ſi quelque occaſion extraordinaire ne l'avoit pas rendu neceſſaire: Et il eſt tres-evident qu'il n'y en eut point d'autre dans ce tems-là, que celle dont je viens de parler. Mais comme il me reſte encore à dire ſur ce ſujet des choſes, qui ne ſeront peut-être pas indignes du public, je me contenterai pour cette heure de donner aux Lecteurs quelques morceaux du livre

de

de la Convocation, afin qu'ils y puiſſent voir comment l'Egliſe d'Angleterre decida formellement cette queſtion; deciſion qui paſſa tout d'une voix dans les deux Chambres de la Convocation; & aprés cela je les prierai d'être obligez à ce ſavant Docteur, & de lui tenir conte du ſervice ſignalé qu'il a rendu au gouvernement, de ce qu'il a bien voulu expoſer cette matiere aux yeux de toute la Nation avec tant d'evidence, qu'elle ſuffit ſeule pour faire le procez à ceux qui refuſent de prêter les ſermens, & pour les bâtre par les propres principes de l'Egliſe Anglicane même, propoſez & ſoûtenus dans une Convocation complete du Clergé.

Les principaux endroits du livre de la Convocation dont je parle, ſont ceux-ci, que le Docteur n'a pas manqué de citer; page 57. il eſt dit, *lorſque des Roys ambitieux, ou des ſujets rebelles, ont changé la forme du gouvernement pour en établir un nouveau, les premiers en reduiſſant un pays dans l'eſclavage, & les autres en ſe revoltant contre leurs légitimes Souverains, cette autorité tout injuſtement aquiſe qu'elle eſt, ou uſurpée ſur ceux qui en étoient les vrais & légitimes Poſſeſſeurs, étant toujours l'autorité de Dieu, doit être reſpe-*

ſpectée & on eſt obligé d'y obeir, & les peuples de quelque qualité & condition qu'ils puiſſent être, ſont obligez de s'y ſoûmettre, non ſeulement à cauſe de la crainte, mais par un principe de conſcience. Page 59. où il eſt parlé des mêmes gouvernemens, il eſt dit, *quiconque dit que l'autorité de tels gouvernemens, n'eſt pas de Dieu; ou qu'on peut ſe rebeller contre eux, erre grandement.* Ces deux paſſages ſuffiſent, je renvoye à l'original ceux qui en voudront ſavoir d'avantage.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Nouvelles remarques ſur le livre de la Convocation d'Overhall, & ſur les additions du Docteur Sherlock.* 2. *Conſiderations ſur ce qui a donné occaſion de faire paroître ce livre, & comment il a paru.* 3. *Juſqu'où il juſtifie le gouvernement preſent.* 4. *En comparaiſon des Maccabées.* 5. *Deux reflexions ſur le temps de la publication de ce livre.*

Du Mecredi, 12. Novemb. 1690.

J'Ai tâché de faire voir dans ma precedente, qu'en conſequence d'un decret ſolemnel de l'Egliſe d'Angleterre, paſſé dans la Convocation generale de 1603. Tous les ſujets de ce Royaume ſont obligez de reconnoître que leurs Majeſtez regnantes ſont aujourd'hui revêtuës de l'autorité de Dieu. Mais aprés tout, quelque favorable que paroiſſe la deciſion de cette

cette Convocation pour engager des ſujets à ſe ſoûmettre au gouvernement établi ; elle paroît tres-rigoureuſe à l'égard de ceux qui ont conduit la derniere revolution, auſſi-bien qu'à l'égard de ceux qui y ont eu quelque part. Et c'eſt à cela même que nous ſommes redevables du livre qu'on a publié. Je dirai au public à l'égard de ce livre ce que j'en ai appris de gens qui peuvent en être bien informez.

Il a paru avec un privilege fort extraordinaire ; & il eſt le premier que j'aye jamais vû avec le privilege du primat de l'Egliſe. On crût que ce ſeroit la derniere fonction Eccleſiaſtique de ce primat, parce qu'il étoit alors ſur le point d'être ſuſpendu ; & ſon approbation à la téte du livre n'étoit qu'en vûë de lui donner plus de credit, & de le faire mieux vendre. Cependant je n'apprends pas que le bon vieillard eût en cela un fort grand empreſſement : Il y avoit trente ans qu'il ne l'avoit lû ; de ſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait malheureuſement oublié certains paſſages qui y ſont répandus par ci par là, & qui portent directement contre ſon parti. Mais le zele du dernier Evêque d'Eli fut plus ardent & plus actif ; car les premiers chapitres du livre frondant

dant les maximes populaires, il crût, ce ſemble, que cette autorité ſeroit deciſive, & ſoûtiendroit une cauſe qui s'en alloit tomber, c'eſt pour cela qu'on ne perdit pas un moment, car le temps fixé pour la ſuſpenſion du primat s'en alloit alors expiré: de ſorte qu'on crût, que le privilege du primat au frontiſpice de ce livre redreſſeroit toutes choſes. J'apprens que le bon homme fut plus circonſpect, & qu'il voulut lire exactement le livre d'un bout à l'autre, de peur qu'il ne s'y trouvât quelque choſe qui fit tort à leur cauſe au lieu d'y ſervir. Mais le zele des autres fut moins flegmatique, de ſorte que le livre parût. La verité eſt, que le privilege fit croire à pluſieurs qu'il y avoit du deſſein: Et pluſieurs Lecteurs ſuperficiels qui le cenſuroient dans les boutiques des Libraires, s'imaginerent aprés en avoir lû quelques chapitres, que ce pouvoit étre un coup de la Cour, & dans cette penſée ils le laiſſerent. Ceux qui connoiſſoient quel étoit l'eſprit du Roy Jaques I. & qui ſavoient quelles étoient ſes maximes, crurent qu'ils n'en devoient pas attendre autre choſe; de ſorte que le livre n'avoit pas grand debit, quoiqu'il y eût d'ailleurs quelques curieux qui cruſſent qu'une bi-

blio-

bliotheque ne pouvoit pas être complete ſans lui ; cependant il y avoit peu de gens, autant que je le puis ſavoir, qui ſe donnaſſent la peine de le lire, & de ce nombre étoit, à ce qu'on m'a dit le Docteur Sherlock.

Mais un ſavant Gentilhomme du Temple, * le lût exactement d'un bout à l'autre, & demanda au ſavant Docteur, s'il l'avoit examiné oui ou non ? Il lui répondit franchement que non : de ſorte qu'il le renvoya au livre même ; & le Docteur en l'examinant avec ſon exactitude ordinaire, trouva qu'il contenoit une deciſion complete contre nos gens qui refuſent de prêter les ſermens. Lui cependant qui avoit eu le même ſcrupule, & qui étoit dans le même cas que ces eminents Prelats, leur communiqua ce qu'il avoit appris là-deſſus, & qu'il a preſentement digéré avec cette ſolidité de jugement, cette netteté de ſtile, & cette force de raiſonnement qu'il a fait paroître dans la plûpart de ſes ecrits.

Cependant, je dois remarquer aprés tout, que le livre de la Convocation juſtifie non ſeulement les ſujets obéiſſans, mais qu'il inſinuë auſſi clairement qu'il ſe peut, de quoi juſtifier la derniere revo-

* *C'eſt un quartier de Londres.*

revolution même, autant que les membres qui la compoſoient l'ont pû faire ſous un Roy ſavant & ombrageux ſur ces ſortes de matieres. La principale raiſon par laquelle on doit juſtifier le gouvernement preſent, eſt, le renverſement total de la religion & des lois d'Angleterre, qu'on ſe propoſoit ſous le regne precedent, & qu'on a fait connoître par mille exemples d'éclat, que peu de gens ont l'impudence de deſavoüer. Perſonne n'a jamais pretendu, que des actes particuliers de tyrannie & d'injuſtice, comme par exemple de dépouiller une ville ou une province de ſes privileges & de ſes lois, fuſſent des ſujets legitimes pour changer un gouvernement; car en ce cas le monde ne ſeroit jamais en ſeureté, & le repos de la ſocieté humaine ſeroit continuellement expoſé aux caprices & aux reſſentiments de chaque particulier. Mais un renverſement total, qui devoit alterer la religion, & changer le gouvernement, eſt d'une toute autre nature : la puiſſance diſpenſative ſoûtenuë d'une armée, devoit étre nôtre gouvernement; & le Papiſme devoit étre nôtre religion. Entre tous les exemples ſur lequels la Convocation fait quelques reflexions, il n'y en a qu'un

qu'un de l'Hiſtoire des Juifs, qui ait un juſte rapport à la derniere revolution d'Angleterre, c'eſt celui des Maccabées qui s'oppoſerent à Antiochus: voici comment la Convocation inſinuë expreſſément qu'elle approuve la conduite des Maccabées, pag. 67. & 68. parlant des Juifs qui abandonnerent le ſervice du vrai Dieu, ſous le regne d'Antiochus. *Mattathias*, dit-on, *ne ſe défendit ouvertement, qu'aprés qu'il y eut été contraint par la cruauté & par la tyrannie montrueuſe d'Antiochus.* Il eſt dit en ſuite, *il n'eſt pas à propos de diſcuter ici pluſieurs queſtions qui en peuvent naître. Nous remarquerons ſeulement, continuë-t-on, que Mattathias entreprit la choſe; qu'il en chargea ſes enfans dans la ſuite; & qu'elle paſſa de main en main à leur poſterité, juſques à ce que les Romains euſſent englouti & eux & leur patrie.* Il eſt dit, pag. 68. *ſi quelqu'un dit, qu'aprés que les Juifs eurent été delivrez de l'eſclavage des Rois de Sirie ſous lequel ils gemiſſoient, & que les décendans de Mattathias eurent été établis leurs gouverneurs, il étoit permis au peuple de ſe rebeller contre eux, ou de faire violence à leurs perſonnes, il erre grandement.*

Ceci eſt d'autant plus remarquable,

que c'étoit le ſtile ordinaire de tous les livres & de tous les écrits qui ſe publioient alors en Hollande, dans leſquels on avoit ſi ſouvent comparé l'illuſtre maiſon de Naſſau, à celle des Maccabées; & dans leſquels les Hollandois ſe comparoient ſouvent à cette poignée de Juifs opprimez, & avoient comparé Philipe ſecond Roy d'Eſpagne, leur perſecuteur, à Antiochus Epiphanes. Et à la verité la comparaiſon eſt ſi juſte, qu'il ſeroit ſurprenant que les Hollandois ne l'euſſent pas faite, & qu'ils n'euſſent pas juſtifié leur conduite par cet exemple de l'Hiſtoire des Juifs. Ainſi le favorable portrait que la Convocation fit de l'affaire des Maccabées, juſtifioit clairement, quoique tacitement, ce qu'avoient fait les Hollandois: il eſt conſtant que la Convocation ne deſapprouve point qu'on dépoſe un Prince en tel cas: & comme l'affaire des Pays-bas étoit alors un exemple recent que les membres dont la Convocation étoit compoſée avoient tous devant les yeux, & en avoient encore la tête toute pleine, (puiſque pluſieurs Eccleſiaſtiques Anglois avoient ſervi les regimens qu'on avoit donné aux Hollandois, & les Ambaſſadeurs qui avoient été envoyez en Hollande)

on

on ne peut pas s'imaginer, que ſi l'Egliſe d'Angleterre eût déſapprouvé la conduite des Hollandois, qui avoient abandonné la domination du Roy d'Eſpagne; pour s'ériger en République libre, on ne peut pas, dis-je s'imaginer, qu'elle ne s'en fût expliquée d'une maniere poſitive, dans un temps où il ſe negotioit un traité entre l'Eſpagne & les Pays-bas, dans un temps où il s'agiſſoit d'examiner encore cette queſtion d'un bout à l'autre; & dans un temps ſur tout où elle ſavoit que la condamnation qui, ſeroit prononcée ſeroit fort du goût de la Cour. Il eſt vrai que ce ſilence ne peut paſſer ce ſemble que pour une autorité negative; négative pourtant, qui vaut preſque une poſitive, ſi on conſidere bien toutes les circonſtances: & je ne balance pas à ſoûtenir, que ce ſilence, ſoûtenu de ce qui fut inſinué en faveur des Maccabées, eſt une preuve claire & parlante de ce qu'on penſoit de l'affaire des Pays-bas: & cela ſe confirme beaucoup lors qu'on conſidere que la conduite de la Convocation ne fût pas fort du goût de la Cour.

C'eſt une choſe bien extraordinaire, & dont on peut dificilement rendre raiſon, qu'un Roy commande à ſon Clergé

d'examiner des affaires d'état, ſur leſquelles il y a peu de Princes qui trouvent bon que leurs ſujets y jettent ſeulement les yeux : mais aprés que le Clergé les a ſi amplement examinées, que peut-on penſer lors qu'il arrive que le Roy cache la deciſion qui en a été faite, ſans vouloir jamais l'autoriſer, ni ſouffrir qu'on la rende publique ; de ſorte qu'elle a été pendant plus de quatre-vingt ans un des ſecrets de nôtre hiſtoire ; mais on la produit aujourd'hui pour renverſer le gouvernement preſent ; quoi qu'elle ait été compoſée pour ſoûtenir le gouvernement de Hollande. C'eſt quelque choſe d'étrange, qu'un livre ſi conſiderable ait été la production d'un corps ſi public, & qu'aucun des Hiſtoriens de ce temps-là n'en ait rien dit, au moins que je ſache ; ce qui me fait tirer cette conſequence, que le Roy Jaques le deſapprouvoit ſi fort, qu'il enjoignit aux Clergé de le tenir ſecret ; nous en ſommes d'autant plus obligez à ceux qui l'ont donné au public.

J'ai eu un interêt tout particulier d'apprendre l'hiſtoire de ce livre ; car il paroît quelque choſe de ſurprenant. J'en ai demandé des nouvelles à preſque tous les curieux de ma connoiſ-

ſance,

fance, & je les ai priez de me dire quel en pouvoit être le but, & pourquoi le public en avoit été privé pendant ſi long-temps : mais perſonne n'a pû m'éclaircir, à la reſerve d'un ſeul, qui entre les grands progrez qu'il a fait dans les ſciences, a eu occaſion de lire exactement l'hiſtoire de Hollande, de ce temps-là, & d'examiner pluſieurs inſtructions, dépêches, & negotiations, au ſujet de ce fameux traité par lequel on conclut la treve de 1611. Et à la verité toutes les circonſtances de ce livre de la Convocation, & de cette negotiation, ſemblent quadrer ſi bien, qu'il faut que je me retracte, d'un mot que j'ai dit dans ma precedente, car j'ai appellé conjecture ce que j'ai dit ſur ce ſujet, mais preſentement je ſoûtiens que c'eſt une verité certaine.

Appuyez que nous ſommes aujourd'hui d'une deciſion en forme de l'Egliſe Anglicane, je finirai cette matiere par deux nouvelles remarques.

Amis & ennemis, tout le monde a remarqué, que la providence a ſi conſtamment favoriſé le gouvernement preſent, que ſes faveurs ont arraché à des gens que je nommerai pas à cauſe de leur caractere, des reflexions qui pour parler modeſtement approchent

fort du blaſphême. A la verité cet enchaînement d'heureuſes circonſtances, où il s'eſt trouvé pendant le cours de deux ans paſſez, eſt ſans exemple dans l'hiſtoire. Il y a même dans l'affaire du livre de la Convocation d'Overhall deux particularitez qui meritent des reflexions : l'une eſt qu'il a été donné au public par des gens qui ſont ennemis declarez du gouvernement ; de ſorte qu'on ne peut pas à preſent revoquer en doute la verité du livre, ni l'autorité du manuſcrit. S'il avoit été mis au jour par un inconnu, ou qu'il eût été pourvû d'un privilege moins authentique, nous avons des gens qui n'auroient pas manqué de le décrier comme une fourbe & une impoſture : Ainſi nous ſommes obligez au zele de certaines gens, de ce qu'ils lui ont donné un autorité ſi inconteſtable. Une autre particularité qui n'eſt pas moins heureuſe que la premiere eſt, que l'Angleterre s'étant laſſée de cette multitude de livres qui ont été faits ſur cette controverſe ; & les nouveaux n'étant guere lûs, parce qu'on ſe figuroit que le ſujet eût été épuiſé, une découverte auſſi importante que l'étoit celle du livre de la convocation d'Overhall, ait été reſervée à la plume du Docteur Sherlock,

lequel, comme il ſait bien ménager tout ce qu'il entreprend, & en tirer le meilleur parti; ſon livre auſſi ſelon toutes les apparences ſe fera lire avec plus d'empreſſement, que tous ceux qui ont été compoſez ſur ce ſujet. Si un Auteur inconnu & ſans reputation eut fait une découverte de cette importance, elle n'auroit jamais pû faire l'effet, qu'on croit qu'elle fera; pourvû que les Lecteurs ſoient d'un eſprit auſſi capable d'examiner la verité, & auſſi diſpoſez à la recevoir, que le Docteur Sherlock a fait voir qu'il l'étoit en cette occaſion.

C'eſt-là tout ce que j'avois à dire touchant le livre du Docteur Sherlock, & touchant le ſujet dont il traite: & quoique je ne puiſſe pas m'empêcher d'avoüer, que j'ai une veritable douleur de ce qu'il n'a pas répondu à ce que quelques perſonnes attendoient de lui, c'eſt qu'il juſtifiât la preſente revolution, & ceux qui y ont eu part; je ne laiſſe pas pourtant d'être bien perſuadé, qu'il aprouve d'une maniere invincible les obligations où ſont tous les ſujets d'Angleterre d'y aquieſcer, & de ſe ſoûmettre au gouvernement preſent; & qu'il l'a prouvé par des raiſons tirées non ſeulement de l'écriture & de la

raiſon, mais par une deciſion formelle de l'Egliſe Anglicane; & dans tout cela il abatu le parti oppoſé avec ſes propres armes; armes qui nous euſſent toûjours été inconnuës, ſi le zele precipité de nos mécontens ne nous les eût miſes en main ſans y penſer, lors que nous ne nous y attendions pas.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *De la distinction d'un Roy* de facto & de jure. 2. *Roy* de facto *est equivoque, & se prend en deux sens differens.* 3. *Lequel de ces deux sens peut quadrer au gouvernement present.*

Du Mecredi, 19. Novemb. 1690.

A Juger de moi par mes deux precedentes, peut-être pourroit-on croire que je suis devenu un des partisans de la distinction du Roy *de facto*; qui au sens que certaines gens la prenent est la chose du monde pour laquelle j'ai le plus d'horreur. Mais comme il n'y a point de distinction en matiere de Gouvernement plus pernicieuse que celle-ci, & qui entraîne aprés soi plus de trahisons & plus de perfidies, lors qu'on la tourne du mauvais côté, & qu'on lui donne un mauvais sens; aussi n'y en a-t-il point qui tende d'avantage au repos &

à la ſeureté du genre humain, lors qu'on la tourne du bon côté, & qu'on l'explique naturellement & ſans artifice.

Roy *de facto* donc peut s'entendre en deux maniéres; premierement il ſignifie *un heureux Uſurpateur, qui n'a aucun droit, ny avant ny aprés ſon uſurpation*; & qui au pié de la lettre n'eſt ny meilleur ny pire qu'un heureux Voleur, qui s'eſt établi par ſon ambition, que le ſuccés a favoriſée, & qui eſt peut-étre monté ſur le trône par la perfidie & par l'effuſion du ſang; qui ſoûtient ſon authorité par les mémes moyens qui la luy ont aquiſe, ou qui trouve ſon interêt à rendre la juſtice, à traiter ſes ſujets humainement, & à gouverner ſelon les loix. C'eſt-là un Roy *de facto* tout pur; & tel étoit Richard III. Je dis Richard troiſiéme, car je me propoſe de me renfermer dans les bornes de nôtre gouvernement.

Je ne fais point de doute, qu'on ne doive prêter ſerment de fidelité à un Prince méme de ce caractere ſous quelques reſtrictions; car tous ceux qui ſont ſous ſon gouvernement, & qui jouiſſent des avantages de ſa protection, & de la juſtice des Cours qu'il a établies, reconnoiſſent par cela méme qu'on luy

doit fidelité. Or on n'eſt pas plus obligé de ſe ruiner en s'attachant opiniâtrément à celuy qu'on croit avoir un veritable droit, que les fermiers d'une terre, qui par une ſentence dont ils reconnoiſſent l'injuſtice auroit été enlevée au legitime poſſeſſeur, ſeroient obligez de ſouffrir qu'on les ruinât plutôt que de payer leur rente à l'Uſurpateur. Cependant ſi le Prince legitime met ſes affaires en état de faire eſperer un bon ſuccés, en ce cas ceux qui luy ont prêté ſerment, & qui ſont perſuadez de ſon bon droit, encore qu'ils ne ſoient pas obligez de hazarder toutes choſes ſans eſperance de ſuccés, ſont aſſeurément obligez de riſquer quelque choſe pour luy: Mais aprés tout, ſi un Prince laiſſe long-tems dormir ſon droit, ce Roy *de facto*, qui d'abord n'avoit aucun droit, en aura un par preſcription: car comme le *ſalus populi ſuprema lex*, étoit la premiere loi des douze tables Romaines; elle ſera auſſi la derniere dont les hommes voudront ſe de faire, quoique puiſſe faire la flaterie. Et pour appliquer cecy au cas où ſe trouva Richard III. je dis qu'encore que les Anglois ne fuſſent pas obligez de s'expoſer à la fureur de ce Prince pour les deux filles d'Edouard IV. pen-

dant qu'elles furent dans leur asile de Westminster; cependant ce fut toute autre chose lorsque Henri septiême parut, & qu'on eut connu qu'il devoit se marier avec une de ces filles.

Il est donc certain que ceux qui prenent ainsi la distinction de Roy *de facto* sont de tous les Ennemis du gouvernement ceux qui sont les plus dangereux; gens qui n'ont prêté les sermens à leurs Majestez, que dans la seule vûë de vivre commodément & en seureté, jusques à ce qu'ils trouvent l'occasion de les violer. Et quoique je ne sois pas fort ami de ceux qui refusent de prêter les sermens, je suis seur pourtant qu'ils sont plus honnêtes gens que les autres, & moins à craindre dans le gouvernement. Il n'y a qu'une seule chose en quoi les premiers ne sont pas fort à craindre; car il semble qu'ils font aussi peu de cas des obligations que leurs principes leur imposent, qu'ils en font des engagemens où ils sont entrez par les sermens qu'ils viennent de prêter. Autrement pourquoi ne sont-ils pas allez en Irlande, ou en Ecosse, dans le tems que la flote de France étoit sur nos côtes, & que nous avions si peu de troupes pour nous défendre? pourquoi ne pas courir en corps, & pourquoi ne

pas

pas donner des preuves de leur rare fidelité ? En un mot j'ai peur que la plûpart de ces gens-là ne meritent qu'on diſe d'eux qu'ils ne veulent rien faire pour le gouvernement, ni rien hazarder contre luy. Peut-éſtre entreprendront-ils d'en ſaper les fondemens, ſemblables en cela à de certains voleurs qui ne voudroient pas dérober pour la valeur d'une marque * de peur de la corde, mais qui hazarderoient volontiers de faire un larcin conſiderable. Il faut que ces gens-là s'imaginent qu'on ſe remuë encore, & que le gouvernement n'eſt pas aſſez vieux pour qu'on puiſſe ſe fonder ſur le droit de preſcription : Et que s'ils ne voulurent pas donner dans la deſertion dans un tems, où perſonne n'avoit ſeulement commiſſion d'agir en l'abſence du dernier Roy ; beaucoup moins y doivent-ils donner à preſent qu'il y a tant de gens en mouvement par ſes ordres. Ceux qui inventent ces maximes ſe ſoucient fort peu du gouvernement, quelque ſoin qu'ils prenent d'eux-mémes ; ils laiſſent le gouvernement pourvoir à ſes propres beſoins, lors qu'en méme tems ils ont ſoin de penſer aux moyens de vivre en ſeureté ſous ſa protection, & de ſe met-

* C'eſt environ trois écus de France.

tre à couvert contre les atteintes de celuy qui ſuccedera.

Mais on peut donner un autre ſens à la diſtinction de Roy *de facto*, auſſi glorieux au gouvernement qu'il eſt propre à ſa conſervation ; c'eſt de dire que c'eſt un Prince qui n'avoit avant que de monter ſur le trône aucun droit d'y pretendre, ou qui tout au moins avoit un droit qu'on pouvoit luy diſputer : Mais qui a un juſte & legitime droit lorſqu'il eſt unefois en poſſeſſion du ſceptre de l'accepter & de le conſerver. Tel fut Henri IV. qui aprés l'abdication de Richard II. pretendoit avoir droit ſur le trône vaquant ; & comme il ne parût perſonne qui luy diſputât ſon droit, la poſſeſſion luy en fut confirmée par ceux qui en pareil cas étoient les ſeuls juges de la choſe, je veux dire par le Parlement alors aſſemblé. Henri IV. étoit de la race Royale, quoiqu'il y en eût peut-étre de plus proches que luy ; & comme perſonne ne jugea à propos de ſe mettre ſur les rangs pour faire valoir ſes pretentions, perſonne n'étoit en droit de crier à l'injuſtice, parce que le ſilence des intereſſez autoriſoit facilement ce qui ſe faiſoit en faveur de Henri. Si un plus proche Heritier ne jugeoit pas à propos de faire

valoir

valoir ſes pretentions, il n'étoit pas raiſonnable que la nation demeurât ſans Gouverneur, pour attendre des gens qui negligeoient ainſi leur droit. Par conſequent on peut fort bien recevoir un Heritier éloigné, lorſque les Heritiers preſomptifs & immediats ne ſe preſentent pas. De ſorte que tous les Roys de la race des Lancaſtres furent des Roys *de facto*; Mais des Roys qui tirerent leur droit de là, & qui fut un bon & legitime droit, juſques à ce que la maiſon d'Iork vint pour faire voir qu'elle en avoit un meilleur.

Il y eut un autre exemple de cela même en la perſonne de Henri VII. qui vint en Angleterre pour ſe marier avec l'Heritiere de la maiſon d'Iork, & qui avoit ſa Mere qui eût pû l'emporter ſur luy pour ce qui eſt du droit de la maiſon de Lancaſtre. Mais elle jugea à propos d'abandonner ſes pretentions; de ſorte que ce droit paſſa immediatement en la perſonne de Henri, puiſque ſa Mere n'y fit aucune oppoſition. Il devint en effet Roy *de facto*, lorſqu'il défit l'armée de Richard & qu'il tua ce Prince, & il eut aprés cela un double droit à la couronne, premierement celuy du conſentement du peuple, & en ſuite le droit de ſa femme aprés qu'il

ſe

ſe fut marié avec l'Heritiere de la maiſon d'Iork. De ſorte qu'encore qu'il n'eût aucun droit à la couronne, ou que ſon droit fût fort diſputable avant qu'il montât ſur le trône, à ne regarder que ſa perſonne en particulier; cependant la ceſſion que ſa mere lui fit de ſon droit, le Parlement qui le declara Roy, & les juſtes pretentions de ſa femme qui lui fit part de ſon droit, furent les fondemens du ſien. De ſorte qu'en ce cas la poſſeſſion d'une couronne emporte avec ſoi des droits, lequels joints avec les conſiderations de la paix & de la ſeureté du genre humain, compoſent tout au moins de toutes ces parties enſemble un juſte & legitime tître.

En ce ſens on peut fort bien recevoir dans le gouvernement preſent la diſtinction de Roy *de facto*. Le Roy n'a pretendu ny le droit de conquerant, ny celuy d'Heritier; il a été, à la verité nôtre Liberateur. Et j'avoüe que certains Auteurs ont fait depuis peu un ſi mauvais uſage de l'idée des conquétes des Normans, que je ne croi pas qu'aucun veritable Anglois s'accommodât trop bien du nom de Conquerant. Sa Majeſté avoit droit au trône qui vaquoit alors, quoique d'autres y euſſent plus de-

de droit qu'elle du côté de la proximité : Le gouvernement étoit renverſé, la nation abandonnée, & ſa Majeſté étoit la ſeule perſonne qui pût remplir l'un, & ſoûtenir l'autre. Dans cette confuſion à qui pouvoit-on appeller qu'aux peuples d'Angleterre en corps ? Ils s'aſſemblent, opinent ſur le gouvernement, & prient ſa Majeſté de s'en charger. Il y eut icy un concours & une liaiſon de fait & de droit, & une ſuppoſition de conſanguinité auſſi ſacrée qu'on s'en puiſſe imaginer ; pendant que les perſonnes les plus proches donnent leur conſentement à la choſe, nous ne devons pas mettre ce Roy *de facto* au rang de ceux qui pour fonder un droit ne peuvent produire autre choſe qu'une ſimple poſſeſſion ; mais nous devons le reconnoître pour un Roy qui avec le fait a tout ce qu'il faut pour compoſer un juſte & legitime Roy : Et à prendre tout cela en gros, je ne connois pas de Roy dans le monde qui puiſſe montrer un meilleur, un plus juſte, & plus legitime titre de ſa Couronne.

La Princeſſe ſon Epouſe étoit l'Heritiere preſomptive de la Couronne, & ſa Majeſté venoit immediatement aprés la Princeſſe de Danemark, ſa belle-

ſœur.

ſœur. Celuy qui tenoit alors le ſceptre avoit renverſé toute la forme du gouvernement, & avoit tellement bouleverſé nôtre conſtitution, qu'il ne luy avoit laiſſé de la Monarchie au Angloiſe que le nom ſeulement. La nation gemiſſoit ſous le poids des maux qu'elle ſentoit déja, mais elle gemiſſoit encore davantage des malheurs qu'elle voyoit venir ſur elle; & non ſeulement nous étions ſur le point d'étre ſacrifiez à la fureur de deux Roys unis, & également Ennemis de la religion d'Angleterre, nous voyions encore le parti Proteſtant tout prêt d'éſtre englouti dans l'Europe. Dans cette effrayante conjoncture, la protection de ſa Majeſté, alors Prince d'Orange, étoit le ſeul azile où nous pouvions recourir; Prince qui ayant de ſon chef un grand droit à la couronne, & en la perſonne de ſon Epouſe le plus grand de tous les droits, étoit par conſequent le ſeul qui pût nous ſauver, & défendre le droit de la Princeſſe ſa ſœur, en défendant le ſien propre, contre les artifices qu'on employoit alors pour les exclure tous trois de la couronne. Nos prieres le firent paſſer en Angleterre, & le ciel fit reuſſir ſon charitable deſſein. Celuy qui étoit en poſſeſſion du trône nous abandonna,

donna, ſans nous laiſſer en s'en allant aucune marque qu'il eût deſſein de reparer les calamitez ſous lequelles nous avions gemi ſous ſon regne, & ſans nous faire entrevoir la moindre choſe qui pût nous faire croire qu'il eût envie de nous proteger pendant ſon abſence. Il dépendoit des Anglois de remplir le trône ainſi vaquant; & les deux Princeſſes ſe deſiſtant avec plaiſir de leur droit en faveur du Prince, il fut mis avec juſtice ſur le trône par ceux qui repreſentent le peuple, & cela avec les acclamations non ſeulement de l'Angleterre, mais encore de tous les Princes & Etats Proteſtans de l'Europe. Depuis ſon avenement à la couronne, c'eſt lui ſeul qui nous a déja delivré en partie, des oppreſſions ſous lequelles nous gemiſſions au dedans, & des attentats de nos Ennemis auxquels nous étions expoſez au dehors, & par le moyen duquel nous eſperons d'étre entierement delivrez: Et c'eſt luy ſeul qui a concentré en ſa perſonne le droit de la Reyne ſon Epouſe, celui de la Princeſſe de Dannemark, & le ſien propre. Dieu a fait connoître qu'il approuvoit le choix des peuples d'Angleterre aſſemblez en Convention & en Parlement, par un enchaînement d'heu-

reux

reux ſuccez, qui tendent naturellement au retabliſſement de la plus excellente des religions, & de la plus excellente Monarchie qu'il y ait au Monde.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Qu'il y a peu de gouvernemens qui trouvaſſent bon qu'on diſputât ſur des queſtions auſſi chatouilleuſes que le ſont celles de leurs droits.* 2. *L'ingratitude de ceux qui ont inventé la diſtinction de Roy* de facto. 3. *Reflexions ſur l'adreſſe de ceux de Hereford.* 4. *Juſqu'où l'on peut recourir à l'Ecriture ſur la nature du gouvernement.* 5. *Que les membres du Parlement & les Juriſconſultes ſont ceux qui peuvent le mieux juger des choſes de cette nature.*

Du Vendredi, 28 *Novemb.* 1690.

Y A-t-il de gouvernement au monde qui ſouffrît autant de diſputes ſur les points les plus chatouilleux de ſes conſtitutions, que nous en voyons aujourd'hui parmi nous? & qui, à la reſerve d'un Prince d'une bravoure prodigieuſe, ſouffriroit, qu'aucun de ſes ſujets doutât du droit qu'il a à la couronne? Il n'appartient qu'à un grand

grand & brave Prince d'être capable de regarder avec mépris des actions ſi brutales, ou à tout le moins ſi mal honnêtes. Ces gens qui travaillent ainſi à débaucher le peuple, & à le repaître de fauſſes idées ſur le droit de ſa Majeſté à la Couronne, en publiant pour cet effet des diſtinctions ſeditieuſes, ne pouvoient ſe promettre l'impunité que ſous le regne de ſa Majeſté, qui ſuit l'exemple d'Auguſte, lequel ayant été averti qu'il y avoit des Romains aſſez hardis que de douter du droit qu'il avoit à l'Empire, répondit; *qu'ils en diſputent tant qu'ils voudront, tandis que cependant je regne, & que je travaille à les rendre heureux.* Il n'y a que des eſprits lâches & timides, qui ne peuvent ſouffrir qu'on diſpute du droit qu'ils ont ſur les choſes qu'ils poſſedent; & qui prenent ombrage de tout ce qui ſemble découvrir aux aſſiſtans la nature de leur droit; mais des ames grandes & intrepides ont plus d'élevation, aſſeurées qu'elles ſont par les témoignages de leur conſcience de la juſtice de leur droit, à quelque grandeur que le ciel les ait élevées. De là vient que je ne cours aucun riſque à cauſe de ma precedente, de hazarder comme j'ai fait d'examiner la diſtinction de Roy

de

de facto & *de jure*, non plus qu'à cauſe de pluſieurs autres que j'ai employées il n'y a pas long-tems à traiter la même queſtion.

L'ingratitude qui paroît d'elle-même chez quelques-uns de ceux qui ont été les premiers à publier cette diſtinction, reſſemble fort à l'ingratitude d'un homme, qui voyant brûler ſa maiſon ſur ſa tête, m'appelleroit à ſon ſecours, & par tout ce qu'il y a de plus ſacré implореroit mon aſſiſtance, pour le delivrer du malheur qui le menace. Vaincu par les prieres de cet homme je ſors de ma maiſon ou tout eſt ſerain & tranquile, & je me jette dans la ſienne, malgré tous les dangers que j'y vois, au milieu des feus & des flames, envûë d'en éteindre la fureur, & de ſauver le malheureux qui m'en a prié. Quels remercîmens, quelles loüanges ne ſerois-je pas endroit d'eſperer de la part de cet homme nouvellement delivré, & combien devroit cette victime avoir d'obligation aux ſoins de la providence d'avoir voulu la ſauver par mon moyen? Combien d'Hecatombes offriroit cet homme à Jupiter le Liberateur, s'il étoit payen; & combien de preuves de reconnoiſſance donneroit-il à moi qui auroit été l'inſtrument de ſa de-

delivrance ? Mais helas! qui pourroit s'imaginer qu'il ſe trouvât dans le monde un homme aſſez lâche & aſſez ingrat, qui au lieu du juſte reſſentiment que j'aurois dû trouver en lui, à cauſe de ce que j'aurois fait pour ſon ſervice ; & au lieu de m'avoir obligation du danger auquel je me ſerois expoſé pour l'amour de lui, pour l'arracher d'entre les griffes de la mort, qu'il ne pouvoit éviter ſans moi ? Qui pourroit s'imaginer, dis-je, qu'il ſe trouvât ſur la terre un homme aſſez infame, qui au lieu de tout cela, incontinent aprés que ſes craintes ſe ſeroient évanoüies, & qu'il ſe verroit hors de danger, me vînt aborder, d'un air fâché, & me demander, *pourquoi j'étois-là, & quel droit j'avois de faire ce que j'avois fait.* Il n'y a point d'homme qui ne regardât cette action comme une infamie, inconnuë juſqu'ici entre les hommes, & qui ne peut être connuë que dans les enfers : mais ſi cette infamie eſt du ſiecle où nous vivons, & ſi ce que j'ai dit là-deſſus peut-être appliqué à de certaines gens qui vivent aujourd'hui, j'en laiſſe juger le Lecteur.

Il y a de la juſtice, que ceci me donne occaſion de parler avec Eloge, du reſſentiment que Meſſieurs de Hereford ont

ont témoigné dans les dernieres ſeſſions de cette Comté, au ſujet de la diſtinction de Roy *de facto*, dans un tems ou certaines gens, découplez pour cela, la faiſoient valoir avec le plus de chaleur; & dans un tems ou le grand Juré d'une Comté voiſine s'étoit ſi fort méconnu lui même, que de preſenter une adreſſe pour les Evêques ſuſpendus. Meſſieurs de Hereford aprés avoir genereuſement témoigné leur reconnoiſſance à Dieu pour les heureux ſuccez qu'il lui a plû d'accorder à ſa Majeſté en Irlande, & pour ſon heureux retour en Angleterre, finiſſent leur adreſſe en ces mots, auxquels on ne peut rien ajoûter; & qui font connoître de la meilleure grace du monde l'eſprit de ceux qui les ont dictez. *Ainſi nous ſommes conſtamment reſolus*, diſent-ils, *de maintenir ce gouvernement aux dépens de nos vies & de nos biens; pleinement aſſeurez que nous ſommes en nos conſciences, que leurs Majeſtez le Roy Guillaume & la Reine Marie, ſont établis ſur le trône de ces Royaumes auſſi juſtement & auſſi légitimement qu'aucun de leurs Predeceſſeurs. Et nous deteſtons & abhorrons entierement les pratiques de ceux, qui par une diſtinction de Roy* de jure & de facto, *s'efforcent d'aliener les eſprits*

des ſujets de leurs Majeſtez, ou d'affoiblir leur gouvernement, & nous faire retomber par ce moyen ſous le joug du Papiſme & de l'eſclavage, miſeres dont nous avons été delivrez tout fraichement. Voilà l'adreſſe de Meſſieurs de Hereford, qui témoignent un reſſentiment, qui devroit être commun dans cette conjoncture à tous les veritables Anglois; & c'eſt auſſi pour cela que j'en ai parlé.

Nous nous ſommes vûs terriblement harraſſez depuis peu d'une infinité de livres & de libelles ſur la nature du gouvernement en general, & ſur le gouvernement d'Angleterre en particulier; & de là ont coulé une infinité d'autres queſtions ſur le ſerment de fidelité, la reſiſtance, l'obeiſſance paſſive, la legitime & directe ſucceſſion, &c. Nos Theologiens ont voulu abſolument ſe mêler de toutes ces diſputes; & la verité eſt que quelques-uns ont fait voir en cela beaucoup de ſavoir, de l'exactitude dans le raiſonnement, & de la connoiſſance dans la nature de nôtre gouvernement, & dans les relations qu'il peut avoir avec les gouvernemens dont il eſt parlé dans les livres ſacrez, ou peut-être dans l'hiſtoire. J'avouë qu'il y a long-tems que j'ai là-

deſſus

deſſus une penſée toute contraire au ſentiment ordinairement reçû ; & ſi je prens la liberté de la mettre au jour, ce n'eſt qu'aux conditions que je la ſoûmets au jugement de gens plus ſages que moi, pour y ajoûter ou diminuer comme ils aviſeront. J'ai de la peine à croire, qu'en traitant de la nature & de la conſtitution de quelque gouvernement particulier, comme par exemple de nôtre gouvernement d'Angleterre, nous ſoyons obligez, ou nous puiſſions peut-être produire de l'Ecriture des raiſons qui quadrent en tout à la conſtitution des gouvernemens particuliers qui ſubſiſtent aujourd'hui. Il eſt vrai, que ſi nous avions à conſiderer le gouvernement en general, nous pourrions recourir à l'Ecriture ; & nous ſerions obligez d'y recourir, & d'y puiſer des raiſons pour appuyer les engagemens où ſont ceux qui gouvernent, auſſi-bien que ceux qui ſont gouvernez : dans ce cas nous ſommes peut-être obligez de nous approcher autant qu'il nous eſt poſſible du plan du gouvernement dont nous parlent les Auteurs ſacrez, & l'imiter dans la maniere de la ſucceſſion, ſi tant eſt que le genie du peuple & les circonſtances du tems le puiſſent permettre : Et cela non par

la force du precepte, mais à cauſe du reſpect qu'on doit à l'exemple. Mais lorſque nous venons à examiner les fondemens, les conſequences, & les coûtumes d'un gouvernement particulier, je ne vois point de raiſon qui nous obligé de recourir à l'Ecriture; & je n'y ai jamais rien lû qui puiſſe nous faire eſperer la ſolution de ces difficultez, & l'éclairciſſement de nos doutes. C'eſt cette methode conſtante & hors d'œuvre d'avoir recours à l'Ecriture pour decider toutes les difficultez & toutes les queſtions qui ſont ſurvenuës au ſujet de nôtre gouvernement, & pendant ce regne & pendant les regnes precedens, qui nous a fait commettre les fautes les plus groſſieres en matiere de politique; & c'eſt cela même qui nous a fait confondre, mal aviſez que nous ſommes, la politique avec la Theologie. Nous n'avons trouvé dans l'Ecriture aucun paſſage, concernant la ſoûmiſſion des Iſraelites aux ordres des Roys de Juda, de Moyſe, & des autres Gouverneurs de ce peuple, divinement inſpirez, & appellez immediatement à cette charge par Dieu lui-même, que nous n'en ayons fait l'application aux deux derniers Roys d'Angleterre. Nous n'avons point trou-

trouvé de paſſage touchant la ſucceſſion directe & immediate dans la famille de David ou de Salomon, que nous ne l'ayons appliqué à la ſucceſſion de la Couronne d'Angleterre par un zele indiſcret & precipité.

Pour moi, ſi je devois examiner l'étenduë de l'obeiſſance qu'on doit à un gouvernement particulier; (tel que peut être le gouvernement d'Angleterre, ou quelques autres de même nature) je pourrois, comme je l'ai déja dit, lire & relire mille fois les livres ſacrez de l'Ecriture, ſans y rien trouver qui pût entierement decider juſqu'où les ſujets de ce gouvernement ſont obligez d'obeïr, & qui pût me marquer au juſte en quel cas le Souverain Magiſtrat, * peut deroger au droit de la Souveraineté. Au lieu de recourir à l'Ecriture pour decider ces queſtions, je croi qu'un homme feroit beaucoup plus ſagement de conſulter les lois & les coûtumes de ce gouvernement particulier; & c'eſt par le moyen de ces lois & de ces coûtumes qu'il s'inſtruira le mieux de l'étenduë de l'obeiſſance qu'il doit au gouvernement, & c'eſt par là qu'il apprendra en quel cas

* *C'eſt à dire le Roy, que les Anglois regardent comme le premier & principal Magiſtrat de l'Etat.*

il lui eſt permis de retracter le ſerment de fidelité qu'il a prété ſans violer les lois divines de l'obeiſſance duë aux Magiſtrats en General ; puis qu'il eſt vrai que chaque gouvernement particulier a les marques qui le diſtinguent, qui accommodent à ſon Etat le principe general de l'obeïſſance, & qui par ce moyen lui impoſent des bornes ou des conditions, ſelon la conſtitution & la forme du gouvernement lui-même.

De là vient, que s'il arrivoit qu'un homme fût jetté par accident dans un lieu du monde, dont les lois & les coûtumes lui fuſſent entierement inconnuës, combien ſeroit-il de tems je vous prie à fueilleter les livres ſacrez, avant que de pouvoir apprendre juſqu'où il doit obeïr au gouvernement dont il ſeroit devenu le ſujet ? Je ſuis ſeur que ſi j'étois cet homme-là, au lieu de m'adreſſer aux Theologiens, pour m'inſtruire ſur cela, je m'attacherois aux Juriſconſultes, ou à ceux qui par la conſtitution du gouvernement ſeroient établis pour faire des lois, ou pour les expliquer lors qu'elles ſont faites ; & ce ſont eux ſeuls qui ſavent mieux que perſonne, juſqu'où le gouvernement particulier, dans lequel je ſuppoſe avoir été jetté, a droit d'exiger mon obeiſſance,

ſance, & en quel cas le Souverain Magiſtrat de ce même gouvernement perd par ſa faute le droit de ſa Souveraineté. Si j'étois en doute dans ce pays ſuppoſé qui de deux Competiteurs auroit le meilleur droit à la Couronne, j'aurois beau parcourir l'Ecriture juſqu'au jour du jugement, j'aurois beau tourner de tous les côtez les exemples que j'y trouverois des Roys de Juda & d'Iſraël au ſujet de la ſucceſſion, je n'en ſerois pas plus ſavant pour ce que je ſouhaite d'apprendre, qui eſt lequel des deux Competiteurs pretend le plus juſtement au gouvernement du pays où je ſerois.

Enfin je croi, que toutes les diſputes que nous avons ſur le gouvernement, ſur la puiſſance Royalle, ſur les ſermens de fidelité, & ſur l'étenduë de l'obeïſſance, en tant que tout cela concerne l'Angleterre, ſont proprement du reſſort des Juriſconſultes & des membres du Parlement : Et c'eſt eux ſeuls qui peuvent le mieux nous apprendre, juſqu'où les ſujets ſont obligez d'obeir, & de quelle maniere décend la ſucceſſion à la Couronne. En un mot peu s'en faut que je ne ſouhaite, qu'il ne ſoit auſſi criminel en Angleterre d'examiner ſans permiſſion, & ſans une capacité ſuffiſante les matieres chatouil-

leuſes du gouvernement, qu'il l'étoit autrefois à Veniſe lors du démêlé de cette Republique avec le Pape Paul V. Et je me ſouviens qu'encore qu'il fût permis au grand Fra Paolo d'écrire ſur ces matieres pour ce qui regardoit les Venitiens ; cependant il étoit expreſſément porté dans l'acte du privilege qui lui fut donné, que ce n'étoit pas entant qu'Eccleſiaſtique, mais en qualité de Juriſconſulte, & d'un des Canoniſtes de l'Etat.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur l'idée d'un Roy entierement établi.* 2. *Qu'il est necessaire de distinguer là-dessus.* 3. *Lettre du Roy Jaques* I. *à l'Archevêque Abbot au sujet de la convocation du Clergé de* 1604. 4. *Diverses remarques sur cette lettre.*

Du Vendredi, 5 Novemb. 1690.

J'Ai avancé dans ma precedente une opinion, qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde, c'est *qu'il n'y a point de regles dans l'Ecriture pour examiner l'étenduë de l'obeïssance qu'on doit à un gouvernement particulier.* Cependant on ne peut pas s'empécher de reconnoître aprés tout, qu'en un sens la proposition du Docteur Sherlock est & sera toûjours d'une éternelle verité; que quand les Roys sont tout à fait établis, & qu'ils sont en possession du trône, ils sont revêtus de l'autorité de Dieu, & en droit d'exiger nô-

tre feauté & nôtre Allegeance; & que pour appuyer cette verité, ou quelqu'autre propoſition generale de cette nature, qui regarde le ſalut du genre humain, & l'économie du monde; nous pouvons & nous devons recourir à l'Ecriture Sainte.

Mais je croi qu'il eſt neceſſaire de diſtinguer cette propoſition; autrement les plus grands Tyrans & les plus grands Uſurpateurs du monde auront autant de droit de ſe faire obeïr par leurs ſujets enchaînez, qu'en auront les meilleurs des Roys; car un Tyran, ou un Uſurpateur peut être, & l'eſt quelquefois, auſſi pleinement établi ſur le trône, que l'eſt, ou le peut être un Roy légitime. Par conſequent il nous eſt permis en ce cas de diſtinguer entre un Roy qui s'eſt d'abord intrus ſur le trône en dépit des peuples; & dont l'avenement à la Couronne entraîne aprés ſoi l'eſclavage & l'oppreſſion; & un Roy qui n'accepte la Couronne qu'aux preſſantes ſolicitations de ſon peuple; & dont l'avenement à la Couronne a été profitable au genre humain en general, & a ſauvé ſes ſujets en particulier, qui ont été delivrez par ce moyen de l'eſclavage ſous lequel ils gemiſſoient. Quoique ce ſoit encore une queſtion, ſavoir ſi

au premier ſens un Roy eſt en droit d'exiger l'obeiſſance des peuples ; je croi pourtant que tout le monde conviendra aiſément, qu'au ſecond ſens, un Roy porte en ſa perſonne les caracteres de l'autorité divine, & que les peuples ſur leſquels il vient ainſi regner lui doivent indubitablement leur reconnoiſſance & leur fidelité. Il n'eſt pas difficile de decider ; combien le caractere de ce dernier Roy a de rapport avec le ſujet de nos conteſtations preſentes.

Je n'aurois pas reſſaſſé cette matiere, s'il ne m'étoit tombé en main depuis peu de jours un papier, qui peut beaucoup contribuer à éclaircir l'affaire du livre de la Convocation de l'Evêque Overhall, dont on a tant parlé depuis peu : ce papier eſt une lettre du Roy Jaques I. au Docteur Abbot, que je prens pour cet excellent perſonnage qui fut depuis Archevêque de Cantorberi. Les quatre dernieres lignes de cette lettre ſont écrites de la propre main du Roy Jaques, & le reſte eſt écrit, ſi je ne me trompe, de la main du Secretaire d'Etat de ce tems-là. Les ſavans ſe ſont fort fatiguez depuis peu pour ſavoir la raiſon pourquoi cette Convocation vint à ſe mêler de choſes auſſi chatouilleuſes, que le ſont les ma-

tieres du gouvernement, & sur tout sous le regne d'un des plus ombrageux Princes qui ait jamais occupé le trône d'Angleterre ; Et on n'a pas été peu surpris, que les decisions de cette Convocation ayent été pendant si long-tems un des secrets de nôtre histoire, jusques à ce qu'enfin elles ont été publiées pour des motifs qu'il seroit inutile repeter ici. Cette lettre du Roy Jaques met tout cela dans la derniere évidence, & insinuë en même-tems la raison pourquoi les Canons de cette Convocation, n'ont j'amais été ratifiez en Parlement. J'en donnerai ici une copie tirée mot à mot de l'original, tel qu'il m'a été communiqué par une personne eminente, qui l'a entre ses mains. Voici ce que c'est.

Bon Docteur ABBOT.

„ JE ne saurois m'empêcher de vous „ dire mon sentiment sur ce qui s'est „ passé dans vôtre Convocation, com„ me vous l'appellez ; Et j'ai un double „ interêt à le faire, soit en qualité de „ *Rex in solio* ; soit en qualité de *unus* „ *Gregis in Ecclesiâ*. Personne ne doute „ du droit que j'ai à la Couronne, que „ ceux qui n'aiment ni vous ni moi :

„ vous

„ vous conjecturez bien de qui je veux
„ parler. Tout ce que vous avez dit &
„ vous & vos freres d'un Roy en poſſeſ-
„ ſion (car ce mot je vous le dis ne vaut
„ pas mieux que celui dont vous vous
„ ſervez dans vos Canons) ne me tou-
„ che ni de prés ni de loin. Je ſuis le
„ veritable Heritier, & la Couronne
„ m'appartient par toutes ſortes de
„ droits, excepté par le droit de con-
„ quête ; & mon commiſſaire vous a
„ ſuffiſamment fait connoître mes ſen-
„ timens touchant la nature de la
„ Royauté en general, auſſi-bien qu'en
„ particulier, *ut in mea perſonâ:* & je
„ croi que vous fûtes tous de ſon ſenti-
„ timent, au moins perſonne de vous
„ ne conteſta ce qu'il dit lorſqu'il vous
„ parla de ma part. Je ſuis perſuadé
„ qu'il n'y a perſonne de vous qui ne
„ ſache, que la raiſon pour laquelle je
„ vous aſſemblai, fut pour avoir vôtre
„ ſentiment ſur cette queſtion, juſqu'où
„ un Roy Chrétien & Proteſtant peut
„ ſecourir ſes voiſins qui veulent ſe ſou-
„ ſtraire de l'obeïſſance d'un Prince qui
„ a été leur Souverain, ſous pretexte
„ d'oppreſſion, de Tyrannie, ou de
„ quelque autre choſe ſemblable com-
„ me il vous plaira de l'appeller. Du
„ tems de la derniere Reine, ce Royau-

„ me étoit libre de ſecourir les Hollan-
„ dois, & d'armes & de conſeils : Et
„ pas un de vôtre ordre ne m'a jamais
„ dit, que perſonne ait eu le moindre
„ ſcrupule là-deſſus pendant le regne de
„ cette Reine. Lorſque je vins en An-
„ gleterre, vous pouvez ſavoir que ce
„ fut vous-même qui fîtes naître des
„ ſcrupules là-deſſus. Et quoique j'aye
„ ſouvent dit mon ſentiment concer-
„ nant *jus Regium in ſubditos*, com-
„ me je le fis dernierement dans la
„ Chambre étoilée, * à l'occaſion du
„ Libelle de Hales ; cependant je n'ai
„ jamais examiné ces ſcrupules, que
„ quand les affaires d'Eſpagne ſont ſur-
„ venuës ; & c'eſt la Hollande qui m'a
„ forcé à cet examen. Tous mes voi-
„ ſins me ſolicitent d'entrer dans le
„ traité de la Hollande & de l'Eſpagne ;
„ & la Nation étoit obligée par hon-
„ neur de ne pas abandonner les Hollan-
„ dois, ſur tout aprés tant d'argent dé-
„ penſé, & tant d'hommes perdus
„ dans leur querelle : c'eſt pour cela que
„ je fus d'avis d'aſſembler mon Clergé,
„ moins pour ma ſatisfaction, que pour
„ la ſatisfaction de nos voiſins auxquels
„ je me propoſois de faire connoître
„ que

* *C'eſt une Cour de juſtice qui étoit autrefois en Angleterre.*

„ que c'étoit avec juſtice que j'embraſ-
„ ſois alors le parti des Hollandois : je
„ n'avois pas beſoin de faire cela ; &
„ vous m'avez forcé de dire que je vou-
„ drois ne l'avoir point fait. Vous avez
„ creuſé trop avant dans des choſes que
„ tous les Roys mettent au rang de leur
„ *Arcana Imperii.* Et quelque grande
„ que ſoit l'averſion que vous faites pro-
„ feſſion d'avoir pour ceux qui diſent
„ que Dieu eſt Auteur du peché, vous
„ avez bronché ſur cette opinion, lorſ-
„ que vous avez dit que la tyrannie mê-
„ me eſt l'autorité de Dieu, & doit ê-
„ tre reſpectée comme telle. Si le Roy
„ d'Eſpagne vient à renouveller les
„ vieilles pretentions qu'il diſoit autre-
„ fois avoir ſur mon Royaume, vous
„ m'obligez de chercher d'autres gens
„ que vous pour le défendre : car vous
„ nous dites là-deſſus par avance, que
„ ſi le Roy d'Eſpagne a le deſſus, ſon
„ autorité eſt l'autorité de Dieu.

Juſqu'ici c'eſt de la main du Secre-
taire, au moins je le ſuppoſe ainſi, ce
qui ſuit eſt de la main du Roy : je n'ai
„ pas le tems Docteur, de vous dire
„ mon ſentiment plus au long ſur cette
„ affaire épineuſe. Mon Commiſſaire
„ vous fera ſavoir mes ordres là-deſſus ;
„ cependant n'entrez plus là dedans,

„ car

„ car ces choſes-là reſſemblent à des in-
„ ſtrumens aigus, ou plûtôt à cette
„ ſorte d'arme dont on a dit qu'elle
„ coupe des deux côtez. Je vous re-
„ commande à la protection de Dieu,
„ bon Docteur Abbot, & demeure.

Vôtre bon Ami

JAQUES, ROY.

J'ai crû que cette lettre meritoit d'être copiée, & ſans doute elle le merité, ſi on conſidere celui qui l'écrit, celui à qui elle eſt écrite, & le ſujet pour lequel elle a été écrite; ſans conter encore que des raiſons que je ſai ont empéché qu'elle n'ait paru juſqu'ici: Quoiqu'elle ſoit ſans date, il eſt pourtant indubitable qu'elle regarde les Canons de la Convocation d'Overhall, & j'oſe dire qu'elle eſt digne de ce ſavant Roy, & que toute chagrine qu'elle eſt elle porte des caracteres de ſa profonde Literature. De ſorte que cette lettre nous apprend ſuffiſamment pourquoi les Canons de cette Convocation ne furent jamais ratifiez en Parlement, & pourquoi ils n'ont pas été ſoûtenus de l'autorité du Roy, c'eſt par ce que le Roy n'en étoit pas content.

Puiſ-

Puiſque cette matiere ne me permet pas de mettre un nouveau ſujet ſur le tapis, le tems ne ſera pas mal employé de faire une ou deux reflexions ſur cette lettre du Roy Jaques, autant qu'elle a de liaiſon avec les démêlez qui regnent aujourd'hui parmi nous ſur la maniere de prêter les ſermens à leurs Majeſtez, en qualité de Roy & Reine *de facto*. En premier lieu le Roy Jaques deſaprouve tout net la diſtinction de Roy *de facto*, qui eſt le terme dont la Convocation ſe ſert; & aut lieu de cela, il dit ſans détour aux membres de la Convocation, que ce qu'ils appellent Roy *de facto*, devroit plûtôt être appellé *Roy en poſſeſſion*. Ceci me fait ſouvenir de ce que dit ce Roy dans ſon *Baſilicon Doron* : *Le Roy Edoüard fut le premier*, dit il, *qui introduiſit cet étrange mot de Roy* de facto; *& quoiqu'il fût d'ailleurs un Prince ſage, ce fut à lui une grande beveuë, de ſuppoſer qu'un Prince pût être ſur le trône, & qu'il ſouffrît pendant qu'il y ſeroit qu'on lui diſputât ſon droit, ou qu'on voulût l'affoiblir*. En ſecond lieu, le Roy Jaques dans cette lettre ne dit pas le moindre mot contre ce que la Convocation avoit inſinué, que les Maccabées eurent raiſon de reſiſter à Antiochus; (qui eſt

le ſeul exemple que la Convocation allegue, qui convienne à nos affaires preſentes;) mais il ſe contente de faire des reflexions ſur ce que la Convocation avoit ſoûtenu, qu'on doit fidelité à la tyrannie, ou plûtôt aux Tyrans. En troiſiéme lieu, les mots contenus dans ſa lettre, comme avancez par la Convocation, ne ſont pas à la lettre les mêmes mots que ceux qui ſe trouvent dans le livre de la Convocation, quoiqu'ils ſoient bien les mêmes dans le fonds pour ce qui regarde le ſens; ce qui me donne juſte ſujet de croire, ou que le Roy Jaques dans les tranſports de ſa paſſion a pris de travers les termes de la Convocation, ou qu'on a fait quelques changemens dans les Canons avant que de les faire imprimer: Je ne puis qu'à peine croire charitablement la derniere de ces deux choſes, lorſque je conſidere la qualité de ceux qui les ont publiez. Mais en quatriéme lieu, (& la choſe eſt tres-remarquable) le Roy Jaques reconnoît franchement que *ce n'étoit point lui qui avoit fait naître ſes ſcrupules au ſujet du ſoulevement des Hollandois contre le Roy d'Eſpagne, mais que c'étoit des membres mêmes du Clergé*: Et qu'il avoit aſſemblé la Convocation, *non* pour ſe ſatisfaire là-deſſus, mais plûtôt pour ſa-

tisfaire le public. De ſorte que le Roy Jaques quoiqu'il fût de tous les Princes le plus entêté de l'autorité Souveraine, ne deſapprouvoit du tout point ce que les Hollandois avoient fait, & les moyens dont ils s'étoient ſervis pour ſecoüer la domination des Eſpagnols; mais il ſemble au contraire inſinuer clairement qu'il approuvoit & leur action & leur conduite.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Que les divisions par lesquelles nous nous déchirons ici en Angleterre sont ridicules & insoûtenables.* 2. *Reflexions sur l'affaire de Milord Maire par devant la Chambre des Communes.* 3. *Fameuse autorité d'une faculté Romaine, & d'un Synode Protestant, qui reconnoissent unanimement qu'on peut legitimement se soustraire de l'obéissance d'un souverain pour cause d'oppression averée & notoire.* 4. *Relation de la revolte des Catalans sujets de la couronne d'Espagne.*

Du Vendredi, 12. Decemb. 1690.

BOn Dieu ! ferons-nous toûjours rire les gens par nos ridicules divisions ? & comme ces étourdis de l'antiquité ferons-nous toûjours occupez à nous couper la gorge les uns les autres, pendant que nous avons à nos portes les Romains nôtre ennemi commun ?

mun ? faut-il que l'Angleterre qui par ſa ſituation, & par ſes autres avantages, ſemble avoir été deſtinée par les ſoins de la nature même, à dominer ſur l'Ocean, & dans toute l'étenduë de l'Europe, neglige juſqu'au bout l'interêt commun de la Chrétienté, & penſe ſi peu à ſon ſalut particulier, uniquement afin de ſe déchirer elle-même pour des bagatelles ? ne faut-il pas qu'une maligne influence ait bien predominé ſur cette Ile, pour avoir été capable de produire un ſi étrange ferment, & tant de convulſions les unes aprés les autres ? Et qui auroit crû que les riſques que nous avons courus ſous le regne precedent, & l'heureux changement qui eſt arrivé dans les affaires au commencement de celui-ci, ne nous euſſent pas appris à travailler à nous rendre heureux ?

Comme je n'écris pas pour plaire ni à l'un ni à l'autre parti; auſſi je paſſe franchement condamnation, que nous n'avons pas la moindre excuſe raiſonnable pour nous diſculper chez les gens de bon ſens des animoſitez que nous avons les uns pour les autres dans cette conjoncture. Donnons-nous la peine de jetter un peu les yeux ſur l'état preſent des nations voiſines, ſur tout par rapport

port à nous : & je ſuis ſeur que ſi nous le faiſons avec quelque exactitude nous paſſerons condamnation contre nous-mêmes, nous aurons honte de nôtre imprudence, & la crainte où nous nous trouverons nous fera mieux ſentir les choſes. C'eſt aujourd'hui un jour de criſe pour la France, & il faut qu'elle ſoit la Monarchie univerſelle, ou qu'elle ſoit dépouillée de toutes ſes plumes empruntées. Et j'oſe dire que jamais couronne n'eut plus beau jeu, que l'aura la France le printemps prochain ſelon toutes les apparences, malgré toutes les forces unies contre elle. Les confederez ont aſſez de peine à reünir une infinité d'interêts differens qui compoſent l'alliance : & quelques-uns d'eux découragez par nos diviſions & par les méchantes meſures que nous prenons ici en Angleterre s'en ſeroient déja détâchez, s'ils n'avoient pas été retenus par un principe d'honneur, & par l'amitié perſonnelle qu'ils ont pour nôtre Roy. Non ſeulement cela ; mais un Prince élevé dans les interêts de la France, né d'une Mere Françoiſe, époux d'une Princeſſe Françoiſe, a eu le courage d'épouſer l'interêt commun de l'Europe, & de rompre avec une couronne, qui tient une des plus fortes gar-

garniſons du monde dans le cœur de ſon pays, & a peu de lieues de la capitale de ſes états. Ce genereux Prince, & tous les autres confederez ont les yeux attachez ſur nous, & attendent avec impatience ce que nous ferons pour la cauſe commune: & l'Angleterre a autant à perdre, & court autant de riſque de perdre, qu'aucune des autres puiſſances unies. Pendant que nous avons ainſi à faire contre un ennemi puiſſant tout prêt à tirer de nos mesintelligences tous les avantages qu'il pourra; pendan qu'il s'agit de l'honneur, du commerce, de la liberté, & du ſalut de l'Angleterre; pendant qu'il dépend de nous d'animer, d'encourager, de ſecourir tant de Princes & d'Etats unis, en prenant de concert des meſures vigoureuſes; demeurerons-nous expoſez nous & nos alliez à mille maux inſupportables, en fatigant l'Auguſte Senat de la nation de plaintes inutiles & hors de ſaiſon, dans un temps où il a des choſes beaucoup plus importantes à faire? Les Theologiens nous diſent, qu'encore que les hommes ne ſoient pas revétus d'une autorité deciſive quand il s'agit d'interpreter l'Ecriture ſainte; cependant chaque particulier peut avoir la faculté du diſcernement:

ment : de même j'oſe dire, qu'encore que ce fût une extreme preſomption a chaque particulier de pretendre anticiper le jugement de la Chambre des communes, dans l'affaire de Milord Maire, que cette venerable aſſemblée examine preſentement ; cependant on croit que tout homme qui aime ſa patrie & ſa religion, peut dire en general, qu'en certains cas le principal Magiſtrat de cette ville peut avec juſtice étre démis de ſa chargé.

S'il ſe trouve donc que Milord Maire ait trahi ſa patrie, & qu'il ait abandonné les privileges & les libertez de la ville, lors qu'il pouvoit les maintenir ; s'il ſe trouve qu'il ait contribué, aux manieres arbitraires du regne precedent ; s'il a eu quelque part dans les meurtres des innocens Patriotes qui ont été ſacrifiez au Papiſme & à la puiſſance abſoluë ; s'il ſe trouve qu'il ſe ſoit oppoſé à l'avenement de ſa Majeſté à la couronne, ou qu'il ait refuſé de ſe ſoûmettre à ſon gouvernement, aprés qu'il a été établi, en ne voulant pas prêter les ſermens de fidelité, s'il ſe trouve qu'il ait balancé à faire ſon devoir, ou qu'il ait fait des ſouhaits contre les interêts de leurs Majeſtez, pendant que les François étoient ſur nos

côtes,

côtes, & que le Roy étoit en Irlande; & s'il ſe trouve enfin qu'il ait donné le moindre ſujet de ſoupçon, qu'il fût ami du Roy Jaques dans le cœur, ou ennemi du Roy Guillaume; qu'il tombe, mais qu'il tombe avec des marques éternelles de honte & d'infamie.

Mais s'il a eu le bonheur d'avoir été ſacrifié ſous les regnes precedens pour maintenir les privileges de la ville, & pour témoigner l'amour qu'il avoit pour ſa patrie; s'il a paſſé comme pluſieurs autres par les oppreſſions & les injuſtices ſous leſquelles ce Royaume gemiſſoit, & s'il a mieux aimé conſerver aux dépens de ſon repos une vertu ſans reproche, que de ſe mettre à ſon aiſe aux dépens de ſon honneur; s'il a fait paroître dans toutes les occaſions, depuis la derniere revolution, un zele desintereſſé pour les interêts & pour le ſervice de leurs Majeſtez; & ſur tout dans le temps que leurs affaires étoient le plus preſſantes: & s'il ſe trouve enfin, que depuis que les lois du pays exigent qu'on ſoit de la communion de l'Egliſe Anglicane pour exercer une charge publique, Milord Maire ſoit un des veritables enfans de cette Egliſe, & qu'il l'ait fait voir en obſervant toutes les choſes qui peuvent faire con-

noître qu'il l'eſt veritablement ; je ſuis aſſeuré cela étant, que l'illuſtre aſſemblée qui travaille au jugement de ce protez, au lieu d'écouter les accuſations qu'on fait contre lui, lui donnera des marques publiques de ſon eſtime, & fera par là connoître à toute la terre, que la recompenſe de la vertu n'eſt pas toûjours une affaire de l'autre monde.

On auroit crû, qu'on ſe ſeroit laſſé d'écrire ſur le gouvernement, & ſur tout au ſujet des dernieres propoſitions du Docteur Sherlock, & que les gens ſe ſeroient fatiguez de ces matieres ſi rebattues. Mais il ſemble qu'il n'y a point de gens qui ſe mêlent d'écrire qui ne ſe faſſent un devoir d'attaquer tous les jours ce ſavant homme par de nouveaux libelles. Peut-être me croira-t-on coupable de la même folie dont j'accuſe les autres : Quoiqu'il en ſoit, j'ai encore un mot à dire là-deſſus, aprés quoi je n'y reviens plus.

On nous a accablez de queſtions ſur la nature du gouvernement, & on nous a dit & redit en quels cas il eſt permis aux peuples de ſe ſouſtraire de l'obéiſſance d'un Prince pour ſe ſoûmettre à l'obéiſſance d'un autre ; en quels cas les Princes peuvent déroger à leur autorité,

torité, & s'ils peuvent y déroger ou non. Je ne connois point de siécle où cette question n'ait été agitée dans un Etat ou dans un autre. Car quelque chose que les flatteurs des Princes puissent dire de l'obéïssance passive & de la non-resistance; il n'y a point de Nation qui ne reconnoisse qu'il y faut ajoûter une condition, qui est le cas *d'oppression reconnuë*, & *le renversement des lois*, & qu'elle ne l'y ajoûte en effet quand elle le peut. Et comme un exemple, où les Papistes & les Protestans ont également reconnu, qu'on peut justement & legitimement se soustraire de l'obéïssance d'un Prince en cas d'oppression reconnuë, sera chez certaines gens un exemple de poids, j'en alleguerai un de fraîche datte, & dont une infinité de gens se souviennent encore aujourd'hui.

La Catalogne étoit un des premiers & des plus anciens Royaumes d'Espagne; & sa Majesté Catholique se fait honneur d'être décenduë des Rois des Goths, qui établirent le siége de leur Empire à Barcelone, capitale de Catalogne, il y a plus d'onze cents ans. Les Monarques d'Espagne étoient heréditaires; & Rois de Catalogne aussi absolus, qu'aucuns Rois d'Angleterre

ayent jamais pretendu de l'étre : Et ils étoient d'autant plus abſolus, qu'ils avoient accoûtumé de gouverner les Catalans par un Vice-Roy, auquel il ne manquoit que le nom pour étre Roy tout à fait. La tyrannie & les hauteurs de la Cour d'Eſpagne, du Vice-Roy & des Miniſtres envoyez de Madrid en Catalogne, firent enfin ſoûlever tout ce Royaume en 1644. Et au bout du conte, les Catalans pour ſe ſoûtenir & pour juſtifier leur conduite, ſe jetterent entre les bras de Louïs XIII. Roy de France, & le reconnurent pour leur ſouverain en la place de Philippe IV. dont ils venoient de ſecoüer la domination. La France accepta la ſouveraineté de Catalogne, & envoya à Barcelone le fameux Monſieur de Marca, avec le caractere de Sur-Intendant de la juſtice, au nom de Louïs XIII. & on le chargea d'inſtructions, qui étoient de ſoûtenir par ſon autorité & par ſon adreſſe, les Catalans dans leur revolte : Et peu de temps aprés, Dom Joſeph Margaret Seigneur Catalan, fut député à Paris par les Etats de Catalogne chargé de la reſolution ſolemnelle que les Etats avoient priſe, de ne reconnoître que les Rois de France pour leurs Souverains, dans laquelle reſolu-

tion

tion étoient contenuës les raiſons pour leſquelles ils avoient legitimement ſecoüé la domination des Rois d'Eſpagne. Toutes ces raiſons rouloient ſur l'oppreſſion & ſur les manieres arbitraires & abſoluës des Miniſtres Eſpagnols, qu'ils diſoient étre des raiſons ſuffiſantes pour abandonner tout Prince qui traitera ſes ſujets de cette maniere, pour me ſervir des propres termes dont ils ſe ſervoient.

Il en fut en Catalogne, comme il en eſt aujourd'hui en Angleterre : quelques-uns demeurant dans les interêts de Philippe IV. écrivirent contre l'action des Catalans, & écrivirent ſur le même ton que certaines gens ont écrit depuis dans ce pays-ci. Le Roy de France ſe ſervit de Monſieur de Marca, pour faire l'apologie de la revolte de Catalogne ; & fit paſſer cette apologie dans la plûpart des Cours des Princes Chrétiens. La principale, & preſque la ſeule bonne raiſon ſur laquelle le ſavant Monſieur de Marca fait rouler ſon apologie, eſt l'oppreſſion des Eſpagnols, & l'uſurpation qu'ils avoient faite des lois & des liberez des Catalans. Je renvoye les Lecteurs au livre même de Mr. de Marca, imprimé à Paris en 1647.

Non seulement la Cour de France se servit de la plume de Monsieur de Marca, pour faire connoître dans le monde la justice de la revolte des Catalans : mais on donna ordre à la faculté de Theologie de Paris, & au Synode des Eglises Protestantes, assemblé à Charenton, de dire leur sentiment là-dessus : & la faculté & le Synode décidérent solemnellement, *que les Etats de Catalogne avoient pû, non seulement se secoüer de l'obéissance du Roy d'Espagne, pour cause d'oppression notoire, & de violation de leurs privileges ; mais qu'ils avoient pû transferer encore leur obéissance & leur fidelité à la Couronne de France.* Ainsi nous voyons un exemple fameux d'une faculté Romaine, & d'un Synode Protestant, qui declarent qu'il est permis de changer un Prince pour un autre, dans un cas tout semblable à celui où nous étions depuis peu en Angleterre.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Reflexions sur le gouvernement absolu de la France.* 2. *Comparaison de ce gouvernement avec l'autorité des Dictateurs Romains.* 3. *Que cela même contribuera dans cette conjoncture à sauver la France, si quelque chose y peut contribuer.* 4. *Et pour quoi.*

Samedi, 26. *Decembre*, 1691.

C'Est une question de savoir si certaines gens d'Angleterre sont plus obligez au Roy de France de l'argent qu'ils en reçoivent, que le Roy de France ne leur est obligé des grands noms qu'ils luy donnent. Nous savons fort bien, que comme ils ont été assez prodigues d'éloges, il n'a pas été non plus chiche de ses Louis. Il n'y a rien dont ces Messieurs parlent plus souvent, que des richesses, de la puissance, de la conduite, & de la politique de la France. En combien de lieux de ce royau-

me ne fait-on point tous les jours le panegyrique de Louïs XIV ? Et peu s'en faut qu'on ne croye, que Monſieur Peliſſon & les autres flateurs de ce Prince ont communiqué à un certain parti d'Angleterre l'eſprit qui les fait agir à Paris : Et on n'en ſera pas ſurpris, ſi on conſidere que les Louïs de France ſont devenus la medecine univerſelle, je devrois plutôt dire, le poiſon general de l'Europe.

Il faut convenir, que le Roy de France a fait le printemps paſſé plus qu'on ne croyoit qu'il feroit ; & on ne ſauroit nier qu'il n'ait un des plus habiles conſeils du monde : Mais il faut convenir auſſi que la figure qu'il fait à preſent dans le monde, eſt moins un effet de ſon genie & de l'habileté de ſon conſeil, que de la forme & du modelle de ſon gouvernement, qui a de ſa nature les deux plus grands & plus conſiderables avantages qu'un Etat puiſſe avoir, je veux dire le ſecret dans les reſolutions, & la promptitude dans l'execution. Non ſeulement cela, mais on peut encore dire, que ſi la France eût été ſur le méme pié qu'eſt l'Angleterre, quant à la forme de ſon gouvernement, il y a long-tems qu'elle ſeroit aux abois.

Toute la terre convient, que les Romains

mains ne cedoient à aucun Peuple du monde, du côté de la ſageſſe & de la juſteſſe des maximes du gouvernement. La longue durée de cette Republique & ſes grandes conquétes ſont une preuve inconteſtable de cette verité. De tous les differens moyens dont les Romains ſe purent aviſer pour conſerver leur Etat, il n'y en eut point de mieux imaginé & de mieux concerté, ni qui ait plus contribué à la conſervation & à la gloire de Rome, que le fut cette importante charge à laquelle ils avoient accoûtumé de recourir, comme à leur dernier azile, dans la plus grande extremité de leurs affaires, je veux dire le Dictatoriat.

C'étoit à cet office proviſionnel que les Romains recouroient dans toutes les calamitez, qui menaçoient de tems en tems leur Etat d'une ruine totale: Et ce fut la ſeule autorité des Dictateurs, qui ſauva Rome autrefois la maîtreſſe du monde de la fureur des Gaulois, & des armes victorieuſes d'Hannibal. Les Romains previrent ſagement, qu'il étoit impoſſible d'unir aſſez promptement en cas d'invaſion les ſentimens ſouvent differens de ceux qui compoſoient leur Senat, ils ſavoient qu'en matiere d'invaſion on n'avoit

point de tems à deliberer, ou qu'au moins on en avoit fort peu ; qu'il étoit neceſſaire d'executer ſans retardement, ce qui pouvoit arrêter le torrent : Et que dans une telle conjoncture on ne pouvoit executer avec promptitude des reſolutions qui dépendoient de tant de gens. Sur ce pié-là ils previrent auſſi, qu'il étoit preſque impoſſible de garder exactement un ſecret que tant de gens ſavoient : Et ſi le ſecret eſt jamais l'ame d'une reſolution ou d'une expedition, c'eſt ſans contredit lors d'une invaſion. Le ſeul & unique moyen dont les Romains pûrent s'aviſer, pour prevenir un tel inconvenient, ſoit en cas d'invaſion, ou de quelqu'autre tempête qui les menacent, fut de confier toute la puiſſance & toute l'autorité de la Republique, tant pour le conſeil que pour l'execution, à une perſonne particuliere, ſous le ſuperbe nom de Dictateur.

Je ne connois point de Prince Chrétien, dont la puiſſance approche plus de l'autorité des Dictateurs Romains, que celle du Roy de France. Il s'eſt rendu maître de toute l'autorité Deſpotique dont les Dictateurs étoient revêtus ; mais avec cette difference, qu'au lieu que l'autorité des Dictateurs Romains ne duroit que ſix mois, les François

çois n'ont presque plus d'esperance de voir quelque bout à celle de leur Roy. Comme le Dictateur Romain étoit le maitre absolu de l'*ærarium*, ou tresor public, pendant sa regence; de même le Roy de France, de sa pleine puissance, comme il parle, & comme on parloit en Angleterre sous le regne precedent, fait venir dans ses cofres tout l'argent de France, sous quelque pretexte qu'il trouve toûjours à point nommé. Et comme le Dictateur Romain étoit autorisé par la loi, d'emprunter des Dieux en cas de necessité, en appliquant leurs vaisseaux sacrez aux usages de la Republique; le Roy de France aussi s'est emparé à cet égard de l'autorité des Dictateurs, en s'accommodant sans scrupule de choses qu'on regarde comme Saintes dans sa religion; c'est à dire des bijoux & des ameublemens des Eglises.

Les Dictateurs Romains avoient seuls le privilege de ménager les affaires de la guerre, & quoiqu'ils pussent faire ils n'étoient recherchez de rien de ce qu'ils avoient fait, & n'étoient obligez de communiquer à personne leurs desseins, qu'aprés que les choses étoient executées, le Roy de France possede au suprême degré cette partie de l'au-

torité des Dictateurs. Comme il ne dépend de perſonne quant aux moyens d'executer ſes deſſeins, de méme la forme du gouvernement de France n'exige pas qu'il communique ſes deſſeins à perſonne, à moins qu'il ne les communique à une perſonne, & rarement ou jamais à plus de deux. Et on a raiſon de croire, que perſonne ne ſavoit l'expedition navale de l'année paſſée, qu'aprés que la choſe fut faite, ſinon le Roy de France, Monſieur de Louvois, & defunt Monſieur de Signelai.

En un mot comme l'autorité des Dictateurs Romains mit la Republique en état de ſe ſoûtenir dans pluſieurs occaſions difficiles & menaceantes, où l'Etat auroit ſans cela perdu ſa gloire & ſon éclat. De méme on peut dire avec juſtice, que ſi la France n'eût pas été ſous une eſpece de gouvernement toute ſemblable à celuy des Dictateurs, bien loin qu'elle eût été capable aujourd'hui de ſoûtenir une guerre offenſive contre tant d'Ennemis qui l'attaquent, qu'il y a long tems qu'elle auroit infailliblement ſuccombé.

Comme la France eſt aujourd'hui fort redevable de ſon ſalut à ſon gouvernement abſolu; c'eſt cela méme auſſi

qui fait que nous avons ici en Angleterre tant de deſavantages, dans la preſente guerre, & que nos alliez en ont tant auſſi. Qu'il me ſoit permis d'en alleguer un exemple, qui eſt le plus remarquable que cette guerre nous puiſſe fournir. Je choiſis d'autant plus volontiers cet exemple, qu'il eſt fort propre à détromper les gens de quelques erreurs où ils ſont tombez ſur ce point-là.

L'Angleterre a ſujet de ſe ſouvenir du malheur qu'eut nôtre flote l'année paſſée; & je ne ſai point de meilleur moyen pour l'effacer des annales de nôtre nation, que de reparer nôtre honneur le prin-tems prochain, par quelque choſe qui ſoit digne du nom Anglois. Nous vîmes la flote de France ſur nos côtes, avant que de pouvoir croire qu'elle étoit effectivement ſortie du havre de Breſt; & il faut convenir, que nous ne fûmes redevables alors de nôtre ſalut qu'à cette benigne providence qui a toûjours accompagné nôtre revolution. On pouvoit demander avec aſſez de raiſon, comment la flote de France étoit venuë ſur nos côtes, ſans que nous en euſſions eu le moindre avis par avance? ou comment fut-il poſſible qu'ayant employé toute ſorte de moyens pour étre avertis du mou-

vement des François, nous n'ayons appris que par leur arrivée les premieres nouvelles de leur départ?

J'avoue que perſonne ne fut plus ſurpris que je le fus: Et pour en parler le plus ſobrement qu'il eſt poſſible, j'étois fâché qu'on fût ſi bien inſtruit en France de ce qui ſe faiſoit en Angleterre, & que nous le fuſſions ſi peu des mouvemens qui ſe faiſoient en France. Mais aprés avoir examiné les choſes, j'ai trouvé que le ſecret du conſeil de France eſt la ſeule cauſe qui nous a attiré ce malheur; & comme je l'ai déja dit, ce ſecret fut l'effet naturel de la forme du gouvernement de France. Voicy comme ſe paſſa l'affaire; le Roy de France avoit envoyé ordre à Monſieur de Château Renaud de venir avec l'Eſquadre de Thoulon en côtoyant le continent d'Eſpagne, & d'entrer dans le port de Breſt ſans mouiller l'ancre, s'il étoit poſſible. Monſieur de Tourville avoit auſſi reçû des ordres cachetez, qu'il ne devoit ouvrir qu'aprés que Château Renaud ſeroit entré dans le port de Breſt. Les Miniſtres de ſa Majeſté en reçurent icy l'avis immediatement aprés que l'Eſquadre de Château Renaud fut entrée; & cet avis vint par la même marée qui fit entrer Chateau Renaud.

Or

Or qui auroit pû s'imaginer, que l'Eſquadre de Thoulon entrant dans le havre avec la marée du ſoir, ſortiroit le lendemain pour ſe mettre en mer, avec tout le reſte de la flote de France, comme elle fit effectivement? Les ordres cachetez de la Cour ayant été ouverts preciſément au retour de la marée qui ſuivit l'entrée de l'Eſquadre de Thoulon; il ſe trouva que les ordres de Monſieur de Tourville portoient de mettre en mer avec toute la flote à la premiere marée aprés l'arrivée de Chateau Renaud; de ſorte qu'il nous étoit moralement impoſſible de recevoir avis de la flote de France que par elle-méme. Et tout cela étoit un effet de la forme d'un gouvernement, qui ne communique les affaires d'Etat, qu'à un ou deux tout au plus.

S'il y a quelque choſe enfin qui puiſſe ſauver la France dans cette conjoncture, ce doit étre la forme du gouvernement abſolu dont elle eſt en poſſeſſion, qui bannit toutes ſortes de deliberations publiques, & par conſequent empêche que ſon ſecret ne ſoit éventé, ce qu'on ne ſauroit abſolument empêcher dans une Monarchie telle que l'Angleterre. Ce que j'ai dit là-deſſus n'eſt pas par amour que j'aye pour le gou-

gouvernement de France, qui eſt fatal à ſes ſujets, & peſant à ſes voiſins, & à Dieu ne plaiſe que nous le voyions jamais établi en Angleterre; Mais je l'ai dit, afin que le monde voye, que ce n'eſt point à ſoi-méme que Louïs le Grand eſt obligé des avantages qu'il remporte dans la conjoncture preſente des affaires de l'Europe.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Apologie pour la fueille precedente.* 2. *Qu'il n'eſt pas ſeur d'être voiſin d'un Prince abſolu.* 3. *Et ſur tout du Roy de France.* 4. *Examen de quelques beveuës de nos Rois, par rapport à la France.* 5. *Deux endroits remarquables du Roy du temps qu'il étoit Prince d'Orange.*

Du Vendredi, 2. Janvier 1691.

CE que j'écrivis dans ma precedente au ſujet de l'autorité des Dictateurs a eu le malheur d'être mal expliqué ; & quoi que perſonne n'ait plus d'averſion que j'en ai pour le gouvernement Deſpotique & abſolu, tel que l'eſt aujourd'hui le gouvernement de France ; cela n'a pas empêché qu'on n'ait cru à mon grand regret, que j'ai avancé dans ma precedente, qu'il étoit neceſſaire de faire revivre aujourd'hui dans la perſonne d'un certain Prince, une autorité approchante de celle des Dictateurs ; ce qui n'a jamais

mais eſté ni ma penſée, ni mon deſſein.

La veritable raiſon qui me fit parler des bons effets de la Dictature Romaine, qui étoit, comme chacun ſait, une dignité temporaire, fut pour faire voir, que les meſures que la France prend aujourd'huy, & les avantages qu'Elle a remportez depuis peu, ne ſont rien moins qu'un effet de la ſageſſe ou de la prudence du Roy de France ou de ſes Miniſtres; mais plûtoſt un effet de la nature & de la forme de cette Monarchie: Et il faut que j'avouë ingenûment, que j'eus auſſi en vûë, les difficultez qui ſe preſentent ordinairement dans l'execution des entrepriſes, qui ont à paſſer par tant de mains, & la neceſſité où les Princes étrangers nos alliez paroiſſent être, de confier le principal ſoin de la ſeureté commune à un Prince particulier, à preſent en guerre avec la France.

Comme j'ai tâché de montrer dans ma precedente combien le gouvernement de France, abſolu comme il eſt, eſt capable de contribuer au ſalut de cette Monarchie dans la conjoncture preſente; il eſt juſte que je face voir dans celle-ci combien les gouvernemens abſolus ſont ordinairement funeſtes,

neſtes, excepté en cas d'invaſion, & à eux-memes & à leurs voiſins. Je croi que jamais ſiecle ne nous a fourni une preuve plus convainquante de cette verité, que l'eſt ce que nous avons vû en France, & que nous voyons encore aujourd'hui. Depuis que cette Monarchie eſt parvenuë au point de ſouveraineté abſoluë où Louïs quatorze l'a portée, elle eſt devenuë le theatre de tant de miſeres, que le ſiecle d'aujourd'hui a autant de peine à les bien exprimer, qu'en aura le ſuivant à les croire. En un mot, c'eſt ſous le regne de Louïs le Grand, que non ſeulement les biens, mais encore les perſonnes, & la Religion du peuple, ſont devenus biens du Roy; & en effet il pretend d'eſtre en droit d'en diſpoſer avec la même juſtice, que perſonne ait jamais pretendu de diſpoſer de ce qui lui appartenoit legitimement & inconteſtablement.

Mais ce n'eſt pas ſeulement à la France que la ſouveraineté abſoluë & ſans bornes a eſté fatale; toute l'Europe en a reſſenti les triſtes effets d'une maniere ou d'autre. C'eſt à la ſouveraineté abſoluë qu'il faut imputer la plûpart des maux ſous leſquels l'Europe a gemi, depuis le commencement de ce ſiecle, juſ-

juſques au traité des Pirenées ; & c'eſt uniquement à elle qu'on doit imputer les malheurs auxquels le Chriſtianiſme s'eſt trouvé expoſé depuis ce temps-là.

Non ſeulement les ſujets d'un état doivent employer toutes choſes pour s'empêcher de tomber ſous la ſouveraineté abſoluë, mais encore les Etats voiſins ont interêt de la craindre & de la prevenir. Je me ſouviens, qu'entre les lettres qui furent produites, ſous le Miniſtere de Richelieu, contre l'illuſtre & fameux Monſieur de Monmorenci, dont on vouloit ſe défaire, il y en eut une où il ſe trouva une expreſſion autant noble que juſte, & qui ne quadre pas moins bien au ſujet que je traite qu'au grand genie de celui qui en eſt l'Auteur. *Il ſemble*, dit-il, *qu'une maligne influence ait aveuglé non ſeulement les François, mais encore tous nos voiſins, pour forger comme nous faiſons aujourd'hui des fers, dont nous ſentirons indubitablement la premiere peſanteur, & dans leſquels nos voiſins ſe trouveront pris à la fin.* Monſieur de Monmorenci avoit raiſon, & on pourroit dire, qu'il eut obligation au Cardinal de Richelieu, de l'avoir empêché de ſurvivre aux triſtes reſtes de la liberté de ſa patrie.

Si

Si l'authorité de la France n'avoit jamais passé les bornes de la moderation, & qu'elle n'eût porté sa puissance qu'aussi loin qu'il le falloit pour contribuer au bonheur & à la seureté du genre humain, ni les François mêmes, ny leurs voisins ne se seroient pas vûs exposez à des miseres, dont ils ne voyent presque aujourd'huy aucun moyen de se débarasser. Il est vrai que les divisions de l'Angleterre, & les guerres des Maisons de Lancastre & d'York furent sous Charles VII. les funestes causes de l'accroissement de la France. Mais jamais Prince n'a fait, je croi, en matiere de politique une faute plus grossiere, que le fut celle que fit Charles VII. quoiqu'on puisse dire de ce Prince qu'il fut le plus sage & le meilleur de nos Rois. J'avouë qu'encore qu'il eût en partage de bonnes & de grandes qualitez, & que ce soit luy qui ait commencé à reduire nôtre Ile sous la Domination d'un seul Souverain, je ne puis qu'à peine me resoudre à pardonner à sa memoire, lorsque je fais reflexion sur la faute qu'il fit de sacrifier les interêts de l'Angleterre, en abandonnant à Louïs XII. Roy de France l'interêt des Etats de Bretagne, pour une somme d'argent. Cette faute fut si capitale, qu'il ne fut pas possible de

de la reparer; & cet evenement à mieux prouvé le vice qu'on a reproché à ce Prince, & qui flétrit encore aujourd'hui sa memoire, je veux dire l'avarice, que toutes les exactions qu'il a exercées sur ses sujets.

Si l'on avoit enfin retenu la France dans ses propres bornes, & si ses sujets avoient sceu conserver leur ancienne liberté, comme ils auroient dû le faire, & comme nous l'avons fait en Angleterre; ils ne seroient pas aussi miserables qu'ils le sont, & les attentats de cette Couronne ne nous auroient pas reduits, aussi bien que nos voisins aux extremitez où nous sommes aujourd'huy. Si l'on me dit que la puissance absoluë de la France, peut selon ma propre confession, être un moyen capable de la sauver dans la conjoncture presente; & que c'est par là que les François peuvent conserver leurs conquêtes, & peut-être en faire de nouvelles encore. Je répons, que supposé que la chose arrive; & qui plus est encore, supposé que la France devienne la Monarchie universelle, les François, & ceux qui seront les sujets de cette Monarchie, n'en seront pas moins miserables pour cela. De sorte qu'il se peut faire que les Rois de France deviennent effectivement puissans, sans

ſans que les François puiſſent retirer aucun avantage de la grandeur de leurs Princes; mais au contraire leurs chaînes n'en peuvent étre que plus peſantes & plus rudes.

Combien peut étre heureux un peuple, qui joüit de tous ſes juſtes droits & de ſes legitimes Privileges ſous le plus excellent des Gouvernemens, & ſous la conduite d'un Prince qui trouve indigne de luy de s'aggrandir aux dépens de la liberté de ſes ſujets. Il ny a perſonne de nous qui n'ait le bonheur de connoître un Prince, qui n'a jamais eu juſqu'icy la vanité ny la demangeaiſon de ſouhaiter plus d'autorité qu'il ne luy en faloit dans les poſtes où le ciel l'avoit placé; & qui ny en qualité de Gouverneur d'un Etat libre, ny en qualité de Roy d'une Monarchie bornée, n'a jamais donné ſujet de ſouhaiter qu'il n'eût eſté ny l'un ny l'autre.

Je me ſouviens ſur ce ſujet de deux endroits remarquables de la vie de ce Prince, qui meritent d'étre immortaliſez. Le premier fut lors de la memorable inondation qui menaceoit la Hollande en 1672. c'eſt-à-dire dans un tems où tout ce qu'il y avoit de gens ſages croyoient que cette puiſſante Republique

que s'en alloit finir ; & dans un tems que la ville d'Amſterdam, de la conſervation de laquelle on peut dire que dépendoit le ſalut de l'Etat, croioit voir à toute heure l'ennemi à ſes portes. L'Etat étant dans une conſternation extraordinaire, ne pût trouver de remede plus prompt & plus aſſuré, que de donner au Prince d'Orange un pouvoir qui égaloit celui des anciens Dictateurs Romains ; & qui lui donnoit droit de faire les changements, qu'il trouveroit néceſſaires pour la conſervation de la République. Comme il uſa de ce pouvoir, d'une maniére qui ne le rendit point ſuſpect à ſa patrie, dans l'extrémité du peril qui la menaçoit ; dés que ce peril fut paſſé, il n'entreprit point de garder une autorité, dont d'autres n'auroient peut-être jamais voulu ſe dépouiller. Le danger, où ſe trouva la République de Hollande, lui fit comprendre qu'elle avoit beſoin d'un Chef, qui veillât à ſa défenſe ; quoi qu'elle fût obligée d'autoriſer ce Chef à faire quelques actions, qui ſont des annexes de la Souveraineté. Le Prince, entrant dans cette vûë, exerça l'autorité qu'on lui donnoit, autant qu'il le jugea néceſſaire ; mais dés que l'uſage en ſeroit devenu fatal à la liberté de ſes

Con-

Concitoiens, il demeura dans les bornes de ſes Charges de *Stadthouder*, & de *Capitaine Géneral*, ſans écouter ce que l'ambition auroit ſuggeré à bien d'autres. Il eſt rare de voir, ſur tout dans ces derniers ſiecles, des Princes, qui aient aſſez de moderation pour ſe défaire d'une autorité qu'ils ont une fois entre les mains. Ordinairement, bien loin de reculer en cette rencontre, il n'y a rien qu'ils ne faſſent, pour faire naître les occaſions de s'aggrandir; & il y a peu de perils aſſez grands, pour les arrêter dans leurs prétenſions.

Le ſecond endroit de la vie de ſa Majeſté eſt du même tems; voici ce que c'eſt: Le Duc de Bukingham, & le Comte d'Arlington furent envoyez en Hollande par la Cour d'Angleterre, de concert avec la Cour de France, pour traiter avec le Prince. Leurs propoſitions étoient grandes, & fort capables de tenter, & rouloient ſur des choſes, dont je pourrai peut-étre à quelque heure faire part au public. Mais en un mot, elles tendoient toutes à élever le Prince, & à ſatisfaire l'ambition la plus outrée. Il trancha toûjours net avec ces Miniſtres, & leur dit, *qu'il ne vouloit entendre à aucunes propoſitions à ſon égard,*

mais les pria de traiter ſeulement de ce qui regardoit les interêts de ſa Patrie : ajoutant *que comme elle ſe confioit en luy, il vouloit la ſervir, & non pas ſe ſervir ſoi-même.* Il arriva finalement, que dans l'une de leurs converſations, où le Duc avoit preſſé le Prince d'entrer avec la Cour d'Angleterre dans des negotiations plus particulieres, inſiſtant toûjours ſur ſes grandes propoſitions, qui regardoient le Prince perſonnellement : Le Prince lui fit la même réponſe qu'il lui avoit déja faite ſouvent ; que ſa Patrie s'étoit confiée en lui, & qu'il ne la vouloit pas tromper. *Quoi* repliqua le Duc, *voulez-vous eternellement traverſer vôtre bonne fortune ? ne voyez-vous pas que vôtre Patrie eſt perduë ; & vous n'en devez non plus parler que de vos amis qui ſont morts : car c'en eſt fait.* A quoi le Prince répondit ; *je vois à la verité qu'elle eſt en grand danger, mais je ne vois pas qu'elle ſoit encore perduë : Je ſai un moyen aſſeuré de ne le jamais voir, c'eſt de tenir juſques à l'extremité.* Le Duc de Buckingham le diſoit lui même dans toutes les occaſions qui s'en preſentoient, & il l'a confirmé ſouvent aux perſonnes de conſideration qui me l'ont appris.

Toutes les conſequences que je tire

de ces deux faits, ne ſont que pour faire voir à tout le monde, combien peu ils ont ſujet de craindre qu'un Prince ainſi fait porte trop loin les bornes de ſon autorité.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Que les ſeances du Parlement ſe ſont heureuſement terminées.* 2. *Que la derniere conſpiration s'eſt découverte à propos : Reflexions là-deſſus.* 3. *Conſiderations ſur la maniere extraordinaire de cette découverte.* 4. *Et ſur les moyens dont on ſe devoit ſervir pour mettre ce complot en execution.*

Du Vendredi, 10 *Janvier* 1691.

L'Angleterre n'a jamais vû Parlement finir ſes ſeances & ſe terminer plus heureuſement, que celuy qui vient de finir : Et jamais Roy d'Angleterre n'a été plus content de ſes peuples ; ni jamais peuple n'a donné de plus illuſtres preuves de ſa confiance, qu'en ont donné à ſa Majeſté dans cette conjoncture les deux Chambres du Parlement. En un mot, les étrangers nos alliez ont ſujet d'être plus que ſatisfaits de la maniere vigoureuſe dont le Parlement d'Angleterre entre dans la preſente guerre: Et c'eſt aujourd'huy qu'en la

la perſonne de nôtre Monarque ils attendent avec impatience de voir, non ſeulement un Prince qui veut & qui deſire briſer les chaînes de l'Europe, mais encore un Prince que l'amour & la bourſe de ſon peuple ont mis en état de l'executer.

Pour achever de rendre heureuſe, & conſidérablement heureuſe la fin de cette ſeance du Parlement, le ciel propice a voulu faire voir encore une fois avec combien de ſoin & de vigilance il penſe à nôtre conſervation, en découvrant un complot tramé de long-tems, & déja fort avancé, formé pour nous perdre, & pour perdre en nous perdant nos alliez étrangers en particulier, & en general la Religion Proteſtante. La découverte de cette conſpiration étoit la ſeule choſe qui manquât à ſa Majeſté pour un entier éclairciſſement ſur ſes affaires domeſtiques, & pour la mettre en état de prendre à la Haye dans le grand Congrés qui doit s'y aſſembler les meſures neceſſaires à la ſeureté commune. Les conſpirateurs avoient porté leur projet auſſi loin qu'ils le ſouhaitoient; & il ne s'agiſſoit plus, en attendant que le tems fixé pour l'execution arrivât, que d'emporter avec eux en France le plan de leur entrepriſe, & les

asſeurances unanimes du parti qui proteſtoit de la ſoûtenir aux dépens de ſa vie & de ſon bien. Et pour mieux faire voir encore combien cette découverte s'eſt faite à propos, nous dirons que les grands conducteurs de l'intrigue étoient ſur le point de s'éloigner & d'échaper de nos mains; & le vaiſſeau, qui portoit on le peut dire la triſte cataſtrophe de l'Angleterre, puis qu'il portoit une piece qui devoit la precipiter dans un abime de miſeres, étoit déja ſous les voiles. Quoi que les conducteurs du complot, qui ne ſavoient pas encore bien le ſecret de vivre ſous l'eau, fuſſent bloquez en ſorte qu'il ne leur étoit pas poſſible d'échaper; cependant combien facilement auroit-on pû brouiller les choſes & obſcurcir la conſpiration, en jettant le paquet dans la mer? Si cela n'a pas été fait, ce n'eſt pas aux intereſſez qu'il faut s'en prendre; ils avoient eu la prevoyance de ſe precautionner contre les accidens qui pouvoient leur arriver en cela. Qu'une once de plomb eût été avantageuſe au Roy de France, & aux autres ennemis de l'Angleterre, ſi ces Meſſieurs par leurs artifices avoient pû gagner du tems & le jetter dans la mer, & quelques papiers avec luy.

Quoi-

Quoiqu'un degré de clemence qui approche fort d'une faute, oblige peut-étre un certain Prince d'enſevelir dans l'oubli les noms de pluſieurs des conſpirateurs qui luy en vouloient perſonnellement ; quoiqu'il puiſſe encore une fois imiter par ce moyen un bel endroit du régne & du caractere d'Auguſte : & quoiqu'il en uſe ainſi fondé ſur ce que les machinations de ces gens-là n'en vouloient qu'à ſa perſonne ; j'oſe dire pourtant que la ſeureté de ſes peuples, celle de pluſieurs Princes & Etats étrangers, auſſi bien que celle de tous les Proteſtans de l'Europe qui dépend inſeparablement du ſalut de ſa perſonne & de la conſervation de ſa fortune, l'oblige de paſſer par deſſus tous les autres égards dans une occaſion ſi capitale & ſi importante. En un mot, quel conte n'aurons-nous point à rendre à cette divine providence qui veille pour nôtre conſervation d'une maniere ſi merveilleuſe ? Ou combien ſerons-nous reſponſables à nous-mêmes auſſi bien qu'à ceux qui viendront aprés nous, ſi nous avons trop d'indulgence à punir des coupables dont le cruel complot n'alloit pas à moins qu'à nous perdre ſans reſſource ?

Encore un coup, il n'y a rien de plus

trée, & le plus noir de tous les parjures.

Ne nous emportons donc plus contre l'Egliſe Romaine, & ne luy reprochons plus le crime de ſes equivoques dans les ſermens, ny de ſes reſtrictions mentales dans les promeſſes. Nous avons en cela ſurpaſſé nous-mêmes, au moins un certain parti qu'il y a parmi nous, cette ſocieté de Rome qui en a été la plus flétrie : Et je dois faire la juſtice aux Catholiques Romains de dire en leur faveur, autant que je l'ai pû apprendre par le commerce que j'ai eu avec eux, & dans ce pays, & dans les pays étrangers, que la plus ſaine partie d'entre eux regarderoient avec horreur & avec la derniere abomination, ce que des Proteſtans d'Angleterre regardent comme une action d'un tres-grand merite, & comme l'action dont ils s'applaudiſſent le plus.

Il ne me reſte plus qu'à dire, qu'un peu de tems nous apprendra touchant cette affaire des choſes, que la prudence & la raiſon d'Etat ne me permettent pas de dire preſentement.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. Remarques ſur le procés de Milord Preſton. 2. Sur ce que les conſpirateurs ſollicitent le Roy de France de faire paſſer des troupes en Angleterre. 3. Ce qu'on peut eſperer d'une armée de François. 4. Le fameux exemple de la ville de Strasbourg.

Du Vendredi, 23. Janvier 1691.

JE crus que l'honneur & la juſtice m'engageoient de garder le ſilence la ſemaine paſſée, que la vie d'une perſonne conſiderable étoit ſur le bureau, de peur qu'en faiſant une plus exacte recherche de la derniere conſpiration que je ne fis la ſemaine d'avant, on ne crût que je le fiſſe à deſſein de preoccuper le public, & d'anticiper le jugement de cet illuſtre malheureux. Mais à preſent que ſon procez eſt fait, qu'il a eſté trouvé coupable, & condamné comme tel, à Dieu ne plaiſe que ceux qui ſe piquent d'humanité inſultent à ſon malheur, ou faſ-

faſſent de ſon crime une recherche plus exacte que celle qui a eſté faite par les voies de la juſtice. Pour moi j'ay un panchant naturel à plaindre les miſerables; ſur tout ceux que j'ay vû autrefois au faîte de la roue de fortune; Et je ſuis ſi peu capable de diſſimuler la douleur que je reſſens de la deſtinée de Milord Preſton, que je ſouhaite de tout mon cœur qu'il trouve le moyen de l'éviter: Et qui ſait s'il n'eſt pas en ſon pouvoir de le faire? Il eſt conſtant que ce n'eſt pas ſous ce regne que le trône a eſté enſanglanté, ou qu'il le doit étre à l'avenir: Et ce n'eſt pas à des Majeſtez comme les nôtres, d'abandonner à la rigueur des lois les plus grands criminels de Leſe-Majeſté, ſans un tres-ſenſible regret, & ſans avoir envie de les ſauver, pourvû que la raiſon d'Etat le puiſſe permettre. Comme le Roy eſt au-deſſus de la crainte par l'intrepidité de ſon courage; de même les rares vertus qui brillent ſur la Reine avec tant d'éclat, comme ſes ennemis même en demeurent d'accord, banniſſent de ſon cœur tout deſir, de vengeance, quoi qu'elle ait eſté offenſée dans le point du monde le plus delicat. De ſorte que ce Seigneur ayant à faire à un Prince qui ne craint aucune conſpira-

Apologiſtes de la Religion Chrétienne pour diminuer l'atrocité de la conduite de certaines gens qui pretendent étre aujourd'hui les meilleurs Chrétiens d'Angleterre. Suppoſons ſeulement que dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, il ſe fût trouvé des gens parmi les Chrétiens, qui euſſent fait voir dans le monde non ſeulement par leur pratique, mais encore par leur propre ſignature, qu'ils n'avoient juré fidelité à un Prince, que dans la ſeule vûë de ſe mettre en état de violer leur ſerment, & de conſpirer contre ſa perſonne ſous l'aſile de ſa protection : s'il s'étoit trouvé, dis-je, de ces ſortes de gens, quels progrés auroit pû faire, je vous prie, dans le monde une religion profeſſée par des monſtres de cette nature ? Et les payens méme les plus desintereſſez n'auroient-ils pas regardé avec execration le nom Chrétien, uniquement à cauſe des Chrétiens mémes ? Mais il n'y avoit que le ſiecle où nous vivons qui fût capable de produire des gens de ce caractere ; & ce ſont des gens qui ſe diſent Anglois, & Proteſtans de l'Egliſe Anglicane, qui ont député des perſonnes de leur corps pour faire leur Apologie auprés du Roy Jaques ; de ce qu'ils ont prêté au Roy Guillaume ſerment de fide-

fidelité ; & pour l'asseurer qu'ils ne l'ont fait que pour se sauver, & pour se mettre en état de le détrôner.

Je me souviens qu'on a dit d'un des premiers Peres de l'Eglise, qu'étant entré dans une Eglise, où il rencontra un Heresiarque qui y faisoit ses devotions, il s'écria, *sortons d'icy de peur que la maison ne tombe sur nous.* Pour moi, quoique la vûë des méchans ne m'épouvante pas aisément, j'avoüe pourtant que je ne voudrois pas me joindre dans les devoirs de la Religion avec des gens, qui étant des zelateurs des dehors & des ceremonies de la Religion, ont l'impudence de faire le procés à la justice & à la verité de Dieu, en l'appellant à témoin d'un mensonge ; car prêter à un Prince serment de fidelité, dans la seule vûë de le détrôner, n'est pas un crime peu considerable.

On a dit de l'infortuné Darius, le dernier Roy des Perses, qu'apprenant la generosité avec laquelle Alexandre traitoit ses prisonnieres, la femme & les filles de Darius, il dit en s'écriant à ceux qui étoient autour de luy, c'est à pre-
„ sent, dit il, que je tiens l'Empire des
„ Perses pour perdu, & que je regarde
„ la Monarchie dont Cirus jetta les
„ premiers fondemens comme une Mo-
„ narchie

„ narchie qui s'en va tomber, puiſque
„ ma mauvaiſe fortune m'oppoſe un
„ ennemy, qui fait alliance avec les
„ Dieux par des actes de vertu & de ju-
„ ſtice. Mais moi je puis dire au con-
traire, c'eſt à preſent que je regarde
toutes les eſperances dont on s'eſt flaté
de revoir le Roy Jaques ſur le trône qu'il
a abdiqué, comme des eſperances en-
tierement renverſées; puiſque ceux qui
entreprenoient de le rétablir, ont par
une eſpece de parjure dont on n'avoit
pas oui parler juſqu'icy, engagé le ciel à
ſe declarer contre eux; & c'eſt à pre-
ſent qu'on peut appliquer avec juſtice en
un tres-mauvais ſens ce qu'on diſoit de
Caton le Grand en un meilleur, *que les
Dieux étoient pour les vainqueurs, & Ca-
ton pour les vaincus.* Ce fameux Stoicien
trompé par les idées de ſa Philoſophie,
regardoit d'un œil chagrin les avanta-
ges de Ceſar, & la chûte de Pompée,
comme les effets d'une aveugle deſtinée,
auxquels les Dieux mêmes étoient ex-
poſez à ſon avis. Et ce qui l'obligeoit à
regarder avec douleur la chûte de Pom-
pée, étoit, que la chûte de ce grand
homme portoit le coup mortel à la li-
berté de Rome; & il ne s'accommodoit
pas non plus de la proſperité de Ceſar,
parce qu'il la regardoit comme le pre-

pouvoient faire pour meriter le nom de grands Incendiaires du monde. Si nos conſpirateurs d'Angleterre, n'avoient eu en vûë que de faire une rebellion parmi nous, pour rétablir le Roy Jaques, on n'auroit pû les accuſer que d'avoir troublé la paix & la tranquilité de leur patrie : Mais d'entrer en negotiation avec l'ennemi commun de l'Angleterre, en vûë d'introduire dans le pays une armée de François ; & qui plus eſt cette même armée qui de tant d'Egliſes Proteſtantes qui étoient autrefois en France, en a fait autant de mazures, & qui a reduit en cendres tant de villes de ſon voiſinage : Tout cela fait voir évidemment que non ſeulement ils n'aiment pas leur pays natal, mais qu'ils le haïſſent même d'une haine inveterée. Quoiqu'il n'y ait perſonne qui ſoit moins l'ami du Roy de France que moi ; je lui dois pourtant faire la juſtice de croire, que quelque favorable accueil qu'il ait pû faire à ces ſortes de gens pour l'avantage de ſes affaires, il ne ſe peut faire qu'il ne les regarde dans l'ame avec la derniere abomination ; & que quoiqu'il aime la trahiſon, cela n'empêche pas qu'il ne doive haïr les traîtres. Je me ſouviens que l'Hiſtorien par excellence parlant

du genre de mort que les Lacedemoniens infligerent à Pausanias leur Roy titulaire, pour avoir voulu faire passer les Perses en Grece, dit *qu'il fut condamné par les Ephores à être renfermé entre quatre murailles, où la fin devoit finir ses miseres en finissant sa vie :* Il ajoûte en suite, que ses Juges lui dirent que le supplice dont on punissoit son crime lui devoit faire comprendre, que celui qui trahit sa patrie ne merite pas de voir ses compatriotes, ou d'en d'être vû, & n'est pas digne, à l'article même de la mort, d'avoir part aux moindres graces de sa Patrie.

Il faut que nos mécontens soient des Politiques d'une étrange espece, pour soliciter le Roy de France d'envoyer une armée en Angleterre, dans un temps où tout le monde, tant Catholiques que Protestans travaillent de concert *tanquam pro aris & focis*, à renfermer ce Prince dans les justes bornes de son territoire. Constamment il faut que tout le monde ait perdu le sens, & que les conspirateurs soient les seuls sages ; ou il faut que ces derniers se soient entierement abandonnez à un excés de folie & d'extravagance dont on n'a vû jusqu'ici aucun exemple dans l'histoire de la nature.

Il

Il ſemble qu'il faille que ces Meſſieurs ſoient encore plus mal informez de ce qui ſe paſſe dans le monde ; que ne l'eſt le Roy de Perſe d'aujourd'hui, lequel, (comme nous dit un ſavant) ne ſut rien de la guerre de l'Empereur & du Turc, que deux ans aprés qu'elle fut commencée. Eſt-il poſſible qu'ils ne ſachent pas les ravages, les brûlemens, les deſolations, les pilleries, les meurtres, les violations de traitez & de ſermens, dont le Roy de France eſt coupable ? Ou n'ont-ils pas encore oüi parler des maux qu'il a cauſez dans l'Europe ; & cela ſous ombre & à couvert des edits les plus ſacrez, & des lois les plus ſolemnelles ? Que penſent ces Meſſieurs je vous prie, qui ait obligé les Princes de la Maiſon d'Aûtriche, & pluſieurs autres Princes Catholiques, d'entrer non ſeulement dans une étroite alliance avec un Roy Proteſtant, de lui rendre, tous comme ils ont fait juſqu'ici, & comme ils ſont encore aujourd'hui, la derniere deference, & de lui donner des marques les plus ſignalées de reſpect & de confiance qu'un Roy d'Angleterre ait jamais reçûës ? que penſent, dis-je ces Meſſieurs qui oblige toutes ces puiſſances d'en uſer de cette maniere, ſi non pour ſe repoſer

ſur

ſur lui, & concentrer en lui, pour ainſi dire toutes les meſures qu'il eſt neceſſaire de prendre aujourd'hui, & tous les efforts qu'on a beſoin de faire pour delivrer l'Europe des chaînes de la France ?

Je ne diſputerai point ici, *ſi un homme peut commettre un péché avant que d'en avoir formé l'idée :* Je laiſſe aux Theologiens cette queſtion épineuſe : Mais je ne puis m'empêcher de convenir pourtant, que je regardois d'abord nos conſpirateurs à ſermens, pour ne dire rien de pis, comme des originaux de la nature ; & que j'étois en peine de ſavoir où ils pouvoient avoir appris leur belle Theologie, qui leur permet de jurer fidelité au Roy Guillaume & à la Reine Marie, en vûë uniquement de violer leur ſerment ; mais aprés y avoir mieux penſé, j'ay trouvé où ils l'ont appriſe ; & j'oſe ſoûtenir, ceci ſoit dit à leur loüange, que ces parfaits originaux ont ſurpaſſé la copie. Il étoit juſte qu'ils imitaſſent leur patron Louis XIV. mais il n'étoit pas trop honnête qu'ils encheriſſent comme ils ont fait ſur la criminelle ſcience d'un ſi grand Prince. Dans tous les traitez qu'il a faits depuis qu'il a pris les rénes du gouvernement, il a fait connoître au public,

blic, qu'il n'eſtoit pas reſolu d'eſtre eſclave de ſa parole. Le premier traité qu'il fit, ce fut celui des Pirenées; & dans le même temps qu'il juroit à l'Infante d'Eſpagne la foi de mariage, il juroit la même foi à une autre perſonne qui fut depuis Princeſſe de Collona, ou plûtoſt il violoit par un ſerment contradictoire la foi qu'il juroit à l'Infante; & dans le même temps qu'il juroit une paix éternelle avec ſon beau-frere, qui étoit alors dans le berceau, il penſoit aux moyens de le dépouiller des Pays-bas & de la Comté de Bourgogne, c'eſt-à-dire du plus beau de ſon bien.

Les traitez d'Aix la Chapelle, de Nimegue, & la Treve de vingt ans, qui ont ſuivi le traité des Pirenées, ſont des témoins fidelles qui dépoſent, que Louis quatorze n'a pas mal ſuivi ſes beaux commencemens. Mais entre mille autres exemples de la même nature, que nos conſpirateurs auroient pû conter pour quelque choſe, la maniere dont le Roy de France en a uſé avec l'Empereur, & ce qu'il a fait à Strasbourg ville libre, auroit eſté capable de jetter l'épouvante dans les cœurs les plus endurcis. Cette ville étant ſans contredit la plus conſiderable d'Allemagne, & de toutes les villes de

de l'Empire qui ſont éloignées de la mer la mieux ſituée pour le commerce, fut miſe ſous la protection de la France par la lâcheté de quelques-uns de ſes Principaux Magiſtrats, que la France avoit trouvé le ſecret de corrompre par le moyen de ſes Louïs. Les raiſons dont les Emiſſaires de la France ſe ſervoient pour perſuader les habitans de ſe mettre ſous la protection du Roy, étoient aſſez plauſibles; ſur tout embellies comme elles l'étoient d'un metal ſi charmant & ſi precieux; & telles en un mot, que qui que ce ſoit de nos conſpirateurs ne peut à mon avis ſe vanter d'en avoir de pareilles, pour introduire les François en Angleterre. Les offres étoient que la ville de Strasbourg ſeroit ſous la protection de la France: qu'elle recevroit garniſon Françoiſe, qui ſeroit en petit nombre, & qui jureroit obéiſſance aux Magiſtrats: que les Magiſtrats ſeroient choiſis par les Bourgeois: que les Bourgeois joüiroient de tous les privileges & immunitez dont ils avoient joui ci-devant: qu'ils ne ſeroient point tirez en juſtice hors de leur ville; & qu'ils ne ſeroient point obligez de répondre devant aucun des tribunaux de la juſtice de France: que l'exercice de la Religion Proteſtante demeureroit en

ſon

ſon entier, & que les Catholiques Romains n'auroient pas plus de liberté qu'ils en avoient eu auparavant. Et ce qu'il y avoit de plus charmant pour une ville de commerce, eſt qu'il leur ſeroit permis de demeurer neutres dans les guerres de la France & de l'Empire, & de négotier en France en toute liberté, privilege qu'on ne leur avoit pas voulu accorder auparavant. En un mot, les Bourgeois de Strasbourg croyent avoir changé leur condition pour une meilleure, & pluſieurs gens qui ne jugent des choſes que ſuperficielement, le croyoient auſſi.

Le Roy de France jura ſolemnellement tous ces articles en preſence des Députez de Strasbourg : on a vû depuis en des caracteres de ſang avec combien de delicateſſe il les a obſervez. Ce malheureux peuple a eu le temps de déplorer ſon extravagance, mais il eſt un peu tard pour y remedier. On ne lui a rien tenu de ce qu'on lui avoit promis : Et en effet, leur Religion, leurs vies, leurs lois, & leurs conſtitutions, leurs privileges, leurs biens, & le patrimonie de la ville, ont ſubi la même deſtinée; & pour tout dire en un mot les Bourgeois de Strasbourg n'ont pas eſté mieux traitez que les autres

tres ſujets du Roy de France : Et l'on peut dire en quelque façon que Strasbourg n'eſt plus Strasbourg. Voilà ce que c'eſt de ſe fier à la protection de certains Princes.

Il ne me reſte plus qu'à dire pour finir, que nous avons ſujet de croire que ſa Majeſté eſt en Hollande de l'heure qu'il eſt en parfaite ſanté. Jamais Prince ne fut attendu avec plus d'impatience ; jamais on ne fit plus de prieres pour la proſperité d'un voyage, & jamais les mers de l'Angleterre n'ont rien porté de plus precieux.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Remarques ſur le Voyage de ſa Majeſté en Hollande.* 2. *Sur les perils auxquels elle a eſté expoſée.* 3. *Quel en eſt le preſage.* 4. *Conſiderations ſur les heureuſes circonſtances qui ont ſuivi ſon arrivée en ce pays-là.*

Du Samedi, 31. *Janvier* 1691.

JE me ſouviens que Ciceron parlant de Scipion l'Afriquain, fameux Vainqueur de Carthage, entre dans le détail de quelques circonſtances extraordinaires de la vie de ce grand homme; & puis ajoûte, *ces petits evenemens particuliers & ſurprenans qui ſuivent quelquefois la vie des grands perſonnages, ne contribuent pas moins à relever la gloire d'un Heros, & la beauté de ſon caractere, que les evenemens qui éclatent le plus dans le public.* La glorieuſe vie de Jules Ceſar eut la même deſtinée. Jamais homme ne fit plus que lui dans un champ de bataille; & cepen-

dant on peut dire avec juſtice de ce Heros, que la vertu, la magnanimité, & la ſageſſe dont il paya à la bataille de Pharſale, & de Mande, n'ont point ſurpaſſé la grandeur d'ame, & la preſence d'eſprit qu'il fit paroître à ſon paſſage entre Otrante & Brunduſe. A la verité cette derniere action fut un chef-d'œuvre, & c'eſt peut-être un des endroits de l'Hiſtoire de cet illuſtre Romain qui paroît auſſi beau, & auſſi digne d'admiration. Il conquit les Gaules & les Bretons par ſes autres fameux exploits; & pour dire tout en un mot, il vainquit Pompée: Mais dans le fameux & dangereux paſſage d'une mer ſerrée, il vainquit Ceſar, & ſe ſurpaſſa ſoi-même en quelque façon. Ce fut dans une petite chaloupe, en preſence de peu de ſuite & d'auſſi peu de matelots; & ce fut en un mot ſous le voile des tenebres & de l'obſcurité, & au milieu des vagues d'une mer enflée & menaçante, que ſe paſſa l'une des plus éclatantes actions de la vie de ce grand Monarque. Ce fut dans cette funeſte ſolitude que Ceſar prouva le plus demonſtrativement qu'il étoit invincible; & le prouva d'une maniere qui convenoit parfaitement bien à ce fameux Axiome de la Philoſophie dont

il

il faiſoit profeſſion, *que la fortune ne peut rien contre la vertu.*

La vie de nôtre Ceſar d'aujourd'hui a eſté un tiſſu continuel de miracles: Mais il y a dans la maniere avec laquelle il paſſa dernierement en Hollande je ne ſai quoi de merveilleux que je ne ſaurois nommer. Etre au milieu d'un Ocean de glace, dans une petite chaloupe découverte, expoſé au froid & aux injures du temps, ſans voir terre, & ſans ſavoir où la trouver; joignez à tout cela l'horreur d'une nuit obſcure; étre expoſé tout à la fois à mourir de faim, & de froid, à étre ſubmergé à chaque fois que ſa petite Pinace heurtoit contre les glaces, & à étre pris priſonnier par le premier pirate; priſonnier avec lequel étoit enchaînée la deſtinée d'une ſi conſiderable partie du monde; toutes ces choſes enſemble ſont ſi fort hors du cours ordinaire des affaires humaines, que les ſiecles paſſez n'ont rien vû de s'emblable, & que la poſterité aura de la peine à croire. Etre dans un état ſi ſurprenant & ſi triſte, & y étre dix-huit heures conſecutives, preciſément dans le même temps que les rivages voiſins étoient couvers d'une infinité de gens, qui l'attendoient pour rendre leurs

vœux au ciel à la vûë de leur Liberateur ; & dans le même temps qu'on lui preparoit les plus grands honneurs, & la plus magnifique reception qu'on ait jamais vû dans les ſiecles paſſez ; ſont des choſes que la Religion payenne ne connoiſſoit que ſous le nom de caprice de la fortune, & que nous qui faiſons profeſſion d'une Religion plus éclairée & plus ſainte devons reconnoître avoir eſté un effet impenetrable de la providence divine que nous adorons.

Herodote nous apprend, que Xerxes paſſa en Grece avec une armée de quinze cents mille hommes ; que pour faire paſſer cette nombreuſe armée il joignit deux parties du monde par un pont de bateaux ; ouvrage qui ſembloit au-deſſus de la puiſſance humaine, & qui paroiſſoit faire violence à la nature même : Qu'il mit en mer une flote de mille gros vaiſſeaux, qui occupoient avec leur ſuite un eſpace d'environ quatre mille ſtades de Grece. Ce Prince (continuë-t-il) aprés la défaite entiere de ſon armée, & de ſa flote, fut enfin forcé de repaſſer dans un petit bâteau de pêcheur ce même Helleſpont qu'il avoit bridé par un pont quelques jours auparavant ; de ſorte que celui qui s'étoit vû naître depuis peu de mille vaiſ-

vaiſſeaux, fut alors bien aiſe d'avoir une petite méchante barque, & dans cette barque même il ne fut pas en ſeureté, juſques à ce que deux Satrapes de Perſe ſe furent jettez dans la mer pour décharger la barque, & pour ſauver par ce moyen la vie de leur Maître aux dépens de la leur. L'Hiſtorien aprés avoir fait ce détail avec la ſublimité ordinaire de ſon ſtile, ajoûte que par ce „ changement de fortune les Dieux vou- „ lurent faire voir le pouvoir abſolu „ qu'ils ont ſur les mortels, & de quelle „ maniere le ſort dont ils diſpoſent „ ſeuls, ſe joüe des choſes humaines. Mais en ſuite il ajoûte une periode qui merite d'étre gravée ſur de l'airain de Corinthe: Et ce n'eſt uniquement qu'à cauſe de cette periode que j'ay touché „ cet endroit d'Hiſtoire. Si Xerxes, „ dit-il, avoit reçû ce revers de for- „ tune avec ſoûmiſſion, & qu'il ne ſe „ fût pas montré indigne de la faveur „ des Dieux par la maniere lâche dont „ il ſe comporta, & s'il n'avoit point „ quand il fut à terre fait empaler vif „ le maître du vaiſſeau, pour avoir reçû „ à bord plus de paſſagers qu'il n'en „ pouvoit porter; en ce cas on auroit „ pû raiſonnablement conclure, que „ quelque divinité propice l'avoit ex-

„ posé à ce danger, pour faire briller sa „ vertu avec plus d'éclat.

Quoique cette remarque soit d'un Historien payen, nous pouvons fort bien l'appliquer aux dangers surprenans auxquels sa Majesté s'est vûë exposée en dernier lieu. Qu'un Prince qui est le Maître d'une des meilleures flotes que l'Ocean ait jamais portées, flote qui quoique beaucoup inferieure en nombre, ne laisse peut-être pas d'être beaucoup plus formidable que ne l'étoient les mille Vaisseaux de Xerxes; qu'un Prince, dis-je, se soit trouvé dans une des plus petites chaloupes dont on se serve aujourd'hui, & dans le triste état dont je viens de parler; & que dans cet état il fût aussi Maître de soi-même, & de ses passions qu'il a jamais paru l'être dans sa chambre; il en faut naturellement conclure que non seulement les soins extraordinaires de Dieu, mais encore la sagesse de sa providence n'ont permis que ce Prince se soit trouvé exposé à cette difficile épreuve, que pour faire briller avec plus d'éclat le lustre de ses grandes vertus, & pour apprendre au monde le cas qu'il doivent faire d'une vie aussi illustre que la sienne.

Je me souviens que Marcilius Ficinus, qui eut l'honneur de ressusciter il

y a environ deux cents ans la Philoſophie de Platon, qui avoit eſté enſevelie pendant quelques centaines d'années; quand il vient à expliquer certaines idées de ce divin Philoſophe dont on ne ſe ſouvenoit preſque plus alors, „ remarque que les grands genies ſe ſont „ ſouvent remontrez fortuitement, non „ ſeulement dans les mêmes ſentimens, „ mais encore dans les mêmes expreſ„ ſions, quoiqu'il y eût entre les uns & „ les autres pluſieurs centaines d'an„ nées : pour prouver cette verité, il cite entre autres exemples celui de Cirus & d'Alexandre, l'un Fondateur de la Monarchie des Perſes & l'autre Fondateur de celle des Grecs. Cette remarque convient parfaitement à Jules Ceſar, & au Prince que je viens de nommer : Le premier environné des dangers qui le ſuivirent juſques dans le détroit de Sicile, cria au Maître du vaiſſeau qui n'avoit plus ni force ni courage, *quid times, Cæſarem vehis, & fortunam Cæſaris?* que crains-tu, tu portes Ceſar & ſa fortune? L'autre étant ſur les côtes de Hollande, & l'un des matelots de la Barge * paroiſſant n'en pouvoir plus de froid & de laſſitude, il releva ſon courage abbatu en lui diſant; quoi!

* *C'eſt une eſpece de barque longue.*

quoi ! as tu peur de mourir en ma compagnie. Ces deux expreſſions ſe reſſemblent fort, auſſi leur effet a-t-il eſté le même : car l'une & l'autre ont ſervi à reſſuſciter les inſtrumens de la delivrance de ces deux Princes.

Je n'ay plus qu'à dire pour finir le ſujet que je m'étois propoſé de traiter, que ſi nous entrons dans les ſiecles qui nous ont precedé, nous n'y trouverons point de preuve plus éclatante du ſoin particulier de Dieu pour un Prince ; & que s'il eut pour nous punir abandonné ſa Majeſté ou aux Elemens, ou à ſes Ennemis, jamais la deſtinée de l'Europe n'a ſouffert un plus grand changement, que l'auroit eſté celui qu'elle eût ſouffert en cette occaſion, & jamais la Chrétienté n'a eu à ſoûtenir une plus fatale criſe. Je dirai de plus, que de tous les Princes dont j'ai lû l'Hiſtoire, je ne ſaurois m'en rappeller un, dont la vertu ayant paſſé par des épreuves ſi ſignalées, n'ait eſté à la fin en benediction au genre humain, & n'ait immortaliſé ſon nom dans les annales de la renommée.

Comme il y a eu des circonſtances merveilleuſes dans le voyage de ſa Majeſté ; auſſi ſon arrivée en Hollande a eſté ſuivie de pluſieurs evenemens favorables,

rables, qui preſagent du bonheur à la confederation : Le mariage du Prince de Pologne avec la Princeſſe de Nieubourg renforce l'interêt commun du côté du Nord ; & celui du Prince Palatin avec la Princeſſe de Toſcane, fait fort pancher la balance en nôtre faveur du côté de l'Italie. Mais par deſſus tout cela, les belles apparences qu'il y a de voir une paix entre l'Empereur & le Turc, par la mediation de ſa Majeſté, ſont encore d'une plus heureuſe conſequence : Et la reception de l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté à la Porte, malgré tout ce qu'a pû faire l'Ambaſſadeur de France pour l'empêcher, ſemble être l'avant-coureur de cette paix.

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Remarques ſur les deux lettres qu'on ſuppoſe de l'Evéque d'Ely.* 2. *Combien les Evéques ſuſpendus ont beſoin de ſe juſtifier.* 3. *Combien ils ſont obligez de le faire.* 4. *Conſiderations ſur certaines expreſſions contenuës dans ces lettres.*

Du Samedi, 7 Fevrier 1691.

ON nous a rompu la tête depuis quelques jours de deux lettres au Roy Jaques & à ſon Epouſe, qu'on ſuppoſe avoir été écrites par le dernier Evéque d'Ely ; & à la verité les lettres mémes auſſi bien que leur Auteur ſont des originaux dans la nature. Ce ſiecle a été tres-fertile en nouvelles découvertes ; & je croi qu'il vaudroit bien la peine & le tems d'examiner quel rapport & quelle convenance il y peut avoir entre ces deux lettres, & la derniere *juſtification* ſignée par ce reverend Prélat, & par les autres Prélats ſuſpendus, il y a déja ſept mois, pour

pour répondre au libelle intitulé, *recherche modeſte*. Il étoit digne du ſavoir de ce Prélat de concilier les pieces enſemble ; & s'il l'avoit fait le monde en general luy en eût été merveilleuſement obligé ; mais plus particulierement ſon frere aîné, & le reſte de la famille, dont apparemment la reputation en ſouffrira fort innocemment.

La verité eſt qu'aprés la lecture de cette juſtification, je me trouvai ſur le point de croire deux propoſitions contradictoires. Ce que j'avois lû dans la *recherche modeſte* du memoire qu'elle diſoit avoir été preſenté au Roy de France, me faiſoit croire que le memoire étoit veritable : Mais lorſque quelques jours aprés, la juſtification compoſée par le pieux Evêque d'Ely, ſignée de luy, & des autres Evêques ſuſpendus, qui desavoüoit tout ce dont on accuſoit le parti à l'égard de la France, me fut tombée entre les mains, je crus qu'il y avoit de la mal-honnêteté de ſoubçonner une perſonne de ſa robe, & je me fis violence à moi-méme pour me perſuader que le memoire étoit une pure chimere. Mais aprés avoir conſideré la juſtification avec plus d'exactitude & de ſoin, & aprés avoir ſeu de quelle plume elle partoit, je trouvay qu'elle ne ré-

pondoit point au but du memoire ; & qu'au lieu de renoncer à toutes ſortes de moyens de rétablir le Roy Jaques par le ſecours du Roy de France ; (ce qui eſt le veritable ſens du memoire, & ſur quoi roule l'accuſation que l'Auteur de la *recherche modeſte* fait aux mécontens :) l'Evêque d'Ely élude la queſtion dans ſa juſtification, & ſe contente de nous dire, que ſes Collegues & luy renoncent entierement à toute intelligence avec les François en vûë de les faire venir en ce Royaume pour s'en rendre les Maîtres. Or comme il y avoit une difference toute viſible entre le crime dont on étoit accuſé, & le crime dont on ſe juſtifioit, j'étois fâché que les autres Prélats ſuſpendus demeuraſſent encore ſoubçonnez, à cauſe d'une beveuë faite exprez par une perſonne de leur corps, qui avoit compoſé leur juſtification. Et pour donner occaſion à ces reverends Prélats de ſe juſtifier d'une maniere plus preciſe, je touchai dans l'une de ces feuilles, la mépriſe où étoit tombé leur Apologiſte : Mais ils n'ont pas jugé à propos de profiter de cette occaſion ; perſonne ne ſait mieux qu'eux les raiſons qu'ils ont euës d'en uſer ainſi.

Mais preſentement que les lettres dont

dont nous avons parlé au commencement ont paru dans le public, & que tout le monde les regarde comme une production de l'Evêque d'Ely, & qu'il a la hardieſſe de dire au Roy Jaques, *qu'il parle en nombre pluriel, parce que ce qu'il écrit eſt non ſeulement ſon ſentiment, mais encore les ſentimens de ſon frere aîné, & du reſte de la famille*; il eſt conſtant que les reverends Prélats dont j'ai parlé ont interêt de deſavoüer des choſes de cette nature, & de ſe juſtifier de cette injuſte calomnie. On eſpere qu'ils le feront; & ils y ſont d'autant plus obligez, qu'une perſonne de leur corps a donné lieu à cette calomnie par ſa conduite & par ſes lettres. Je ne fais point de doute, que le zele avec lequel ils ſe ſont juſtifiez des calomnies dont l'Auteur inconnu de la *recherche modeſte* les a chargez, ne ſe réveille avec plus de vehemence, preſentement qu'ils ſe voient ſi lâchement calomniez par une perſonne qui leur eſt ſi bien connuë, & dont ils ne peuvent ignorer qu'elle ne ſoit de leur corps; perſuadez qu'ils doivent étre que le monde naturellement ſoubçonneux, & impitoyable dans ces ſortes d'occaſions, croit fortement que cette perſonne-là a eu grand part dans leurs ſecrets. Une juſtification de cette

nature ſera reçûë aujourd'huy avec plaiſir ; & viendra d'autant plus à propos, que la premiere a été fort défectueuſe & fort legere. Si l'on s'aviſoit de dire, qu'il ne paroît rien dans le public avec autorité, qui prouve que les lettres en queſtion ſont de l'Evêque d'Ely, ou qui montre que par *ſon frere aîné*, & *le reſte de la famille*, on entend l'Archevêque de Cantorbery, & les autres Evêques ſuſpendus ; & que par conſequent il eſt inutile de s'en juſtifier. Je répons ; que ce n'eſt rien dire du tout ; car toute l'Angleterre eſt perſuadée que cela eſt ; & juſques à ce qu'elle ſoit détrompée par une juſtification, les liaiſons particulieres qu'il y a entre ces reverends Prélats & l'Evêque d'Ely lui donneront toûjours de l'ombrage, lequel tout injuſte qu'il puiſſe étre, ne laiſſe pas d'avoir je ne ſai quoi de plauſible, dont leurs ennemis pourront ſe prevaloir à leur deſavantage. De plus ſi les Evêques ſuſpendus furent ſi prompts à ſe juſtifier d'une calomnie qu'on s'étoit ſimplement contenté d'inſinuer, & dont un auteur inconnu ne les avoit chargez qu'en termes couverts, s'ils furent dis-je, ſi prompts à ſe juſtifier dans un tems où il n'étoit pas trop aiſé de prouver qu'il y eût une conſpiration ; combien

plus

plus ont-ils interêt de le faire à preſent, qu'un de leurs Prélats leur a fait une ſi grande injuſtice: & qu'on a prouvé clair comme le jour, qu'on a fait une conſpiration pour rétablir le Roy Jaques par les armes des François.

Mais pour ſortir de ce ſujet, & pour rendre aux Evêques ſuſpendus tous les bons offices que je ſuis capable de leur rendre par ma plume; je dirai que s'ils croyent ne ſe devoir pas donner la peyne de publier une Apologie pour ſe juſtifier d'une calomnie, ſans ſavoir au vrai ſi c'eſt l'Evêque d'Ely qui les en a chargez, parce qu'ils ne ſont pas bien convaincus ſi les lettres en queſtion ſont une chimere ou une realité: Ils n'ont pour éclaircir le fait, qu'à députer une perſonne de leur corps pour en examiner les Originaux: Et s'ils trouvent qu'elles ne ſoient pas de la main de l'Evêque d'Ely, dont ils ne peuvent pas méconnoître l'écriture: En ce cas ils ſe rendront un grand ſervice à eux-mêmes, à l'Evêque d'Ely, & au public, d'éclaircir toute la terre par un écrit authentique & ſigné de leur main de ce qu'ils auront trouvé là-deſſus; ils y ſont même obligez par juſtice, par honneur, & par interêt; puis qu'ils previennent par ce moyen les fâcheuſes idées

que

que tous les Proteſtans de l'Europe peuvent concevoir d'eux à la vûë de ces lettres.

Pour obliger ces reverends Prélats à ſe juſtifier de la calomnie qu'on leur impute dans ces lettres; mais ſur tout pour les engager à s'éclaircir ſi ces mêmes lettres ſont écrites de la main de l'Evêque d'Ely, ou ſi elles ne le ſont pas, je dois encore alleguer une raiſon; & je ſuis aſſeuré que ce ſera chez eux une raiſon de poids pour le fait dont il s'agit. Les François ont depuis peu fait paroître pluſieurs écrits ſur les affaires d'Angleterre, dans leſquels il étoit parlé non ſeulement du memoire contenu dans la *recherche modeſte*; mais ils ont même porté l'impudence juſqu'à dire, que ce memoire étoit de la façon d'un Eccleſiaſtique de l'Egliſe Anglicane, & étoit écrit de ſa propre main. Non ſeulement cela s'eſt dit; mais on croit même chez les Etrangers, que le memoire & les deux lettres imprimées ſont d'un ſeul & même Auteur; & Dieu ſait l'effet que peut avoir une opinion de cette nature. Si donc les Evêques ſuſpendus ſe veulent donner la peine d'examiner les lettres en queſtion, & s'il ſe trouve qu'elles ne ſoient point de l'Evêque d'Ely, il n'en faudra pas d'avantage

pour

pour étoufer ſur tout cette nouvelle calomnie, & pour découvrir entierement la fourbe.

En un mot, juſques à ce que les Evêques ſuſpendus donnent au public la juſtification qu'il ſouhaite, ou juſques à ce à tout le moins qu'ils declarent ſolemnellement que les lettres dont il s'agit ne ſont point écrites de la main de l'Evêque d'Ely, je veux bien ſuſpendre mon jugement ſur cette affaire; & n'en croire pas mes propres yeux, quoique je connoiſſe l'écriture de ce Prélat tout auſſi bien que je connois la mienne; tant eſt grande la veneration que j'ay pour les perſonnes au jugement deſquelles j'en appelle.

Les lettres mêmes donnent aſſez de ſujet de faire des reflexions, & des reflexions que tout le monde peut faire naturellement: on comprend bien ce que ſignifient les aſſeurances que donnent non ſeulement l'Auteur, mais encore ſon frere aîné, & le reſte de la famille, (quels que puiſſent étre ces Meſſieurs les inconnus,) on le comprend bien dis-je par leurs paroles, ſans qu'ils l'expliquent par leurs actions. De ſorte qu'ils ne ſe contentent pas de faire ſimplement des ſouhaits pour le Roy Jaques, mais ils agiſſent même pour ſon ſer-

ſervice. Le tems nous apprendra peut-être de quelle maniere ils s'y prennent. Cecy ne quadre guere bien avec ce qu'on dit dans la juſtification des Evêques, qu'on ne ſouhaite rien tant que le repos. On comprend bien encore que ces Meſſieurs ont correſpondance avec la Reyne Epouſe du Roy Jaques; & qu'ils entretiennent cette correſpondance depuis un an; c'eſt à dire un mois avant la fameuſe juſtification écrite & ſignée par l'Evêque d'Ely. Mais je ne ſaurois pardonner à l'Auteur ce qu'il dit à la Reyne, pour ſurcroit d'eloquence, *que leur jeune Maître eſt l'objet de tous leurs ſouhaits.* Quoi! n'auroit-on pas raiſon de croire qu'ils en doivent faire quelques-uns pour le Pere & pour la Mere? Ce n'eſt pas une grande affaire, c'eſt ſeulement une eſpece de pleonaſme, auquel Monſieur Marvell a trouvé à redire chez certains Autheurs il y a déja pluſieurs années.

Mais il y a un trait dans la ſeconde lettre, qui eſt ſans contredit inimitable; & avec cela ſi doux & ſi engageant, que rien ne peut l'être davantage: *C'eſt qu'il n'eſt non plus capable de s'éloigner de ſon devoir envers la Reyne Epouſe du Roy Jaques, que de renoncer aux eſperances qu'il a du paradis.* Et c'eſt une des raiſons

ſons entre toutes les autres, qui me determine tout à fait à croire que l'Evêque d'Ely n'eſt pas l'Auteur de cette lettre, qui porte de ſi grands caracteres d'Atheïſme, qui répondent fort mal à la profonde pieté dont ce reverend Prélat fait profeſſion.

L'HI-

L'HISTOIRE DU TEMPS.

1. *Raiſons qui ont obligé l'Auteur de diſcontinuer cette hiſtoire pendant ſi long-temps.* 2. *Combien les Evêques ſuſpendus ſe ſont attirez de diſgraces, en ne diſant mot dans cette conjoncture.* 3. *Que la conſpiration n'eſt pas un ouvrage de peu de jours.* 4. *L'interêt que nous y avons en cette conſideration.*

Du Samedi, 14 *Mars* 1691.

IL n'y a perſonne qui ne demeure d'accord, que l'Auteur de cette hiſtoire, auſſi bien que les autres étoient obligez par honnéteté de ſe taire pour quelque temps, dans une conjoncture où des perſonnes venerables étoient accuſées d'un crime, qui ne pouvoit pas manquer de faire tort à leur vertu & à leur reputation. Il étoit non ſeulement de la prudence, mais auſſi de la modeſtie, de ne precipiter pas ſon jugement dans une affaire où il s'agiſſoit de la reputation de perſonnes pour

pour leſquelles ont doit avoir beaucoup de reſpect. Il n'étoit de la prudence en aucune maniere de commencer par condamner ces venerables perſonnes, & puis de les entendre : Il valoit beaucoup mieux, ſans conter qu'il étoit plus honnéte, d'attendre comme tout le monde faiſoit une ſeconde juſtification des Evêques ſuſpendus, & d'attendre cette ſeconde avec autant d'impatience qu'en eurent ces reverends Prélats à publier la premiere. A la verité ils ont eu le malheur d'étre auſſi défectueux dans l'une, qu'il étoit à ſouhaiter qu'ils euſſent eſté ſoigneux d'en reparer les fautes par l'autre ; & qu'ils euſſent heureuſement profité des grandes objections qu'on faiſoit contre la premiere, pour prevenir tout ce qui auroit pû ſervir d'exception contre la ſeconde. Mais bien loin d'avoir fait une choſe, qui eût eſté avantageuſe à eux-mêmes, & qui auroit contenté la nation, qu'ils n'ont pas jugé à propos de dire un ſeul mot là-deſſus ; quoique leurs ennemis ſoient en droit de conclure, qu'une telle conduite montre aſſez qu'ils ſont ou coupables, ou obſtinez.

Il eſt vrai que le public en general eſt un Juge ſi ſevere, qu'il fait plûtoſt dans

dans ces ſortes d'occaſions le perſonnage de critique, qu'il ne fait celui de Juge : J'avouë que les gens n'ont pas toûjours la civilité de prendre les choſes aux rabais, lors même qu'il s'agit des infirmitez de la nature humaine. On veut decider de tout juſques aux moindres petites circonſtances ; & peut-étre encore panche-t-on d'ordinaire à donner aux choſes un tour moins favorable qu'il ne faut, & qu'elles ne peuvent ſouffrir ; de ſorte que la plûpart du monde eſt tout prêt à croire qu'on a un peu trop fait valoir (les Evêques ;) & que la veneration qu'on a euë pour eux en conſideration de leurs illuſtres ſouffrances, a eſté ſi grande, qu'elle eſt devenuë inexcuſable. Peu s'en faut qu'on ne nous diſe, que ſous ombre d'une auſſi glorieuſe confeſſion que l'eſt celle de ces Prélats, ils ont mieux aimé ſacrifier à leur paſſion & à leur chagrin, qu'au bien de la nation ou à la gloire de l'Egliſe : on ſe donne la liberté de publier, que les motifs de nos Prélats ne pouvoient étre honorables & juſtes, puiſqu'ils ont varié & qu'ils ne ſont plus les mêmes, car rarement les gens ſont aſſez bons & aſſez charitables pour croire que nos Evêques ont enfin ceſſé d'étre vertueux & bons, de

de peur que l'encens qu'on leur donneroit ne les enflât ou ne les rebutât. Et bien qu'ils ſe ſoient aquis aſſez d'eſtime, pour étre regardez comme des gens, dont la ſeule autorité a eſté capable de détroner un Monarque; & quoique le Roy Jaques ne ſe ſoit pas plûtoſt declaré leur ennemi, qu'il a perdu ſes affaires par une ſi fauſſe démarche; on ne laiſſera pas de dire aujourd'hui, que ce fut un reſpect mal entendu qui les rendit Maîtres de la deſtinée des trois Royaumes; puis qu'on ne ſait pas, s'ils ne ſeroient point aſſez malheureux, que de s'imaginer qu'ils ſont aſſez puiſſans pour en diſpoſer, & pour faire ou défaire à leur fantaiſie; & ſi par conſequent ils ne pourroient point étre tentez plus aiſément d'établir un autre gouvernement, lorſqu'ils croiroient qu'il ſeroit à propos de le faire. C'eſt ainſi que le monde s'accoûtume à tourner les choſes du mauvais côté, & à blâmer les gens ſans miſericorde d'une maniere, qui ne convient peut-étre pas tout à fait bien à ceux qui ont le malheur d'émourir leur cenſure. On aimeroit mieux regarder leur ſilence comme une preuve qu'ils ſont coupables, que comme un effet de leur temperamment chagrin, où comme une effet du peu de

ſoin

ſoin qu'ils ont de leur reputation. Et à la verité cette derniere raiſon eſt trop peu naturelle pour étre reçûë comme un principe de Religion, & comme un rafinement de piété: c'eſt une mortification qui n'a pas aſſez de beauté pour attirer nôtre admiration ou nôtre reſpect; puiſqu'elle eſt au contraire un ſi étrange renoncement à ſoi-même, que je ſuppoſe que l'Evangile de nôtre Sauveur n'autoriſera jamais rien de tel. Ce ſont là les diſgraces que les Evêques ſuſpendus ſe ſont attirées par la conduite qu'ils ont tenuë, dans un temps que mille raiſons les obligeoient à ſe conduire d'une toute autre maniere. Et quoique je ne vouluſſe pas qu'on crût que j'attaque leur perſonne, je prendrai pourtant la liberté de dire, que quelque choſe de ce qui a eſté inſinué pourroit bien porter coup; mais je ne ſai pas s'il dépend encore d'eux d'en effacer les tâches, en revenant (pour un meilleur ſujet) aux mêmes moyens, dont ils voulurent ſe ſervir dans la premiere affaire, je veux dire à la juſtification.

Quant à la conſpiration, nous avons aſſez de ſujet d'étre perſuadez qu'elle pourroit avoir pouſſé de profondes racines, & qu'il y a long-tems qu'on y tra-

travaille ; car on peut la regarder comme une vieille conſpiration poſée ſur des appuis nouveaux. Nous ne ſommes pas aſſez fous pour croire que le honteux échec que nous reçûmes en mer de la part des François il n'y a pas longtems, ne nous ſoit arrivé que par la poltronnerie d'un Amiral ; nous ne ſaurions avoir de nos matelots des idées ſi peu glorieuſes : Mais ſi nous ne voulons pas nous dépouiller du courage qui nous eſt hereditaire, au moins nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que nous avons enfin oublié la ſcience de la mer, que nous avions conſervée juſqu'icy pendant le cours de tant de ſiecles, qu'elle étoit devenuë à la nation une eſpece de droit naturel. Et ſi cette raiſon eſt trop difficile à croire, celle qui ſuit l'eſt beaucoup moins, c'eſt qu'il y avoit encore des gens parmi nous ſi fort obligeans pour les François qui avoient été nos écoliers autrefois ſur le fait de la Marine, qu'ils voulurent aux premieres marques de bonté qu'ils avoient malheureuſement données aux François, leur en donner encore une nouvelle, qui fut de les laiſſer aſſayer s'ils ſeroient capables de batre leurs Maîtres, & cela par pur caprice. Non, les eſperances que nous avions conceuës

de cette flote ne furent pas plûtôt échoüées, que nous fûmes informez d'abord des raiſons apparentes, pour ne pas dire certaines, qui les avoient fait échoüer ſi inopinément. Nous avions à combatre au dehors un Ennemi redoutable, & en même tems, ce ſemble, nous avions à craindre au dedans un Ennemi caché: ce dernier étoit peut-être auſſi conſiderable par ſon nombre que par ſa force, & pouvoit aiſément porter coup dans cette importante affaire. C'eſt à preſent qu'on ne portera pas aiſément ſa delicateſſe juſqu'à revoquer en doute, ſi le pretendu memoire étoit authentique & veritable, mais on croira plûtôt avec raiſon que ce memoire étoit une verité réelle, qui n'avoit beſoin que de ce qui arrive aujourd'huy pour la mettre dans un plus grand jour. Et quoique des gens qui s'y ſont trouvez mêlez, ſe ſoient preſentez pour ſe juſtifier; on peut dire pourtant que leur juſtification ne leur a pas mieux réuſſi que la lâcheté de leur action. Nous avons ſuffiſamment inſinué dans quelques-unes de nos precedentes, qu'on croira que les gens qui ont écrit & ſigné un projet auſſi noir & auſſi deteſtable que l'étoit le premier, ſont ceux-là mêmes qui ont donné des marques de l'attachement

chement le plus ardent pour le ſecond, qui ne differe du premier que pour le tems. Mais nous ſommes trop bien inſtruits pour douter le moins du monde, que la conſpiration qu'on vient de découvrir, ne ſoit une ſuite, ou ſi vous voulez un renouvellement de la premiere: puiſque les lettres mêmes que nous avons vûës, nous diſent qu'il y a un deſſein ſur pied, au moins y a-t-il une de ces lettres qui nous dit en termes fort exprés, *que l'interruption de la premiere correſpondance avoit eu de tres-méchans effets.*

J'inſiſte d'autant plus volontiers là-deſſus, qu'il eſt bon que nous ſentions de quelle conſequence nous eſt la découverte de cette nouvelle conſpiration. Elle eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle a eu plus de tems à ſe tramer & à ſe fortifier. Les grands deſſeins ne s'executent pas en un inſtant; il faut du tems à les former & à les meurir. Rome non plus que la fondation de ſon vaſte Empire n'a pas été l'ouvrage d'un jour; cela ne s'eſt fait qu'avec le tems & par degrez, & les grandes entrepriſes n'avancent & ne reculent, qu'à proportion de la vigueur avec laquelle on y travaille & des obſtacles qui s'y rencontrent. Les choſes de cette nature par-

viennent & ſe fortifient, lors qu'elles ne ſont pas traverſées avec force ; tout de même qu'un orage déracine un arbre, qui n'étant bâtu que d'un vent mediocre pouſſeroit de plus fortes & de plus profondes racines : de ſorte qu'autant que nous pouvons bien juger des affaires humaines, il ne ſe peut faire que la conſpiration d'aujourd'huy n'ait fait des progrés d'autant plus vaſtes, qu'elle a eu moins d'obſtacles conſiderables à ſurmonter ; & nous pouvons nous aſſeurer que celuy qui l'a entrepriſe ne manqueroit pas de la ménager avec toute l'adreſſe dont on le peût croire capable : Il ſe conduiroit luy-même ſelon les conſeils des politiques les plus rafinez, & il auroit ſoin ſur toutes choſes, de trouver les moyens de faire joüer les reſſors de cette machine qu'il a conſtruits avec tant d'exactitude & de precaution.

Que certaines gens revoquent en doute tant qu'il leur plaira la verité ou l'importance de cette conſpiration, à cauſe de la maniere dont elle s'eſt découverte, & de la facilité que nous avons trouvée à nous ſaiſir de la perſonne & des papiers de ceux qui travailloient à l'avancer. Qu'ils inventent des pretextes tant qu'il leur plaira, & qu'ils faſſent

faſſent mille effors pour éluder la conſpiration ; qu'ils tournent en ridicule s'ils veulent, certaines circonſtances qui ſe rencontrent dans la maniere avec laquelle les conſpirateurs ſe ſont conduits : ces ſottiſes-là feront rire les gens ſenſez, mais elles ne feront rien quant à la réalité & à la pronfondeur de la conſpiration : Tout ce ridicule n'aboutira qu'à faire voir les bevûës des conſpirateurs, & à montrer que de petits accidens renverſent quelquefois de grands projets : La ſageſſe ne peut pas toûjours prevoir ce qui peut arriver, les vûës de l'homme ſont trop courtes & trop bornées, & un faux pas eſt une choſe trop aiſée à faire ; & c'eſt pour cela que le mauvais ſuccés d'une entrepriſe n'en diminuë du tout point le credit : De plus nous pouvons fort bien dire que la providence divine s'en eſt mêlée, & que c'eſt elle qui a confondu des complots qui avoient été concertez ſelon les regles de la politique la plus fine & la plus conſommée, & qu'elle les a confondus par des accidens petits & imprevûs, qui tout petits qu'ils ſont, ont produit des effets auſſi heureux qu'on les pouvoit eſperer de leur cauſe. C'eſt un evenement à la verité qu'on peut fort bien mettre au rang des plus écla-

tantes merveilles de cette faveur miraculeuſe, dont il ſemble que la revolution preſente ait été ſuivie depuis un bout juſqu'à l'autre.

Ainſi nous avons fait voir les progrés que peut avoir fait ce grand deſſein qui ne peut avoir que des ſuites tres-fatales, s'il ſe ſoûtient aprés l'orage qu'il a ſi heureuſement excité, en ſe decouvrant à propos.

Fin du troiſiéme Volume.

On prie les Lecteurs de corriger dans le Troiſiéme Volume de cette Hiſtoire, les fautes ſuivantes.

PAge 11. lin. 20. *ou à rien*, liſez *ou rien*. p. 17. l. 3. *d'articles*, l. *articles*. p. 29. l. 2 *d'avantage*, l. *davantage*. p. 33. l. 2. *les*, l. *ſes*. Ibid. l. 25. *à la barbe*, l. *à la vûe*. p. 36. l. 7. la, *l.* ſa. Ibid. l. 15. *les*, l. *ſes*. p. 37. l. 2. *blanche*, l. *planche*. p. 94. l. 18. *verité*, l. *vente*. p. 96. l. 12. jours, *l.* jour. p. 112. l. 11. *s'enſuit*, l. *s'enſuit*. p. 114. l. 20. *elle s'appelle le Shannon*. c'eſt une note qu'il faut mettre au bas de la page, ou à la marge. p. 116. l. 22. *à donner*, l. *de donner*. p. 144. l. 14. *l'avance*, l. *l'avarice*. p. 152. l. 19. le pû, *l.* a pû. p. 165. l. 26. Granie, *l.* Granic. p. 169. l. 16. ſavoient, *l.* avoient. p. 187. l. 16. n'ayent, *l.* n'ayant. p. 204. l. 10. demelez aſſoupis, *l.* furent aſſoupis. p. 206. l. 11. fait, *l.* fit. p. 208. l. 23. dan, *l.* dans. p. 221. l. 29. je nommerai pas, *l.* je ne nommerai. p. 224. l. 3. abatu, *l.* a batu. p. 234. l. 5. au Angloiſe, *l.* Angloiſe. p. 239. l. 31. auroit, *l.* aurois. p. 252. l. 9. repeter, *l.* de repeter. p. 274. l. 18. menacent, *l.* menaceât. p. 306. l. 6. fin, *l.* faim. p. 311. l. 11. croyent avoir, *l.* croyoient. p. 316. l. 31. vû naitre, *l.* Maitre. p. 319. l. 8. remontrez, *l.* rencontrez. p. 335. l. 27. d'emourir, *l.* d'encourir.